TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 506 — 42 PAGES — JEUDI 9 NOVEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Tension sur les prix du pétrole

LIRE PAGE 3

Malgré un léger recul, le parti du président Carter conserve la majorité au Congrès

Sans changement

Il y a quatre ans, le 5 novembre 1974, la « mi-temps électorale » intervenant quelques semaines après la relève dramatique de Richard Nixon par Gerald Ford se soldait par la débâcle du parti républicain. Le Grand Old Party (G.O.P.), déjà minoritaire au Congrès, perdait quarante-quatre des cent quatre-vingt-sept sièges qu'il détenait à la Chambre, et quatre de ses quarante-deux sénateurs. En 1976, le scrutin qui fit entrer Jimmy Carter à la Maison Blanche n'apporta que des retouches à ce déséquilibre. Qu'en est-il après les élections de ce 7 novembre ? Les résultats connus jusqu'à présent confirment ces deux précédents. Le parti républicain reste au purgatoire, même si, de-ci de-là, il améliore légèrement ses positions.

Il est vrai que les élections, telles qu'elles sont pratiquées aux Etats-Unis, ressemblent de moins en moins à une « consultation nationale ». Qu'il soit démocrate ou républicain, chaque candidat au Congrès mène sa course sous sa propre bannière et, pour l'essentiel, avec les fonds collectés par son organisation. Ce ne sont plus des partis qui s'affrontent, mais des hommes — et des fortunes — qui, à l'intérieur de leur circonscription, se défient en combat singulier avec des arguments adaptés au climat local, et d'où l'on chercherait en vain à dégager un dénominateur commun.

En un sens, la « personnalisation » croissante de la vie politique américaine tend à renforcer son provincialisme, ou, si l'on veut, son isolationnisme interne. C'est la situation dans chacun des cinquante Etats qui, de plus en plus, détermine l'enjeu et le style de la lutte. Comment tirer des « enseignements d'élections » qui, par exemple, ont été tantôt indulgentes et tantôt sévères pour les sortants, nombreux cette année, impliqués dans des affaires scabreuses ou scandaleuses ?

Pas davantage, les raids-éclairs de M. Carter à la dernière minute de la campagne ne semblent avoir joué un rôle dans le sort des candidats qui recevaient ainsi l'onction présidentielle. Qu'elle ait été cependant demandée ou seulement acceptée, alors que, avant Camp David, cette assistance était en général jugée plutôt embarrassante par les candidats, prouve que le chef de l'exécutif a retrouvé le crédit populaire nécessaire à sa fonction.

Cette remontée ne lui facilitera pas forcément la tâche devant le Congrès, qui se réunira en janvier. Celui-ci comportera un contingent exceptionnellement élevé de « nouveaux », assez jeunes pour la plupart, indépendants d'esprit et de moyens, et dont rien n'indique encore qu'ils soient plus préoccupés que leurs aînés par les « grands problèmes » de la société américaine dans son ensemble et par les responsabilités internationales qui pèsent sur la présidence.

En revanche, on ne peut pas dire que d'impatientes vedettes se soient manifestées dans leurs rangs. La majorité démocrate au Congrès sera probablement tout aussi flottante et fragmentée que celle qu'elle vient de remplacer, et M. Carter n'y peut voir poindre de rival capable de mettre en péril ses aspirations à la réélection en 1980. C'est une sécurité. Mais il lui reste beaucoup moins de deux ans, en fait une quinzaine de mois tout au plus, pour convaincre définitivement l'opinion que ses récents succès diplomatiques ne sont pas des cadeaux de la providence ; qu'il sait s'imposer à ses compatriotes comme le guide au-dessus des factions et des partis politiques, qui sont de moins en moins des instruments de gouvernement.

A la différence d'un Lyndon Johnson ou d'un Richard Nixon, M. Carter ne semble pas hanté par la place qu'il se taillera dans l'histoire. C'est une supériorité psychologique sur ses prédécesseurs et une forme de maîtrise de soi. Qu'elle se double d'autorité devant le Congrès, et l'actuel président pourra se féliciter d'avoir rendu sa cohésion à la démocratie américaine.

Les démocrates gardent la plupart des postes de gouverneur

La poussée républicaine, traditionnelle lors d'élections qui se situent entre deux scrutins présidentiels et lorsque la Maison Blanche est occupée par un démocrate, ne s'est pas produite mardi 7 novembre. Les citoyens américains ont reconduit la majorité démocrate au Sénat, dont un tiers était renouvelable, et à la Chambre des représentants. Les républicains ne gagnent que deux sièges au Sénat, une douzaine à la Chambre, et de cinq à huit postes de gouverneurs (trente-six d'entre eux sur cinquante étaient à pourvoir).

Selon les résultats connus mercredi en fin de matinée, le Sénat devrait désormais compter soixante démocrates et quarante républicains et la Chambre environ deux cent soixante-seize démocrates et cent cinquante-neuf républicains. Une trentaine d'Etats auront un gouverneur démocrate.

De notre correspondant

Washington. — *Une « élection sans tendance ».* Ce commentaire de M. Gerald Ford résume assez bien les résultats des élections législatives américaines. En fait, une seule conclusion se dégage assez nettement, mais l'ancien président républicain ne pouvait guère la tirer en public : le parti républicain n'a pas fait, loin de là, le minimum « décent » qui revient traditionnellement au parti qui n'occupe pas la Maison Blanche. Comme le notait récemment M. Carter, la moyenne de pertes essuyées par le parti au pouvoir entre deux élections présidentielles était de trente-quatre sièges de représentants sur quatre cent trente-cinq depuis le début du siècle. Encore les républicains avaient-ils fait « mieux » en perdant quarante-huit sièges en 1974 après la démission de M. Nixon, suivis de près par les démocrates de M. Lyndon Johnson en 1966, à qui la guerre du Vietnam avait coûté quarante-sept sièges. Aujourd'hui, le parti de M. Carter ne perd que douze à quatorze sièges de représentants, deux sièges de sénateurs et de cinq à huit postes de gouverneurs, sur trente-six qui étaient à pourvoir cette année.

Non seulement la majorité démocrate restera plus que confortable à tous les niveaux et jusque dans les assemblées des Etats (les républicains ne contrôlaient les deux Chambres, à la veille des élections, que dans cinq d'entre eux seulement). Mais M. Carter peut prétendre qu'il se comporte presque aussi bien que M. Nixon en 1970 (les républicains n'avaient alors perdu que douze sièges de représentants), Kennedy en 1962 (quatre sièges démocrates perdus) ou Eisenhower deux ans après son élection (dix-huit sièges perdus). Le succès de Camp David et l'autorité nouvelle dont le président a fait preuve auprès du Congrès ces dernières semaines, ne sont certainement pas étrangers à cet honorable maintien.

Cela dit, rien n'est plus illusoire que la comptabilisation des sièges *par parti, à l'heure de la « parcellisation » du législatif,* des lobbies et de l'« indiscipline de vote ». La stabilité relative dans certaines instances, *par exemple au Sénat,* ne saurait d'ailleurs cacher le fait que les sièges ont changé d'étiquette en plus grand nombre que ne l'indiquent les statistiques globales, les gains des uns équilibrant les pertes des autres. Toutefois, cette classification par parti continue d'être retenue *faute de mieux,* les autres approches étant encore moins concluantes. Il en est ainsi du courant conservateur : sans doute les résultats finaux feront-ils apparaître que celui-ci garde le vent en poupe, mais qu'il s'agit plutôt d'un lent glissement, qui n'a pas le pouvoir de *dominer* les *querelles* de personnes et les situations locales.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

L'Europe, facteur de division des partis de gauche

L'Europe divise de plus en plus les partis de gauche occidentaux. Contrairement au P.C.F., le parti communiste italien n'émet pas de réserves majeures à la construction européenne. Dans un rapport présenté mercredi 8 novembre, à Rome, M. Pajetta, membre du secrétariat du P.C.I., estime que « la Communauté peut et doit être un élément positif du nouvel équilibre mondial » et qu'elle est « riche en perspectives positives ».

En France, les communistes commentent sur un ton acerbe le rassemblement européen organisé à Lille par le P.S., tandis que M. Mitterrand affirme que « le P.C.F. ne veut pas de la construction européenne en dépit des engagements du programme commun de la gauche ». Le premier secrétaire du P.S. proclame d'autre part la volonté de sa formation de « changer le contenu humain, économique et social de l'Europe actuelle ».

• ITALIE

Pour le P.C.I., la Communauté est «riche en perspectives positives»

De notre correspondant

Rome. — Le parti communiste italien défend l'Europe des Neuf, tout en voulant l'élargir et la faire évoluer. Il a tenu à le rappeler, alors que s'ouvre la campagne pour les élections de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct en réunissant à Rome, les 8 et 9 novembre, un colloque sur ce thème. Les observateurs l'attendaient avec intérêt pour savoir si l'attitude de certains P.C. — français notamment — et les difficultés que rencontre actuellement en Italie l'équipe de M. Berlinguer, allaient inciter celle-ci à une attitude plus prudente, moins ouverte que précédemment.

Cela n'apparaît guère dans le rapport introductif qu'a présenté, ce mercredi matin 8 novembre, M. Gian-Carlo Pajetta, membre du secrétariat du P.C.I. et président de la commission pour les affaires internationales. Ce rapport exprim. un *oui* à l'Europe presque sans réserve, même s'il est suivi de quelques considérations sur la « *nécessité d'une nouvelle dimension européenne* », le rôle de la gauche, l'équilibre interne du Marché commun et la place que devrait y occuper l'Italie.

Le P.C.I. souligne qu'il ne s'est pas brusquement converti à l'Europe en prévision du prochain scrutin. Mais il reconnaît aussi que ses positions « *ont mûri* », et il ne cherche d'ailleurs pas à « *défendre tous les jugements* » qu'il a formulés dans le passé.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9.)

• FRANCE

Le différend s'aggrave entre le P.C. et le P.S.

La préparation des élections européennes qui se dérouleront en France le 10 juin 1979 contribue à aggraver un peu plus encore le différend entre communistes et socialistes. Au cours du rassemblement solennel des socialistes européens organisé à Lille pour le lancement de la campagne du P.S. (lire en page 9 l'article de notre envoyé spécial) M. Michel Rolland, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., qui s'exprimait au nom de la Confédération européenne des syndicats, a reproché aux communistes de nier la dimension européenne et les a sommés de s'expliquer sur la « *responsabilité historique* » qu'ils prennent ainsi. Ces propos sont relevé avec vigueur, mercredi, par l'envoyé spécial de *l'Humanité* qui se plaint de cette « *violente attaque anticommuniste* » et affirme, d'autre part, qu'après avoir unanimement célébré l'Europe des travailleurs « *les partis socialistes au pouvoir pourront continuer à gérer la crise au bénéfice du capital* ».

Commentant mardi soir sur les antennes de FR 3 le rassemblement de Lille, M. François Mitterrand a affirmé que le P.C.F., « *au fond, ne veut pas de la construction européenne, en dépit des engagements du programme commun de la gauche* ».

(Lire la suite page 9.)

EN IRAN, L'ANCIEN CHEF DE LA SAVAK ET ONZE AUTRES PERSONNALITÉS SONT ARRÊTÉS POUR CORRUPTION

(Lire page 3 l'article de PAUL BALTA.)

Décoloniser l'information

par FRANÇOISE GIROUD

Qu'est-ce que l'information ? Comment est-elle transmise ? A qui ? Par qui ? Dans quel but ?

Au moment où la Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris, cherche à définir « *un nouvel ordre mondial de l'information* » réclamé par les pays du tiers-monde, il est utile de rappeler ce qu'est l'« ordre » actuel.

Dans leur quasi-totalité, les informations que les médias diffusent à travers le *monde* proviennent de quatre agences de presse internationales. Les « quatre grandes ». Soit : deux agences américaines, Associated Press (A.P.) et United Press (U.P.I.), une anglaise, Reuter, et une française, l'Agence France-Presse (A.F.P.).

A.P. *transmet 17 millions* de mots par jour à 10 000 abonnés. Ses journalistes sont en poste dans 110 pays. On estime à 1 milliard le nombre de personnes qui lisent ou entendent chaque jour ce qu'elle diffuse.

U.P.I. transmet 14 millions de mots par jour à 7 000 abonnés, vers 90 pays. Ses journalistes sont en poste dans 62 pays.

Reuter transmet 1 million et demi de mots par jour en six langues, en direction de 155 pays. Elle a 529 journalistes en poste.

L'A.F.P. transmet 3 millions de mots par jour à 12 000 abonnés dans 80 pays. Ses journalistes sont en poste dans 110 points du monde.

Quelques *grands* journaux (dont *le Monde* en France) ont leurs propres bureaux à l'étranger. Cela suppose une dépense si lourde par poste que, même en la limitant à quelques pays, les journaux sont rares qui peuvent et qui veulent assumer une telle charge.

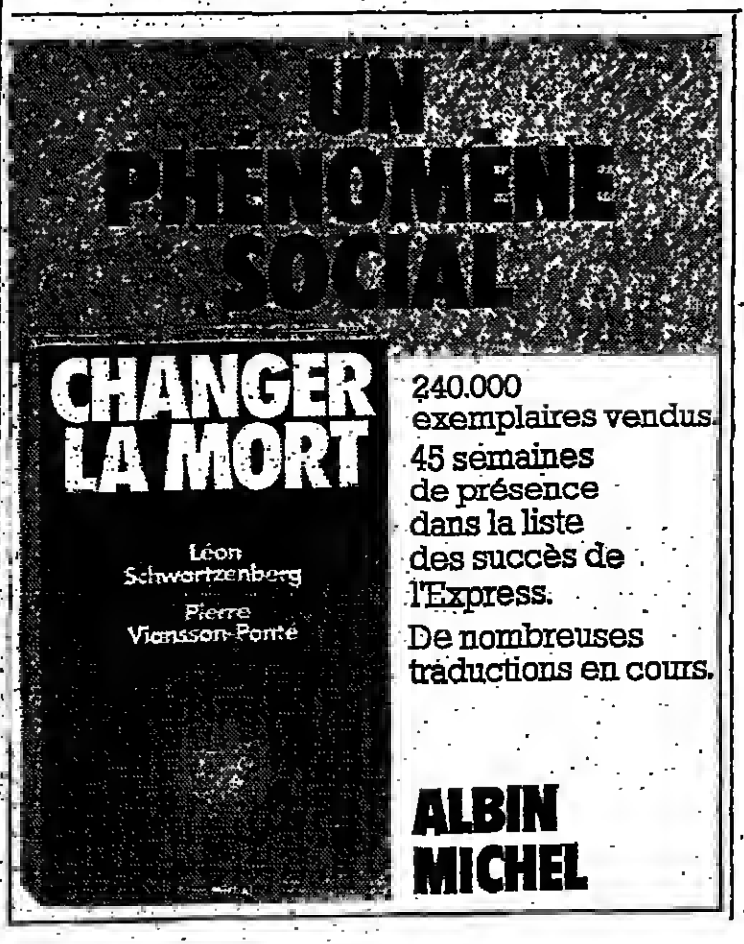
Un vent de révolte

Aucun organe du tiers-monde n'a *les moyens d'avoir son propre* réseau de correspondants.

En bref, les « quatre grandes » constituent pratiquement la seule source d'informations provenant du tiers-monde et diffusées dans le tiers-monde.

C'est contre ce monopole de fait des agences occidentales qu'un vent de révolte a commencé de souffler. Pourquoi ?

(Lire la suite page 18.)



AU JOUR LE JOUR

Sur des roulettes

Les jeux sont faits et rien ne va plus à Nice où M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl, se retrouve inculpé d'infraction à la législation sur les sociétés, sans oublier de fortes présomptions de fraude fiscale, ni la disparition de Mme Agnès Le Roux et de sombres rumeurs autour d'un certain argent de la Mafia.

N'allez pas en conclure qu'avec un tel dossier M. Fratoni a été aussitôt bouclé comme un vulgaire voleur de supermarché : c'est qu'il ne faut pas, en effet, confondre la roulette niçoise avec le vol à la tire, pas plus qu'on ne peut confondre le hasard et la nécessité.

BERNARD CHAPUIS.

L'AFFAIRE MORO

Le « J'accuse » de Leonardo Sciascia

Une peste ronge la société italienne. En 1974, on décompte 482 attentats ou délits politiques. En 1977, 2 128. Pour les neuf premiers mois de 1978, le total est déjà de 1 668, avec 67 morts, 255 blessés, plus 124 victimes des affrontements de rue. Les termes de criminalité, de violence, n'ont plus cours. Etant donné un certain « contexte » (le mot déjà lancé par Sciascia), on peut parler de « guérilla » ; de même qu'en 1969, quelqu'un a parlé de « massacres d'Etat » pour désigner des épisodes obscurs et sanglants (Milan, Brescia). La peste, en effet, semble se diffuser à travers des forces opposées, des pouvoirs mystérieux, et le dernier atteint n'est pas le pouvoir d'un Etat qui s'effondre.

Du 16 mars au 9 mai dernier, *les années de la peste aboutissent* à l'enlèvement et l'assassinat de Moro, événement lourd de symboles. Une tragédie *révélatrice* d'une société pirandellienne « en quête d'auteur » s'est déroulée pendant quarante-cinq jours. En effet, de sa prison, où les Brigades rouges font son procès comme elles comptent faire celui du pouvoir, Moro demande que l'Etat le sauve en acceptant les conditions de la guérilla : l'échange des prisonniers. De l'intérieur des « palais », démocrates - chrétiens et communistes décident que l'Etat ne doit pas céder. *Mais Moro répond par une* série de lettres à l'Etat qui le sacrifie. D'un côté, il ne cède pas au « procès » des Brigades rouges et ne révèle pas les secrets d'Etat ; de l'autre, il ouvre son « procès » personnel contre les démocrates-chrétiens, les communistes, le pape (qui a *prétendu obtenir une libé*ration « sans conditions », coupables de le mener à la mort.

ALBERTO CAVALLARI.

(Lire la suite page 8.)

UN PROCUREUR GÉNÉRAL ASSASSINÉ PRÈS DE ROME ainsi que deux autres personnes

(Lire page 42.)

IRAN

La voix du peuple

par JACQUES MADAULE

QUAND j'écoute les nouvelles ou que je vois les images qui nous parviennent d'Iran ces jours-ci, j'ai l'impression d'être brusquement transporté dans un autre siècle. Non pas cet an 2000 que M. Giscard d'Estaing couve d'un regard avisé, comme s'il était possible de l'évoquer en cherchant le fond de ses yeux, qui n'existent pas encore.

C'est au siècle dernier que je pense, c'est au siècle dernier que je suis, le siècle de Victor Hugo, de Michelet, de Mickiewicz, des populistes russes lorsque, en l'honneur de la foule parisienne qui, en janvier 1870, pour les obsèques de Victor Noir, remplissait les boulevards du préfet Haussmann, le poète écrivait :

« Le peuple est un lion, il rugit, il menace,
Il ose regarder l'empire face à face. »

Le peuple a pris la parole, ou plutôt il a élevé la voix, dans ce très vieux pays, soumis à un despotisme millénaire : Achéménides, Séleucides, Arsacides, Sassanides... et l'on peut continuer ainsi sans s'interrompre jusqu'aux actuels Pahlavi. Ah ! comme il était habitué à la servitude, et comme on pouvait compter sur lui pour élever à ses dépens la pyramide industrielle des temps modernes ! Sous la double protection des lointains Etats-Unis et de la toute proche Union soviétique, il n'y avait pas à se gêner. On pouvait en toute sécurité laisser une oligarchie de parents, de courtisans et de *compradores* se remplir les poches et mener la *dolce vita* dans les « paradis » dont ce pays de contrastes a le secret. Le paysan travaille et se tait entre le désert et le ciel. On célébra avec faste le deux mille cinq centième anniversaire de Cyrus le Grand. On montre aux hôtes étrangers combien le souverain est aimé par ce bon peuple, si bon vraiment qu'on se laisserait presque aller à l'aimer soi-même. Il y a, bien sûr, quelques intellectuels dissidents (toujours eux !). Mais ils sont en exil ou bien gémissent sous la torture dans les caves de la SAVAK. Qui les entend?

La religion dans l'opposition

Mossadegh ? Ah ! oui, dans des temps très anciens, car vingt-cinq ans, c'est presque une éternité de nos jours. Le temps va vite et le chah est un homme moderne. N'a-t-il pas la plus belle armée du monde, la mieux équipée, la mieux entraînée ? Avec cela, qu'y a-t-il à craindre ? Le secret du pouvoir, n'est-ce pas la force, la force brute à peine habillée de quelques oripeaux sans importance, pour la forme ?

Et pourtant le peuple gronde. C'est d'abord un de ces grondements sourds, dont on ne sait pas très bien si c'est le vent qui passe sur les pins ou un orage lointain qui approche. On torture, on fusille de plus en plus. Quelques bonnes âmes s'émeuvent à l'étranger ; des avocats se rendent à Téhéran pour interroger le ministre de la justice. Mais il a réponse à tout !

Or voici que les religieux s'en mêlent. Cette bonne vieille religion musulmane, qui avait été jusqu'alors le soutien de toutes les dynasties, voici qu'elle passe dans l'opposition. Il paraît que le chah est trop progressiste. Qui l'eût cru ? Il dévoile les femmes. Il laisse entendre que toutes ces vieilleries ont fait leur temps. L'Occident, que nous imitons en toutes choses, s'en passe bien. Pourquoi pas l'Iran ? Au surplus, ces soulèvements religieux, s'ils ne prenaient pas une telle ampleur, compléteraient assez bien l'image de marque du souverain progressiste. Ne lutte-t-il pas contre l'obscurantisme et la superstition ?

C'est pourquoi il est entouré d'égards. Le président Carter, qui est religieux pourtant, mais pratique une religion éclairée, lui câble ses encouragements ; M. Hua Kuo-feng, numéro un de l'énorme Chine populaire, vient en personne lui rendre visite à Téhéran, au plus fort de la crise ; l'Union soviétique ne bouge pas, car elle craint que cette furie musulmane ne gagne ses propres peuples islamiques ; l'Irak voisin, auquel on a livré les Kurdes, se montre compréhensif et chasse de son territoire l'ayatollah Khomeiny. Que peut-on faire de mieux ?

Enfin — et c'est le principal, — l'armée jusqu'à présent est fidèle. Elle tire sur le peuple. C'est pour ça que les armées sont faites en dernière analyse, n'est-ce pas ? Pourtant, rien ne va plus. Les soulèvements et les cortèges se multiplient de ville en ville, se répondent comme de terrifiants échos, de quarante jours en quarante jours. Le véritable chef du peuple est en exil, près de Paris, dans quelque ville de banlieue construite au temps de la loi Loucheur. Et les bergers du troupeau viennent jusque-là pour tenter de le fléchir. Il exige la chute de la dynastie. Mais se rend-il bien compte du saut dans l'inconnu que ce serait ? Ne pourrait-on du moins ménager quelque transition ? L'ayatollah paraît inébranlable, et des craquements de plus en plus inquiétants se font entendre dans l'arbre des Pahlavi.

La voix du peuple s'est élevée ; la voix du peuple s'élève tous les jours, et rien ne semble pouvoir lui résister. Les choses se passent à la fin de ce siècle en Iran comme les généreux rêveurs de l'autre siècle avaient toujours dit qu'elles devaient se passer. La chute probable du chah d'Iran sera pour les réalistes de tout poil, qui avaient exclu Dieu et le peuple iranien de leurs calculs, un revers de première grandeur.

Peut-être les peuples se remettront-ils à parler un peu partout, à la suite du peuple iranien que les tanks n'intimident pas. Et commencera une ère nouvelle dans l'histoire du monde. Un peuple bouge, et le filet technologique dans quoi on avait cru le paralyser se casse de partout, comme les fils où les habitants de Lilliput avaient cru immobiliser Gulliver.

Un phénomène de rejet

par NURI ALBALA (*)

LA détermination du peuple iranien dans sa lutte pour les libertés est maintenant, est enfin, connue en Europe, et particulièrement en France.

Il aura fallu des années de résistance à une impitoyable répression ; il aura fallu des dizaines de milliers de prisonniers, de torturés, de fusillés ; il aura fallu les manifestations de Téhéran et le printemps des fleurs ; il aura fallu les cinq mille morts du vendredi noir ; car c'est ce prix-là que le peuple d'Iran a payé pour que ses luttes soient enfin largement connues ; pour que soit enfin balayé le mythe du *« généreux monarque moderne faisant sortir pour le bien de son peuple son pays du sous-développement pour le précipiter dans le peloton de tête des nations industrialisées »*.

Aujourd'hui, l'opinion publique française sait : elle sait que c'est au détriment de l'écrasante majorité des Iraniens que s'est réalisé un développement sauvage qui n'a profité qu'à une poignée de grands bourgeois de l'entourage du chah et à leurs protecteurs étrangers — sans oublier, bien sûr, les colossales fortunes accumulées par la famille impériale.

Ainsi est tombé le masque d'un régime prétendument *« en voie de libéralisation »*. Plus personne, ici, n'ose continuer de vanter les qualités et les bienfaits du gouvernement de Reza Pahlavi.

Et pourtant, ce souverain, isolé intérieurement, haï de tout un peuple de qui le séparent tant de cadavres, trouve encore, trouva toujours des voix pour le soutenir. Même si le discours a changé.

Personne, il est vrai, n'accorde le moindre crédit au brevet de bonne conduite accordé au chah par le *« champion des droits de l'homme »* que serait le président Carter. Mais le pétrole, n'est-ce pas, et le gaz...

Ce qui apparaît maintenant, c'est un argument nouveau — nouveau en Europe du moins — *« ce sont des groupes d'extrémistes de droite et de fanatiques religieux qui essayent de renverser le chah »* ; c'est en ces termes qu'a été reprise par un parlementaire travailliste britannique, à Strasbourg, la vieille propagande du chah contre ce que lui-même appelle *« son opposition »*. Des voix — nombreuses, hélas ! — se font entendre pour soutenir cette argumentation. Argumentation qu'il est urgent de démonter. D'abord parce que, même de façon plus subtile, elle conduit toujours à la même conclusion : qu'il ne faut pas déstabiliser le régime du chah et que celui-ci doit rester au pouvoir.

Le peuple iranien ne veut plus de son dictateur ? La belle affaire ! Nous savons bien, nous, n'est-ce pas, que c'est le peuple iranien qui a tort...

Argumentation qu'il est nécessaire de démonter parce qu'elle repose sur deux erreurs, d'autant plus graves qu'elles n'apparaissent pas innocentes.

D'une part, ce n'est pas par fanatisme religieux que des millions d'Iraniens crient : *« A bas le chah ! »*

Ce n'est ni la religion ni le fanatisme qui sont à l'origine du très profond mécontentement créé depuis vingt-cinq ans par la politique antinationale et antipopulaire du régime.

Car ce sont le chah et son régime qui sont la source directe du mécontentement de tout un peuple. C'est le chah qui a décidé la réforme agraire (on a la pudeur de ne plus parler en Iran de Révolution blanche) dont on sait combien les conséquences ont été catastrophiques. C'est le chah qui a décidé de consacrer une part considérable du budget de l'Iran à des achats massifs d'armements. C'est le chah qui a pris des paris dangereux sur l'augmentation future des revenus pétroliers et mis ainsi son pays dans une situation d'équilibre économique précaire, équilibre gravement rompu au moment du développement du phénomène inflationniste dans les pays occidentaux. C'est le chah qui, devant ces difficultés nouvelles, a dû avoir recours pour honorer les engagements extérieurs du pays au système bancaire intérieur, rendant extrêmement difficile l'octroi de crédit aux petits commerçants, et créant de graves difficultés à ceux-ci, d'où leur mécontentement.

Le réveil religieux

En face de la conjonction des mécontentements, le régime n'a été capable que d'une réponse : la répression.

La mosquée est alors devenue le lieu, le seul lieu où l'on pouvait s'exprimer, c'est-à-dire exprimer son mécontentement. La religion est alors devenue, non seulement ce qu'elle était déjà, un moyen d'identification culturelle, donc un moyen d'affirmation nationale, mais encore un lieu de rencontres de toutes les oppositions à un régime rejeté par un peuple entier.

Et c'est pour cela qu'il faut bien voir que le mouvement religieux d'opposition au chah n'est pas « un mouvement de droite » et ceci fondamentalement parce qu'il n'est pas un mouvement cohérent, homogène.

A lire les interviews accordées récemment par des dignitaires chiites iraniens, on voit bien que le discours n'est pas univoque ; et ce n'est sans doute pas par hasard que le peuple iranien suit largement plus les mots d'ordre de celui qui leur crie *« A bas le chah ! »* (Khomeiny) plutôt que de celui qui le chuchote beaucoup plus doucement (Shariat Madari).

Car si la résistance à l'oppression a été en grande partie canalisée dans un phénomène d'expression religieuse, elle s'affirme avant tout, elle s'affirme surtout dans un rejet profond de la personne même du chah et de son régime.

Est bien suspect, d'autre part, le soutien apporté à un peuple, sous la condition qu'il choisisse pour ses luttes de libération, les organisations que, de l'extérieur, on veut bien lui conseiller...

Car, aujourd'hui, le peuple iranien réclame le départ du chah. Les organisations politiques iraniennes (à l'exception bien sûr du parti gouvernemental Rastakhiz) réclament le départ du chah.

Et nous aurions l'audace, assis dans nos fauteuils à Paris ou à Londres, d'apporter notre soutien au peuple iranien du bout des lèvres et en faisant un tri dans les organisations que ce peuple s'est choisies ?

Etrange discours !

Cela revient à dire à trente-cinq millions d'hommes et de femmes : *« Il est très bien de vouloir vous libérer, nous sommes d'accord. Mais ce n'est pas le moment. Supportez encore la dictature, faites-vous encore tuer par milliers et nous verrons plus tard, si vous avez choisi des organisations politiques qui nous plaisent... »*

Les démocrates iraniens se félicitent que l'opinion publique, en France, que les *mass media* de notre pays soient parmi les premiers à faire savoir au monde ce qui se passe vraiment en Iran. Mes interlocuteurs iraniens insistent toujours sur l'importance fondamentale du soutien que les Français épris de justice et de liberté apportent à leurs luttes, alors surtout que leur gouvernement fait preuve à l'égard du chah d'une neutralité pour le moins bienveillante. Voilà pourquoi, il ne peut être question de marchander notre soutien, il ne peut être question, quels que soient les prétextes invoqués, de ne l'apporter qu'avec réticence.

(*) Avocat à la cour, secrétaire général de l'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran.

Mettre fin à la dépendance

par HASSAN CHAZI (*)

DEPUIS un an, un peuple unanime, face à une armée puissante, réclame le départ de la dynastie. Pourquoi ? Le renouveau de l'« intégrisme religieux » ne suffit pas à étayer une analyse sérieuse.

Il faut d'abord mentionner les raisons politiques. Six identifications se sont peu à peu imposées à l'ensemble des couches sociales.

a) *Chah = SAVAK.* — En un quart de siècle, les victimes des brutalités de l'armée se montent à plusieurs dizaines de milliers de morts, et la police politique, qui a étouffé toute aspiration à la démocratie, ne dépend — depuis le renforcement de ses pouvoirs en 1956 — que de la personne du souverain et n'agit que sur ses seuls ordres.

b) *Chah = Américain.* — La volonté délibérée du chah d'associer étroitement les Etats-Unis à sa politique (trente-cinq mille conseillers américains dans l'armée et la SAVAK, achats massifs d'armements, contrats économiques privilégiés, échanges culturels intenses) a conduit à la dépendance du pays, renforcée par l'accord bilatéral militaire liant Washington à la défense du régime « face à la menace extérieure et à la subversion intérieure ».

c) *Chah = corruption au niveau le plus haut :* la cour et l'aristocratie de l'Etat. — Composer avec la cour et ses innombrables ramifications, par le « don » des actions, offrait la clef de la réussite pour la conclusion de tout contrat relativement important. Par ce biais, l'Iran s'est transformé en un gigantesque « holding » dépendant des nombreuses « fondations » de la cour.

d) *Chah = non-Iranien (Ajnabi).* — Sa Majesté souhaitait un changement des mentalités, à l'américaine, pour asseoir ses réformes. Comme si un peuple plusieurs fois millénaire, à la tradition culturelle très riche, pouvait ne pas réagir à cette agression permanente !

e) *Chah = despote non éclairé.* — Les arrivistes ont exploité sa tendance au gigantisme, l'élevant au rang de « génie du siècle », de « guide éclairé et infaillible », voire d'« ombre du dieu »... Souvenons-nous des fastes de Persépolis et des fêtes du couronnement. L'enseignement de ses ouvrages était obligatoire dans les établissements scolaires.

f) *Chah = anti-religion.* — Bien qu'il ait clamé son attachement à la religion et au « mysticisme », le chah s'est employé en pratique à briser les institutions religieuses pour les remplacer par d'autres à son service. En juin 1963, l'affrontement avec les forces religieuses s'est soldé par quinze mille morts et par l'exil de l'ayatollah Khomeiny.

En l'absence d'un gouvernement responsable, contrôlé par une Assemblée librement élue, c'est le souverain qui est apparu progressivement comme le seul responsable. Il aurait pu jouer le rôle d'arbitre prévu par la Constitution, mais, à gouverner sans partage depuis vingt-cinq ans, il a fini par dresser contre lui toutes les catégories et toutes les couches de la nation. L'armée, la SAVAK et les forces para-militaires sont les seuls appuis qui lui restent à l'intérieur ; les Etats-Unis, à l'extérieur.

Vient ensuite, comme cause de l'actuel phénomène de rejet, le projet de société du chah. On a trop souvent parlé de son *« pari prodigieux et dangereux »* : tirer un peuple du sous-développement pour l'amener à la pointe du progrès. Les fabuleuses richesses du pays, ses nombreux cadres, sa civilisation ancienne, sa place, son espace géopolitique, ses trente-six millions d'habitants, enfin, sont autant de facteurs qui permettraient de concevoir un véritable projet de société. Mais l'examen de celui du chah montre qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un besoin d'un grand pays.

L'axe OTAN-Iran-Japon

La révolution blanche se résume en la volonté du souverain de faire de l'Iran, pays agricole et exportateur de pétrole, une puissance industrielle. En pratique, on a assisté à la naissance d'une puissante industrie de montage de véhicules et à la création d'industries pétrochimiques, métallurgiques, sidérurgiques et du bâtiment, ainsi qu'au développement de l'industrie légère.

Ces réalisations n'intéressent qu'une vingtaine de grandes villes, réparties surtout au nord, avec quelques pôles situés au centre et au sud.

Les trois axes fondamentaux du « modèle » de développement iranien étaient : l'adoption de la politique de *« porte ouverte »* dans les domaines financiers et douaniers, l'appel aux capitaux étrangers et leur protection, une croissance accompagnée d'inflation (de l'ordre de 71 % pour les trois premières années), qui avantage une minorité privilégiée. L'évolution du P.N.B. a varié, en fait, de 3,2 % en 1961 à 12,9 % en 1971, et de 40 % en 1974 (en raison du flux des pétro-dollars).

La réforme agraire, pierre angulaire de la révolution blanche, a transformé l'Iran, pays exportateur de produits agricoles, en importateur. Pour 1977, les achats agricoles à l'étranger s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars. Faute d'encadrement, de concours financiers et technologiques, et à cause du morcellement extrême des terres, de nombreux paysans ayant reçu une parcelle de terrain l'ont vendue ou abandonnée pour venir grossir les rangs de l'armée du travail, à la périphérie des grands centres industriels. La population rurale, d'environ 75 % en 1953, est tombée à 58 % en 1962 et à 47 % en 1976. Si l'on tient compte du fait que la majorité des paysans sont allés vers les grandes villes, la croissance de ces dernières se situe entre 200 et 300 %, et on peut difficilement imaginer les pesanteurs socio-économiques qu'entraîne cette urbanisation forcenée et ses effets à venir sur l'économie du pays.

Entre 1970 et 1973, on a cru à la formation d'un marché national capable d'absorber les produits industriels, mais ses capacités naissantes ont été sérieusement compromises par l'inflation. La recherche de marchés extérieurs, en particulier au Proche-Orient, n'a pas apporté les résultats escomptés.

La solution de la crise : pour les stratèges des grandes puissances (Etats-Unis, certains pays d'Europe, Chine), l'Iran, avec ses potentialités, sa stabilité, son armée et la personnalité de son souverain, constituait le maillon nécessaire dans l'axe OTAN-Iran-Japon. Pour les Iraniens, l'analyse est différente. La gravité de la situation est telle qu'une solution réelle et durable ne peut être trouvée qu'en mettant fin à la dépendance du pays à l'égard des Etats-Unis. Pas de mini-remède à une crise si aiguë. Un gouvernement authentiquement iranien devrait arrêter les achats démesurés d'armements, revoir les avantages extravagants accordés aux multinationales, en finir avec le consortium du pétrole pour assainir la situation économique, améliorer *« le sort de notre peuple, des travailleurs aujourd'hui opprimés... mettre un terme aux abus... Enfin, la fonction de la paysannerie devrait être restaurée »*.

Si des pesanteurs extérieures persistent dans l'Etat et dans l'armée, aucune solution à la hauteur de la gravité de la crise ne pourra être trouvée. Il va de soi que l'Iran aura besoin de coopérer avec les pays développés, avec ceux de l'Europe occidentale en particulier, mais sur les bases du respect réciproque et des avantages mutuels. Le peuple iranien a fait son choix ; aux autres d'assumer leurs responsabilités !

(*) Architecte.

CORRESPONDANCE

A propos du général Pakravan

M. Paul Vieille nous écrit :

J'ai lu la lettre de Mme Naderzad que *le Monde* a publiée le 30 septembre en réponse à l'article de Rezvani paru dans le numéro daté 17-18 septembre. (N.D.L.R. mettant en cause le général Pakravan, ancien ambassadeur d'Iran à Paris et ancien chef de la SAVAK.)

J'ai assisté à la rencontre que rapporte Rezvani et puis assurer l'authenticité du compte rendu qu'il en a donné, et notamment du marché qui nous fut proposé : reconnaître la réalité du développement iranien (dont on sait aujourd'hui ce qu'il signifie) afin d'avoir le droit de protester contre des condamnations prononcées en dehors de toute légalité et une pratique policière méprisante des droits de l'homme et de la défense.

Je voudrais ajouter ceci : s'il est exact que les premières années de la présence du général Pakravan à la tête de la SAVAK ont correspondu à une relative libéralisation du régime (on était en pleine crise économique et il fallait jeter du lest), à partir de 1963, le général, dirigeant ou pas effectivement la police politique, a couvert les débuts d'une nouvelle et terrible période de répression.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE IRANIENNE

Le gouvernement mise sur la lutte contre la corruption pour conquérir une audience

Des heurts entre manifestants et soldats ont fait, mardi 7 novembre, selon l'opposition, six morts et cinq blessés à Téhéran et cinq morts à Hamadan, à 200 kilomètres au sud-ouest de la capitale.

Douze personnalités, dont plusieurs anciens *ministres et l'ancien chef de la police politique* (SAVAK), ont été arrêtées le même jour, aux termes de l'article 5 de la loi martiale qui réprime les « abus » et la corruption (page 3).

D'autre part, le général Ali Mohamed Khademi, ancien président d'Iran Air, a été abattu mardi par des terroristes, déclarent ce mercredi les membres de sa famille. Ils rejettent catégoriquement la version selon laquelle *il se serait donné la mort pour échapper à une* arrestation. Selon la famille du général, sept inconnus ont pénétré mardi matin à l'intérieur de la maison du général et l'ont blessé d'un coup de feu derrière l'oreille avant de le lacérer de coups de couteau et de prendre la fuite. Transporté à l'hôpital Reza-Pahlavi, il y est mort peu après.

Les proches du général pensent que les meurtriers *pouvaient être des extrémistes religieux*, le général Khademi étant un « bahaï », membre d'une secte islamique exécrée par les chiites.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Quarante-huit heures après les émeutes de Téhéran et la nomination du gouvernement à prédominance militaire, une atmosphère d'attente règne dans le pays où les différentes forces politiques s'observent avant de réagir ouvertement. Tout en donnant des directives très strictes pour assurer le maintien de l'ordre, le général Azhari a mis l'accent sur les aspects modérés et les appels à la nation de l'allocution du souverain (*le Monde* du 8 novembre) et s'efforce de se montrer rassurant.

Sans doute pour acquérir quelque audience, le premier ministre a fait annoncer, mardi 7 novembre, par l'agence Pars, que « *douze hautes personnalités, dont des ministres de l'ancien cabinet, ont été arrêtées pour corruption et que d'autres le seront dans les jours qui viennent* ». L'effet de cette nouvelle est cependant contrebalancé par les arrestations de journalistes et d'intellectuels et par divers incidents. Ainsi, un étudiant blessé dans une manifestation ayant été transporté à l'hôpital Bahlazi et le personnel s'étant déplacé massivement pour l'accueillir, un char a défoncé le portail de l'hôpital. Les militaires entendaient faire appliquer la loi martiale, qui interdit les rassemblements de plus de trois personnes ; ils ont tiré dans les couloirs sur le personnel, blessant un médecin. Ce mercredi, selon l'opposition, cinq personnes ont été tuées et quarante-sept autres blessées à Zajan, à 200 kilomètres au nord-est de Téhéran.

Le gouvernement, redoutant sans doute l'effet fâcheux des mesures prises contre la presse, fait pression sur les journaux pour qu'ils paraissent, mais les typographes font grève et les journalistes réclament des garanties. Les étudiants, de leur côté, envisagent de créer leur propre journal pour pallier les carences de l'information.

Bien qu'on assiste à une certaine reprise de l'activité, notamment à Iran Air, dans le pétrole et dans les postes, la plupart des magasins sont demeurés fermés mardi. Ils ont ouvert en plus grand nombre ce mercredi matin. Les milieux d'affaires et la « nouvelle bourgeoisie », que l'ampleur des troubles inquiétait, ne sont pas mécontents de la reprise en main actuelle, tout en se demandant si le gouvernement pourra réellement redresser la situation et empêcher une nouvelle explosion populaire.

En revanche, c'est avec une ironie amère que les anciens ministres, les hauts fonctionnaires et les technocrates du régime ont accueilli la nouvelle formation. Ils mettent en doute la capacité des militaires à remettre en marche le pays. Les grèves et les émeutes ont en effet provoqué des dommages considérables (des milliers de sacs postaux sont en souffrance et la plupart des banques sont dans l'incapacité de fonctionner avant des semaines, sinon des mois). Ils doutent également qu'ils sachent gérer l'économie et les finances du pays. Fidèles serviteurs du régime, ils se sentent mis sur la touche et ils semblent même qu'une partie de l'administration a commencé à faire de la « résistance passive ».

L'attitude du Front national

Le jeu est plus subtil entre le régime et l'opposition modérée, dont le Front national est la principale composante. Ce parti, lieu de rencontre entre l'intelligentsia, une partie des religieux et la bourgeoisie marchande traditionnelle du Bazar, souhaiterait une normalisation dans le cadre constitutionnel. *Les dirigeants du* Front ne désespèrent pas d'accéder au pouvoir, estimant que l'actuel gouvernement peut rétablir de résoudre la crise profonde qui secoue le pays. Ils pensent que seul le départ du chah peut sauver la dynastie, ce qui éviterait de créer un vide, mais ils entendent assurer cette succession dans la légalité par un référendum qui serait organisé par un gouvernement d'union nationale formé de personnalités « *n'ayant pas collaboré avec la tyrannie* ».

Les dirigeants du Front national assurent que, si le chah ne se résout pas à prendre les *mesures* nécessaires, « *une explosion balaiera tout* ». Ils soulignent aussi les contradictions auxquelles le gouvernement du général Azhari doit faire face : comment des militaires chargés de faire respecter la loi martiale peuvent-ils, en même temps garantir les libertés fondamentales ? Comment ces mêmes militaires, qui ont bénéficié des faveurs royales, pourront-ils poursuivre ou faire poursuivre d'autres militaires et des dirigeants de la SAVAK coupables de crimes ? Or c'est une telle épuration qui donnerait de la crédibilité à la dynastie. L'annonce de l'arrestation de douze personnalités pour corruption est enregistrée avec intérêt par le Front. Il fait cependant remarquer que des centaines et même des milliers d'autres coupables sont à l'abri.

Bien qu'il jouisse d'un certain prestige en sa qualité d'« *héritier spirituel de Mossadegh* », le Front n'a qu'une assise populaire limitée. Le régime, qui a empêché l'émergence d'une nouvelle classe politique, en porte la responsabilité. Il n'en demeure pas moins que ce handicap gêne le Front national et les autres partis de la gauche traditionnelle, qui ont conscience de leur éloignement de la masse populaire favorable à l'ayatollah Khomeiny et des étudiants. Ces derniers jugent dérisoires les intrigues et les jeux politiques actuels et défendent des positions radicales.

PAUL BALTA.

L'ANCIEN CHEF DE LA SAVAK FIGURE PARMI LES DOUZE PERSONNALITÉS ARRÊTÉES

Téhéran (A.F.P.). — Le communiqué rendu public mardi 7 novembre par l'administration de la loi martiale et annonçant l'arrestation de douze personnalités cite notamment le général en retraite Nematollah Nasiri, ancien chef de la police politique (Savak) ; M. Manutchehar Azmoun, ancien ministre d'État chargé des affaires exécutives dans le précédent gouvernement de M. Charif Emami, et M. Darius Homayoun, ancien ministre de l'information et du tourisme dans l'avant-dernier gouvernement de M. Amouzegar.

Les autres personnalités arrêtées sont : M. Iraj Vahidin, ancien ministre de l'énergie ; M. Mannehchar Taslimi, ancien ministre du commerce ; le général en retraite Jafar Qoli Sadri, ancien chef du département de la police ; M. Reza Sadaghiani, ancien ministre des coopératives et des affaires rurales ; M. Abdolazim Valian, ancien gouverneur de la province de Khorassan (est du pays) ; M. Jamshad Bozorgmehar, ancien directeur du Club impérial de Téhéran ; M. Reza Saikh Bahai, ancien membre de la municipalité de la capitale ; M. Hasan Rasouli, ancien responsable des sports, et M. Hossein Fuladi, homme d'affaires lié au gouvernement.



DEUX QUESTIONS ÉCRITES A PROPOS DU STATUT DE L'AYATOLLAH KHOMEINY

Deux députés de la majorité, MM. Didier Julia (R.P.R.) et Georges Mesmin (U.D.F.), s'inquiètent de l'activité politique de l'ayatollah Khomeiny durant son séjour en France. Dans une question écrite qu'il a adressée mardi 7 novembre au ministre des affaires étrangères, M. Julia souligne « *le caractère tout à fait anormal des déclarations ou appels à la révolution, aux désordres et à la guerre sainte en Iran, proférés par un étranger résidant en France* », et demande que des mesures soient prises « *pour mettre un terme rapidement* » aux « *agissements* » du chef religieux musulman.

M. Mesmin a également adressé au ministre des affaires étranlaquelle il « *s'étonne que l'aya*laquelle il « *s'étonne que l'Ayatollah Khomeiny puisse organiser publiquement la révolution dans son pays, sous la protection des autorités françaises* », et demande « *quelle est l'étendue exacte du droit d'asile accordé par la France à des personnalités politiques étrangères* ».

[Avant qu'il ne soit répondu officiellement à ces deux questions écrites — M. de Guiringaud achève son voyage à Tokyo, — on rappelle dans les milieux autorisés français que l'ayatollah Khomeiny, installé à Neauphle-le-Château (Yvelines), n'a pas le statut de réfugié politique. Étranger résidant en France, il n'a pas besoin de visa, à condition que son séjour ne dépasse pas trois mois.

Jusqu'à présent, fait-on aussi remarquer, Téhéran n'a pas protesté contre la présence de l'ayatollah en France. Ce silence de Téhéran peut s'expliquer par la volonté des autorités iraniennes de ne pas voir l'ayatollah Khomeiny s'installer dans un pays islamique « militant ». Il pouvait aussi s'expliquer, jusqu'à la création d'un gouvernement militaire, par les tentatives d'ouverture en direction de l'opposition faites par le chah. Maintenant que le chah paraît avoir abandonné cette voie, on se demande si Téhéran modifiera son attitude dans cette affaire et si, dans cette éventualité, Paris exigera de l'ayatollah qu'il cesse ses activités politiques en France.]

La réduction de la production de pétrole entraîne une tension sur les prix

« La baisse de la production iranienne de pétrole pourrait entraîner un chaos mondial semblable à celui de la crise de 1973 », a déclaré à Tokyo, où il effectue une visite officielle, M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'énergie.

Au même moment, on apprenait, au siège londonien du Consortium des pétroles iraniens, qui regroupe les grandes compagnies pétrolières, dont la Française des pétroles, commercialisant la plus grande partie du pétrole iranien, que la production et l'exportation de ce « brut » avaient fléchi après une légère amélioration dimanche. C'est ainsi que la production totale du Consortium est revenue, mardi, de 1,8 million à 1,15 million de barils, tandis que les exportations n'atteignaient que 800 000 barils contre 1,25 million. En temps normal, le Consortium produit entre 5,4 et 5,5 millions de barils par jour.

Cette situation a amené la compagnie anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell à annoncer une réduction de 20 % de ses livraisons de « brut » aux raffineries japonaises. De son côté, la Compagnie française des pétroles, qui charge chaque année 9,5 millions de tonnes de « brut » iranien, dont 2 millions sont réservés à la France, a fait savoir qu'elle pourrait être amenée à réduire ses livraisons si la crise iranienne se prolongeait.

D'ores et déjà, la réduction de la production iranienne entraîne une tension des prix sur les marchés de Rotterdam. Selon le *Financial Times*, le « brut » se vendrait désormais à des tarifs parfois supérieurs de 1 dollar au prix de référence de l'OPEP. Selon un courtier, une « *certaine panique* » régnerait sur le marché.

Si les troubles se poursuivaient, le Japon et d'autres pays consommateurs pourraient demander aux producteurs du Proche-Orient — Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes — d'accroître leur production, a indiqué M. Naohira Amaya, directeur général de l'Agence de l'énergie japonaise. Rappelons à ce propos que le pétrole iranien a représenté, en 1977, 17 % environ des importations de « brut » de ce pays, et que l'Arabie Saoudite a fait savoir qu'elle était prête à augmenter sa production. Le Koweït a adopté une position différente. Dans une interview publiée mardi 7 novembre par le quotidien Al Anbaa, le ministre koweïtien du pétrole a, en effet, affirmé que la réduction de la production iranienne n'affecterait pas les disponibilités mondiales.

« Les pays industrialisés peuvent utiliser leurs réserves stratégiques pour compenser la diminution de leurs importations d'Iran jusqu'à ce que la production iranienne revienne à son volume normal », a déclaré le ministre. En conséquence, le Koweït n'augmentera pas sa production.

Les effets de la crise iranienne sur le marché mondial du pétrole ont fait l'objet de consultations au sein de la C.E.E. et de l'O.C.D.E., a indiqué lundi, aux Communes, le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen. Pour M. Owen, cependant, la situation ne justifie pas encore la mise en œuvre d'un programme de partage des ressources pétrolières.

Quelles seront les retombées de la crise iranienne sur la conférence de l'OPEP qui doit se tenir le 16 décembre ? On continue de s'interroger dans les capitales occidentales. M. Teyeh Abdul Karim, ministre iranien du pétrole, a indiqué, le 7 novembre, que les pays de l'Organisation étaient unanimes à souhaiter une augmentation, et réaffirmé que son pays ne se contenterait pas d'une hausse symbolique de 5 %, formule semble-t-il proposée par l'Arabie Saoudite.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● AMNESTY INTERNATIONAL a lancé, mardi 7 novembre à Londres, un appel au gouvernement pour qu'il libère « *tous les prisonniers politiques détenus sans inculpation ni jugement* ». Après la visite officielle d'une de ses délégations en Afghanistan, en octobre, l'organisation précise qu'elle a recueilli « *des informations dignes de foi, selon lesquelles plusieurs milliers de prisonniers politiques sont actuellement détenus dans les prisons de Pule-Charki et Demazang, à Kaboul, ainsi qu'en province* ». — *(A.F.P.)*

Angola

● UNE BRUSQUE TENSION est née, lundi 6 novembre, à la frontière entre l'Angola et la Namibie. Accusant l'Afrique du Sud de préparer une agression contre son territoire, l'Angola a décrété lundi soir la mobilisation de son armée et de sa milice et instauré un couvre-feu dans ses provinces méridionales. De leur côté, les Sud-Africains auraient procédé au renforcement de leur dispositif militaire dans le nord de la Namibie, tout en démentant officiellement les accusations angolaises. — *(Reuter.)*

Argentine

● L'ACHAT DE VINGT-SIX AVIONS CHASSEURS MIRAGE A ISRAEL par les forces armées argentines a été confirmé implicitement, le mardi 7 novembre, par le département d'État américain. Il s'agirait, selon les journaux argentins et israéliens, d'appareils que Tel-Aviv avait achetés à la France avant 1967 — date de l'embargo imposé par le général de Gaulle, — et qui ont déjà été utilisés dans des combats. Mme Jill Shucker, porte-parole du département d'État, s'est déclarée convaincue que cette opération n'aurait pas d'influence sur le différend qui oppose l'Argentine et le Chili à propos du canal du Beagle, dans l'extrême sud du continent. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE CAMBODGE a accusé, mardi 7 novembre, le Vietnam d'avoir fait usage à quatre reprises d'obus à gaz toxiques lors de récents combats à la frontière entre les deux pays. La radio de Phnom-Penh a précisé qu'il s'agissait d'obus de mortier de 105 mm tirés près du village d'Oayadao, dans la province de Ratanakiri. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE POLOGNE, M. Emil Wojtaszek, et le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, ont eu des entretiens les 7 et 6 novembre. Les deux ministres sont tombés d'accord sur la nécessité de limiter la diffusion de la technologie des armes nucléaires « *afin de diminuer l'éventualité d'un conflit nucléaire* ». S'agissant de l'Europe, MM. Wojtaszek et Owen ont émis l'espoir que « *les négociations en vue d'un accord entre la C.E.E. et le Comecon aboutiraient dans le proche avenir* ». M. Wojtaszek s'est ensuite rendu à Copenhague. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● UN SENATEUR GOUVERNEMENTAL a été grièvement blessé par balles dans un attentat à Leon, à 30 kilomètres au nord de Managua. Il s'agit de M. Ramiro Granera Padilla, du parti somoziste (libéral nationaliste), qui, à plusieurs reprises, avait assumé les fonctions de chef de l'État par intérim, en l'absence du général Anastasio Somoza. — *(A.F.P., UPI.)*

R.F.A.

● M. KAI-UWE VON HASSEL, député chrétien-démocrate ouest-allemand et président de l'Union européenne démocrate-chrétienne, qui avait été expulsé de Malte lundi 6 novembre, après avoir tenu des propos critiquant le gouvernement de La Valette (*le Monde* du 8 novembre), a déclaré mardi à Bonn : « *Cette expulsion montre que la démocratie subit une érosion à Malte.* » Le gouvernement ouest-allemand a rappelé mardi son ambassadeur à La Valette en consultation à Bonn. — *(A.F.P.)*

● L'« AFFAIRE MESCALERO » s'est achevée mardi 7 novembre à Berlin-Ouest par quatorze acquittements. Il s'agissait de juger douze professeurs d'université et deux avocats, accusés d'« *injures envers l'État* » à la suite de la publication d'un texte sur l'assassinat du procureur fédéral général Siegfried Buback, en avril 1977, par la Fraction armée rouge. Ce texte comportait une nécrologie dont l'auteur, sous le pseudonyme de Mescalero, exprimait « *la joie discrète* » que lui inspirait ce crime. L'avocat général n'a pas prononcé de réquisitoire, estimant que les accusés n'avaient pas eu l'intention de commettre un délit et ne s'étaient pas ralliés aux propos de Mescalero. — *(A.F.P.)*

Zambie

● PLUSIEURS CENTAINES DE ZAMBIENS ont pris à partie, mardi 7 novembre, des petits groupe de Blancs dans le centre de Lusaka avant d'être dispersés, en fin d'après-midi, par la police. De source diplomatique, on déclare qu'un Britannique, un Américain et plusieurs Suédois figurent parmi les personnes blessées lors de cette brusque flambée de violence raciale sans précédent depuis l'indépendance du pays, en 1964.

M. Ted Rowlands, ministre d'État au Foreign Office, a convoqué mardi le haut commissaire de Zambie à Londres pour lui faire part de l'inquiétude du gouvernement britannique après les incidents de Lusaka. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

Le parti du président Carter conserve la majorité au Congrès

(Suite de la première page.)

Les « outsiders », qui avaient mené croisade contre les appareils derrière la bannière du conservatisme militant, ont connu des sorts très divers. Dans le New-Jersey, M. Jeffrey Bell, qui avait battu le sénateur sortant, M. Case, aux primaires de cet été, a été battu à son tour par un démocrate modéré, M. Bill Bradley. Il fait ainsi perdre un siège au parti républicain. En revanche, M. King, un autre conservateur, qui avait supplanté le gouverneur sortant du Massachusetts aux primaires de septembre, a consolidé sa victoire en l'emportant sur son rival, M. Hatch. Bien que démocrate, M. King était de loin plus « à droite » que son concurrent républicain.

De même, dans le Minnesota, M. Short, homme d'affaires « poujadiste », qui avait ravi la candidature démocrate à un homme de l'appareil du parti, a été battu par un juge républicain, M. Durenberger. Celui-ci occupera au Sénat le siège laissé vacant par la veuve d'Hubert Humphrey, qui ne se présentait pas. Toujours dans cet Etat, M. Anderson, ancien gouverneur, ne s'est pas fait pardonner par les électeurs le fait de s'être désigné lui-même comme sénateur il y a deux ans, en remplacement de M. Mondale, qui venait d'être élu vice-président. Là encore un républicain, M. Boschwitz, a été élu à sa place. Comme dans le même temps le gouverneur du Minnesota, M. Perpich, risque fort de perdra son siège au profit de son rival républicain, on assiste à un véritable naufrage du très puissant appareil démocrate dans cet Etat : le Minnesota n'avait pas eu de sénateur républicain depuis 1952, et il en aura maintenant deux. Le coup est sérieux pour M. Mondale, qui avait multiplié les tournées dans son Etat natal, et qui passait pour l'un des principaux stratèges politiques de la Maison Blanche.

M. Short avait dépensé 1 million de dollars de plus que son concurrent, ce qui ne l'a pas empêché de perdre. Une autre leçon de ce scrutin est, en effet, que l'argent n'est pas toujours décisif. Malgré tout, certains sont arrivés à conserver un siège menacé en « mettant le paquet ». Le record absolu de la débauche financière a été battu par le sénateur Jesse Helms, un ultra conservateur de Caroline du Nord, qui a dépensé 6 millions de dollars pour sa campagne. Il l'a emporté sur son rival démocrate (qui n'avait dépensé que 217 000 dollars), mais de 3 % seulement de majorité. Jamais le « point » n'avait coûté aussi cher.

Le jugement porté par le public sur la moralité financière des élus ne se prête pas, lui non plus, à un schéma d'ensemble. Deux représentants, formellement inculpés par la justice pour malversation et prévarication, MM. Flood en Pennsylvanie et Charles Diggs dans le Michigan, ont retrouvé leurs sièges avec plus de 80 % des voix. Il en est de même de M. Brademas, un représentant impliqué dans l'affaire des pots-de-vins sud-coréens, aisément réélu. En revanche, M. Eilberg, un autre inculpé de Pennsylvanie, a été battu, de même que M. Burke, représentant de Floride, qui avait dû admettre avoir fait scandale dans une boîte de nuit. Enfin, c'est sans doute à cause de ses démêlés avec la justice que M. Brooke, le seul Noir du Sénat, a dû céder son siège à un démocrate libéral, M. Tsongas.

Le Sénat sera donc encore plus monocolore qu'auparavant. Mais il devra faire face à une femme, Mme Kasselbaum, élue dans le Kansas. Fille d'un ancien candidat républicain à la présidence contre Roosevelt en 1936, Mme Kasselbaum est la première femme « non veuve » qui fait son entrée à la Chambre Haute. Jusqu'à présent, les deux femmes sénateurs avaient été désignées pour succéder temporairement à leur mari défunt.

Douze des seize Etats, auxquels étaient soumis un référendum sur les réductions fiscales, ont donné raison, selon les derniers sondages, aux promoteurs de la révolte fiscale. La vague n'a pas pris les proportions d'un raz de marée, mais elle était suffisamment attendue pour ne prendre aucun politicien au dépourvu. Les démocrates notamment ont eu prendre le train en marche, au point que les républicains n'ont tiré aucun bénéfice particulier de leur initiative en faveur d'une réduction des impôts fédéraux de 33 % en trois ans. Il en est de même de l'inflation, qui figure en tête des préoccupations d'une immense majorité des électeurs, selon tous les sondages, mais dont ils se sont refusés à rendre responsable un parti en particulier. L'adage selon lequel « *une inflation à deux chiffres permet au parti républicain de surmonter tous ses handicaps face aux démocrates* » ne s'est pas vérifié cette fois-ci.

MICHEL TATU.

Les sénateurs élus

Les sièges suivants étaient attribués mercredi 8 novembre, en fin de matinée. En italique, les noms des sortants qui ont été réélus. Précédés d'un astérisque, les noms des Etats, dont le siège passe d'un parti à l'autre. Trente-cinq sièges de sénateurs (sur cent) étaient à pourvoir.

Alabama : MM. Howell Heflin et Donald Stewart (les deux sièges de l'Etat étaient en jeu) (Démocrates).
Arkansas : M. David Pryor (D.).
Caroline du Nord : *M. Jesse Helms* (Républicain).
Caroline du Sud : *M. Strom Thurmond* (R.).
*Colorado : M. William L. Armstrong (R.).
Delaware : *M. Joe Biden* (D.).
*Dakota du Sud : M. Larry Pressler (R.) (1).
Georgie : *M. Sam Nunn* (D.).
Idaho : *M. James A. McClure* (R.).
Illinois : *M. Charles H. Percy* (R.).
*Iowa : M. Roger Jepsen (R.).
Kansas : M. Nancy Landon Kassebaum (R.).
Kentucky : *M. Walter Huddleston* (D.).
Louisiane : *M. Bennett Johnston* (D.).
*Maine : M. William S. Cohen (R.).
*Massachusetts : M. Paul Tsongas (D.).
*Michigan : M. Carl Levin (D.).
*Minnesota : MM. Rudy Boschwitz (R.) et Dave Durenberger (R.) (les deux sièges étaient à pourvoir) (2).
*Mississippi : M. Thad Cochran (R.).
*Nebraska : M. J. J. Exon (D.).
*New-Jersey : M. Bill Bradley (D.).
Nouveau-Mexique : *M. Pete V. Domenici* (R.).
*Oklahoma : M. David L. Boren (D.).
Oregon : *M. Mark D. Hatfield* (R.).
Rhode-Island : M. Clairborne Pell (R.).
Tennessee : M. Howard H. Baker (R.).
Virginie : M. John W. Warner (R.).
Virginie-Occidentale : *M. Jennings Randolph* (D.).
Wyoming : M. Alan K. Simpson (R.).

(1) James Abourezk, un des rares hommes politiques américains d'origine arabe, éminente figure de l'aile libérale du parti démocrate, ne se représentait pas.

(2) Deux sénateurs républicains ont été élus au Minnesota pour remplacer deux démocrates : M. Wendell Anderson, qui avait été nommé en décembre 1976 pour remplacer M. Walter Mondale, élu le 2 novembre de la même année vice-président des Etats-Unis ; Mme Muriel Humphrey, veuve de l'ancien vice-président Hubert Humphrey décédé en janvier dernier. Mme Humphrey avait été désignée pour occuper le siège de son mari, mais n'a pas souhaité achever le mandat de celui-ci (qui n'expirait qu'en 1982).

UN SÉNAT ENTIÈREMENT BLANC...

Premier et jusqu'à présent seul Noir à siéger au Sénat, M. Edward Brooke a perdu son siège dans le Massachusetts au profit de son jeune concurrent démocrate, M. Paul Tsongas. M. Brooke a la singularité d'appartenir au parti républicain, alors que le vote noir est traditionnellement démocrate aux Etats-Unis, et il s'est illustré dans l'aile libérale de son parti. Cette défaite ne s'explique pourtant nullement par des raisons raciales. M. Brooke avait bâti sa réputation sur son honnêteté et ses combats contre la corruption. Les circonstances de son récent divorce avec son épouse italienne ont quelque peu terni son image : le sénateur battu aurait menti à propos de sa fortune lors de l'arrangement de son divorce, et sa belle-mère aurait touché indûment une très forte somme des services de Sécurité sociale (« Medicaid »).

Bien qu'il s'agisse en définitive d'un cas très particulier, on retiendra surtout du scrutin de mardi qu'il a chassé du Sénat le seul Noir qui y siégeait, sans qu'un autre, dans l'Union, vienne reprendre le flambeau.

L'ALABAMA SANS M. GEORGE WALLACE

M. George Wallace, qui fut dans les années 60 le champion de la « suprématie blanche », ne pouvait, aux termes de la législation en vigueur en Alabama, se présenter pour un troisième mandat consécutif de gouverneur dans cet Etat. Il pouvait en revanche briguer un siège de sénateur, mais il a décidé de se retirer définitivement de la vie politique à l'âge de cinquante-neuf ans, en raison notamment de son état de santé (il est gravement paralysé depuis 1972 et se déplace dans une chaise roulante) et sans doute aussi de problèmes matrimoniaux.

Né le 25 août 1919 à Clio (Alabama), M. George Wallace avait été avocat avant de se rendre célèbre en tant que gouverneur de son Etat, de 1963 à 1966, en luttant contre la déségrégation scolaire ordonnée par Washington. Candidat d'un « troisième parti », le parti indépendant américain, né d'une scission chez les démocrates, il avait obtenu presque 13 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle du 5 novembre 1968, contribuant ainsi indirectement à la victoire de M. Richard Nixon.

Revenu dans les rangs démocrates, M. Wallace avait beaucoup atténué ses positions ségrégationnistes et cherchait, en 1972, à apparaître comme l'arbitre de la convention démocrate (il n'avait aucune chance d'être investi lui-même pour la course à la Maison Blanche) quand il fut grièvement blessé par un certain Arthur Bremer, un jeune homme renfermé et sans doute déséquilibré. La poussée populiste qui avait porté M. Wallace avait de toute façon décliné. Ce dernier, faute d'un « destin national » qui lui échappait définitivement, était à nouveau élu gouverneur de l'Alabama en 1970 et réélu en 1974.

Les gouverneurs élus

Les postes de gouverneurs suivants étaient pourvus mercredi en fin de matinée. En italique, les noms des sortants réélus. Précédés d'un astérisque, les noms des Etats dont le poste de gouverneur passe d'un parti à l'autre. Trente-six postes de gouverneur (sur cinquante) étaient à pourvoir.

Alabama : M. Forrest (Fob) James (D.) (1).
Arizona : *M. Bruce Babbitt* (D.).
Arkansas : M. Bill Clinton (D.).
Californie : *M. Edmund G. Brown* (D.).
*Caroline-du-Sud : M. Richard W. Riley (D.).
Colorado : *M. Richard D. Lamm* (D.).
Connecticut : *Mme Ella T. Grasso* (D.).
*Dakota-du-Sud : M. William J. Janklow (R.).
Floride : M. Robert Graham (D.).
Georgie : *M. George Busbee* (D.).
Hawaï : *M. George Ariyoshi* (D.).
Idaho : *M. John V. Evans* (D.).
Illinois : *M. James Thompson* (R.).
Iowa : *M. Robert Ray* (R.).
*Kansas : M. John W. Carlin (D.).
Maine : M. Joseph E. Brennan (D.).
Maryland : M. Harry R. Hughes (D.).
Massachusetts : M. Edward J. King (D.).
Michigan : *M. William G. Milliken* (R.).
*Nebraska : M. Charles Thone (R.).
New-York : *M. Hugh L. Carey* (D.).
Oklahoma : M. George Nigh (D.).
*Oregon : M. Victor Atiyeh (R.).
*Pennsylvanie : M. Richard L. Thornburgh (R.).
Rhode-Island : *M. J. Joseph Garrahy* (D.).
*Tennessee : M. Lamar Alexander (R.).
Vermont : *M. Richard A. Snelling* (R.).

Des référendums sur les sujets les plus variés

Dans un certain nombre d'Etats comme en Californie (voir l'article de notre envoyé spécial), les électeurs devaient, en même temps qu'ils désignaient les élus, se prononcer sur les questions les plus diverses.

En Virginie, au New-Jersey, en Floride, ils ont voté contre la légalisation du jeu.

Au cours des semaines écoulées, l'attention de l'opinion américaine s'était surtout polarisée sur les mesures fiscales, mais, dans trente-huit Etats, la population a été invitée à faire connaître sa position sur quelque deux cents amendements constitutionnels.

● Dans le Nebraska, les électeurs devaient se prononcer sur la nécessité d'imposer une consigne de 5 cents sur tous les contenants de boissons. En Alaska, les habitants devaient dire s'il fallait interdire les bouteilles et récipients jetables.

● Les habitants du Montana devaient se prononcer sur une mesure visant à imposer des restrictions sévères pour la construction de centrales nucléaires, qui, en fait, auraient empêché toute installation.

● Dans le Dakota du Nord, la population a rejeté une mesure autorisant les services de santé de l'Etat à organiser des audiences publiques afin de fixer un plafond maximum pour les prix des services médicaux. Les médecins avaient dénoncé cette initiative.

● Dans le New-Hampshire, les électeurs devaient dire s'ils entendaient garder leur droit au port d'armes.

● Dans le Michigan, les électeurs ont approuvé une mesure portant à vingt et un ans l'âge auquel on peut consommer des boissons alcoolisées dans un lieu public.

● Dans le Montana, les électeurs devaient dire si le vin pouvait être vendu dans les épiceries et les drugstores.

En Californie

« Les homosexuels pourront fumer en classe... »

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — « *Les homosexuels pourront fumer en classe* », ironisait un journaliste américain, lors de la réception organisée pour M. Jerry Brown, dans un hôtel du centre de Los Angeles, en cette soirée électorale. Dès lors que l'issue de la lutte pour le poste de gouverneur de l'Etat ne faisait plus de doute, M. Brown étant assuré d'être réélu, l'attention s'est reportée en Californie sur plusieurs « propositions » (référendums) qui étaient présentées le 7 novembre.

Venu aider les candidats démocrates, le 2 novembre, à Sacramento, la capitale administrative de l'Etat, le président Carter s'était même écrié à la fin de son discours : « *Vote no on six !* » (« *Votez non à la proposition six !* », sur les homosexuels). Les prises de position parfois tardives de personnalités et de la plupart des candidats contre cette « proposition », le poids aussi de toutes les minorités qui ont ressenti les dangers du projet (« *après les homosexuels, qui ?* », disaient certaines publicités), semblent, quatre heures après la clôture du scrutin, avoir eu raison de ce texte qui aurait facilité l'exclusion de l'enseignement des professeurs homosexuels.

Un certain sens de la liberté mais aussi les quelque 5 millions de dollars dépensés par l'industrie des cigarettes pour la campagne la plus chère jamais effectuée sur la côte ouest semblent avoir mis fin, d'autre part, aux espoirs des groupes divers qui voulaient obtenir l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

En revanche, le référendum sur l'élargissement des cas d'application de la peine de mort a été voté à une confortable majorité (près de 80 %). Désormais, la Californie est l'Etat des Etats-Unis où le champ d'application de la peine de mort est le plus « étendu ». Libéral ici, conservateur là, l'électorat californien est bien difficile à cerner. Mi-libéral, mi-conservateur, c'est également ainsi qu'apparaît le gouverneur, M. Jerry Brown. Au milieu des « Viva Brown » de la colonie mexicaine, le gouverneur de la Californie a accueilli son large succès sur le républicain Evelle Younger en rappelant que le gouvernement allait entrer dans une ère d'« austérité », de « frugalité ».

Son indéniable succès personnel n'efface que partiellement les défaites vraisemblables des candidats démocrates aux postes d'attorney général (*responsable de la justice dans l'Etat*) et de lieutenant-gouverneur. M. Brown, qui avait axé sa campagne ces quinze derniers jours sur le thème du « ticket unique » pour l'*équipe démocrate*, n'a, semble-t-il, pas réussi à emporter la décision dans une lutte que l'on savait serrée. L'élection du candidat républicain comme lieutenant-gouverneur — le « numéro deux » de l'Etat — pourrait même être un sérieux handicap dans les années qui viennent. M. Brown a quelque peu fait oublier, ces temps derniers, ses espérances présidentielles. Or, si le résultat définitif confirme les premières indications, il devrait laisser, pour faire campagne hors de l'Etat, à la tête du gouvernement M. Mike Curb, le lieutenant-gouverneur républicain, jugé arriviste et peu scrupuleux par l'entourage du gouverneur. Voilà qui pourrait faire hésiter le jeune dirigeant californien — il n'a que quarante ans — à briguer la présidence dès 1980.

BRUNO DETHOMAS.

Chili

Le général Pinochet entend créer des syndicats de type fasciste, déclare la Centrale unie des travailleurs

« Les prétendues élections syndicales organisées le 31 octobre sont une tentative de liquidation du mouvement ouvrier existant et d'installation d'un syndicalisme « vertical », à l'imitation du système franquiste. Les nouveaux dirigeants désignés lors de la consultation frauduleuse seront sans doute convoqués par Pinochet, afin de former des fédérations par branches et, de là, peut-être, une Centrale syndicale dépendant de la junte fasciste aujourd'hui au pouvoir au Chili. » Ainsi s'est exprimé, le 6 novembre, lors d'une conférence de presse réunie au siège de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à Paris, M. Mairo Navarro, président du comité extérieur de la CUT, la Centrale unie des travailleurs chiliens, dissoute après le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Quatre centrales syndicales françaises — la FEN, la C.F.D.T., la C.G.T. et Force ouvrière — étaient venues manifester leur soutien sans équivoque à la CUT, face à ce qu'elles ont qualifié de « *parodie de consultation* » et de « *duperie* ».

Le régime, qui a renversé le président Allende il y a un peu plus de cinq ans, a multiplié, ces derniers temps, les textes répressifs à l'égard du mouvement syndical et des travailleurs chiliens. En juin dernier, un décret a modifié les deux premiers livres du code du travail. Ce texte réduit, sur plusieurs points, les protections accordées aux ouvriers et employés : les licenciements sont devenus plus faciles ; la période d'apprentissage est allongée ; les garanties accordées aux femmes enceintes sont diminuées, etc.

Le 20 octobre, le gouvernement du général Pinochet prenait trois nouveaux décrets, annonçant un véritable bouleversement de la situation existante au plan syndical. Celle-ci se caractérisait certes par l'inexistence — officielle — d'une confédération unique et de fédérations dans certaines branches, mais aussi par l'existence légale de plusieurs fédérations et l'existence de fait de plusieurs entités coordinatrices (Front uni des travailleurs, Groupe des Dix, Coordinadora nacional) représentant les différents courants politiques au sein du monde du travail.

Biens confisqués

Le décret 2346 rendait illégales sept fédérations nationales (paysanne « Ranquil », Union ouvrière et paysanne, textile, construction nationale, mines, métallurgie, construction de Santiago), représentant cinq cent vingt-neuf syndicats et de trois cent mille à quatre cent mille travailleurs affiliés. Leurs biens ont été confisqués. Le décret 2347 prévoit des mesures répressives à l'encontre des personnes ou entités susceptibles d'assumer la défense de ces organisations dissoutes — ce qui est interprété comme une interdiction des entités coordinatrices. Un décret 2345, d'autre part, autorise le ministre de l'intérieur à transférer ou licencier tous les fonctionnaires et travailleurs du secteur public.

L'annonce, le 27 octobre, de l'organisation, dans les quatre jours, d'élections « *libres* » dans un certain nombre de secteurs professionnels, prend son sens à la lueur des textes publiés la semaine précédente. Il s'agissait, dans l'esprit des chefs militaires chiliens, de remplacer par des élus plus dociles des dirigeants syndicaux considérés comme favorables soit à l'Unité populaire, soit à la démocratie chrétienne. Toutes les précautions avaient été prises pour ce faire. Les actuels dirigeants, dans les secteurs considérés, ne pouvaient pas se présenter, non plus que les personnes ayant, au cours des dix années précédentes, milité dans des partis interdits ou ayant, durant cette décennie, été candidats à des élections au titre de ces organisations.

La préparation de ce scrutin a provoqué des protestations nationales et internationales. Au Chili, le cardinal Silva Henriquez a exprimé sa « *grave préoccupation* » et sa « *tristesse* ». L'archevêque auxiliaire de Santiago, Mgr Alvear a déclaré que « *l'interdiction des organisations syndicales est l'expression d'une politique qui n'acceptera jamais aucune association libre ni aucune critique* ». Pour le parti démocrate chrétien, le gouvernement a montré qu'il est « *l'ennemi des grandes majorités nationales* », ce parti a stigmatisé « *l'esprit de vengeance et de sectarisme* » dont témoignaient ces mesures.

Une conférence internationale de solidarité avec le Chili, qui doit avoir lieu à Madrid du 9 au 12 novembre, sera sans doute le premier forum où les récentes mesures « franquistes » du président Pinochet seront dénoncées en présence du parti gouvernemental de M. Adolfo Suarez, l'U.C.D., qui a annoncé sa participation aux débats.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Trois chefs d'État africains en visite à Paris

Le colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, président de la Mauritanie, et le général Félix Malloum, président du Tchad, sont arrivés mercredi 8 novembre à Paris, où est attendu, le 13 novembre, M. Daniel Arap Moi, président du Kenya.

Le colonel Salek, qui devait être l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, ce mercredi est accompagné par quatre de ses ministres (affaires étrangères, finances et commerce, équipement, éducation nationale), ainsi que par le président de la Banque centrale de Mauritanie. Durant son séjour en France, la délégation mauritanienne aura des entretiens avec MM. Bourges, ministre de la défense, Galley, ministre de la coopération, Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Les relations franco-mauritaniennes et les contacts en cours avec le Polisario en vue d'une solution du conflit du Sahara occidental seront à l'ordre du jour.

Le général Félix Malloum déjeunera, vendredi, à l'Elysée. Le chef de l'État tchadien sera accompagné par le lieutenant-colonel Kotiga Guerina (affaires étrangères) et les ministres des finances et de la construction, de l'économie et du plan, et de l'éducation. Les efforts en cours pour un règlement du conflit tchadien, auxquels la France contribue, après avoir aidé le gouvernement de N'Djamena à stabiliser la situation militaire au printemps dernier, figureront au centre des entretiens franco-tchadiens. Parallèlement aux efforts déployés par la France, les pays limitrophes du Tchad sont appelés à se réunir prochainement à l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour aider à un règlement du conflit qui oppose le Tchad à la Libye en raison de l'occupation par cette dernière de la bande d'Aouzou.

Le président Arap Moi sera l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing mardi 14 novembre. Ce sera la première visite en France du nouveau chef de l'État kényan qui vient de succéder au président Jomo Kenyatta. Il sera accompagné de quatre ministres (justice, affaires étrangères, affaires économiques, et commerce) et s'entretiendra avec plusieurs responsables français. Puis, le président kényan se rendra à Bruxelles où il rencontrera les dirigeants de la Communauté économique européenne.

République Sud-Africaine

Impliqué dans le « scandale de l'information »

M. Connie Mulder a démissionné du gouvernement

De notre correspondante

Johannesburg. — Impliqué dans le « scandale de l'information » qui agitait le pays depuis plusieurs jours, M. Connie Mulder, ministre des relations pluralistes et du développement (affaires africaines), ancien ministre de l'information, a présenté, mardi 7 novembre, sa démission au premier ministre. M. Muller a dit : « *Je n'ai aucun remords, car tout ce que j'ai fait (en tant que ministre de l'information) je l'ai fait dans la conviction de servir au mieux l'intérêt de mon pays.* »

Accusé de mauvaise utilisation de fonds publics, celui qui fut longtemps présenté comme le « dauphin » de M. Vorster devenait gênant pour le gouvernement et ceux qui réclamaient sa démission étaient de plus en plus nombreux. Son ministère ne disposant pas de fonds secrets alloués par le Parlment, M. Mulder avait utilisé ceux d'autres ministères. Certains affirment, malgré un démenti officiel, que M. P. W. Botha aurait lui-même accordé des crédits prélevés sur la caisse secrète du ministère de la défense.

M. Mulder témoignera devant la commission chargée d'enquêter sur l'ancien département de l'information. M. John Vorster, ancien premier ministre, aujourd'hui président de la République, a annoncé qu'il avait également décidé de témoigner devant la commission, ce qui constitue un fait sans précédent.

Par ailleurs, M. P. W. Botha a déchargé de sa mission le juge Mostert qui enquêtait sur les infractions au contrôle des changes du département de l'information. Le premier ministre invoque « *d'évidentes et insoutenables différences entre la façon de voir du gouvernement et la façon d'agir du juge* ». Ce dernier entendait notamment poursuivre ses auditions publiquement. Il sera remplacé par une commission parlementaire de douze députés.

Apprenant la démission de M. Mulder, le docteur Nthato Motlana, principal porte-parole de la contestation à Soweto, a déclaré : « *Nous espérons aussi qu'il n'est pas trop tard pour que M. Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons, donne sa démission lui aussi en raison de la mort (en détention) de M. Steve Biko.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ASIE

Inde

ÉLUE A LA CHAMBRE DU PEUPLE

Mme Gandhi se pose en chef de l'opposition parlementaire

Vingt mois à peine après sa défaite et celle de son parti aux élections législatives nationales, en mars 1977, Mme Gandhi a retrouvé, dimanche 5 novembre, un siège à la Chambre basse du Parlement, accomplissant ainsi une remarquable rentrée politique. La consultation avait un caractère vital pour l'avenir de l'ancien premier ministre. Son résultat aura d'importantes conséquences sur la vie politique indienne. Alors que 90 % des bulletins de vote avaient été dépouillés, Mme Gandhi avait obtenu 249 376 voix contre 172 043 à son adversaire, M. V. Patil, une personnalité conservatrice présentée par le Janata, le parti du peuple, au pouvoir à New-Delhi.

Plusieurs facteurs ont concourru à ce succès. D'abord le choix de la circonscription de Chikmagalnr, dans l'Etat de Karnataka (ex-Mysore), au sur de l'Inde. Une circonscription « en or », dont le titulaire fut prié de laisser la place vacante par le parti de Mme Gandhi (le congrès Indira), qui gouverne l'Etat.

Passant pour une formation du nord du pays, où sa position est dominante — ce pourquoi l'ancien ministre n'a pas tenté d'y reconquérir un siège. — le Janata compte peu d'influence dans le Sud. De surcroît, l'état d'urgence, de juillet 1975 à mars 1977, y a laissé de moins mauvais souvenirs que dans le bassin du Gange. Les déplacements incessants de Mme Gandhi avait montré sa popularité persistante ; son « parachutage » réussi parmi des populations dont elle ne parle pas la langue a confirmé son charisme. Il est vrai que la piètre image répandue dans le pays par le parti gouvernemental de M. Desai lui a facilité les choses.

Le Janata avait suscité en 1977, à la suite d'un phénomène de rejetd e l'état d'urgence, un véritable raz de marée en sa faveur. On assiste aujourd'hui à un reflux. Doté d'une direction incertaine, miné par des querelles internes entre tendances engagées dans la lutte pour la succession du chef du gouvernement, âgé de quatre-vingt-deux ans, la formation rassemblant tout l'échiquier politique, des socialistes à la droite nationaliste, n'a pas répondu à la grande espérance soulevée par son triomphe de l'année dernière.

Certes le gouvernement Desai rétabli le jeu démocratique — ce qui a permis l'élection de Chikmagalur — restauré l'indépendance de la justice et la liberté de la presse, mais il n'a pas tenu toutes ses promesses et a paru, en revanche, faire le jeu des classes favorisées. Il ne s'est pas montré non plus à la hauteur pour « contrer » l'irrésistible remontée de son principal adversaire, notamment en engageant des poursuites contre les responsables de l'état d'urgence.

Une base solide

Faux pas précipité, l'arrestation de Mme Gandhi, sur ordre de l'intérieur, s'appuyant sur un dossier vide, servit, au contraire, la cause de l'accusée rapidement libérée. La justice commence seulement à retenir les accusations beaucoup plus sérieuses contenues dans un volumineux rapport d'enquête sur les abus du régime d'exception... Une fois de plus, Mme Gandhi aura pris de court ses adversaires. La situation lui étant favorable, sans doute a-t-elle jugé qu'il lui était inutile d'attendre les élections générales de 1982. Même une grande « figure » nationale se doit de disposer d'une solide base parlementaire pour asseoir son influence.

Se posant aujourd'hui, plus que le Parti du peuple, en défenseur des défavorisés et de la minorité musulmane, Mme Gandhi devient le pivot de l'opposition dans un Parlement à l'égard duquel elle eut souvent par le passé une attitude hautaine. Cette opposition est, pour l'essentiel, constituée des deux branches du Congrès.

La fille de Nehru avait provoqué au début de l'année la scission de l'ancienne formation gouvernementale parce que ses dirigeants souhaitaient l'en tenir à l'écart après avoir goûté les fruits amers des lendemains de l'état d'urgence. Toute la question est maintenant de savoir si ceux-ci accepteront, avec le Congrès officiel, de se placer à nouveau sous la coupe d'une personne dont ils dénonçaient il y a peu de temps encore l'arrogance et l'autoritarisme, mais pour laquelle ils ont finalement invité à voter.

Le Congrès Indira ne compte que 70 députés (contre 302 au Janata), dans une Chambre du peuple de 542 membres, mais le parti gouvernemental est en bien *moins bonne position dans* la Chambre haute. Le grand dessein de Mme Gandhi pourrait être non seulement de rassembler les lambeaux du Congrès, mais de provoquer des ralliements, autour de celui-ci, de prlementaires de la majorité gouvernementale, afin d'être appelée à combler le vide, ou du moins à se mettre sur les rangs, en cas de disparition de M. Desai.

Dans l'immédiat, le député de Chikmagalur va surtout pouvoir se défendre, sur le terrain politique, des « crimes » de l'état d'urgence dont les électeurs du Karnataka n'ont pas semblé lui tenir rigueur.

GÉRARD VIRATELLE.

DIPLOMATIE

LA RELANCE DES RELATIONS FRANCO-NIPPONES

Paris prend désormais en compte la puissance politique du Japon

De *notre* correspondant

Tokyo. — M. de Guiringaud a fait au Japon, du 5 au 8 novembre, une visite attendue. Le ministre français des affaires étrangères est un familier de ce pays, où il a été ambassadeur, et il y a longtemps que les Japonais souhaitaient la visite d'une haute personnalité française.

Bien que se situant dans le cadre de consultations ministérielles régulières au caractère routinier, cette visite a pris une tout autre dimension. M. de Guiringaud a tenu à ne pas rester au niveau du marchandage commercial. La France a, certes, un déficit dans son commerce avec le Japon. Mais les échanges entre les deux pays ne représentent que 1 % de notre commerce extérieur et il y a d'autres problèmes à débattre avec la troisième puissance du monde, qui est aussi une puissance politique.

Pour consacrer ce renouveau d'intérêt de la France, M. de Guiringaud a notamment pris l'initiative de proposer, en plus des consultations ministérielles, des entretiens réguliers entre hauts fonctionnaires pour « *faire un tour d'horizon des problèmes internationaux de l'heure* ». « *Il y a entre nous* (le Japon et la France) *un obstacle géographique, mais non politique* », a-t-il déclaré.

Le bond en avant technologique

Son approche paraît d'autant plus judicieuse que sa visite n'a pas été moins infructueuse que d'autres. Sur les trois principales demandes de la France à l'égard des Japonais, un certain nombre de points encourageants ont été enregistrés. D'abord en ce qui concerne l'achat de l'Airbus. La compagnie aérienne T.D.A. paraît très intéressée par l'acquisition de six appareils. Les Français semblent avoir bon espoir qu'une « *décision positive* », selon l'expression du ministre, pourrait être prise le mois prochain.

Une autre affaire pourrait être conclue : l'achat par des sociétés de leasing de deux appareils destinés à être loués à Olympic Airways. Le deuxième question qui préoccupe les Français est celle du Nickel : depuis longtemps, le Japon se procure ce minerai en Nouvelle-Calédonie. Mais, dernièrement, les achats ont baissé au profit de nickel en provenance des Philippines et d'Indonésie.

La dernière question importante pour les Français est celle de l'uranium : c'est peut-être le seul domaine où la France ait fait une percée réelle au Japon, avec plusieurs contrats couvrant en fait tout le cycle du combustible (depuis l'extraction, en coopération, au Niger jusqu'au retraitement, en passant par l'enrichissement). Or le Japon paraît saturé d'uranium : la seule chose que les Français pourront apparemment obtenir est un paiement anticipé de 500 millions de dollars sur le contrat Eurodif pour l'enrichissement.

En ce qui concerne l'activité des industriels français au Japon, les autorités ont fini par répondre favorablement aux demandes de Paris : les hommes d'affaires ne représentant pas de grands groupes pourront désormais bénéficier de visas de plus longue durée.

Une meilleure atmosphère, des progrès liminaires sur certaines questions... Il reste que la tendance à l'approfondissement des reltions franco-japonaises doit, pour se concrétiser, être suivie de développements dans deux domaines : d'abord, sur le plan du resserrement des liens entre les deux gouvernements, mais aussi et surtout en ce qui concerne les initiatives des milieux d'affaires français. Ceux-ci n'ont jusqu'à présent — à quelques exceptions près — jamais cherché à se heurter de front à la concurrence des Japonais sur leur propre terrain.

Certains observateurs et hommes d'affaires préconisent de passer à une nouvelle phase des relations économiques : celle de la coopération technologique. L'enjeu est essentiel (le Japon est au seuil d'une nouvelle révolution technologique) et le moment crucial : ou bien le Japon s'accroche aux Etats-Unis, notamment dans le domaine de la recherche nucléaire, ou bien est envisagée parallèlement une coopération approfondie avec l'Europe et, en particulier la France. Il y a plusieurs domaines possibles : l'énergie nucléaire (surrégénérateur, fusion, etc.) ; la recherche spatiale ; l'informatique, en particulier les robots (machines-outils à commandes numériques, etc.), qui constitueront demain, au Japon, un marché énorme.

PHILIPPE PONS.

WASHINGTON NE S'OPPOSERAIT PLUS AUX VENTES D'ARMES A PÉKIN PAR LES PAYS DE L'OTAN

Selon le *Los Angeles Times*, les Etats-Unis ont décidé de ne plus s'opposer à la vente d'armes, par les pays de l'OTAN, à la Chine. Ils n'utiliseraient plus, en particulier, pour s'opposer à ces ventes le droit de veto qu'ils détiennent de fait à l'intérieur du COCOM, le comité spécial de l'OTAN, qui doit se prononcer sur le transfert d'armes à des pays communistes.

Cette évolution — prévisible — de la politique américaine a été indirectement confirmée par M. Vance, secrétaire d'Etat, au cours d'une conférence de presse donnée vendredi dernier 3 novembre. Comme on lui demandait si les Etats-Unis s'opposeraient à la vente éventuelle de matériel antichars français à Pékin, M. Vance a répondu : « *C'est une question que chaque pays concerné doit régler lui-même.* »

Ce changement de la politique américaine — qui viserait des ventes d'armement, outre par la France, par la Grande-Bretagne, la R.F.A. et l'Italie — intervient en dépit des pressions croissantes effectuées par l'U.R.S.S. sur les Etats-Unis et les pays européens pour qu'ils s'abstiennent de vendre des armes à la Chine.

LE PAKISTAN ACHÈTE DEUX SOUS-MARINS A LA FRANCE

La France vient d'accepter de vendre au Pakistan les deux sous-marins à propulsion classique initialement destinés à la République Sud-Africaine et qui avaient été placés sous embargo par M. Valéry Giscard d'Estaing, selon les vœux des Nations unies.

La République Sud-Africaine avait commandé à la France deux avisos de 1 000 tonnes chacun et deux sous-marins d'attaque de 1 200 tonnes chacun à propulsion classique. Ces bâtiments construits à Lorient et à Nantes, avaient été placés sous embago à la suite d'une décision de l'ONU. La France avait choisi de se rallier à cette suggestion des Nations unies.

La marine pakistanaise est déjà équipée de trois sous-marins classiques, de faible tonnage, de conception française, et elle dispose également de trois avions de patrouille maritime Bréguet-Atlantic que lui a cédés la marine française.

RELATIONS INTERNATIONALES

Qui encercle qui ?

Dans un premier article (« le Monde » du 8 novembre), André Fontaine a évoqué l'ampleur que revêt pour l'U.R.S.S. le défi chinois.

II. — Le tigre et l'éléphant

par ANDRÉ FONTAINE

Le défi chinois n'est pas le seul auquel doive faire face l'Union soviétique. Elle se trouve aussi en difficulté sur son flanc sud, où elle semblait, hier, multiplier les succès. Apparemment, rien ne peut empêcher son ex-protégé Sadate, passé avec armes et bagages dans le camp américain, de conclure une paix séparée avec Begin. Aucun Etat arabe n'étant en mesure de faire la guerre à Israël sans le concours de l'armée égyptienne, à quoi sert-il à l'U.R.S.S. d'encourager le parti du « refus » ? Le fait est que si l'Etat juif a évacué la rive orientale du canal de Suez, et s'apprête à rétrocéder l'ensemble du Sinaï, c'est grâce aux efforts des Etats-Unis, non de Moscou. Rien d'étonnant à ce que les relations soviéto-arabes, pour le moment, ne soient pas dans l'ensemble bien fameuses. Mais les événements d'Ethiopie y sont aussi pour beaucoup.

Le conflit entre les dirigeants d'Addis-Abeba, d'une part, les Erythréens, les Somalis de la province d'Ogaden, et les maquis anticommunistes du Tigré et d'ailleurs, de l'autre, ne peut certes pas se résumer à un antagonisme entre chrétiens et musulmans : il y a des musulmans dans les rangs de l'armée éthiopienne et des chrétiens parmi les guérilleros d'Erythrée. Il n'empêche que l'appui massif donné par Moscou au colonel Mengistu Haïlé Mariam contre tous ceux qui mettaient en cause l'unité de l'ex-empire éthiopien et l'orientation marxiste-léniniste de son régime a été ressenti comme une sorte de trahison par beaucoup d'Arabes qui avaient mis leur confiance dans le progressisme du Kremlin. Il s'y ajoute que les Soviétiques, redoutant de se voir mettre un jour dehors de pays qu'ils aident, comme ils l'ont été d'Indonésie, du Zaïre, d'Egypte, du Soudan et de Somalie, ont maintenant tendance à s'appuyer sur des éléments qui leur sont clairement inféodés et à contrôler de très près les activités de leurs subordonnés : c'est ce qui s'est passé, non seulement à Addis-Abeba, mais à Aden et à Kaboul. Dans ces trois cas, de nombreux « experts » ou « conseillers » se mêlent de très près de toutes les affaires locales. Voisin de l'Afghanistan, riche en pétrole, situé au bord de ces mers chaudes vers lesquelles n'a cessé de lorgner la Russie, l'Irak, où le parti communiste est relativement important et où la rébellion kurde n'attend que d'être ranimée, a d'autant plus lieu d'être méfiant qu'il dépend encore largement pour ses armements de l'Union soviétique. Ce pourrait bien être l'une des raisons de l'actuel et paradoxal rapprochement du gouvernement du président Bakr, non seulement avec ses frères ennemis de Syrie, mais aussi avec le chah d'Iran.

En Ethiopie, les Soviétiques paraissent passablement empêtrés. Depuis des mois, les troupes gouvernementales multiplient les assauts contre les rebelles érythréens. Elles ont repris une ville, dégagé un moment le siège d'Asmara, et c'est tout. Fidel Castro va-t-il jeter directement ses soldats dans la bataille terrestre, pour essayer de forcer la décision ? Pour le moment, il s'est contenté d'engager son aviation et son artillerie, et tout le monde dit que cette guerre-là ne lui plaît pas du tout. Quant à l'Ogaden, que l'armée somalienne a évacué il y a quelques mois, la situation y est redevenue ce qu'elle était avant son intervention. C'est-à-dire que les garnisons éthiopiennes tiennent les agglomérations qu'elles lui ont reprises, mais que la guérilla continue de harceler toutes les unités qui ont l'imprudence de se risquer au-dehors.

Toutes proportions gardées, c'est un Vietnam à l'envers. On pense à ce que Ho Chi Minh avait dit à Leclerc, à la veille du bombardement d'Haïphong, en 1946, lorsque la guerre déjà paraissait inévitable : *« Ce sera le combat du tigre et de l'éléphant. Vous aurez la supériortté de l'armement, mais nous aurons celle de la surprise et, en fin de compte, vous le verrez, le tigre l'emportera sur l'éléphant. »* On imagine plus facilement des révolutionnaires sous l'aspect de tigres que d'éléphants, et pourtant l'U.R.S.S. et ses alliés sont devenus à leur tour des éléphants, croulant sous le poids d'un matériel énorme, mais mal préparés à reconquérir, sur des guérilleros invisibles, des étendues immenses, extrêmement accidentées et peu peuplées. C'est un peu la même expérience que les Vietnamiens, guérilleros reconvertis en soldats réguliers, sont en train de faire dans leur affrontement avec les Khmers.

Le pouvoir soviétique, habitué à tout planifier, et qui est venu en quelques jours à bout avec ses chars du soulèvement hongrois et du printemps de Prague, doit se sentir bien embarrassé face à ces va-nu-pieds plus ou moins analphabètes dont il avait très probablement au départ sous-estimé la résistance. La manière dont les Etats-Unis ont récupéré, après leur débandade vietnamienne, pourrait l'inciter à décrocher lui aussi. Mais ce serait un tel aveu d'impuissance qu'il risquerait de pousser d'autres pays de la région dans les bras des Américains. Or, on l'a déjà dit souvent, ce ne sont pas seulement des motifs d'idéologie altruiste qui poussent les Soviétiques à intervenir en Afrique : des considérations bien plus prosaïques s'y mêlent sur l'approvisionnement en matières premières et en carburant. Et puis, il y a au-delà l'Afrique australe, avec ses fantastiques richesses, et des gouvernements blancs qui font face à des opposants de plus en plus décidés. Quel crédit l'U.R.S.S. ne retirerait-elle pas de l'appui qu'elle pourrait leur donner, alors que les Occidentaux frémissent à l'idée que ce bastion pourrait tomber aux mains d'un pouvoir prosoviétique ?

Le réveil religieux

Les effets de cet aveu d'impuissance ne se feraient-ils pas également sentir à l'intérieur même de l'empire soviétique ? Bien que la presse moscovite ait finalement décidé de faire contre mauvaise fortune bon cœur, il y a tout lieu de douter que l'élection de Jean Paul II ait fait particulièrement plaisir au Kremlin. Tout un chacun a pu, en effet, mesurer à cette occasion la force énorme de l'Eglise polonaise, dont les liens avec la contestation sont patents, et donc l'échec du communisme à imposer son idéologie au pays le plus peuplé du camp socialiste européen après l'U.R.S.S. Que les cardinaux aient choisi ce pape solide et sûr de lui pour succéder, après le règne éphémère de Jean Paul Ier, à un homme dont le visage reflétait toute l'angoisse de notre temps, témoigne d'ailleurs mieux que tout de la solidité d'une institution que les planificateurs de l'Est ont toujours cru vouée à disparaître.

Il n'y a pas que la Pologne : les Allemands de l'Est ne se contentent pas de regarder assidûment tous les soirs la télévision de l'autre Allemagne et de se passionner pour la musique pop, ce qui contribue à les tenir à l'écart de l'idéologie officielle ; ils sont en plein réveil religieux. Même phénomène dans la seule République soviétique dont la population soit traditionnellement catholique : la Lituanie. Aujourd'hui encore les églises débordent de monde, on baptise la moitié des enfants, comme le signale Hélène Carrère d'Encausse dans son livre passionnant sur *l'Empire éclaté* (1).

Les Lituaniens sont trop peu nombreux pour poser de gros problèmes aux Soviétiques, mais il n'en va pas de même des musulmans des Républiques d'Asie centrale, dont la même Hélène Carrère d'Encausse nous apprend qu'ils font *tous* circoncire leurs enfants. Là aussi, l'Islam a résisté à la prédication marxiste, et chacun s'accorde à penser que si le Kremlin a si peu soutenu jusqu'à présent la révolte contre le chah, c'est parce qu'il craint que l'installation à Téhéran d'un régime purement musulman ne donne de mauvaises idées aux Ouzbeks ou aux Turkmènes.

Ces manifestations de résistance à l'uniformisation, qui vont de pair avec un attrait croissant pour les biens de consommation et, dans une moindre mesure, pour les idées de l'Occident, n'ont rien après tout que de très naturel. La révolution soviétique est vieille maintenant de soixante et un ans : aucune autre avant elle n'avait réussi à conserver si longtemps le pouvoir. Mais rien ne peut faire que celui-ci ne s'use ; rien ne peut faire que l'appel de l'idéologie n'ait de moins en moins d'écho sur des populations longtemps abreuvées de souffrances et de sacrifices et qui, aujourd'hui, cherchent surtout à vivre un peu moins mal. Pour pouvoir les mobiliser à nouveau, il faudrait que les gouvernants leur assignent des buts précis, exaltants. Mais ils ont trop souvent annoncé que l'avènement du communisme était en vue ou que le niveau de vie soviétique allait dépasser dans les cinq ou dix années à venir celui des pays les plus développés pour qu'on les croie encore.

Agacés par le défi chinois, obligés de se mesurer constamment à l'énorme puissance militaire, économique et idéologique des Etats-Unis, et à l'insolente prospérité de l'Allemagne et du Japon, lourdement endettés vis-à-vis du monde extérieur, mal assurés de leur domination sur leurs alliés d'Europe, et même sur certaines populations allogènes dont la proportion, du fait du déclin de la natalité slave, ne cesse de s'accroître au sein de l'U.R.S.S. tout entière, les dirigeants du Kremlin, dont on a rappelé hier à quel point ils avaient été hantés dans le passé par l'obsession de l'encerclement, redoutent-ils qu'un jour ne vienne où leurs ennemis de l'Ouest et de l'Est chercheraient à profiter de leurs difficultés pour faire reculer le rideau de fer ? Le soutien donné par Pékin non seulement à la réunification de l'Allemagne mais au retour de Kaliningrad (l'ex-Koenigsberg, où naquit Kant), à la patrie germanique, ne peut pas ne pas leur donner des sueurs froides. Ce pourrait être l'une des explications de l'énorme effort militaire que s'impose actuellement l'Union Soviétique, que de se mettre en état de répondre, le moment venu, à toute espèce de pression ou d'ultimatum venant de l'intérieur comme de l'extérieur de ses frontières.

Mais il faut toujours se méfier des réflexes d'un éléphant. Dans la dure partie que se livrent les deux grandes puissances communistes, à qui encerclera l'autre, la tentation viendra-t-elle à l'U.R.S.S., qui l'a déjà éprouvée en 1969 et en 1972, d'opérer une sortie ? D'infliger une « punition », pour reprendre le langage des spécialistes, au challenger de Pékin, pour renvoyer aux calendes grecques le moment où il pourra sérieusement prétendre à la puissance et mettre en évidence la passivité des Etats-Unis, lesquels ne sont pas devenus alliés de la Chine au point d'aller faire la guerre pour elle ? Que l'on redoute une telle éventualité à Pékin paraît peu discutable. C'est bien pourquoi l'on voit Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping réarmer à tour de bras et chercher des alliés partout, du général Pinochet au chah d'Iran en passant par M. Strauss. Pourquoi ils deviennent les amis des Japonais, après avoir si longtemps dénoncé leur prétendu militarisme, au moment précis où ceux-ci se mettent enfin à réarmer pour de bon, en violation délibérée de leur Constitution. La crise iranienne, la succession de Tito, devenu l'allié de Pékin, après avoir été longtemps à ses yeux le symbole même du révisionnisme, peuvent créer d'autres tentations. Après tout, l'empire soviétique a pratiquement incorporé cinq pays (Vietnam, Laos, Afghanistan, Ethiopie et Yémen du Sud) dans sa zone d'influence au cours des derniers mois.

Certains services de renseignements occidentaux, qui collationnent des informations impressionnantes sur les préparatifs militaires de l'U.R.S.S., quitte à reconnaître parfois après coup qu'ils ont tant soit peu majoré leurs estimations, se disent convaincus que les Soviétiques pourraient aller jusqu'à songer à une guerre offensive à l'Ouest. Hypothèse peu vraisemblable. Il n'y a pas de peuple plus pacifique que celui-là. Autant il se bat bien pour défendre ses frontières, autant une opération de conquête pourrait se retourner contre celui qui l'aurait lancée. Et puis que feraient les armées d'Europe de l'Est ? L'enthousiasme des soldats polonais, tchèques, ou est-allemands, pour ne parler que d'eux, laisserait sans doute à désirer. Mais qu'on en soit à évoquer de tels périls, alors que la détente demeure, de part et d'autre, la doctrine officielle, ne devrait-il pas pousser les politiques à redoubler d'efforts pour freiner une course aux armements dont la récente amorce de revirement américain sur la bombe à neutrons vient encore de souligner l'inimaginable ampleur ?

FIN

(1) Hélène Carrère d'Encausse : *l'Empire éclaté*, éd. Flammarion. Voir *le Monde* du 7 novembre.

EUROPE

Pays-Bas

L'AFFAIRE AANTJES

Les débats politiques les plus violents restent liés au souvenir de l'occupation allemande

De notre correspondant

Amsterdam. — Les Pays-Bas vivent encore dans la stupéfaction après la démission forcée, mardi 7 novembre, de M. Willem Aantjes, le dirigeant chrétien-démocrate, qui a admis être entré à la Waffen SS en 1944 (*le Monde* du 8 novembre). Les journaux, la radio et la télévision ne parlent que de ce scandale.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée mardi après-midi, M. Aantjes n'a pas nié les faits, mais il en a donné une interprétation différente de celle du directeur de l'Institut de documentation de la guerre. Il a démenti avoir été gardien au camp de travail de Port-Natal, où il déclare qu'il y était prisonnier. « *J'ai fait des erreurs, mais je n'ai pas été « mauvais* » (terme utilisé en néerlandais pour désigner les « collaborateurs »), a-t-il dit.

Quels qu'aient été les motifs exacts pour lesquels M. Aantjes est entré à la Waffen SS (il assure que c'était uniquement pour pouvoir passer, à l'époque, d'Allemagne aux Pays-Bas), tous les partis approuvent son abandon de la politique. La presse fait chorus. Chacun déclare à haute voix que « l'affaire est classée ». Mais on paraît aussi avoir quelque regret que les choses soient allées aussi vite.

Ces réactions ambiguës reflètent la complexité de ce peuple qui a du mal à canaliser ses émotions sous l'apparence d'une sérénité toute calviniste. On voudrait tellement que cela ne soit pas vrai (comme dans le cas du prince Bernhardt impliqué dans l'affaire des *pots-de-vin* de *Lockheed*) qu'on a du mal à accepter la vérité.

En fait, les Néerlandais ont moins bien « digéré » les événements de 1940-1945 qu'on pourrait le penser. Psychologiquement, ils n'en sont pas sortis. C'est peut-être aussi parce que les Pays-Bas n'ont pas connu un régime d'occupation avec un Pétain et un Vichy. La justification « légale » de la collaboration ou l'acceptation « active » de la présence allemande pendant la guerre, ne sont pas possibles. La situation était donc très claire. Et *cela explique pourquoi* les débats politiques les plus violents et les plus passionnés *se* sont déroulés, depuis 1945, à propos d'affaires liées à l'occupation.

Le mariage de la princesse Beatrix avec un Allemand qui avait, un jour, porté l'uniforme de la *Werhmacht, M. Claus* von Amsberg, a provoqué en 1966 une petite révolte dans tous les milieux politiques. « *Un prince allemand, ce n'est pas possible !* » Mais M. von Amsberg s'est révélé ensuite comme le plus apte pour sa fonction ingrate. Il y a eu aussi la question de savoir s'il fallait libérer les trois derniers criminels de guerre allemands encore en prison à Breda. L'affaire des « trois de Breda » soulève des passions violentes et M. Van Agt, l'actuel premier ministre, a risqué sa carrière politique en proposant, en 1971, au ministre de la justice de relâcher les trois hommes.

Le Parlement néerlandais, normalement très calme, a failli être saccagé en 1971 quand M. Van Agt eut déclaré imprudemment qu'il comprenait moins bien certains problèmes psychologiques parce qu'il est « aryen ». En 1973, M. Van Agt a été durement pris à partie au Parlement au sujet de l'affaire Menten, un collectionneur d'art qui vivait tranquillement aux Pays-Bas après avoir été accusé de crime de guerre et avoir bénéficié de protections politiques dans les années 40 à 50.

L'une des raisons pour lesquelles M. Van Agt a renoncé à sa collaboration avec les socialistes pour mettre sur pied une nouvelle coalition de centre gauche après les *élections* de 1977 a été la vigueur des attaques socialistes dans l'affaire Menten. Les amis du premier ministre *sortant*, M. Den Uyl, accusaient M. Van Agt d'avoir été négligent pour traduire M. Menten en justice.

Tout cela ne signifie pas que cette indignation soit générale. Un certain nombre d'anciens SS néerlandais, qui ont commis des actes bien plus graves que ceux qui sont reprochés à M. Aantjes, vivent tranquillement aux Pays-Bas, bien qu'une certaine catégorie de crimes de guerre ne soit pas prescrite. La semaine prochaine, le débat parlementaire qui doit avoir lieu sur l'affaire Aantjes risque de montrer à nouveau combien les émotions liées à cette période sont restées profondes dans ce pays réputé si calme.

MARTIN VAN TRAA.

Italie

Le « J'accuse » de Leonardo Sciascia

(Suite de la première page.)

Il va écrire une phrase terrible avant d'être tué : « *En Italie*, dit-il, il n'est pas licite d'accepter la logique du « *massacre d'Etat* ». Il fait sienne, adaptée à son cas, une expression qui a tant de fois été employée contre le gouvernement et le pouvoir italien.

Les lettres de *Moro* sont-elles authentiques ? *Qui le sacrifie* à la raison d'Etat ? *Qui* règle la mise en scène de cette tragédie politique ? Pourquoi l'accusé devient-il accusateur ? Un champ électrique qui précipite la situation se forme autour de la correspondance de *Moro*, et de son destin. Le pouvoir, politique et journalistique, réagit immédiatement en provoquant un *sursaut étatiste sans précédent.*

Première thèse : l'Etat ne doit pas céder, celui qui ne défend pas *l'Etat est moralement déserteur ;* deuxième thèse : *Moro qui* écrit de sa prison n'est plus Moro, mais « un autre *Moro* » ; troisième thèse : *les intellectuels* qui ont préparé le terrain au procès contre la Démocratie chrétienne sont responsables de la tragédie qui justement a un précédent dans le « défaitisme » de l'intelligentsia. Des *exemples* : Pasolini, dans des articles du « Corriere della sera », en 1975, avait demandé un procès public contre les démocrates-chrétiens et le « Palais du pouvoir ». Autre *exemple* : les *romans* de Sciascia (« Todo *Modo* », « le Contexte ») ont été des anticipations, des prophéties, des incitations. *Pendant que l'affaire Moro se consume,* quatre grands thèmes surgissent ainsi : le « silence des intellectuels » qui ne défendent pas l'Etat ; le débat sur la guérilla et la raison d'Etat ; le « série noire » pirandellien de Moro « un et deux » ; la question littérature-réalité.

Du roman à la chronique pure

Leonardo Sciascia, resté silencieux *devant* le *drame, devenu* cible de ces accusations, prépare alors fébrilement sa réponse dans « l'Affaire *Moro* ». Après tout, le *sujet lui* appartient. *L'intrigue* policière : où est Moro ? Pirandello : qui est le vrai Moro ? ; Le problème, comme dans « Todo *Modo* », du pouvoir-monstre, *cette mafia métaphysique qui désagrège* la société, la vérité, la réalité, les hommes, en les faisant disparaître ; et, comme dans « Majorana », la mystérieuse métamorphose du personnage-clé englouti par *le* rien. Il y a le final, en outre, celui *des* « Poignardeurs » : on y lisait déjà *une anticipation* : « le mystère continuera, *nous* ne saurons *peut-être jamais* comment les choses sont *arrivées* ». Enfin, il y a le problème *de la* « nouvelle inquisition » qui prétend forcer les *intellectuels* à la *défense* de la raison d'Etat, qui les accuse d'instigation quand la littérature anticipe sur la réalité. *Mais surtout, Sciascia est animé par un* désir de rechercher la vérité, recherche déjà déclarée dans ses brefs essais de 1976 (Tolstoï, Camus, la fuite du malentendu) ; cette vérité que l'écrivain doit c h e r c h e r précisément là où l'homme disparaît, m e u r t, s e dilue. Moro comme Majorana.

« L'Affaire Moro », écrit en quelques semaines, dans la fièvre de l'actualité, ne s'arrête pourtant pas à un exercice de Sciascia sur Sciascia ; ou sur la réalité qui répète la littérature après que la littérature a engendré *la réalité.* Après avoir libéré le terrain de ce problème initial en utilisant les *apologues de Borges, et établi que* l'affaire Moro peut sembler être « arrivée dans la littérature » parce qu'une « fuite des faits » s'est produite, l'écrivain cette fois procède à un renversement de ses propres techniques. Il décodifie le « roman Moro », qu'il a trouvé tout prêt, pour remonter à la chronique pure. Il utilise le contraire de l'enquête-roman pour entamer une enquête sans voiles. Il démonte ce qui semble « littérature à la Sciascia » pour arriver à un courageux « J'accuse ». Sciascia laisse derrière lui son dernier roman philosophique dans la lignée de Voltaire (« Candide ») et marche cette fois sur les traces de Zola. L'envers de Sciascia prend corps dans « l'Affaire Moro ».

L'écrivain déchiffre les lettres de *Moro, capte des voix de la prison* invisible, procède à la reconstitution des faits, détruit le « *roman* » que la réalité essaie d'imposer comme vrai. *Sa thèse est qu'il* n'y a pas de « roman », qu'il n'y a pas « deux Moro », que les lettres sont authentiques ; elles sont le fruit d'une évolution *mûrie* en prison, tandis que « deux stalinismes », celui de la raison d'Etat et celui des Brigades rouges, sont en train de broyer un homme. *Sa* conviction est que cette évolution a amené Moro, homme de pouvoir, et non homme d'Etat, à découvrir l'absurde d'un Etat inexistant qui a soudain besoin de héros, et a lentement abouti à une *métamorphose personnelle.*

Pour Sciascia, *Moro* est transformé en « *homme seul* » ; puis en une « *créature* » qui demande la pitié du pouvoir ; puis en un « chrétien » qui refuse la raison d'Etat ; enfin en un rebelle qui « reconnaît dans les autres le visage laid, stupide, féroce du pouvoir ». Dans cette métamorphose, et dans la symbiose victime-bourreau, le héros d'Etat devient alors l'anti-héros. Il croit même quelquefois que la pitié des terroristes est possible puisque le « pouvoir » nie *la pitié. Pour finir, il se considère* victime d'un « *massacre d'Etat* », dénonciation radicale du *monde* dont il vient.

La « méthode » de la folie italienne

Autour de ce travail — et de ce chef-d'œuvre — d'archéologie qui *met en lumière les faits* enterrés dans les sables du « roman Moro », *la reconstitution de l'*« *affaire* » *advient à travers une lecture multiple de* l'Italie *qui tente* de fabriquer des « *romans* » pour mieux ignorer *la vérité.* Les auteurs du pays pirandellien défilent, police, journalistes, notables. Un des occusés est l'Etat qui n'existe pas mais qui s'invente pour avoir une raison d'Etat. Les communistes apparaissent en quête d'un « Etat fort ». *Les démocrates-chrétiens* font naufrage, dépourvus de « *pitié* » *chrétienne. Dans la symphonie* tragique avance la triste figure de Moro-Polonius *qui met* en lumière la « méthode » de la *folie italienne* ; *puis celle de Moro-*Dreyfus qui lance vers une *société entière* (le pouvoir et les Brigades rouges) *sa demande ultime de pitié,* cette *valeur devenue impossible* et dont on *explique l'impossibilité.*

L'écrivain, à la *dernière page, revient à une conclusion plus sophistiquée,* plus « à la Sciascia », et *met* un terme à sa dénonciation avec une épigraphe de Borges : « *J'ai déjà dit qu'il s'agit d'un roman policier... l'énigme résolue,* le lecteur peut revoir les principaux suspects, découvrir une autre solution, la vraie. » En fait, ce n'est pas Borges qui peut masquer le *courage, et le risque, d'un réquisitoire* étonnant. Sciascia-Zola *mobilise ici toutes ses forces d'écrivain* radicalement engagé, il a laissé derrière lui ses *métaphores existentielles lucides, et repart à zéro pour mener à ciel ouvert* sa bataille la plus difficile au nom de la littérature-vérité.

ALBERTO CAVALLARI.

★ *L'Affaire Moro*, de Leonardo Sciascia. Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano, Grasset, 190 p., 32 F.

● ONZE MILITANTS D'EXTREME GAUCHE appartenant, selon la police, à un collectif d'« Autonomie ouvrière » (frange dure de l'extrême gauche) ont été arrêtés lundi soir 6 novembre près de Turin, au terme d'une vaste opération antiterroriste lancée par le ministère de l'intérieur. Dans le local qui leur servait de lieu de réunion, les carabiniers ont découvert *de nombreuses armes et munitions,* ainsi que des documents que les enquêteurs qualifient de « *très intéressants* ». — *(A.F.P.)*

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR DE CHYPRE

Ambassadeur de Chypre à Paris depuis 1969, M. Poïys Modinos va prendre prochainement sa retraite. La cause chypriote grecque ne pouvait avoir meilleur avocat à Paris que cet ancien avocat des tribunaux mixtes d'Egypte qui avait passé dix-sept ans à Strasbourg, d'abord comme directeur du département des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, puis comme secrétaire général adjoint de son Assemblée. Homme de cœur et d'esprit, d'une très vaste culture, et en même temps d'une totale simplicité, il s'était fait beaucoup d'amis à Paris. Ceux-ci sont venus nombreux, mardi, à la réception d'adieux qu'il donnait avec Mme Modinos, pour leur dire leurs regrets de les voir partir.

EUROPE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Pierre Mauroy : pour une force socialiste de « propositions et d'impulsion »

De notre envoyé spécial

Lille. — Le maire de Lille, M. Pierre Mauroy, attend notamment du processus d'unification européenne qu'il fasse de sa ville l'une des principales métropoles de la C.E.E. C'est pourquoi il a fait en sorte que la campagne des socialistes en vue du scrutin du 10 juin s'ouvre à Lille, non seulement en présence de représentants des neuf pays de la Communauté, mais aussi avec la participation des socialistes des trois pays candidats : l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Comme M. Pierre Mauroy est, en outre, un régionaliste convaincu, il avait également choisi de placer cette première manifestation sous le signe des régions. Mardi 7 novembre, à l'Opéra de Lille, une sorte de colloque a donc réuni les principaux maires socialistes d'Europe, de Grenoble à Pavie et d'Athènes à Lisbonne, en passant par Zaanstadt (Pays-Bas).

Dans son discours d'ouverture, le maire de Lille a d'ailleurs tenu à souligner cette dimension en notant : « *L'Europe des citoyens, l'Europe des communes, l'Europe des régions, comment pourra-t-elle se faire avec une France maintenue dans un cadre institutionnel centralisé tandis que nos voisins, de plus en plus, reconnaissent les particularités locales et régionales et garantissent cette nouvelle conception de la démocratie qu'est le respect et la valorisation de la diversité ? (...)*

Il s'est également attaché à montrer que l'Europe existe déjà au niveau de la culture mais aussi comme le lieu privilégié où règne la liberté.

Se faisant non seulement le défenseur mais aussi le promoteur de l'idée européenne, M. Pierre Mauroy a réclamé une application complète du traité de Rome dont il a rappelé « *la double logique : celle du libéralisme sans doute, mais celle aussi de l'union européenne. Face au défi des multinationales,* a-t-il ajouté, *face aux privilèges pernicieux du dollar, insuffisamment organisée, désunie parfois, l'Europe incomplète que nous connaissons est — ne nous y trompons pas — menacée dans son existence même par la contradiction, lourde de conséquences, entre le libre jeu d'un marché non dominé et l'insuffisance d'organisation et de volonté commune. Bref, l'Europe aujourd'hui se confond trop avec le capitalisme dont elle épouse la crise, l'impuissance et les injustices. (...) L'Europe d'aujourd'hui est issue d'accords d'État à État qui sont certes nécessaires mais qui restent insuffisants. L'Europe socialiste ne peut se limiter à quelques traités gouvernementaux. Elle doit être l'expression d'une réelle volonté populaire. Elle doit partir des réalités.* »

M. Mauroy a proposé à ses invités *de constituer une « structure permanente d'échanges et de travail »* rassemblant les élus socialistes des régions et communes d'Europe et qui pourrait servir de « *force de proposition et d'impulsion* » auprès de l'Assemblée européenne et des instances de Bruxelles.

Deux membres de la Commission des Communautés européennes ont participé à la réunion, MM. Cheysson et Giolitti. Le premier a critiqué ceux qui, « *se prétendant de gauche* », nient l'existence de l'Europe et son efficacité. Il s'est attaché à montrer qu'en matière de politique agricole notamment, un meilleur équilibre entre les productions régionales permettrait d'assurer l'écoulement des récoltes de l'Europe du Sud. Il s'est également étonné que la C.E.E. continue d'importer plusieurs dizaines de milliers de tonnes de céréales chaque année et il s'est demandé si le maintien d'une telle situation ne découle pas de la crainte de léser des intérêts américains. Après avoir plaidé en faveur de la planification afin de ne pas laisser aux sociétés multinationales le monopole des stratégies à long terme, M. Claude Cheysson a insisté sur le fait que l'Assemblée de Strasbourg aura un rôle très différent de celui des parlements nationaux. « *Elle aura,* a-t-il déclaré, *la capacité d'alerter et de mobiliser l'opinion* » et de poser au sein des forces politiques nationales les problèmes de l'Europe.

M. Giolitti, quant à lui, a rappelé qu'un écart se creuse actuellement dans le cadre de la C.E.E. entre les régions fortes et les régions faibles, entre les régions centrales et les régions périphériques. Il a souhaité qu'une perspective globale de développement soit adoptée afin de remédier à cette évolution.

M. ROLLANT : la responsabilité historique du P.C.F.

M. Jacques Delors a plaidé pour que l'Europe devienne le levier d'une nouvelle croissance. Il a insisté sur le fait que la nécessaire coopération monétaire doit accompagner un développement des politiques communautaires et non se limiter à discipliner un marché. M. Michel Rollant, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., qui s'exprimait au nom de la confédération européenne des syndicats, s'est déclaré d'accord avec la manière dont les problèmes européens ont été abordés au cours de la réunion. Il a toutefois souligné que la C.E.E. est actuellement une zone de libre-échange et non une communauté politique, et il a souligné que l'Europe « *plus égalitaire et solidaire* » reste à faire.

Après avoir rendu hommage au courage des deux commissaires des communautés qui ont accepté de s'exprimer dans le cadre de la réunion des P.S., M. Rollant a invité l'Europe à « s'engager sur la voie du socialisme démocratique et autogestionnaire », qui est, selon lui, la seule issue à la crise « *qui mérite que l'on se batte* ». Il a ensuite condamné « les propositions nationalistes et autoritaires » de ceux qui nient la dimension européenne. Il a en particulier sommé les communistes français de s'expliquer sur « la responsabilité historique » qu'ils prennent à ce niveau. Il a reproché aux partisans des thèses nationalistes de « *mentir et faire de la démagogie pour des raisons partisanes* ». « *Nous agissons,* a-t-il poursuivi, *pour que l'Europe se construise et s'affirme.* » Après avoir estimé qu'un large accord existe au vu des débats de Lille, il a défendu l'idée d'une plate-forme commune au mouvement européen, plate-forme qui va être prochainement avancée par la Confédération européenne des syndicats.

THIERRY PFISTER.

• FRANCE

Le différend s'aggrave entre le P.C. et le P.S.

(Suite de la première page.)

M. François Mitterrand a déclaré d'autre part, au sujet de l'entrée de l'Espagne dans le C.E.E., qui constitue pour les socialistes le « gros morceau » : « *Nous nous distinguons considérablement de la position de M. Giscard d'Estaing, qui a accordé à l'Espagne l'entrée dans le Marché commun, sans avoir posé de garanties et de conditions, sans avoir préalablement défendu les intérêts de nos producteurs agricoles et industrielles, tandis que le parti socialiste, lui, a posé trois préalables : un préalable de caractère industriel ; un préalable de caractère agricole, et un caractère régional. C'est pourquoi nous pensons que le président de la République aurait dû saisir le Parlement français. Or il a déterminé tout seul que l'Espagne entrerait dans le Marché commun. Mois, je dis : oui, que l'Espagne y rentre, mais une fois qu'elle aura répondu aux questions que la France veut lui poser. Et si elle n'y répond pas, eh bien il n'y aura pas d'élargissement.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Nous voulons l'Europe des travailleurs, nous voulons changer le contenu humain, économique et social de l'Europe actuelle. Nous voulons une autre Europe et d'autre part, nous voulons une France libre dans une Europe indépendante... La France doit absolument refuser la tentation du protectionnisme, cette espèce d'idée qui consiste à penser qu'elle peut s'enfermer derrière ses frontières en pratiquant l'autarcie économique et derrière la protection mythique de la bombe atomique. C'est une idée meurtrière pour la France.* »

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., a critiqué le même jour, à Lille, le lancement par le P.S. d'une « *campagne pour une mauvaise politique* » et elle a affirmé l'hostilité de son parti à « *l'Europe que veut faire Giscard d'Estaing et que soutient et cautionne le parti socialiste avec les autres partis socialistes européens* ». Elle a ajouté : « *Nous combattons l'intégration européenne au nom des intérêts des travailleurs français... La politique européenne du P.S. a pesé très fort dans la rupture du programme commun.* »

De son côté le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi « *tendant à interdire l'ingérence d'une institution étrangère dans l'élection des représentants français à l'assemblée des communautés européennes* ».

Les signataires de ce texte expliquent dans leur exposé des motifs : « *la campagne d'information sur la communauté décidée par la commission et l'Assemblée parlementaire européenne est de nature à mettre en cause le caractère démocratique de la prochaine élection des représentants français à l'Assemblée des communautés européennes. Un contrat de plus de 1 milliard d'anciens francs va être passé entre la communauté et la société ECOM, filiale de la société Havas, pour réaliser sur le territoire français une campagne publicitaire sur les institutions de la communauté. La propagande d'une agence privée financée et orientée par une institution étrangère ne pourrait que fausser gravement l'impartialité de la campagne électorale et la liberté du suffrage. Elle mettrai en cause la souveraineté nationale.* »

• ITALIE

Pour le P.C.I., la Communauté est « riche en perspectives positives »

(Suite de la première page.)

Son évolution a correspondu, dit-il, à celle de l'Europe elle-même : « *La C.E.E. et le monde ne sont plus ceux du traité de Rome.* » Il y a eu la détente internationale, la crise irrémédiable du colonialisme, la croissans des forces de gauche et la « *liquidation des résidus fascistes en Grèce, en Espagne et au Portugal* ».

M. Pajetta évoque, sans les préciser les « *critiques sévères* » que son parti formule à l'égard de la C.E.E. *Mais c'est pour ajouter :* « *Une Communauté qui affirme ne vouloir être effectivement ni antisoviétique ni antiaméricaine — quoiqu'en respectant les engagements diplomatiques et militaires de la majorité des États qui la composent ou doivent y être associés — peut et doit être un élément positif dans le nouvel équilibre mondial* « *dans la détente...* » Il faut, selon le rapport de M. Pajetta, dépasser la logique des blocs, de même qu'il faut élargir la notion de « *polycentrisme* » aux rapports entre les peuples, lesquels « *dans leur développement, ne veulent ni ne peuvent, se référer à des modèles, imposés de quelque manière ou importés* ».

Le P.C.I. souligne que son attitude européenne l'a conduit à « *des polémiques et des distinctions, parfois profondes, avec d'autres partis communistes* ». M. Pajetta évoque, en particulier, « *un désaccord sur le jugement négatif, par moments hostiles, auquel recourent souvent dans leur propagande le parti communiste soviétique et d'autres P.C. au pouvoir* ».

Pour ce qui les concerne, les communistes italiens « *croient que la Communauté est une donnée de la réalité européenne, donc mondiale, une réalité qu'ils ne subissent pas, mais considèrent comme riche de perspectives positives* ». En particulier, les élections européennes au suffrage universel direct sont « *un pas important mais non exhaustif* » sur la voie de la démocratisation.

Selon M. Pajetta, « *l'Europe a encore quelque chose à dire et à donner au monde* », une fonction « *de paix et de coopération* » à remplir. Et, au sein de cette Europe, il faut « *une convergence des forces qui se réclament du mouvement ouvrier et le représentent* », de manière à y « *introduire des éléments effectifs de socialisme* » et à chercher « *les voies qui doivent conduire à une Europe socialiste* ».

C'est un européen convaincu, M. Giorgio Amendola, qui doit conclure le colloque, jeudi 9 novembre. On ignorera cependant les humeurs de la base, ou même des cadres intermédiaires du P.C.I., qui dans ce domaine sont souvent en retard sur le langage de leurs dirigeants. Ceux-ci cherchent visiblement à ne pas se faire « doubler » par les socialistes de M. Craxi en apparaissant moins européens qu'eux.

ROBERT SOLÉ.

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE

DÉFENSE : consensus sur la dissuasion nucléaire et polémique

A la différence des discussions budgétaires des deux années précédentes, au cours desquelles la fronde du R.P.R. était apparue clairement, le débat consacré, mardi 7 novembre, à l'Assemblée nationale, aux dépenses militaires prévues pour 1979 a été *terne* et *sans passion*.

Il est vrai que, en annonçant, le 25 septembre dernier, sa décision de lancer, l'an prochain, la construction d'un sixième sous-marin nucléaire lance-engins, réclamé depuis 1976 par le parti de M. Chirac, le président de la République a fait en quelque sorte tomber la fièvre, sensible dans la majorité depuis la menace, exprimée le 15 juin dernier, du R.P.R. de ne pas approuver *les crédits* d'équipement militaire *pour 1978*.

S'estimant satisfait, le R.P.R. s'est fait discret, mardi, au Palais-Bourbon. C'est, en revanche, l'opposition, particulièrement les orateurs socialistes, qui a publiquement manifesté des doutes sur l'intention du gouvernement de mener à bien, réellement, la construction de « l'Inflexible ». M. Charles Hernu (P.S., Rhône) a dénoncé, à ce propos, la réapparition du « serpent de mer » ou du « monstre du loch Ness » pour « désamorcer » le débat parlementaire, et M. Jean-Pierre Chevènement (P.S., Territoire de Belfort) a qualifié la décision de l'Elysée de « prix à payer pour la trêve au sein de la majorité ».

Le ministre de la défense s'est félicité de l'existence d'un « large consensus », selon lui, de la représentation parlementaire sur la dissuasion nucléaire. Le débat ne s'est véritablement animé qu'avec les déclarations de M. Yvon Bourges contre ceux qui se dérobent au service national : objecteurs de conscience, déserteurs ou insoumis, et contre ceux — a-t-il précisé en direction des bancs de l'opposition — qui les encouragent par leurs attitudes ou leurs propos.

Mardi matin 7 novembre, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de budget de la défense (« le Monde » des 8 et 27 septembre) qui, avec ses 92,2 milliards, constitue, au sein du budget de l'Etat, la masse la plus importante. Hors pensions, il occupe avec 77,1 milliards le troisième place après les charges communes et le ministère de l'éducation.

Rapporteur spécial de la commission des finances pour le titre V (dépenses d'équipement), M. CRESSARD (R.P.R.) analyse un budget « *a priori satisfaisant* », tout en observant que dans un contexte international préoccupant « *notre effort financier peut sembler trop modeste* ». Constatant que « *les incertitudes mondiales s'accroissent* », il pose notamment les questions suivantes : « *L'Union soviétique qui dispose des moyens conventionnels nécessaires pour submerger l'Europe occidentale restera-t-elle éternellement l'arme au pied face à un continent européen qui refuse de se donner les moyens de se défendre ? Les Etats-Unis ne se lasseront-ils pas de la tutelle aussi efficace que débonnaire qu'ils exercent depuis près de trente ans sur notre continent ? L'émergence d'une Chine fortement hostile à l'U.R.S.S. ne peut-elle conduire celle-ci à prendre des gages à l'Ouest avant de s'engager à l'Est ?* » Ces questions, estime M. Cressard, sont d'autant plus pressantes que le désarmement en reste au stade des intentions alors que les potentiels militaires se renforcent et que, « *si les Occidentaux ont relâché leur effort, l'U.R.S.S., elle, a accentué le sien* ».

Face à cette situation, constate-t-il, notre effort financier est trop modeste et la programmation n'est pas vraiment respectée. Le budget de la défense représentait 17 % du budget de l'Etat en 1976, il doit en représenter 20 % en 1982, or, celui de 1979 ne représente que 16,79 %.

Favorable à l'adoption des crédits en discussion, M. Cressard estime pour terminer que l'effort prioritaire devra à nouveau porter sur nos forces nucléaires ; qu'il vaut mieux s'orienter vers des forces classiques d'un volume plus restreint mais de plus grande qualité ; qu'il faudra envisager une réforme du recrutement et notamment du service national, qui doit être adapté.

En conclusion, il présente les observations adoptées par sa commission. Cette dernière a notamment souhaité que l'on revienne de façon impérative à la notion de loi de programme. Se félicitant de la construction d'un sixième sous-marin nucléaire lance-engins (S.N.L.E.), elle a constaté cependant la faiblesse de la progression des autorisations de programme affectées à la force nationale stratégique. Elle a regretté également qu'aucune étude sur l'impact économique des dépenses militaires n'ait été communiquée au Parlement. Puis elle a relevé le retard dans les commandes de Mirage 2 000 et dans la construction du troisième sous-marin nucléaire d'attaque, ainsi que l'absence de tout moyen pour surveiller notre zone économique des deux cents milles nautiques.

M. ROSSI (U.D.F.), rapporteur spécial pour les dépenses de fonctionnement et pour le budget annexe des essences, note la faible augmentation du prêt des appelés (il sera porté à 9 francs à compter du 1er juillet 1979), et demande que soit sauvegardée la possibilité pour les militaires en retraite d'entreprendre une seconde carrière en raison des limites d'âge souvent très basses en vigueur dans l'armée.

L'Assemblée entend ensuite les rapporteurs pour avis de la commission de la défense (*le Monde* du 28 octobre). Analysant les crédits du titre V, M. CABANEL (app. U.D.F.) estime que dans la conjoncture actuelle « *ce budget constitue un effort important au profit des armées* ». Il demande cependant que le Parlement soit saisi avant le 30 juin 1979 d'un rapport faisant le bilan de l'exécution de la loi de programmation (1976-1982).

Sur le titre III, M. BECHTER (R.P.R.) exprime l'inquiétude de nombreux cadres militaires devant leur avenir, c'est-à-dire devant leur retour à la vie civile en raison de la situation sur le marché du travail.

M. BOZZI (R.P.R.) traite de la section des forces terrestres. Il regrette l'insuffisance des crédits consacrés à la vie courante des appelés, puis, abordant les problèmes de l'entraînement, il insiste sur le manque de terrains d'exercice et de manœuvre en raison du développement de la mécanisation des unités. A son avis, l'extension du camp du Larzac est indispensable.

Pour ce qui concerne les crédits de la section air, M. BOUVARD (U.D.F.) relève la confirmation du redressement amorcé en 1978, souligne la reprise de l'entraînement aérien à un niveau acceptable (sauf pour ce qui concerne le tir aérien) et insiste sur les actions formatrices et éducatives conduites par l'armée de l'air.

Analysant les crédits de la section marine, M. TOMASINI (R.P.R.) se félicite à son tour de la construction du sixième S.N.L.E., qui entrera en service en 1985. Il note « *l'insuffisance préoccupante* » des crédits destinés à l'entretien de la flotte.

M. CHINAUD (U.D.F.) analyse le budget de la gendarmerie, en relève les aspects positifs (création d'emplois, dotation en carburant), puis souhaite que les gendarmes bénéficient d'un repos hebdomadaire de quarante-huit heures et que les personnels soumis à la contrainte de disponibilité permanente bénéficient d'une prime compensatrice.

Enfin, M. MAUGER (R.P.R.) analyse la section commune et le budget annexe des essences. Il évoque les problèmes de la délégation générale pour l'armement, du service de santé (à son avis, des recrutements s'imposent), puis ceux des personnels civils du SDECE, qui, en raison des nombreuses sujétions auxquelles ils sont soumis, devraient bénéficier d'un statut spécial.

Dans la discussion générale, M. DAILLET (U.D.F., Manche) souligne l'importance « *du début d'organisation de l'Europe libre, facteur essentiel de la sécurité de notre pays* ». Il s'inquiète « *de l'accroissement considérable des armements de l'U.R.S.S., menace potentielle pour la paix du monde dans la mesure où il compromet la politique de détente* ».

M. Daillet réaffirme pour terminer son attachement à un service national « *égalitaire* », puis il exprime son inquiétude quant à notre politique de défense civile.

Pour M. HERNU (P.S., Rhône), le gouvernement n'a pas de politique de défense. Le service national est « *une institution en crise, inégalitaire et répressive. Notre jeunesse se détourne peu à peu de l'esprit de défense, ce qui est catastrophique pour notre crédibilité* ». M. Hernu relève l'absence d'informations sur la façon dont le nouveau S.N.L.E., « *véritable coup de théâtre qui a désamorcé ce débat* », sera financé.

« *Comment pourrait-on envisager une véritable politique de défense*, demande M. VISSE (P.C., Ardennes), *alors qu'avec le chômage et l'austérité on brade l'indépendance du pays et on le laisse glisser vers son déclin.* » Le député poursuit : « *La décision de construire un sixième sous-marin ne constitue qu'une simple opération politicienne destinée à faire croire que l'on poursuit une politique d'indépendance. En réalité, on pousse les jeux vers une intégration européenne car on y voit un contre-poids possible à notre retrait de l'OTAN, décidé par le général de Gaulle avec l'appui sans réserve du parti communiste. La coopération européenne en matière de fabrication d'armements se développe. Votre option européenne est l'antithèse d'une défense nationale indépendante.* »

Notre armée va mieux, constate M. BIGEARD (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), président de la commission de la défense, qui observe qu'en trois ans « *bien des choses ont changé* » et que le budget présenté est un « bon budget » qui respecte dans son ensemble la loi de programmation (« *Nous sommes dans la bonne direction* »), notamment pour certains matériels majeurs. En ce qui concerne la force de dissuasion, il relève que l'effort prévu est maintenu, puis souligne l' « *excellente décision* » de construire un sixième S.N.L.E. Sur ce point, il rend hommage à la commission de la défense de la précédente législature, qui avait rejeté les dépenses d'équipement du budget de 1978. Détaillant ensuite les aspects négatifs du budget, il constate l'inexécution de certains programmes majeurs (il insiste particulièrement sur le Mirage-200 et sur les Corvette) et déplore les insuffisances en ce qui concerne le génie et les stocks de guerre. Nous risquons, assure-t-il, d'avoir des matériels qui très vite, en cas de conflit, ne pourront tirer.

M. AUMONT (P.S., Aisne) estime que les crédits affectés aux personnels « *ne permettront pas un entraînement satisfaisant* ». L'augmentation du prêt du soldat est, selon *lui*, dérisoire. Il est indispensable, affirme-t-il, d'indexer la solde sur le SMIC. Le député demande à l'Assemblée de refuser de voter le titre 3 s'il ne satisfait pas une bonne partie des revendications des associations de retraités ou des actifs, notamment les gendarmes.

Pour M. ROLLAND (R.P.R., Allier), « *il faut dire aux Français, qui sont fiers de leur armée qu'ils doivent consentir des efforts plus grands en sa faveur pour qu'elle puisse remplir ses tâches et faire face au danger présent, notamment face au potentiel militaire des pays de l'Est* ».

Pour M. BOURGOIS (P.C., Seine-Maritime), « *le gouvernement crée les conditions de la remise en cause du service militaire : en 1976, le contingent représentait 47 % des effectifs totaux. Avec la loi de programmation, il n'en représentera plus que 45 %* ». Dans les unités les plus opérationnelles et les plus techniques, la mise à l'écart du contingent, note-t-il, est encore plus nette. Des unités sont ainsi sur la voie de la professionnalisation totale, ce qui traduit une volonté politique de couper la nation de l'armée. « *En supprimant*, affirme-t-il, *le pouvoir espère éliminer un obstacle fondamental à ses visées de défense européenne intégrée et façonner l'armée en fonction des missions antinationalistes.* » Le député s'élève notamment contre l'utilisation des soldats du contingent qui, à Paris, « *ont été contraints de jouer les briseurs de grève* ».

M. BOURGES : les mérites de l'*Inflexible* et les dangers de l' « entreprise antimilitariste ».

Intervenant mardi après-midi, M. BOURGES, ministre de la défense, commente la décision de construire un sixième sous-marin nucléaire lance-engins. Il déclare, après avoir rappelé la durée des études préalables : « *C'est en toute connaissance de cause que le chef de l'Etat s'est arrêté à cette solution : la permanente disponibilité opérationnelle des cinq submersibles étant assurée par la révision du calendrier des refontes des bâtiments en service, après la sortie de* l'Inflexible *(sixième unité), équipé de l'arme M 4 (têtes multiples) en 1985. Ce système* d'armement *mettra notre pays au niveau des armements nucléaires américain et soviétique. Sur certains points, il présentera même des solutions originales. Le vecteur sera doté de têtes multiples, ce qui constitue une amélioration considérable, et sa portée sera supérieure à celle de son prédécesseur, sa précision sera beaucoup plus grande et ses capacités de résistance à la défense adverse très renforcées. Le tir sera plus rapide et plus discret, donc plus sûr, le nouveau sous-marin pouvant tirer* d'une *plus grande profondeur.* »

« *La précision et l'autonomie des moyens de navigation de ce dernier seront accrues par la mise en œuvre* d'un *nouveau système global de navigation. Il sera doté de calculateurs perfectionnés, de systèmes de contre-mesures et de détection sous-marine beaucoup plus élaborés. En ce qui concerne la discrétion acoustique, les progrès actuellement envisagés portent sur une* nouvelle *hélice, une amélioration des superstructures et le mode de suspension des auxiliaires. Un* nouvel *armement tactique augmentera également les capacités de défense du sous-marin. La sécurité de fonctionnement en plongée sera améliorée, la fiabilité des matériels de bord, leur facilité* d'entretien, *leur simplification de mise en œuvre seront accrues.* »

Pour ce qui concerne l'armement tactique, il précise que le missile air-sol, moyenne portée, en cours de développement, sera mis en service en même temps que le Mirage 2000 en version pénétration.

Le ministre indique ensuite que c'est l'année prochaine que sortiront et seront livrés aux unités les premiers fusils FAMAS 5,56. Ce fusil, précise-t-il, est entièrement fabriqué en France, essentiellement à Saint-Etienne. L'objectif est de 400 000 fusils. Ce fusil d'assaut, qui peut tirer au coup par coup et par rafales, est apte aux tirs de grenades antichars et antipersonnels, et remplacera l'ensemble des armes individuelles et collectives en service dans nos unités. Son adoption simplifiera les approvisionnements en munitions de petit calibre et assurera une puissance de feu très accrue de nos unités.

Pour terminer, le ministre évoque l' « *entreprise anti-militariste* ». Il déclare notamment : « *Pour isolée qu'elle soit dans le pays, elle n'a pas disparu. Insidieusement, sous des masques divers, elle cherche à créer et à exploiter des difficultés, s'efforçant de présenter des thèmes qu'elle espère susceptibles de recueillir un écho parce que leur objet réel n'en est pas avoué. On voit même dans quelques esprits s'établir une confusion dangereuse qu'il est de mon devoir de dénoncer, car elle met en cause non seulement l'avenir de la France mais les fondements mêmes du civisme et de la République.*

» *L'insoumission et la désertion ne sont pas des délits d'opinion, mais une atteinte grave au devoir essentiel des Français vis-à-vis de la patrie et un manquement inadmissible aux lois républicaines (...). Parmi ceux-là mêmes qui nous reprochent d'aller, par une politique laxiste* d'exemption, *à l'encontre du caractère obligatoire et universel du service, parmi ceux qui réclament une armée qui tienne de* l'idéal *du soldat citoyen l'essentiel de sa cohésion et de sa force, parmi ceux qui se font les défenseurs intransigeants de la conscription au nom du respect dû aux principes qui sont les fondements de la République, il en est qui réclament pour l'insoumis, pour le déserteur, une indulgence d'autant moins compréhensible qu'elle va à l'encontre de leurs convictions affichées. Je dénonce l'extrême confusion de pensées que révèle l'affirmation que la conscription est et doit demeurer la base de notre système de défense et l'approbation, voire le concours apporté simultanément, à ceux qui s'y dérobent.* »

Dans un rappel au règlement, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) regrette vivement que ce débat « fondamental » ne soit pas retransmis par la télévision.

Pour M. PASQUINI (R.P.R., Corse), « *ce budget paraît conforme à la loi de programmation et c'est un bon budget dans la mesure où il exprime la volonté dominante de l'Assemblée et où il est conforme à l'objectif de la politique de défense définie par le général de Gaulle* ». Le député traite longuement du problème politique né des désertions à la légion étrangère et « *singulièrement des agressions et des crimes commis en Corse* ». Tout nouvel incident, souligne-t-il, pourrait amener des conséquences graves en raison de la situation politique insulaire. A son avis, il est urgent pour le gouvernement de prendre des dispositions afin d'éviter au maximum les désertions.

Des crédits en augmentation de 14 %

Le projet de budget de la défense pour 1979 est de 92 240 millions de francs (en crédits de paiement), dont il faut soustraire 15 129 millions de francs qui représentent les dépenses de pensions militaires. Par rapport à 1978, l'augmentation est de 13,98 %.

Avec un montant (pensions militaires exclues) de 43 786 millions de francs, le titre III de la loi de finances, qui couvre les dépenses de fonctionnement (rémunérations, charges sociales, carburants et entretien des matériels), représente 56,7 % du budget total de la défense.

Dans ce secteur, on note : 1) un relèvement du prêt des appelés porté à 270 F par mois à compter du 1er juillet 1979 ; la création de neuf cent trente-sept emplois dans la gendarmerie nationale et de soixante-trois emplois dans la gendarmerie maritime ; 3) une diminution de quatre mille huit cent vingt-cinq postes d'appelés dans l'armée de terre ; 4) l'organisation de quarante-neuf jours de sortie en camps nationaux d'entraînement pour chaque unité de l'armée de terre ; de quatre-vingt-quatorze jours de mer, en moyenne, pour chaque bâtiment de la marine nationale et une activité aérienne de quatre cent cinquante mille heures de vol pour l'ensemble de l'armée de l'air.

Le titre V et VI de la loi de finances, qui est consacré aux dépenses d'équipement des forces classiques et nucléaires, enregistre une nette augmentation : + 17,1 % pour les crédits de paiement (33 345 millions de francs) et + 24,6 % pour les autorisations de programme (42 892 millions de francs).

En faveur de l'armement nucléaire, tactique et stratégique, l'effort financier représente plus du quart (26,16 %) des autorisations de programme et près du tiers (32,56 %) des crédits de paiement. L'aspect le plus spectaculaire de cet effort sera la mise en chantier d'un sixième sous-marin nucléaire lance-engins, *l'Inflexible*, qui sera achevé en 1985 et disposera d'un nouveau système d'armes, le missile M-4 à têtes multiples.

L'armée de terre recevra des missiles antichars (les Milan et Hot) et des blindés AMX-30, AMX-10 RC, AMX-10 P et PC et les véhicules de l'avant blindés VAB. Dans la marine, les commandes suivantes seront passées : une corvette anti-aérienne, deux bâtiments anti-mines, deux navires de transport, un sous-marin nucléaire d'attaque et des avions d'assaut Super-Etendard. L'armée de l'air, enfin, commandera ses premiers avions de combat Mirage-2000.

NATIONALE

sur le service national

« La discipline, a-t-il déclaré avec vigueur, fait toujours la force principale des armées. »

Se défendant d'être les soutiens de l'anti-militarisme en France, des orateurs du P.S. et du P.C.F. ont tenu à dénoncer « la chasse aux sorcières » que pratiquent dans l'armée les agents de la sécurité militaire. Ils ont demandé — en vain, — dans un amendement repoussé, que soit rapportée l'augmentation prévue pour 1979 des crédits alloués à cet organisme.

Au ministre de la défense qui avait pris l'initiative d'en appeler, à la fin de 1975, à la Cour de sûreté de l'Etat dans l'affaire dite « des comités de soldats », l'opposition s'est contentée d'indiquer que, cet été, dans une discrétion extrême, des mesures de non-lieu — désavouant en quelque sorte l'action gouvernementale — ont été décidées en faveur de militants syndicaux et des soldats poursuivis pour tentative de démoralisation de l'armée. — J. I.

M. PAECHT (U.D.F., Var) s'inquiète de l'état de la flotte. M. CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher) souligne les « ombres » du budget : la marine et l'insuffisance des bâtiments ; la vulnérabilité de nos sanctuaires de missiles, l'équipement des forces conventionnelles (*« seule la bombe à neutrons permettrait de compenser notre déficit »*), le sous-équipement de notre aviation et la dépendance de nos forces d'intervention lorsqu'elles doivent opérer sur un territoire lointain.

En séance de nuit, M. DARINOT (P.S., Manche) retient sur l'« affaire » du sixième S.N.L.E., *« ce sous-marin politique destiné à rassurer une majorité qui perd régulièrement les élections partielles »*. Il réaffirme que son groupe estime cette construction *« indispensable »*, mais il s'interroge sur son financement et craint que ce dernier ne s'opère au détriment du plan de charge des constructions marines ou des salaires des travailleurs des arsenaux. Relevant que *« la France est le premier pays vendeur d'armes par tête d'habitant »*, il demande qu'il soit mis un terme au secret qui entoure nos exportations afin que le Parlement puisse juger la politique du gouvernement en la matière.

« Les études sur la bombe à neutrons sont-elles entreprises ? Sa fabrication est-elle envisagée ? », demande M. MAILLET (P.C., Oise), qui, dans son intervention, dénonce la coopération européenne en matière d'armement.

M. BRANGER (non-inscrit, Charente-Maritime) souhaite notamment que les sous-officiers retraités puissent exercer une activité sans que leur soit appliquée une règle du cumul. M. BEREST (U.D.F., Finistère) évoque les problèmes du personnel des arsenaux militaires et ceux des retraités de la marine. Selon M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) *« la marine nationale n'est pas une priorité pour le gouvernement »*. Veut-on abandonner à nos alliés notre défense en mer ? demande-t-il.

En réponse à une question de M. LEPERCQ (R.P.P., Vienne), LE MINISTRE rappelle les conditions d'incorporation des élèves en chirurgie dentaire. Actuellement, constate le député, on oblige ces étudiants à partir au service six mois avant la fin de leurs études.

M. VIAL-MASSAT (P.C., Loire) rappelle les propositions de loi de son groupe portant statut des militaires de carrière et du citoyen-soldat.

Pour M. KUERGUERIS (U.D.F., Morbihan), il faut notamment augmenter les pensions de reversion des veuves de militaires et satisfaire les demandes des ouvriers civils des arsenaux. M. ABADIE (appar. P.S., Hautes-Pyrénées) estime à son tour que l'institution du service national est menacée. A son avis, il faut modifier les conditions du service militaire, et, *« au lieu de se livrer à la chasse aux sorcières, satisfaire les revendications des jeunes appelés afin d'en faire des soldats-citoyens »*.

Pour M. TOURRAIN (R.P.R., Doubs), les effectifs de la gendarmerie devraient être augmentés, le retard actuel étant inadmissible dans une période où la sécurité des citoyens devrait avoir la priorité. En outre, il estime que les conditions de logement des gendarmes sont trop souvent médiocres. M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône) demande que soient satisfaites les revendications formulées depuis des années par les gendarmes, notamment en matière de solde, de retraite et de repos hebdomadaire. Il reproche au gouvernement de *« maintenir plus de 17 000 hommes de carrière »* (le quart des effectifs totaux de la gendarmerie) sur le pied de guerre dans *« le rouge »*, dont cent vingt-cinq escadrons sont employés *« à la répression sociale »*.

ce qui autorise une certaine évolution.

L'Assemblée passe ensuite au vote des crédits. Au nom de la commission de la défense, M. PAECHT (U.D.F.) propose de diminuer les crédits prévus pour les frais de déplacement, afin d'augmenter le nombre des secrétaires administratifs en chef des services extérieurs. Le ministre regrette qu'« en voulant boucher un trou on en creuse un autre ». Il souhaite le retrait de l'amendement, qui est finalement repoussé par l'Assemblée.

M. VISSE (P.C.) accuse le gouvernement *« de piétiner l'indépendance nationale »* en s'abonnant aux réseaux de consultations politiques et diplomatiques de l'alliance atlantique. *« La décision avait été prise en 1967 »*, note M. CRESSARD (R.P.R.).

Un amendement socialiste réduit les crédits de la sécurité militaire et demande que les sommes ainsi dégagées soient affectées à l'augmentation du prêt des appelés. Combattu par MM. Cressard et Rossi, ainsi que par le ministre, il est repoussé par l'Assemblée. Il en va de même d'un article additionnel socialiste qui instituait une taxe sur l'ensemble des marchés militaires et publics, afin de financer des mesures favorables aux retraités militaires et aux veuves de militaires. Le ministre avait qualifié cette proposition d'*« insensée »*.

Les crédits de la défense sont adoptés.

La séance est levée mercredi à 1 h. 40.

PATRICK FRANCÈS.

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) : satisfaire les revendications des appelés

M. CHEVÈNEMENT (P.S., Belfort) doute que le gouvernement *donne réellement la priorité à la* dissuasion nucléaire. Il relève que l'essentiel du budget *« est englouti dans l'entretien de forces statiques »*. L'horizon 1985 lui paraît donc incertain, d'autant que le sixième S.N.L.E. ne sera pas représentatif d'une nouvelle génération de sous-marins. Après avoir estimé que *« la France n'avait pas à jouer le rôle de gendarme en Afrique pour s'y opposer au progrès des peuples, au risque de mettre la paix en danger »*, M. Chevènement traite du service national. Il déclare : *« Trop de brimades sont infligées aux objecteurs de conscience. Plutôt que de transformer les officiers en policiers, mieux vaudrait satisfaire les revendications des appelés, en particulier la gratuité des transports »*.

M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), sans révéler le contenu du rapport sur la lutte contre la pollution marine que la commission d'enquête déposera vendredi à l'Assemblée nationale, souhaite que la marine nationale puisse disposer d'un personnel compétent et de navires adéquats. Il faudrait à son avis créer une gendarmerie navale. Dernier orateur, M. GIRARDOT (P.C., Alpes-de-Haute-Provence) rappelle les revendications *« modestes »* des retraités de l'armée.

Répondant aux orateurs, M. BOURGES annonce, en ce qui concerne la gendarmerie, qu'à compter du 1er janvier 1979 les gendarmes bénéficieront chaque mois de deux repos hebdomadaires de quarante-huit heures et de deux repos de trente-six heures. Pour ce qui est de l'opération effectuée à Kolwezi, il indique que la France était capable de transporter le 2e REP, mais, fait-il remarquer, *« les Américains apportaient une contribution à une opération internationale, contribution que nous n'avions aucune raison de refuser »*.

En ce qui concerne les missions non militaires confiées au contingent, le ministre rappelle qu'il appartient également à l'armée de répondre à des situations exceptionnelles. Il se félicite ensuite de l'unanimité exprimée quant aux droits des militaires à une seconde carrière. *« C'est une évidence »*, estime-t-il, avant de dénoncer les discriminations que certaines centrales syndicales essaient d'opposer à ce principe. Puis il déclare : *« Le gouvernement a une politique de défense. Elle est claire et réaffirmée. L'opposition ne peut faire état d'une même continuité dans sa pensée politique. Personne ne parle plus aujourd'hui de « bombinette » et ne critique plus la force de dissuasion, bien que*, constate-t-il, *le ralliement socialiste soit moins évident que celui des communistes. »*

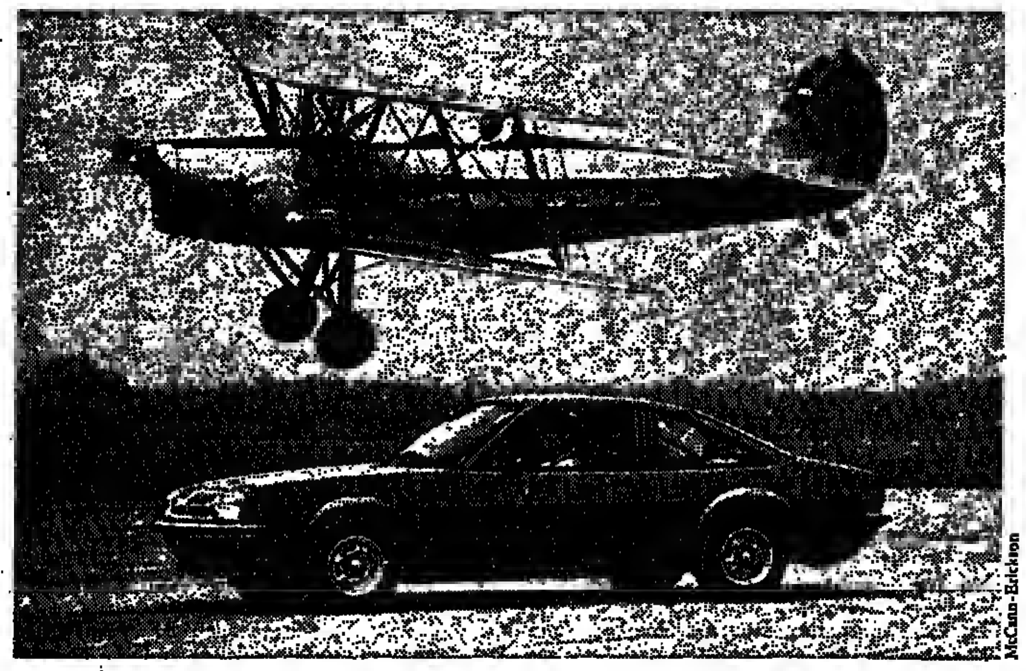
M. CHEVÈNEMENT intervient alors pour expliquer que son parti s'est prononcé pour le maintien en état de la force de dissuasion,

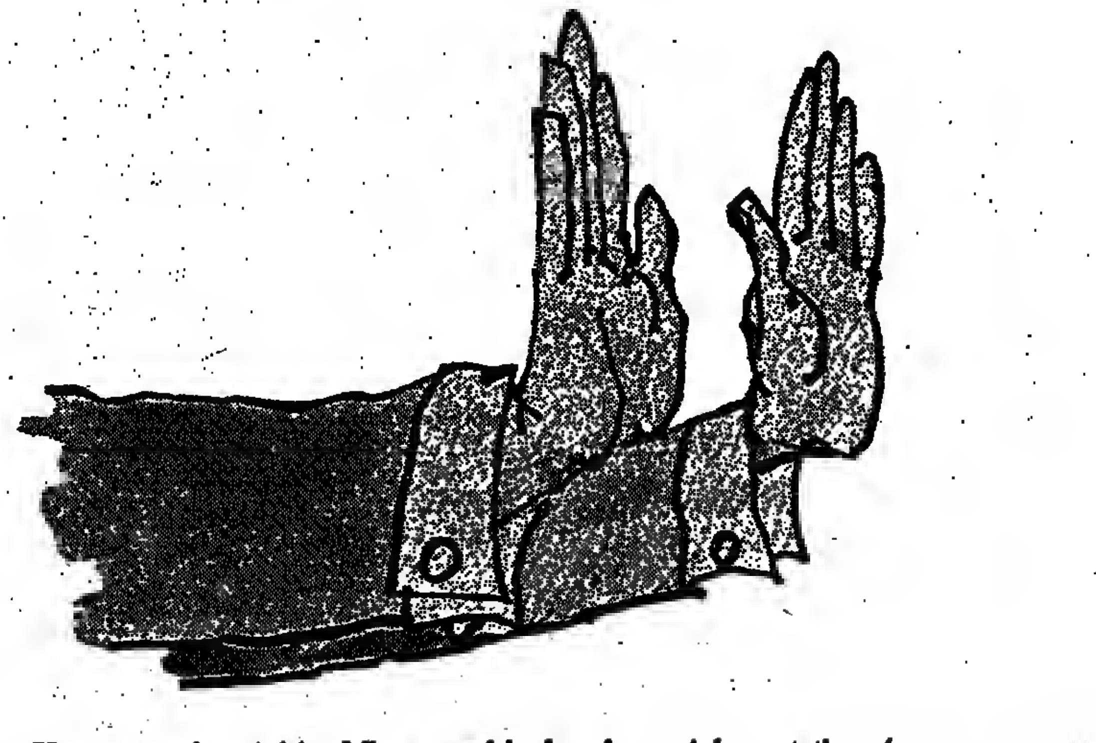
Le naufrage de l'« Amoco-Cadiz »

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PROPOSE LA CRÉATION D'UNE « GENDARMERIE DE LA MER »

M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, président de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le naufrage du pétrolier *Amoco-Cadiz*, a évoqué les conclusions de cette commission, mardi 7 novembre, au cours du débat sur le budget de la défense. *« La surveillance du littoral exige une tradition maritime, une disponibilité, une discipline, une force, une logistique navale*, a déclaré M. Guermeur. *Il faut donc laisser cette mission à la marine nationale, mais en distinguant défense militaire et garde des côtes. Cela veut dire qu'il faut choisir et former des hommes, les doter d'un matériel rustique et peu coûteux, adapté à la garde des côtes, en laissant les navires de guerre sophistiqués aux missions qui sont les leurs. Il s'agirait, en somme, d'une gendarmerie de la mer »*

M. Guermeur a précisé qu'il avait l'intention de déposer un amendement au projet de loi de finances créant une recette de 500 millions pour financer cette *« gendarmerie de la mer »*. Le rapport de la commission d'enquête sur le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* doit être rendu public le vendredi 10 novembre.





POLITIQUE

AU SÉNAT

Le groupe communiste demande le renvoi de la discussion du projet de loi sur la fiscalité locale

Le débat sur le « plan de développement des responsabilités locales », qui s'est ouvert ce mercredi matin 8 novembre au Sénat avec la discussion des deux projets de loi relatifs à l'aménagement de la fiscalité locale et à la création d'une dotation globale de fonctionnement, marquera-t-il, comme le souhaite le chef de l'Etat, « une étape significative » d'une profonde réforme des collectivités locales ou ne sera-t-il qu'un nouvel épisode de l'interminable feuilleton d'une réforme annoncée depuis cinquante ans mais jamais réalisée ?

Les nombreuses réserves que suscitent jusqu'à présent les deux premiers textes déposés par le gouvernement — en attendant le projet de loi-cadre, dont la mise au point se révèle difficile — n'autorisent pas, pour l'instant, à pencher pour la première hypothèse. Les sénateurs, dans leur majorité, regrettent que le gouvernement n'ait pas été plus hardi dans ses propositions et déplorent qu'il n'ait pas précisément évalué les conséquences qui résulteraient de l'application du nouveau régime fiscal préconisé. C'est la raison pour laquelle M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.), ancien ministre, rapporteur de la commission des finances, propose que, si elle est adoptée, la réforme de la fiscalité locale ne soit pas appliquée de toute façon avant 1981.

De même, l'Association des maires de France, que préside M. Alain Poher, président du Sénat, souhaite que le gouvernement procède à des « simulations précises et très complètes sur divers points du territoire et dans diverses catégories de communes » avant de demander au Parlement de se prononcer définitivement. Toutes les formations politiques présenteront de nombreux amendements visant notamment à modifier l'article 4 du projet sur la fiscalité, qui prévoit de retirer aux communes « riches » les revenus de la taxe professionnelle excédant deux fois la moyenne nationale par habitant afin de redistribuer les sommes ainsi « écrêtées » aux communes « pauvres ». Cette disposition soulève en effet l'hostilité unanime des maires des grandes villes.

Le groupe communiste, qui a présenté, mardi 7 novembre à la presse, une série de contre-propositions, a décidé d'opposer la question préalable, à la fin de la discussion générale, et de demander ainsi le report de la discussion des articles des projets de loi. « En présentant ces deux textes avant son projet de loi-cadre, le gouvernement a mis la charrue avant les bœufs », estime M. Camille Vallin, sénateur du Rhône. « De toute façon, le projet de loi sur la fiscalité est inacceptable, inapplicable ; il créerait des difficultés insurmontables aux communes. »

Pour les socialistes et les radicaux de gauche, les propositions gouvernementales constituent « une réforme en trompe l'œil ». « Il nous apparaît que les textes présentés ne pourront pas être suffisamment amendés pour être acceptables », déclarait mardi soir M. Marcel Champeix, président du groupe socialiste.

A. R.

La première séance du débat, mercredi matin, a été consacrée aux exposés des rapporteurs et à l'intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Pour M. Jean-Pierre Fourcade, premier rapporteur de la commission des finances, maire U.D.F. de Saint-Cloud, ce projet représente la dernière étape de la réforme de la fiscalité locale directe. Il pose, explique-t-il, le principe du passage d'un système d'impôts de répartition à un système d'impôts de quotité. Actuellement les communes votent un produit global d'impôts directs, qui est ensuite réparti par l'administration. Après le vote de la réforme, ce sont les municipalités qui décideront elles-mêmes de cette répartition entre les quatre impôts directs locaux (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxes foncières, bâti et non bâti) et qui voteront les taux d'imposition.

L'article 10 du projet précise les conditions de révision des valeurs locatives foncières et l'incorporation dans les rôles de 1980 de la première actualisation de ces valeurs, effectuée depuis 1970. L'application des règles ainsi définies conditionne la possibilité de mettre en œuvre le vote direct des taux par les conseils municipaux.

Le projet aménage aussi le mode de calcul de la taxe professionnelle. Il met notamment en place un mécanisme de péréquation intercommunale. Il tend, enfin, à accroître la personnalisation de la taxe d'habitation.

M. FOURCADE : ce n'est pas la réforme que les maires attendent.

Le rapporteur fait remarquer qu'il est impossible, faute de simulations précises, de dire quelles seront les conséquences de cette réforme sur les budgets locaux. A elle seule, la sortie de l'ancien système de plafonnement des cotisations de taxe professionnelle pourrait se traduire, pour certaines entreprises (environ dix mille), par une augmentation de cotisation supérieure à 50 %. Le risque est excessif, estime-t-il. La commission demande le report à 1981 du passage en vote direct des taux, la suppression du mécanisme de péréquation de la taxe professionnelle, et l'aménagement de la sortie du plafonnement des cotisations de taxe professionnelle.

M. Fourcade rappelle la promesse du ministre de l'intérieur, qui déclarait notamment le 15 décembre 1977 devant le Sénat :

« *En dehors de l'attribution aux communes* du *produit* d'un *grand impôt évolutif, les maires demandent, en toute priorité, le remboursement intégral de la T.V.A. qu'ils acquittent, la substitution* d'*une subvention globale aux actuelles subventions spécifiques et la libéralisation* du *régime* des *prêts.* »

« *Votre rapporteur*, conclut-il, *croit traduire un sentiment très répandu dans cette assemblée en indiquant que ce n'est pas de la réforme de la fiscalité directe que les maires attendent de façon prioritaire la solution aux problèmes* de *gestion de leurs communes.* »

M. RAYBAUD (Gauche dém., Alpes-Maritimes) examine au nom de la commission des finances le second projet de loi, celui concernant la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales. Ce texte tend à créer un « *fonds des collectivités locales* » alimenté par un prélèvement sur les recettes de l'Etat, qui remplacera : le V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires) ; le prélèvement destiné à compenser la suppression des taxes sur les spectacles ; les subventions pour participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général des collectivités locales.

Ce prélèvement sera effectué sur les recettes de T.V.A. nettes de remboursements et de dégrèvements.

Le rapporteur souligne que ce projet prend en considération un grand nombre de propositions formulées par la commission des finances du Sénat. Il en approuve l'essentiel tout en estimant que les résultats de la simulation des effets de ce projet « *sont préoccupants* ». Selon le ministère de l'intérieur, 2 781 communes auraient un versement inférieur à celui de 1978 ; 14 275 auraient des attributions comprises entre le maintien de 1978 et la progression générale de 12,8 % ; 19 272 auraient des attributions supérieures à la moyenne générale de progression de 12,8 %.

Mais la simulation effectuée par le ministère de l'intérieur a pris en compte des bases qui ne correspondent plus à la réalité. M. Raybaud indique donc que la commission déplore cette lacune qui ne permet pas de connaître les incidences exactes des nouveaux mécanismes.

LES CONSULTATIONS DU PREMIER MINISTRE

Le P.S. n'accepte pas de servir de « roue de secours » pour l'adoption de certains projets du gouvernement

Chargé de recueillir l'avis des principales formations de la majorité et de l'opposition sur chacun des trois projets évoqués par le chef de l'Etat dans sa réunion de presse du 14 juin (limitation du cumul des mandats, réglementation du financement des partis et introduction d'un scrutin de type proportionnel dans les villes de plus de 30 000 habitants), le premier ministre a terminé sa première série de consultations en recevant, mardi après-midi 7 novembre, à l'hôtel Matignon, une délégation du P.S. composée de MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, respectivement président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et président du groupe socialiste du Sénat.

M. Raymond Barre, qui avait reçu les délégués du R.P.R. le 24 octobre, ceux de l'U.D.F. le 25 et ceux du M.R.G. le 31 — le P.C. ayant décliné son invitation, — doit maintenant essayer de faire la synthèse des observations qui lui ont été présentées en élaborant un avant-projet de loi sur chacun des trois sujets avant de procéder à de nouvelles consultations.

Techniquement, la tâche du chef du gouvernement apparaît très difficile. Qu'il s'agisse du financement des partis ou de la limitation du cumul des mandats, les réserves exprimées par les différentes formations sont si nettes qu'un consensus semble aujourd'hui peu concevable, à moins que, recherchant le plus petit dénominateur commun, l'hôtel Matignon ne présente que des propositions de portée très limitée.

En ce qui concerne l'application de la proportionnelle aux municipales, à laquelle le R.P.R. demeure farouchement hostile, la tâche du premier ministre apparaît tout à fait impossible, sauf peut-être à proposer une formule en trompe-l'œil.

Politiquement, l'initiative de l'Elysée semble d'ores et déjà vouée à l'échec. A M. Giscard d'Estaing qui pensait, après les législatives, que ces trois projets permettraient de progresser dans la voie de l'« ouverture » vers l'opposition, M. Defferre vient de répondre, au nom du P.S., qu'il ne faut pas espérer voir les socialistes servir de « roue de secours » pour rééquilibrer la majorité en s'alliant à l'U.D.F. contre le R.P.R. Le M.R.G., pour sa part, attend la réponse de M. Barre aux « dix propositions pour la démocratie » (le Monde du 2 novembre) qu'il a formulées pour mettre à l'épreuve des faits, justement, la volonté d'« ouverture » affichée par le président de la République.

Peut-être est-ce précisément parce que le premier ministre est personnellement peu convaincu, dans ces conditions, de l'intérêt de ces consultations, qu'il est apparu à certains de ses interlocuteurs, et notamment aux gaullistes, peu pressé de les conclure.

ALAIN ROLLAT.

Ainsi que M. François Mitterrand l'avait indiqué dès le 28 juin, les deux délégués socialistes ont confirmé mardi à M. Barre que leur parti est favorable, sur les trois points faisant l'objet des consultations, aux orientations du président de la République.

Le P.S. souhaite l'application d'un mode de scrutin proportionnel, non seulement pour les élections municipales, mais aussi pour les législatives et pour les élections des conseillers régionaux au suffrage universel direct. Il demande d'ailleurs qu'aux élections municipales la proportionnelle soit appliquée dans les villes de plus de 9 000 habitants et pas uniquement dans celles de plus de 30 000 habitants.

Les socialistes sont également disposés à accepter la limitation du cumul des mandats à un mandat national et un mandat local, et ils estiment souhaitable de permettre le cumul d'un mandat européen et d'un mandat national, du moins pendant les deux premières législatives de la future Assemblée européenne. La position du parti, toutefois, n'est pas encore définitivement arrêtée.

En ce qui concerne la réglementation du financement des partis et des campagnes électorales, les délégués socialistes ont renvoyé le premier ministre à la proposition de loi déposée par M. Crépeau, président des radicaux de gauche, et signée par les membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 novembre). M. Defferre a précisé à M. Barre que sa formation demande aussi que soient améliorées les modalités des campagnes électorales à la télévision et à la radio, afin que l'opposition puisse bénéficier du droit de réponse quand le président de la République intervient personnellement pour orienter le choix des électeurs. « *Il* n'*est pas normal que le chef de l'Etat demande aux électeurs de voter pour une majorité déterminée, en plus du temps de parole dont ont disposé les partis de la majorité, les membres* du *gouvernement, et qu'il le fasse après la clôture de la campagne, comme il l'a fait la dernière fois, alors que plus personne* ne *peut lui répondre* », a déclaré le président du groupe socialiste de l'Assemblée avant de quitter l'hôtel Matignon.

« *Le climat de l'échange de vues a été courtois, M. Barre nous a reçus avec amabilité* », a indiqué M. Defferre. Les deux délégués ont souligné, toutefois, que le gouvernement ne devait pas compter sur le parti socialiste pour faire adopter ses projets si ceux-ci divisent la majorité : « *Supposons qu'une des formations de la majorité refuse de voter les textes gouvernementaux*, a déclaré le maire de Marseille. *Dans ce cas, le parti socialiste n'a pas à remplacer une formation politique qui serait hostile ou défaillante. Il y a là un problème majeur. Nous ne pouvons pas accepter, si par exemple le R.P.R. refusait de voter un des textes, de constituer une majorité avec l'U.D.F.* »

Le P.S. refuse, en ce domaine, toute notion de « majorité d'idées » au-delà des clivages politiques : « *Je pense que ce serait une mauvaise chose*, a ajouté M. Defferre. *Il faut éviter de créer une confusion politique qui pourrait résulter* d'*un vote comme celui-là. Nous nous déterminons toujours en fonction des textes, mais il y a là un problème politique majeur. Si la majorité se disloque, si l'une de ses formations refusait de voter un texte présenté par le gouvernement*, il ne *nous appartiendrait pas, à nous, d'être la roue de secours, de remplacer cette formation et de constituer une nouvelle majorité. Nous ne le ferons pas.* »

Les délégués socialistes et le premier ministre sont convenus de se revoir quand le gouvernement aura préparé, sur chacune des trois questions, un texte précis.

M. CHINAUD (U.D.F.) : nous n'avons pas besoin de la roue de secours de M. Defferre.

Invité à commenter les déclarations de M. Gaston Defferre, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui a été reçu, mardi soir, par le premier ministre en compagnie de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a déclaré : « *L'U.D.F. n'a pas besoin de la roue de secours de M. Defferre. Je suis choqué de voir que le président d'un groupe parlementaire, qui correspond à une grande formation politique, ne va déterminer sa position qu'en fonction de problèmes tactiques. Sur la qualité et l'élévation du débat, ceci me paraît bien dangereux. C'est un exemple de plus de la manière partisane dont, çà et là, on examine la vie politique française.* »

M. Claude Labbé a indiqué, pour sa part, qu'il s'était entretenu avec M. Barre des propos que celui-ci avait tenus à la Réunion, mais il s'est refusé à dévoiler la teneur de l'entretien à ce sujet. Le président du groupe R.P.R. avait auparavant déclaré, au Palais-Bourbon, que les déclarations du chef du gouvernement lui apparaissaient « *curieuses et incompréhensibles* ».

Les membres du bureau du groupe R.P.R., qui doivent être reçus à déjeuner jeudi 9 novembre à l'hôtel Matignon, se proposent de demander des explications au premier ministre. « *J'espère qu'on ne nous servira pas de moules au repas* », a souligné M. Jean Falala, vice-président.

● *M. Jean Boinvilliers*, député (R.P.R.) du Cher, a été choisi comme président, mardi 7 novembre, par la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision. Les vice-présidents sont Mme Louise Moreau, député (U.D.F.) des Alpes-Maritimes ; M. Jack Ralite, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis ; M. Félix Ciccolini, sénateur (P.S.) des Bouches-du-Rhône et M. Charles Pasqua, sénateur (R.P.R.) des Hauts-de-Seine.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LA CRISE DES CHANTIERS NAVALS

M. Le Theule met les industriels et les travailleurs devant leurs responsabilités

Le Sénat a débattu, mardi 7 novembre, de la crise des chantiers navals. Plusieurs sénateurs représentant des régions affectées par cette crise avaient posé au ministre des transports des « questions orales » *sur* la situation de la construction et de la réparation navales. M. Le Theule leur a répondu en fixant quatre objectifs à sa politique et en appelant les industriels et les travailleurs à prendre leurs responsabilités.

« *Le défi qui est devant nous*, a-t-il notamment déclaré, *sera relevé si les différents partenaires mobilisent ensemble leurs efforts.*

» *Les industriels d'abord doivent prendre en main la gestion de la crise, la prospection des commandes, la création d'emplois nouveaux, c'est leur responsabilité naturelle* : c'est ce que le gouvernement *attend d'eux, la collectivité n'entend pas se substituer à eux pour faciliter leur démission.*

» *Les travailleurs de la construction navale et de la réparation navale ont aussi un rôle décisif à jouer. En acceptant de regarder la réalité d'aujourd'hui en face, même si celle-ci est très dure, ils rendront possible la sauvegarde de l'emploi et d'une industrie nécessaire à notre pays.* »

Auparavant, MM. Ehlers (P.C., Nord), Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône), Morice (Gauche dém., Loire-Atlantique), Mlle Rapuzzi (P.S., Bouches-du-Rhône), MM. Schumann (R.P.R., Nord), Yvon (Un. cent. Morbihan), Legrand (Gau. dém., Loire-Atlantique), Francou (Un. cent., Bouches-du-Rhône), Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), avaient traité des différents aspects de cette crise, de ses conséquences sociales surtout, et dénoncé l'abus des *pavillons ou* des *équipages de complaisance*, ainsi que le *dumping* de certains chantiers étrangers.

« *Je ne puis accepter*, a dit le ministre, *le procès qu'on me fait concernant la* « *flotte de complaisance* » *ou l'* « *apartheid* ». *Quel autre pays, de l'Est ou de l'Ouest, exige plus sévèrement que le nôtre le respect des normes ? Alors que dans d'autres, on accepte n'importe qui. Le prochain budget comporte d'ailleurs des créations d'emploi de contrôleurs.*

» *Le respect du statut du marin est total, dans notre pays. Syndicats et armateurs se sont récemment mis d'accord pour étudier ensemble un certain nombre de questions particulièrement complexes, mais, je le répète, c'est l'honneur de notre pays que de veiller au respect des normes en vigueur.* »

M. Le Theule a, d'autre part, annoncé les objectifs que le gouvernement entendait suivre pour aider les industries navales qui traversent actuellement en Europe et en France une crise sans précédent.

« *Cette politique*, a déclaré M. Le Theule, *a quatre objectifs ou quatre volets : prendre les commandes indispensables ; engager la diversification ; créer des emplois nouveaux en dehors de la construction navale ; renforcer les capacités de l'appareil productif en encourageant des restructurations industrielles et financières.* »

M. Le Theule a ajouté : « *Le gouvernement a décidé d'assouplir les conditions d'attributions des* « *aides de base* » *pour rendre possibles de nouvelles commandes, malgré le très bas niveau des prix. Je veillerai à ce que l'on ne dépasse pas en ce domaine les limites du raisonnable.*

» *Il faudra développer de la façon la plus vigoureuse la diversification des chantiers dans des secteurs proches de la construction navale, pour lesquels leur main-d'œuvre est bien adaptée. Le marché des usines flottantes représente de ce point de vue un espoir considérable. Il en va de même pour les unités de dessalement de l'eau de mer.* »

A *propos* de la desserte des lignes de Corse, M. Le Theule a annoncé que, après le lancement du Cyrnos, qui doit intervenir prochainement pour une mise en service l'été prochain, et celui d'un navire « roulier » (cargo) pour la Société nationale Corse-Méditerranée, les chantiers français construiraient un second cargo pour *mise en service* en avril 1980 et *un* car-ferry pour *mise* en service en 1981. Cet ensemble de commandes représente plus de 400 millions de francs. Il se prolongera par deux car-ferries pour mise en service sur les lignes corses en 1983 et 1985.

L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX

MEETINGS ET RÉUNIONS DE PROTESTATION SE MULTIPLIENT

Quelque six cents personnes participaient mardi soir, dans une salle trop exiguë de la rue de Lancry, au meeting organisé par l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.), pour protester contre les récentes déclarations de Darquier de Pellepoix et manifester « *l'inquiétude devant l'indécente audience* » dont bénéficie la propagande raciste.

MM. Henri Noguères (Ligue des droits de l'homme), Jean-Pierre-Bloch (LICA), Pierre Villon (A.N.A.C.R.), le professeur Jankélévitch, Charles Palan (M.R.A.P.) et Marcel Paul (F.N.D.I.R.P.) notamment, ont dénoncé ce que Mme Simone Veil a appelé « la banalisation » des crimes nazis, entreprise à laquelle, ont affirmé les orateurs, les sociétés de télévision ne sont pas étrangères. « *Ce* n'*est pas de l'information mais de la perversion* », a déclaré M. Paul, ancien ministre, parlant de l'interview de *l'Express*.

M. Pierre-Bloch a rappelé l'assistance à « *dénoncer l'antisémitisme partout, quel que soit le régime* politique », précisant que, depuis une semaine, il aurait reçu « *cinquante lettres* de *menaces, dont dix en provenance de l'Espagne* ». Le professeur Jankélévitch a réclamé, pour sa part, la stricte application des sanctions prévues contre l'antisémitisme et le racisme.

Afin de mobiliser l'opinion publique, la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes a décidé d'organiser un meeting de protestation le jeudi 9 novembre à 18 h. 30, au palais de la Mutualité.

Les Cercles Bernard Lazare tiennent, pour leur part, une réunion de protestation au 44, rue de Rennes, avec la participation de Mmes E. de Fontenay et R. Thalman, MM. Roger Ascot, Henry Bulawko, le rabbin J. Grünewald, le professeur V. Jankélévitch, Gérard Israël, le professeur Alfred Kastler et Serge Klarsfeld.

● *Des tracts racistes* qui émanent d'un « Front français de libération nationale » ont été répandus dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre au Vésinet (Yvelines). Ils sont intitulés « Le juif ouvre la porte au métèque » et s'attaquent aux juifs, aux Africains et aux Asiatiques. Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a manifesté son intention de porter plainte.

M. PEYREFITTE : il n'est pas exclu que nous puissions obtenir l'extradition.

« *Il n'est pas tout à fait exclu que nous puissions obtenir l'extradition* » de Darquier de Pellepoix, a déclaré le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, dans une interview au quotidien *le Matin*. M. Peyrefitte a indiqué qu'une demande d'extradition aurait été possible après la condamnation à mort de l'ancien commissaire général aux affaires juives, en 1948, mais que, « bizarrerie », elle n'avait pas été demandée. La condamnation étant prescrite, la justice se fonde sur un fait nouveau, les déclarations faites à *l'Express*, qui tombent sous le coup de la loi de 1972.

FRANÇAIS ET DÉPORTÉS DE FRANCE

L'expression « Juifs déportés de France » prêtant à ambiguïté, comme nous l'ont signalé plusieurs lecteurs, indiquons que d'après le Mémorial de la déportation des juifs de France, de Serge Klarsfeld (B.P. 137 - 16 Paris Cedex 16) (*le Monde* du 2 novembre 1978) si le total des déportés à partir du sol français est de soixante-quinze mille sept cent vingt et un, l'état par nationalité des déportés ou transférés du camp de Drancy indique sur soixante-sept mille six cent quatre-vingt-quinze personnes, quatorze mille quatre cent soixante-neuf Français d'origine, sept mille sept cent vingt-quatre Français naturalisés, cent cinquante-six Français protégés et trois cent quarante-deux sujets français. S'y ajoutent mille six cents autres Français juifs du Nord et du Pas-de-Calais déportés par la Belgique ou à partir des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Faut-il ajouter que, Français ou réfugiés en France, le même sort leur était réservé et que la même condamnation pèse sur ceux qui les ont livrés à leurs bourreaux ?

● *Les députés communistes* ont exprimé, le mardi 7 novembre, « *leur indignation devant les attaques odieuses et diffamatoires dont Georges Marchais est l'objet et qui, à travers son secrétaire général, visent le parti communiste français tout entier et ses élus nationaux* ».

[Cette déclaration vise les propos tenus par M. Bernard-Henri Lévy dans une interview qu'il avait accordée au « Matin » à la suite de l'affaire Darquier de Pellepoix (« le Monde » du 4 novembre).]

هكذا من الأمل

Le « stop and go » du parti communiste

par ALAIN DUHAMEL

Au début de la crise économique, nombre de gouvernements occidentaux, abasourdis, tergiversèrent entre deux thérapeutiques opposées. Ces tentatives contradictoires furent baptisées *« stop and go »*. Le résultat ne se fit pas attendre : ce fut le cumul des inconvénients des deux méthodes. Le parti communiste français s'est lui aussi lancé, depuis les élections de mars — *« mutatis mutandis »* — dans une sorte de *« stop and go »* politique. Il poursuit, par à-coups et avec une égale énergie, deux stratégies parfaitement inconciliables. Il en recueille les fruits prévisibles.

D'un côté, le parti communiste français continue, contre vents et marées, sa lente conversion à l'eurocommunisme. Il l'avait entamée en période unitaire. Il ne l'abandonne pas depuis que l'union de la gauche est dans le coma. C'est ainsi que le dixième anniversaire de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie de l'Union soviétique et de ses alliés a été l'occasion d'une condamnation plus ferme de la « normalisation ». C'est ainsi que la lecture, chaudement recommandée par le bureau politique, de *l'U.R.S.S. et nous* — livre médiocre mais geste politique important — commence à donner une image moins sulpicienne de l'Union soviétique. Faute d'être débarrassé de sa myopie sur le sujet, le P.C. semble avoir compris qu'il était temps de songer au moins à porter des verres correcteurs.

Un sujet tabou

Et cette métamorphose progressive ne se borne pas à l'accentuation des distances à l'égard des « partis frères ». La direction du P.C. commence aussi à esquisser une prudente autocritique contredisant sa propre histoire officielle, sur des points sensibles comme la résistance des dirigeants de l'époque à la déstalinisation ou la condamnation injustifiée de Paul Nizan.

Il y a peu de temps, c'était encore un sujet tabou. Et puis, c'est bien sûr le plus spectaculaire, Georges Marchais, qui n'avait pas, il y a seulement quelques semaines, de mots assez durs pour fustiger les intellectuels communistes contestataires, est pris maintenant d'une indulgence toute neuve. On se traitait de menteurs, on échangeait des épithètes malsonnantes. Voici que l'on se tolère presque comme si le P.C. avait soudain l'intuition circonspecte des vertus du non-conformisme à ciel ouvert. Maurice Goldring, chroniqueur de *France nouvelle*, l'hebdomadaire officiel du P.C., peut publier — et aux Editions Sociales — un livre d'une franchise décapante comme *l'Accident*. Comme l'on peut enfin escompter quelque assouplissement du « centralisme démocratique » à l'occasion du vingt-troisième congrès, en mai prochain, le P.C.F. semble donc bien poursuivre sa quête laborieuse de la version gallicane de l'eurocommunisme.

Seulement, au même moment, avec une même ardeur, le parti communiste alimente derechef toute une série de polémiques dont l'effet le plus visible est de l'isoler aussitôt. Avec le gouvernement et la majorité, cela va de soi ; avec le parti socialiste aussi, sans répit ni relâche, après les élections autant, sinon plus, qu'avant ; n'épargnant rien ni personne pour tenter de démontrer imperturbablement que c'est le P.S. qui a voulu la rupture et l'échec ; avec la presse, qui ne se rend pas à ses raisons ; avec le P.C. espagnol même, en raison d'une grave divergence sur l'élargissement de la Communauté européenne. Bataillant contre la majorité, guerroyant contre le P.S. et les radicaux de gauche, rompant des lances avec le P.C.E. et fustigeant les *mass media*, le P.C.F. se retrouve plus solitaire que jamais depuis 1972 et la signature du programme commun. Peut-être même faut-il remonter au-delà de 1965 et de la première candidature unique de la gauche aux élections présidentielles pour retrouver un tel isolement.

L'ennui, c'est que, entre-temps, le P.C.F. a théoriquement opté pour le « socialisme aux couleurs de la France » et pour l'eurocommunisme. Or l'un et l'autre postulent justement de vastes alliances avec les partis politiques et les groupes sociaux dont le P.C. ne cesse en même temps de se couper. Pire : il a délibérément inauguré une rupture de l'alliance de la gauche en direct à la télévision, dont les Français ne sont pas près de perdre le souvenir.

Le bilan de ce quasi-dédoublement de personnalité, et de cette politique diachronique, c'est d'abord une crise interne sans précédent par le nombre, la diversité et l'audace de contestataires exposant leurs griefs au grand jour. Il est vrai que Georges Marchais et le bureau politique ont manœuvré habilement vis-à-vis de ces mécontents, minimisant d'abord leur poids, puis les accablant pour finalement leur accorder le sursis. Mais un fait demeure : il y a désormais, au sein du P.C., des militants qui osent critiquer la direction et le faire savoir sans se sentir coupables. C'est, pour l'institution communiste, une fissure de taille dans une tradition de révérence.

A l'extérieur, le prix de ces contradictions n'est pas moins lourd. Les vignettes de la Fête de *l'Humanité* — baromètre fidèle de l'audience du P.C. en milieu populaire — se sont mal vendues cette année : en chiffres ronds, 560 000 dit Georges Marchais contre 640 000 l'an passé. Les élections législatives partielles ont tourné à la contre-performance, le P.C. reculant toujours et le P.S. progressant d'abondance partout où ils devaient se mesurer au premier tour.

Les communistes, qui sont des gens sérieux avaient déjà sûrement noté, après mars, qu'ils perdaient du terrain dans les zones économiques les plus dynamiques (région parisienne et Rhône-Alpes, par exemple) ou bien là où la disproportion des forces avantageait trop le P.S. (Alsace, Bretagne, Basse-Normandie). Cette fois, un autre phénomène se produit : une partie de l'électorat communiste semble lui tenir rigueur de son comportement depuis un an ; et puis surtout, le flux des mécontents sans parti, spécialement nombreux à l'occasion des élections partielles et en période de crise économique, c'est incontestablement tourné de préférence vers le P.S. Le P.C. n'avait pourtant pas ménagé sa peine pour apparaître comme le meilleur défenseur des petits, des pauvres et des menacés.

Un parfum d'archaïsme

Tout se passe donc comme si les contradictions du P.C. ébranlaient une fraction de ses fidèles et comme si le manichéisme de sa propagande touchait moins qu'avant l'électorat protestataire. Pour les spécialistes communistes de sociologie électorale, la médiocrité répétée des scores du P.C. depuis 1974 a dû sonner comme un avertissement. Que se passerait-il si le P.C. était en train d'acquérir maintenant une image de perdant ou, pour employer un terme en vogue, un parfum d'archaïsme ?

Tout cela, les dirigeants communistes, qui sont aussi de bons professionnels de la politique, ne peuvent l'ignorer. Ils savent bien que leur parti est tenu pour le principal responsable de la crise, puis de la défaite de la gauche. Ils ont pu vérifier la stérilité de leur « splendide isolement ». Ils n'ignorent pas que le crédit moral du parti communiste est à la baisse. Alors, que cherchent-ils ? Certes le P.C., comme l'Eglise, a l'habitude des longues attentes et des temps difficiles. Il peut, mieux que d'autres, tenir longtemps, même sur une ligne paradoxale. Cela dispense de la fébrilité, mais pas des choix difficiles.

Restent deux hypothèses. Ou bien le parti communiste, tablant peut-être sur l'ampleur et la durée de la crise économique, refusant une alliance dont le rapport des forces lui serait trop défavorable et les pesanteurs trop inclinées vers la social-démocratie, s'engage dans une longue traversée du désert. Cela ne serait pas la première fois, et ne l'empêcherait pas de poursuivre sa « débolchévisation » à petits pas. Mais cela ne risquerait guère de stopper son érosion.

Ou bien alors le P.C. est décidé à revenir plus tard à l'union de la gauche, après avoir repris en main ses militants. C'est ce que souhaite de toute évidence son électorat. Et, dans ce cas, sans doute, le P.C. espère-t-il qu'entre temps le P.S. se sera essoufflé dans ses rivalités internes, et qu'il pourrait alors renouer le dialogue dans des conditions plus égalitaires. Mais, dans l'immédiat, rien de tel ne s'annonce. Car les élections cantonales et surtout européennes se présentent infiniment mieux pour le P.S. que pour le P.C. : c'est ce que laissent prévoir les sondages, les élections partielles et le mode de scrutin pour la consultation européenne. Elles risquent donc d'aigrir encore le climat de la gauche. De ce fait, le parti communiste risque donc de devoir, dans l'année qui vient, réussir la manœuvre dont les stratèges savent qu'elle est la plus difficile de toutes : la retraite en bon ordre. Mais n'est pas le Joffre de la politique qui veut...





POLITIQUE

Après la création du club République et Démocratie

M. Jean-Pierre Prouteau veut ouvrir la voie à une « nouvelle gauche républicaine »

La création du club République et Démocratie par M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie et ancien grand maître du Grand-Orient, a suscité diverses mises au point (« le Monde » du 31 octobre). Ainsi, MM. Guy Gennesseaux et Patrice Gassenbach, membres du Mouvement des radicaux de gauche et proches collaborateurs de M. Robert Fabre, qui avaient accepté d'adhérer à ce club, ont dû revenir sur leur décision parce qu'elle avait été interprétée comme un ralliement à la majorité. Lors de la première réunion de République et Démocratie, lundi 6 novembre, M. Gassenbach était présent, mais pas M. Gennesseaux.

Dans la déclaration ci-dessous, M. Jean-Pierre Prouteau précise les objectifs de République et Démocratie et évoque ce que pourrait être une « nouvelle gauche républicaine ».

Membre du parti radical, M. Jean-Pierre Prouteau peut fort bien apparaître comme le promoteur d'une nouvelle tentative de rassemblement des radicaux et du centre gauche. Il a pour prédécesseurs — ou pour concurrents — des hommes comme MM. Michel Durafour, André Rossi, Gabriel Péronnet et quelques autres. Il paraît vraisemblable, en outre, que son entreprise est, sinon encouragée, du moins approuvée à l'Elysée.

L'ancien grand maître du Grand-Orient se garde de marquer son dessein du sceau maçonnique, comme il se garde de se placer en candidat à la présidence du parti radical valoisien. Il n'en demeure pas moins qu'il fonde quelques espoirs sur son passé « philosophique », et qu'il n'exclut peut-être pas de prendre rang parmi les successeurs éventuels de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce serait là un objectif plus lointain : le prochain congrès du parti radical, le 25 novembre, ne doit pas, selon les statuts, procéder à un renouvellement de la direction et, lors des assises suivantes — en juin 1979 vraisemblablement — l'actuel président est en droit de briguer un nouveau mandat. Mais M. Jean-Pierre Prouteau se sent « jeune » (il a quarante-sept ans) et se dit « armé »...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État, nous a déclaré :

« Le club République et Démocratie que je viens de créer est un lieu de rencontre de la tradition républicaine, ce n'est ni un club de réunification radicale ni une entreprise de débauchage de l'opposition.

» Il n'est pas un club de réunification radicale parce que cette famille est actuellement éclatée : c'est là une situation bloquée. Bloquée parce que les parlementaires radicaux de gauche ne sont élus qu'avec les voix dues à une association de type programme commun ; parce que les quelques parlementaires valoisiens sont, eux, élus sur des listes U.D.F ; parce que les blocages de personne existent ; enfin, parce que les débats sur le fond n'ont pas été ouverts au sein du centre-gauche. Des libéraux aux socialistes et aux radicaux de toutes tendances, quelle est la vue sociale du centre-gauche ? On ne le sait pas. Pour le moment, on s'attache plutôt au petit jeu qui consiste à savoir qui rencontre qui.

» Notre club n'est pas non plus une entreprise de débauchage de l'opposition : la majorité existe, elle est large. Chacun continue ses combats et ses engagements actuels. Les tactiques réciproques des états-majors sont dans l'état où elles sont, c'est là un fait.

» Notre club sera un lieu de discussion doctrinale. Nous ne demandons à aucune personnalité de l'opposition de renoncer à ses options actuelles. Ce que nous souhaitons, en revanche, c'est de débattre. A moyen terme, nous nous interrogeons sur l'avenir d'une nouvelle gauche républicaine dans ce pays. La gauche républicaine pourrait et devrait réunir aussi bien des libéraux que des sociaux-démocrates, aussi bien l'aile gauche de la majorité que le courant social-démocrate actuel (les radicaux de gauche et des socialistes).

» Ouvrir le débat et le dialogue, c'est trouver un nouveau langage et un nouveau contenu. Pour cela, le club République et Démocratie veut entreprendre une démarche vers quatre pactes.

» 1) *Le pacte des libertés.* — Les questions auxquelles il faut répondre sont : quelle sera l'évolution des valeurs sociales au vingt et unième siècle ? Quelle nouvelle éthique de l'inaliénable demain ?

» Comment assumer le contrôle politique du progrès scientifique et du progrès des organisations ? Car, à l'heure actuelle, ce contrôle n'existe pas.

» Quelle qualité de la vie pour demain ?

» 2) *Le pacte républicain.* — Que sera l'institution républicaine française face à l'avènement des démocraties de participation ? On a oublié en France ce qu'était la République. Or l'évolution se fait partout vers des démocraties de participation, des démocraties de groupe. Quels seront les rapports entre l'État et les groupes ? Quelle est, en ce domaine, la réponse socialiste, quelle est la réponse libérale ?

» Quelle théories de l'État moderne, demain ? Quelle éducation nationale demain ? On a oublié que la République est garante de grandes missions nationales au-dessus des partis : la sécurité, la défense, la justice, l'éducation. Ces grandes missions n'appartiennent à personne et à tout le monde. Les républicains d'hier nous diraient aujourd'hui que nous n'avons rien compris. On se trompe quand, par exemple, on crée des comités de soldats autogestionnaires ou quand on parle de « *justice de classe* ». Il faut qu'il y ait une vie politique militante pour rénover les traditions républicaines. Toutes les hésitations du centre-gauche trouveront alors leur solution.

» 3) *Le pacte du progrès social.*

» Quelle limite quantitative au coût du progrès social ?

» Doit-on accepter l'étatisation de la protection sociale ou promouvoir une gestion paritaire et participative de contre-pouvoir ?

» 4) *Le pacte d'une économie de coresponsabilité.* — Quelle économie de coresponsabilité demain ? Quels équilibres entre le secteur public, le secteur privé et les secteurs coopératifs et mutuels ?

» Doit-on promouvoir un double ordre contractuel, social et économique ?

» Doit-on accepter l'étatisation de la protection économique, ou promouvoir un solidarisme interprofessionnel de contre-pouvoir ?

» Enfin, quel consumérisme de participation, demain ?

» Les Latins que nous sommes, refusons le modèle collectiviste et aussi, inconsciemment, le modèle anglo-saxon. D'où l'idée d'économie de coresponsabilité.

» Tel est notre programme de recherche. Là sont les vrais problèmes. Les radicaux du début du siècle détenaient des solutions dans leur conception solidariste. Des solutions où les acteurs prenaient leurs responsabilités. La révolution russe et le marxisme ont balayé tout cela. Maintenant c'est « *Ou l'État ou personne* ».

» Grâce à mon passé philosophique, professionnel, je suis armé pour cette entreprise. Les courants du centre gauche ne peuvent pas éluder ces débats au moment où s'ouvre une période de tranquillité d'esprit du point de vue grandes consultations électorales.

Le rôle de la maçonnerie

» Je n'ai pas qualité pour parler au nom de telle ou telle obédience maçonnique. Mais, au sens des maçonneries mondiales (c'est-à-dire à peu près sept millions d'adhérents) je crois pouvoir dire que ces débats font partie des préoccupations intellectuelles maçonniques permanentes. La maçonnerie moderne est née dans le courant du Siècle des lumières, du dix-huitième siècle. Les dix-neuvième et vingtième auront été des siècles difficiles. Peut-être que le vingt et unième siècle sera plus proche du dix-huitième que du dix-neuvième et du vingtième.

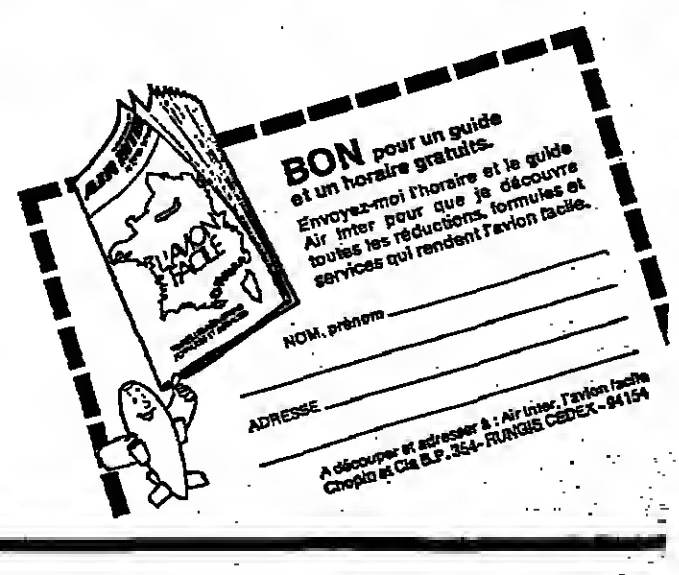
» La question-clef pourrait être formulée ainsi : Y aura-t-il une nouvelle Renaissance ? Je crois qu'il y en aura une. Nous nous libérerons des dogmes politiques. Sur ce plan là, l'idéal maçonnique est opérationnel. Ces évolutions concernent tout à la fois la maçonnerie, les religions, les philosophies et les idéologies.

» Croyez-le : dans cette entreprise, j'espère hisser les débats « rad-soc » et de la gauche républicaine au niveau qui devrait être le leur. »









POLITIQUE

L'anniversaire de la mort du général de Gaulle

La célébration

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

La commémoration de la mort du général de Gaulle devient un rite annuel qui me surprend moi-même. Ce rite dit assez le besoin que les Français éprouvent de se rassembler sur quelque chose qui leur appartienne à tous et qui soit encore présent. Il révèle aussi combien peu le pouvoir, tel qu'il est aujourd'hui assumé, leur semble remplir ce rôle. Parce que d'abord il retourne sournoisement aux combinaisons d'antan, aux pratiques délétères qui ne sollicitent en rien, et à nul escient, le goût qu'ont les Français d'une certaine gloire, leur amour des prouesses. Ensuite parce que, dans la mesure où ce pouvoir veut quelque chose, sa volonté s'exerce dans un sens qui divise les Français, dans un sens qui tend chaque jour davantage à les persuader qu'ils peuvent vivre heureux sans la France, la quitter sans dommage pour quelque aventure ultramoderne dont, pourtant, les intentions dans l'histoire ne leur ont jamais été favorables. Des gouvernants sans ardeur et sans mémoire procèdent ainsi parce que les dures responsabilités qui leur incombent du fait de la démocratie dépassent trop les ressources de leur caractère, et sans doute aussi celles de leur imagination.

Le général de Gaulle, quant à lui, n'eglisait pas en vue d'une France solitaire ni hautaine, mais il voulait que la France demeure différente dans un monde exagérément présent à lui-même, dans un monde dont l'ennui naît de l'uniformité des idées, des comportements, de l'aseptie des sentiments, de la crainte de toute originalité. Ce qu'on veut chaque jour davantage, c'est nous faire ressembler aux autres, qui ne sont même plus eux-mêmes. Car croyez-vous que l'Amérique, que l'Angleterre, que l'Allemagne, ces éternels modèles proposés à notre impuissance, soient aujourd'hui tellement bien dans leur peau, ou dans leur terre ? L'Occident tout entier est dans une deshérence désolée où la sensiblerie tient lieu de spiritualité, et la *pensée-magazine* de philosophie. L'Eglise ne vient pas par l'effet d'un hasard ou d'une fantaisie de se choisir un pasteur venant d'ailleurs.

⁂

La France, dans l'histoire de l'Occident, a toujours été, par amour ou par force, tant soit peu schismatique. Etre à part est notre seul destin possible, qui ne signifie pas la solitude au sens que craignent les imbéciles. Le monde a besoin d'une différence plus que d'une singerie d'unité. Cocteau disait que les premières pieces sont vulgaires, et qu'il n'y a que les places à part qui vaillent d'être conquises, ou tenues. On y exerce un attrait, on y donne une inspiration que l'extrême et vite excessive puissance ne permet pas toujours. Que la civilisation américaine soit aux yeux de certains une réussite passionnante par ses performances, aux yeux d'autres, un échec, parce qu'elle n'a pas su conserver la mesure humaine, et parce qu'elle donne le pire exemple de ce matérialisme qu'elle dénie par ailleurs en philosophie et en métaphysique, peu importe au fond. Ce qui nous importe en revanche, c'est le réel danger que, par l'hégémonie qu'elle exerce à son naturel profit, cette civilisation fait courir à l'Occident dans son ensemble : le désordre mis et entretenu par elle dans le système monétaire international révèle ce danger, mais en termes si énigmatiques qu'en même temps il le voile.

Le général de Gaulle avait soulevé quelques-uns de ces voiles qui enveloppent le déclin de l'Occident à travers l'appropriation abusive de son destin : il ne fut pas un prophète désarmé, sinon quelquefois par les siens. Maintenant les voiles sont retombés, et de ne rien faire qui les défasse, semble l'essentiel de notre politique. Depuis près de dix ans maintenant, on veut nous faire croire que la renaissance d'une certaine idée de la France était liée au destin singulier d'un homme qui lui aurait rendu, par son éclat né d'une aventure, une grandeur admirable, mais passagère, qui l'aurait abusé lui-même sur les moyens et l'importance de la France. Pourtant, d'illusions à cet égard, il ne s'en faisait aucune. Peu avant de quitter le pouvoir, il dit à un visiteur : « *Comme nous ne sommes plus une grande puissance, si nous ne faisons pas une grande politique, nous ne serons plus rien.* » Tant il savait que la vraie grandeur n'est pas de dépasser les autres, mais de se dépasser soi-même. Encore faut-il pour cela garder conscience de sa différence, c'est-à-dire exister, seule voie par quoi l'on apporte au monde quelque chose, seule charité dont une nation soit capable. Ici, c'est le renoncement à être soi-même qui est l'égoïsme, et la nostalgie que les Français expriment chaque novembre, depuis huit ans, est celle de leur générosité perdue, est celle d'une participation au monde, à l'universel, dont l'avarice de leurs gouvernants les ampute.

● *Une plaque* apposée sur la façade de l'immeuble (110, boulevard Raspail à Paris) où le général de Gaulle résida de 1932 à 1937 sera inaugurée le vendredi 10 novembre, à 11 h. 30, en présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Retour de l'immobilisme

par PIERRE LEFRANC (*)

Il est des anniversaires qui invitent à un tour d'horizon. Le 9 novembre est l'un de ceux-là.

Les grandes questions qui se trouvaient posées en 1970 ont-elles reçu des commencements de solution ?

Sur le plan national, la crise est venue compliquer les choses, mais le nécessaire a-t-il été fait en temps utile pour l'éviter, l'affronter ou en diminuer les effets ? Les déséquilibres ont commencé à se produire avant la réévaluation du prix du pétrole, et l'essoufflement s'est accentué et a pris le caractère d'une véritable récession. Que s'est-il passé depuis ? Les gouvernements successifs nous ont régulièrement annoncé une amélioration pour la saison prochaine. Nous attendons ainsi d'échéance en échéance.

⁂

Certes, des efforts incontestables sont consentis pour inciter les Français à l'épargne et à l'investissement ; certes, des plans sont mis en œuvre pour développer nos ressources énergétiques propres ; certes, notre commerce extérieur est vigoureusement stimulé ; mais chacun peut malheureusement constater que tout cela ne suffit pas. Sans doute faudrait-il un immense effort national d'économie et de rigueur dont il appartient à l'Etat de donner l'exemple; sans doute une réforme fiscale et un allégement des charges relanceraient-ils l'initiative individuelle ; sans doute une puissante réforme interne rendrait-elle l'administration plus légère et plus efficace; sans doute un engagement sans réserve des pouvoirs publics permettrait-il de créer le climat nécessaire ; en un mot, ce qui s'impose, c'est la restauration de la confiance. Mais y a-t-il sentiment plus insaisissable ?

Pour une part, cette confiance n'est-elle pas liée à la conviction d'une marche en avant ? L'immobilisme n'est-il pas son plus grand adversaire, et la France, depuis plusieurs années, n'éprouve-t-elle pas l'impression que rien ne bouge ? Sur le plan social, la société semble bloquée alors que justement les Françaises et les Français espèrent des changements.

Où en est le beau projet de la participation ? Une commission a été réunie, un rapport remis et aujourd'hui un ministre siège qui la détient dans ses attributions, mais qu'en advient-il ? Rien, je le crains.

⁂

Quant au plan international, le bilan n'est guère plus riche. La France constate que son audience diminue d'année en année.

Pour ce qui est de l'Europe, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sans condition a provoqué les ravages annoncés et, par l'élection prématurée au suffrage universel direct d'une Assemblée européenne sur les attributions de laquelle les partenaires ne sont pas d'accord, se prépare la mise de l'Europe sous tutelle américaine. Mais cet étouffement de l'Europe ne sera-t-il pas la conséquence d'une attitude ambiguë quant à l'indépendance de notre défense ? Sommes-nous résolus à nous défendre nous-mêmes ou faisons-nous passer les alliances avant notre propre survie, c'est-à-dire choisissons-nous de compter sur les autres ? A cette question, depuis 1970, il n'est plus donné de claire réponse.

Le souci de nos intérêts nécessiterait aussi une attitude de fermeté quant à la question du système monétaire international. La domination du dollar sur le monde libre, du faux dollar, est grandement responsable du désordre des économies libérales, et la France, à Nairobi, en 1972, et en toutes occasions depuis, accepte ce qui cause une partie de ses malheurs.

Mais, au forum du monde, la France est-elle toujours présente ? A force de répéter qu'elle est une moyenne nation, elle est devenue un petit Etat dont la voix ne se fait guère entendre au-delà des cénacles de professionnels. Qui donc, aujourd'hui, se tourne vers elle pour savoir quelle voie prendre ? Notre pays est réduit aux chiffres de sa production, alors que ce qui compte pour les hommes, ce pourquoi ils se battent et meurent, ce sont les idées. Et les idées que nous portons en nous depuis les croisades ne sont-elles pas de nature à faire rêver le Chilien, le Russe et le Chinois ? Or, ne constate-t-on pas, malheureusement, que les liens établis avec l'Est et le tiers-monde se sont distendus et parfois même ont été rompus ? Et les interventions multiformes auxquelles nous nous livrons servent-elles notre rayonnement ou notre crédibilité ? A propos du Liban, par exemple, que de fausses manœuvres !

La France est gouvernée au centre, et les résultats ne sont pas probants. Aucun des grands problèmes n'a trouvé de solution, aucune des grandes questions n'a reçu de réponse.

De Gaulle n'a pas mené à bien tout ce qu'il a entrepris, mais il a montré dans tous les domaines les directions à suivre, les objectifs à atteindre.

Dans le domaine intérieur, par la participation ; vers l'extérieur, par le respect du principe de l'indépendance nationale, par son souci d'une Europe autonome et par l'application de sa politique de détente, d'entente et de coopération, il a tracé les grandes lignes de l'avenir et défini la vocation de la France.

Depuis, personne n'a été aussi réaliste, aussi révolutionnaire et aussi constructif. Dès lors que les données demeurent inchangées ou presque, pourquoi s'obstine-t-on à s'orienter dans d'autres directions ?

Mieux que quiconque, de Gaulle avait compris les Français, il savait ce qu'ils souhaitaient ; il avait aussi compris la France, il savait ce qu'elle représentait et, en ce jour anniversaire, on ne peut que constater que les directions autres que celles par lui indiquées ne mènent qu'à l'immobilisme et au renoncement.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

Le Monde

société

A Nice

L'inculpation de M. Fratoni pourrait aggraver les difficultés du casino Ruhl

Nice. — M. Jean-Dominique Fratoni, inculpé lundi 6 novembre par M. Richard Bouazis, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, d'infraction à la législation sur les sociétés (« le Monde » du 8 novembre), ne sera pas contraint de renoncer à ses fonctions de président-directeur général du casino Ruhl, à Nice, ni à celles qu'il occupe à la tête du casino-club de Nice et du casino de Sainte-Maxime. Dans aucun de ces établissements il n'exerce en effet la responsabilité des jeux qui est distincte, selon la loi, de celle de l'exploitation commerciale. Dans le cas du Ruhl, M. Fratoni est P.-D.G. de la société de création et d'exploitation touristique (SOCRET) qui gère le casino, mais ne fait pas partie du comité de direction des jeux, dont le directeur responsable est M. Luciani.

De notre correspondant régional

La législation des jeux crée des obligations différentes de celles qui s'appliquent aux sociétés commerciales. L'autorisation d'exploiter des jeux par les établissements pratiquant les jeux de contre-partie est délivrée par la direction de la réglementation et du contentieux du ministère de l'intérieur à la société d'exploitation de l'établissement prise en tant que personne morale. Mais l'établissement doit être doté d'un comité de direction des jeux, dont le directeur est obligatoirement soit le président, soit le directeur général de la société exploitante. Ce directeur, qui est pénalement responsable, comme les trois administrateurs qui l'entourent, doit recevoir personnellement l'agrément du ministère de l'intérieur. Si donc M. Fratoni avait exercé ces fonctions, il est certain qu'il aurait dû, même à ce stade de la procédure, y renoncer.

La question se pose néanmoins de savoir si, après tous les événements au centre desquels se sont trouvés dans les derniers mois le Ruhl ou son P.-D. G., l'exploitation de l'établissement doit être moralement poursuivie par les mêmes personnes. Ces événements, et en particulier l'affaire des croupiers truqueurs, ont d'ailleurs retenti défavorablement sur les résultats enregistrés par le casino au cours de la saison qui s'est achevée le 31 octobre. Le produit brut des jeux s'est élevé à 42 750 000 F. Il est en diminution par rapport à la saison précédente de plus de 9 millions de francs, et ce malgré l'agonie, puis la fermeture, en avril, du Palais de la Méditerranée classé quatrième casino de France en 1976 avec une cagnotte de plus de 37 millions de francs. Si M. Fratoni venait à être condamné, il ne pourrait plus, bien entendu, se maintenir à la tête de la société du Ruhl, dont les difficultés n'en seraient qu'aggravées et qui pourrait être placée sous séquestre.

L'affaire concernant la prise de contrôle du Palais de la Méditerranée par M. Fratoni promet une longue bataille juridique.

Celle-ci a véritablement commencé le 20 septembre dernier lorsque Mᵉ Jean-Maurice Agnelet, l'avocat niçois ami d'Agnès Le Roux — disparue depuis un an, — avait révélé à M. Richard Bouazis que la jeune femme avait été rémunérée pour voter, à l'occasion de l'assemblée générale du Palais de la Méditerranée, le 30 juin 1977, en faveur de M. Jean-Dominique Fratoni. Ce vote avait eu pour conséquence la mise en minorité du groupe Le Roux, et l'éviction du conseil d'administration de la mère d'Agnès, Mme Renée Le Roux, qui exerçait les fonctions de P.-D.G. dans la société du Palais de la Méditerranée depuis juillet 1975.

Selon les déclarations — consignées dans un procès-verbal d'audition et signées — de Mᵉ Agnelet, le P.-D.G. du Ruhl avait « acheté » la voix d'Agnès Le Roux — qui disposait de dix actions de garantie en sa qualité d'administrateur du Palais de la Méditerranée — pour la somme de 2 400 000 F déposée sur un compte bancaire suisse à numéro, ouvert le 13 mai 1977 au nom de l'avocat niçois et d'Agnès Le Roux.

Une semaine après, Mᵉ Agnelet se rétractait et affirmait n'avoir été que le séquestre des fonds versés par M. Fratoni pour l'achat de parts sociales détenues par Agnès Le Roux. A la suite des déclarations de Mᵉ Agnelet, Mme Renée Le Roux déposait alors, le 2 octobre (*le Monde* du 4 octobre) une plainte avec constitution de partie civile pour infraction à la législation sur les sociétés, à l'encontre de M. Fratoni « *pour avoir fait accorder à Agnès Le Roux, par l'entremise de Mᵉ Agnelet, des avantages l'amenant à voter en sa faveur* », et de Mᵉ Agnelet lui-même en tant que co-auteur, ou à tout le moins complice, de ce délit, et des différents représentants des deux autres groupes d'associés du Palais de la Méditerranée, Hally et Guérin. Mᵉ Agnelet était inculpé le 27 octobre (*le Monde* daté 29-30 octobre) en vertu de l'article L 440, alinéa 3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés (1).

Une audition de M. Fratoni, prévue pour le vendredi 3 novembre, avait été annulée par le magistrat « pour des raisons de sécurité ». Mais auparavant, dès le 5 octobre, M. Fratoni avait été entendu par la police à son domicile pendant six heures. Le 9 octobre, il se rendait dans les locaux de la police judiciaire de Nice pour y être à nouveau entendu. Il produisait à cette occasion deux documents : un accord de séquestre en date du 29 avril 1977, signé par Mᵉ Agnelet et lui — mais non par Agnès Le Roux — et la photocopie — mais non l'original — d'un contrat de cession de droits sociaux sous conditions suspensives pour la somme de 3 millions de francs, daté du 15 mai 1977 et signé, celui-ci, par Agnès Le Roux (2). Cette cession aurait été effectivement conditionnée par la liquidation de la succession de la famille Le Roux que réclamait depuis plusieurs mois Agnès Le Roux. Les biens successoraux étant gérés par une société civile particulière de droit monégasque, la R.L.R (aux initiales de Renée Le Roux), la fille de l'ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée avait, peu avant sa disparition, engagé une action en dissolution de cette société (3). Cependant, le document remis par M. Fratoni semble se retourner contre lui, puisqu'il stipule notamment que « *Mme Agnès Le Roux, comme corollaire de la jouissance des parts et actions dont s'agit, s'oblige, lors des délibérations tant du conseil d'administration* que des *assemblées de toute nature (...), à voter selon les directives qui lui en seront préalablement* données par le cessionnaire ».

Transaction peu claire

Le P.-D.G. du Ruhl, qui conteste l'inculpation dont il est l'objet, invoque, pour sa défense, le fait que la clause aux termes de laquelle Agnès Le Roux s'obligeait à voter selon ses directives ne devait jouer qu'après que les conditions suspensives prévues dans le contrat auraient été réalisées. Ce contrat précisait, en effet, que M. Fratoni n'aurait la jouissance des parts et actions détenues par Agnès Le Roux que lorsque la société R.L.R. détentrice légale des actions du groupe Le Roux aurait été dissoute, ce qui n'a pas été le cas. Mais il était convenu entre les parties que la cession ne deviendrait effective que lorsque le prix fixé, soit 3 millions de francs, aurait été entièrement réglé. Or M. Fratoni prétend n'avoir versé que 80 % de ce prix, soit 2 400 000 francs, effectivement déposés en Suisse sur un compte joint aux noms d'Agnès Le Roux et de son ami, l'avocat niçois Jean-Maurice Agnelet (inculpé le 27 octobre).

Rien, en fait, n'est vraiment clair dans cette transaction. Il semble, en particulier, comme on vient de l'apprendre, que l'acte de cession de droits sociaux signé entre M. Fratoni et Agnès Le Roux, et qui porte la date du 15 mai 1977, n'a pas été régulièrement enregistré. Il n'aurait donc pas, juridiquement, de date certaine et sa crédibilité en serait affectée.

L'enquête sur les conditions dans lesquelles Agnès Le Roux a disparu se poursuit par ailleurs. Le juge Bouazis serait notamment parvenu à reconstituer assez exactement l'emploi du temps de la jeune femme dans les semaines précédant sa disparition, le 30 octobre 1977. Agnès Le Roux, comme de nombreux indices le laissent penser (*le Monde* du 11 octobre), aurait pu entreprendre un voyage. Mais elle ne serait pas partie seule, et elle n'est jamais revenue... Le magistrat dispose également pour lui permettre de progresser dans son instruction de bandes magnétiques saisies dans le cabinet de Mᵉ Agnelet sur lesquelles l'avocat niçois a enregistré de nombreuses communications téléphoniques avec ses divers interlocuteurs. Notamment avec M. Fratoni. L'audition de ces bandes tendrait en fait à disculper le P.-D. G. du Ruhl. Dans ses communications, M. Fratoni s'inquiète auprès de l'avocat de la disparition d'Agnès Le Roux — qui a interrompu la procédure en dissolution de la société R.L.R. — et du devenir des fonds déposés en Suisse. Le rôle de Mᵉ Agnelet n'en devient, lui, que plus obscur...

GUY PORTE.

(1) Aux termes de cet article sont passibles de peines correctionnelles pouvant aller jusqu'à deux ans de prison « ceux qui se sont fait accorder ou garantir, ou promettre des avantages pour voter dans un certain sens (...) ainsi que ceux qui auront accordé, garanti ou promis ces avantages ».

(2) D'après cet acte, Agnès Le Roux cédait la totalité de ses droits dans la société R.L.R., soit en pleine propriété 54 756 actions, et en nue-propriété 13 074 actions.

(3) Le problème se complique du fait qu'Agnès Le Roux avait déjà vendu ses dix actions à la société R.L.R. le 29 octobre 1976, pour la somme de 10 900 F. Cette vente avait été conclue, elle aussi avec des conditions suspensives... dont la liquidation préalable de la succession.

AU CONGRÈS DE LEUR SYNDICAT

Les cafetiers partent en guerre contre le racket

La violence dans les débits de boissons et l'un de ses aspects les plus insidieux, le racket, a constitué l'un des principaux thèmes de l'assemblée générale de l'Union nationale des cafetiers-limonadiers (U.N.C.L.), réunie à Nice depuis le lundi 6 novembre dans le cadre du congrès de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière. Devant la gravité de la situation, les cafetiers, longtemps silencieux par peur des représailles, ont décidé de réagir publiquement et de tout mettre en œuvre pour faire échec aux racketteurs de tous acabits dont ils sont les victimes. Pour la première fois, des langues se sont déliées. Mais les opinions divergent sur les remèdes à apporter.

L'autodéfense armée, bien qu'illégale, a ses partisans. Plus nombreux sont toutefois ceux qui souhaitent une concertation avec les autorités administratives et la police, tout en réclamant des châtiments plus sévères pour les coupables. Les cafetiers demandent notamment à être admis dans les commissions départementales de lutte contre la violence, récemment créées, et envisagent au besoin de recourir à des « actions de masse » pour se faire entendre des pouvoirs publics.

De notre correspondant régional

« *J'ai été rackettè et j'ai payé, car j'ai eu peur,* raconte le président du Syndicat des limonadiers parisiens, M. Claude Pinlong. *C'était il y a un mois. Quatre ou cinq individus, qui étaient déjà venus repérer les lieux, sont entrés dans mon bar. Pour m'intimider, ils ont posé un revolver sur le comptoir. « Si tu ne veux pas d'ennuis,* m'ont-ils dit, *paye ! La première fois, ce sera 500 francs. » J'ai été obligé de m'exécuter. Maintenant, j'ai peur qu'ils reviennent et qu'ils me demandent davantage.* »

M. Pinlong a, certes, informé la police de l'extorsion de fonds dont il a été la victime, mais il n'a pas voulu porter plainte par crainte de représailles. Les rondes qu'effectue désormais plus fréquemment la police dans son quartier ne le rassurent qu'à moitié : « *Je suis contre la violence,* affirme-t-il, *mais si cela continue, j'ai l'intention de me munir d'une arme.* »

Selon le président du Syndicat des limonadiers parisiens, le racket se serait généralisé dans plusieurs quartiers de la capitale, en particulier dans le faubourg Montmartre, mais aussi sur les boulevards, aux Champs-Elysées, à la Bastille...

« *Le bar-tabac en face de chez moi,* précise-t-il, *a changé de propriétaire en juillet. Depuis, ses glaces ont été brisées à deux reprises. Un peu plus loin, un commerçant a été mis à l'amende de 20 000 francs. Il a demandé vingt-quatre heures de délai, et le lendemain, la police était au rendez-vous pour arrêter les racketteurs. Mais, depuis, il reçoit des menaces de mort par téléphone, et ses vitres ont été également brisées deux ou trois fois.* »

M. Pinlong a également cité le cas d'un important établissement « disco », le Palace, fréquenté par des vedettes du spectacle. En une seule soirée, a-t-il indiqué, cent cinquante vols à la tire ont été signalés, et les « videurs musclés » engagés par la direction ne dissuadent pas les malfaiteurs. Les policiers ont dit qu'ils sentaient se resserrer l'étau du racket.

Démocratisation

Le président du Syndicat des limonadiers parisiens a cependant été, à Nice, l'un des rares patrons de café à parler aussi ouvertement. L'un de ses collègues marseillais a pourtant apporté, lui aussi, son témoignage. Avec une dizaine de débitants de boissons du quartier de la porte d'Aix et du square Belzunce, fréquentés par une clientèle à dominante nord-africaine, il avait été « invité » à verser 3 000 francs. « *Nous avons prévenu la police,* a-t-il déclaré, *et nos établissements ont été surveillés. Nous n'avons revu personne.* »

Le président du syndicat de l'Isère, M. Eugène Varrel, a déploré, quant à lui, la « *démocratisation* » du racket sévissant à Grenoble. « *Maintenant,* a-t-il confié, *nous avons affaire à de petits voyous qui tueraient père et mère pour un oui ou un non. Avec les vrais truands, on peut s'arranger et on est quitte... Mais avec ces nouveaux venus impossible de discuter.* »

Cette montée de la violence dans les cafés a suscité deux types de réactions. Les uns ont menacé de se faire justice eux-mêmes. « *Un peuple qui veut la paix s'arme* », a affirmé sentencieusement un cafetier d'un département du Midi... « *Moi, si on vient casser mes glaces, qui que ce soit, je lui balance un coup de fusil.* » La plupart se sont prononcés, cependant, pour une action concertée avec les autorités administratives et les forces de police. « *J'aurais déjà dix meurtres sur la conscience si j'avais dû tirer chaque fois que j'ai eu des ennuis* », a sagement fait remarquer un jeune cafetier barbu qui en a appelé à la réflexion et au sens des responsabilités de ses collègues.

Un débat s'est également instauré sur l'opportunité de sensibiliser l'opinion publique au problème du racket, au risque de faire fuir la clientèle et de dévaloriser les fonds de commerce. « *Il y va de l'avenir de notre profession* », a lancé le président de l'U.N.C.L. et de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, M. Louis Auberty. « *Il ne faut absolument plus accepter de mettre le doigt dans l'engrenage car vous serez corvéables à merci, et vous ne vous en sortirez jamais. En nous défendant, en défendant nos familles et notre personnel, c'est aussi le public que nous défendons. Certes il y a des risques, mais il vaut mieux les prendre avant de payer qu'après, car la tranquillité que certains croient acheter est illusoire...* »

Divisés sur les méthodes à employer pour régler leurs problèmes, les cafetiers ont du moins retrouvé leur unanimité pour réclamer une peine plus sévère envers les malfaiteurs. « *Il n'y a plus de justice*, s'est écrié sous les applaudissements M. Auberty. *Une certaine magistrature est toujours prête à donner l'absolution aux voyous, mais ils se prononcent rarement en notre faveur. Même les policiers en sont écœurés !* »

A défaut de prendre eux-mêmes les fusils, les cafetiers exigent donc que l'on arme plus lourdement le bras de Thémis à l'égard de leurs indésirables visiteurs. Ils se sont eux-mêmes engagés à rejeter de leurs rangs les tenanciers au passé chargé, qui ne sont pas toujours étrangers à la gangrène du racket... — G. P.

MÉDECINE

Dix-neuf des cent victimes françaises de la catastrophe de Los Alfaques ont survécu

Le professeur Cara, directeur du Service d'aide médicale urgente (SAMU) de Paris, a fait, le mardi 7 novembre, devant l'Académie nationale de médecine, une communication sur la catastrophe, en juillet dernier, de Los Alfaques (Espagne), provoquée par l'explosion d'un camion de propène dans un camping. Deux cent soixante personnes ont été gravement brûlées, dont la moitié sont mortes sur le coup.

Le professeur Cara, qui, le lendemain de l'accident, se rendit sur place dans le cadre d'une mission française conduite par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a suivi de près les cent victimes françaises. Ce travail a été rendu possible grâce notamment aux informations communiquées par les chefs de service des centres de brûlés espagnols et français. La nuée de propène, qui s'est instantanément enflammée, s'est consumée pendant deux minutes (1). Durant ce laps de temps, soixante des cent victimes françaises ont été brûlées à 80 % et plus. Vingt-cinq ont été tuées sur le coup, dix-neuf sont mortes dans les hôpitaux espagnols et cinquante-six ont pu être rapatriées grâce, notamment, à la coordination du SAMU de Paris et au transport effectué par les médecins des principaux SAMU français dans le cadre des compagnies d'assistance et de l'armée de l'air.

Trente-sept sont mortes depuis, et il reste, en définitive, dix-neuf survivants, dont l'âge moyen est de vingt-trois ans, désormais hors de danger, dont trois avaient été brûlés à 85 % et la majorité à 38 % de la surface du corps. Il faut donc noter la longue survie des brûlés graves. Et on peut souligner une corrélation entre l'âge des brûlés et la surface atteinte dans la mesure où les sujets les plus jeunes, et donc les plus agiles, ont pu fuir à l'approche des flammes. En outre, le très faible taux des complications rénales est dû vraisemblablement à la précocité et à la qualité des soins en Espagne, lesquels ont été jugés « exemplaires » par le professeur Cara.

(1) La température de la flamme de propène est de 2 054 °C, degrés Celsius.

UN IMPORTANT PRIX SCIENTIFIQUE EST DÉCERNÉ AU PROFESSEUR CHANGEUX

Le professeur Jean-Pierre Changeux, de l'Institut Pasteur, a reçu, le 3 novembre, à Toronto, l'un des prix scientifiques les plus prestigieux sur le plan international : le prix Gairdner, d'un montant de 5 000 dollars, qu'il partage, cette année, avec le docteur Terenius (Suède). Ce prix leur est décerné pour les travaux qui ont conduit à la mise en évidence de certains récepteurs de médiateurs cérébraux. Le docteur Terenius a largement contribué à la découverte des endorphines par l'étude des récepteurs morphiniques.

Le professeur Changeux a, pour sa part, réussi à isoler et à purifier le récepteur de l'acétylcholine, apportant ainsi une contribution essentielle à la connaissance du mécanisme de la transmission de l'influx nerveux, tout particulièrement au niveau de la jonction nerf-muscle. En plus de sa portée scientifique, l'œuvre du professeur Changeux a contribué de manière essentielle à la compréhension de certaines maladies de l'ensemble muscle et système nerveux.

Agé de quarante-deux ans, le professeur Changeux est chef de laboratoire de neurobiologie de l'Institut Pasteur et professeur au Collège de France.

● *Les cours ont repris lundi 6 novembre à l'École nationale vétérinaire de Marcy-l'Étoile,* près de Lyon, où les quatre cent vingt élèves s'étaient mis en grève le 10 octobre pour protester contre l'exclusion de trois de leurs camarades non autorisés à tripler la première année d'études, et pour dénoncer l'« *archaïsme de l'enseignement* ».

Avec l'accord du ministre de l'agriculture, l'école avait été, comme celle de Toulouse, fermée le 20 octobre, et les étudiants invités à se réinscrire individuellement. Sur quatre cent vingt étudiants, la direction de l'école de Lyon affirme avoir reçu quatre cent quatorze lettres.

Faits et jugements

Évasion de capitaux : six nouvelles inculpations.

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction du tribunal de Paris, chargé du dossier de l'affaire Larédo, du nom de l'ancien gérant unique de la société Betex (bureau d'études d'exécution), M. Elie Morgan Larédo, accusé d'avoir transféré illégalement sur un compte en Suisse, 30 millions de francs (*le Monde* des 28 et 29 septembre), vient de procéder à six nouvelles inculpations.

C'est en vertu de l'article 399 du code des douanes qui permet de poursuivre ceux qui ont, même sans le savoir, aidé à la réalisation d'un transfert illégal de capitaux, que le magistrat a inculpé les gérants de six sociétés auxquelles M. Larédo confiait des travaux de sous-traitance pour le compte du Betex : MM. Roland Hoffman (société OER), Laurent Biancotto (société Saubilag), Jean-Claude Baloche (société OTUI), Armel Michel, dit Michel Mennière (société S.I.C.R.), Joseph Iori, ingénieur-conseil à Monaco et enfin Aimé Borderie (bureau Borderie).

A la demande de M. Larédo, ils avaient accepté, sans savoir qu'ils concouraient à une fraude douanière, de régler des fausses factures qui leur étaient présentées par la société C.C.E., une société fictive créée par le gérant du Betex, et par le truchement de laquelle s'effectuaient les évasions de capitaux. En compensation, M. Larédo les autorisait à majorer d'une somme correspondante les vraies factures qu'ils adressaient au Betex pour des travaux réellement réalisés. Les six personnes ont été laissées en liberté.

Le même article 399 du code des douanes a permis à M. Michau de retenir la complicité dans l'évasion des capitaux des deux inspecteurs des impôts, MM. Charles Colombani et Jean Paoli, déjà incarcérés dans cette affaire.

● *Deux industriels condamnés pour incendie volontaire à Douai.* — MM. Jean-Marc Sauvage, vingt-cinq ans, directeur technique de la Société dunkerquoise de transport (S.D.T.), et Christian Bécuwe, trente ans, directeur de la Société dunkerquoise de transport et d'affrètement (S.D.T.A.), ont été condamnés chacun à cinq ans d'emprisonnement dont quatre avec sursis par la cour d'assises du Nord, mardi 7 novembre, pour avoir, le 17 octobre 1977, incendié les bureaux communs de leur entreprise, afin de faire disparaître les traces d'une comptabilité révélatrice de bilans déficitaires.

Pots-de-vin et caisse noire.

Vingt-huit personnes inculpées pour corruption ont comparu, lundi 6 et mardi 7 novembre, devant le tribunal correctionnel du Havre (Seine-Maritime) dans le procès de ce que l'on a appelé les « pots-de-vin de l'entreprise Thirean-Morel » (*le Monde* du 14 mai 1977). Le ministère public a requis des peines de un à deux ans d'emprisonnement contre MM. Claude Brault, directeur adjoint des services techniques de la ville du Havre, soupçonné d'avoir perçu 100.000 F, et huit mois à un an contre l'ancien président de la chambre de commerce, Jean Lemaire, ancien P.-D. G. de l'entreprise de travaux publics Thireau-Morel et son adjoint, Marcel Bredel.

Selon l'accusation, l'entreprise Thirean-Morel — mise en liquidation judiciaire au mois de décembre 1974 — a versé par le truchement d'une « *caisse noire* » environ 630 000 F à des ingénieurs et conducteurs de travaux susceptibles de favoriser l'attribution de chantiers.

L'internement psychiatrique de Mme Chave était arbitraire.

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de déclarer mal fondé un arrêté du préfet du Vaucluse qui, le 17 décembre 1970, avait décidé le placement d'office d'une institutrice de Carpentras, Mme Yvonne Chave au centre psychiatrique de Montfavet. La cour estime que les désordres psychiques que l'on a constatés chez l'intéressée — traduits à l'époque par l'expression « *état d'excitation psychotique intense* » (*le Monde* daté 19-20 juin 1977) — étaient mineurs ; qu'il n'en résulta aucun trouble pour l'ordre public et que la mesure prise, un placement d'office, lui a causé un préjudice moral. Mme Chave obtient 5 000 francs de dédommagement.

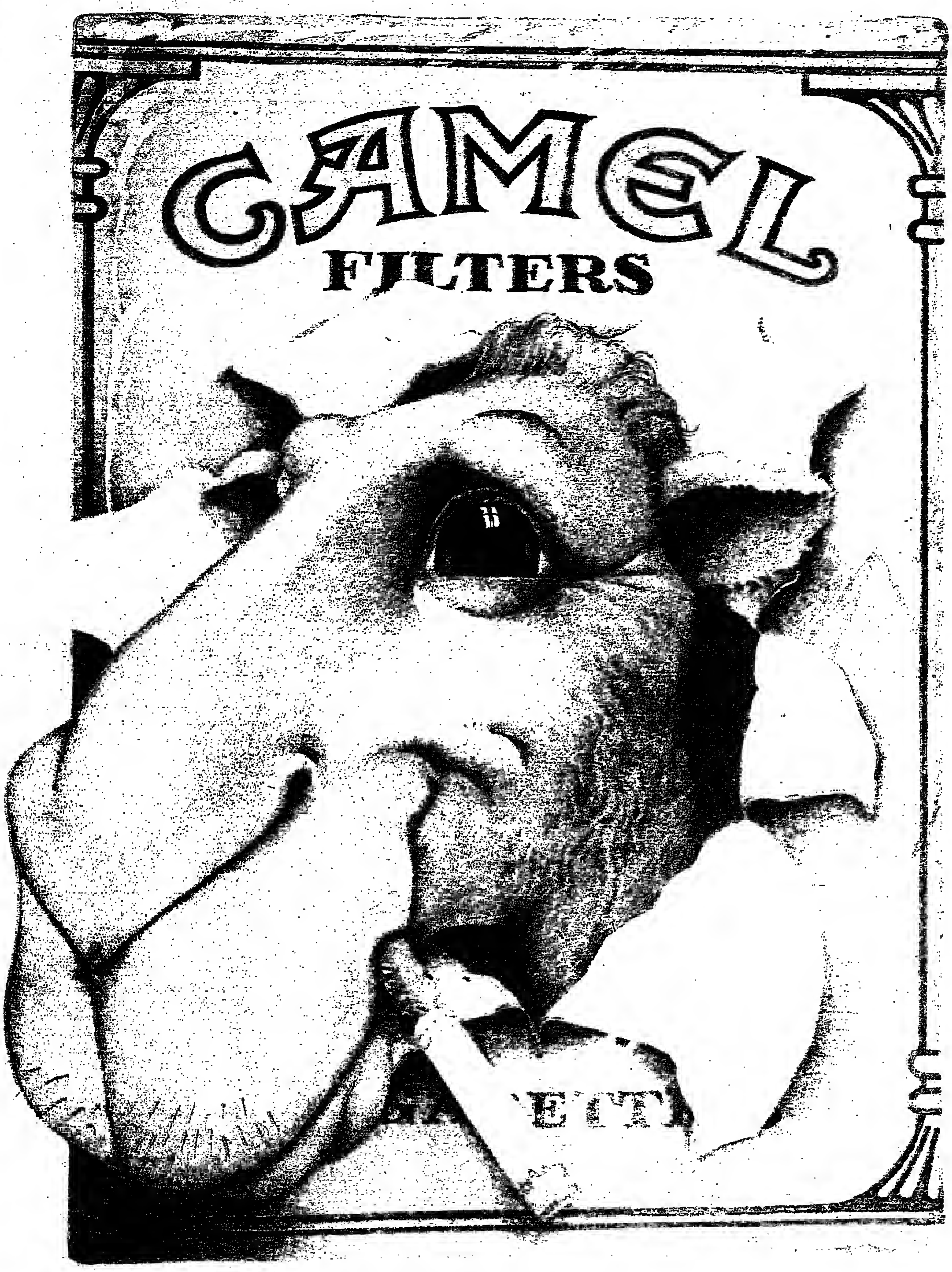
En première instance, Mme Chave, qui réclamait 1 million de francs de dommages et intérêts pour avoir été l'objet d'un internement arbitraire du 14 décembre 1970 au 5 février 1971, avait été déboutée.

● *New-York : cent soixante-dix blessés dans un ferry-boat.* — Le ferry-boat qui relie l'île de Staten-Island, l'un des quartiers de New-York à Manhattan, a violemment heurté un quai lors de son abordage, le 7 novembre. Cent soixante-dix personnes ont été blessées, dont trente grièvement.

هكذا من الإصل

contre le racket

HOMSY-DELAFOSSE & ASSOCIÉS



jugements

Camel filtre. Paquet rigide et paquet souple.

UNESCO

A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Israël défend sa politique culturelle dans les territoires occupés

A la conférence générale de l'UNESCO, actuellement réunie à Paris, la journée du 7 novembre a été marquée par l'intervention d'Israël dans le débat de politique générale. Comme il était prévisible, après l'offensive des pays arabes, le discours du chef de la délégation israélienne, M. Arolal E. Najar, a été presque exclusivement consacré à réfuter les arguments des *« adversaires arabes d'Israël »* à propos de la politique culturelle menée dans les territoires occupés et des fouilles archéologiques entreprises à Jérusalem. Le délégué israélien a demandé la levée des sanctions *« illégales et injustes »* décidées en 1974 par l'UNESCO contre l'Etat hébreu.

Rappelant que *« la question de l'identité culturelle intéresse au premier chef le gouvernement d'Israël »*, M. Najar a affirmé que *« l'identité arabe et religieuse des habitants de la Samarie et de Gaza est respectée par le gouvernement et le peuple d'Israël de manière intégrale et scrupuleuse »*. Et il s'en est pris au passage à l'Union soviétique, où se multiplient *« les obstacles à l'expression de l'identité culturelle et religieuse des juifs »*.

Le délégué israélien a souligné que, depuis 1967, l'enseignement — notamment supérieur — et la presse arabes s'étaient beaucoup développés en Cisjordanie et que les élections municipales au scrutin secret dans ces territoires avaient été instituées par les autorités israéliennes, qui ont aussi accordé le droit de vote aux femmes. A l'appui de ses arguments, M. Najar a cité des témoins qu'il estime irrécusables, puisqu'il s'agit de MM. Samuel Cookey (Nigéria) et Joaquin Ruiz Gimenez (Espagne), tous deux membres de la mission d'enquête envoyée par l'UNESCO dans les territoires occupés du 30 novembre au 9 décembre 1977.

A ce propos, la délégué israélien s'est, une nouvelle fois, étonné que le rapport du chef de la mission, M. Paul-Marc Henry (France), n'ait pas été rendu public, alors que celui de Mme Jacqueline Hénin, annoncée comme simple *« assistante »*, a été largement diffusé (1). Depuis le début de la conférence générale, la délégation israélienne s'en prend au *« parti pris »* de l'UNESCO en expliquant que le rapport Henry *« favorable à Israël »* a été *« escamoté »* au profit des conclusions résolument hostiles.

A la direction de l'UNESCO, on observe que le rapport Henry n'a pas été diffusé car il n'a pas reçu l'aval de tous les membres de la mission (2). *« Il n'est pas d'usage qu'un rapport de synthèse soit publié sans l'accord de tous les participants*, explique-t-on. *Nous n'avons pas non plus diffusé le rapport de M. de Senarclens (Suisse), car il était violemment anti-israélien. »*

Sur la question des fouilles entreprises à Jérusalem, qui a fait l'objet d'une mission et d'un rapport distincts de la part de l'UNESCO, M. Najar a déclaré que *« des fouilles archéologiques ont eu lieu sous tous les régimes qui ont gouverné Jérusalem sans que personne y trouve à redire, et la levée de boucliers contre Israël a, de ce fait, un caractère politique évident (...). Ce travail a été accompli avec amour et avec une compétence technique internationalement reconnue (...). L'UNESCO aurait dû plutôt se féliciter de l'excellence du travail archéologique entrepris par Israël et de l'importance de ses résultats pour la culture universelle. »* Ecartant toute restitution de Jérusalem à quelque autorité que ce soit, M. Najar a souligné que *« Jérusalem, capitale de l'Etat d'Israël, est aujourd'hui réunifiée et le restera »*.

ROGER CANS.

(1) Dans la conclusion du rapport de Mme Hénin, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris, on lit notamment ceci : *« L'action actuelle de la censure a pour effet de boucher l'horizon des jeunes Palestiniens en territoires occupés en leur donnant une image déformée de leur patrimoine culturel et en leur rendant impossible une ouverture sur le monde arabe d'aujourd'hui et sur le monde contemporain en général. »*

(2) Outre les membres déjà cités, la mission comprenait M. Pierre de Senarclens (Suisse) et M. Vladimir Velebit (Yougoslavie), soit au total six enquêteurs.

Un groupe de réflexion va tenter de sortir de l'impasse les discussions sur l'information

Les représentants des pays occidentaux à la conférence générale de l'UNESCO, actuellement réunie à Paris, ont soumis, le 7 novembre, un nouveau « projet de déclaration » sur l'information à un « groupe informel de réflexion » comprenant vingt-cinq Etats membres, dont les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il s'agit d'une ultime tentative de conciliation pour que le projet ne soit pas repoussé jusqu'à la prochaine conférence, en 1980, ou même abandonné.

Jusqu'à présent, le débat de politique générale a confirmé les positions des uns et des autres. L'Union soviétique soutient le projet présenté par M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, tout en continuant à préférer la première version — soviétique — où le contrôle de l'Etat sur les organes de presse est considéré comme un impératif moral.

Les Etats-Unis, par la voix de leur représentant permanent, M. John E. Reinhardt, ambassadeur, ont répété le 3 novembre qu'ils étaient hostiles à toute résolution instituant un contrôle de l'Etat sur la presse, mais ils ont reconnu qu'il y avait déséquilibre entre les *« riches et les pauvres de l'information »*. Ils ont annoncé leur intention de remédier à ce déséquilibre en aidant les pays en voie de développement à accéder aux télécommunications par satellites.

Cette idée de *« parer au plus pressé »* en aidant les pays en développement à se doter de leur propre réseau d'information est partagée par tous les pays occidentaux, qu'il s'agisse de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, ou des pays scandinaves. C'est sans doute le représentant du Canada, M. John Roberts, dans son intervention du 6 novembre, qui a été le plus net à cet égard. M. Roberts a rappelé que son gouvernement s'efforce d'aider les pays en développement — notamment en Afrique — par des accords bilatéraux à former des journalistes ou des techniciens de la radio et de la télévision. Mais *« la liberté de la presse est une conquête trop précieuse pour être exposée aux caprices des gouvernements »*, a-t-il souligné, en demandant à la conférence de remettre à plus tard le « projet de déclaration », lorsque la commission McBride (1) en aurait terminé avec son rapport.

Le dernier projet des Occidentaux soumis au « groupe informel » sera examiné, le 16 novembre, par la commission « culture et communication », présidée par l'ambassadeur du Pérou, M. Albert Wagner de Reyna. Le texte du projet — confidentiel — qui ne mentionne pas le contrôle de l'Etat sur les organes de presse, a semble-t-il peu de chances d'être accepté par les pays socialistes et ceux du tiers-monde. On s'achemine vraisemblablement vers une nouvelle impasse... ou l'adoption d'un texte vide de tout contenu. — R. G.

(1) La commission, présidée par M. Sean McBride (Irlande), prix Lénine et prix Nobel de la paix, a remis l'été dernier à l'UNESCO un « rapport intérimaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne ». Ce rapport, purement informatif, sera achevé l'an prochain.

Décoloniser l'information

(Suite de la première page.)

Selon la formule d'un critique parmi les plus modérés, l'Indien Narinder K. Aggarwala, *« le style, le contenu et le traitement de toutes les informations diffusées vers ou en provenance du tiers-monde reflètent la personnalité, les préférences et les besoins des médias occidentaux »*.

Les critiques plus virulents considèrent que la domination du système de communication occidental fait partie d'une conspiration contre les nations en voie de développement. Que les « quatre grandes » ne s'intéressent et n'intéressent qu'au sensationnel, au crime, à la corruption, aux conflits, et jamais aux réalisations positives. Qu'une image fallacieuse est ainsi répandue non seulement dans la presse occidentale, mais dans le tiers-monde lui-même, et que cela nuit gravement à son développement.

Ainsi, la presse mondiale a-t-elle consacré en deux semaines plus de place au couronnement de Bokassa qu'elle n'en a donné, en dix ans, à des pays d'importance majeure d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine.

Réponse de l'A.F.P., en particulier : *« Comme toutes les agences occidentales, l'A.F.P. n'a pas le pouvoir d'imposer aux journaux l'utilisation de ses informations relatives au tiers-monde, bien que ces informations soient abondantes, précises et intéressantes. »*

En d'autres termes, ce sont les médias qui opèrent leur propre sélection, en fonction de l'audience à laquelle ils s'adressent.

Objection du tiers-monde : en tout cas, ces informations sont dénaturées parce qu'elles sont vues sous l'angle occidental.

Il va de soi que rien n'interdit à une nation souveraine ou à un groupe de nations d'entrer en compétition avec les « quatre grandes ». Diverses tentatives sont d'ailleurs en cours. Mais la création d'agences internationales capables de rivaliser avec les « quatre grandes » suppose des moyens financiers et techniques gigantesques. Il faut aussi qu'elles atteignent un niveau de crédibilité qui leur assure des abonnés.

Commentant l'activité de Tanjug, l'agence nationale yougoslave qui, depuis 1976, diffuse des informations fournies par cinquante pays non alignés, un membre de l'administration américaine, Edward T. Pinch, a conclu que Tanjug ne pourrait devenir une concurrente sérieuse des « quatre grandes » que si elle adoptait les mêmes techniques et la même philosophie de l'information.

Quelle est donc cette philosophie ?

C'est son objectif qui la définit : l'information est faite pour informer. A l'inverse de la propagande qui a pour but d'influencer.

On pourrait épiloguer sur l'écart entre la théorie et la pratique des médias occidentaux, sur ce qu'il advient de ces médias lorsqu'ils tombent entre les mains de personnages qui ont précisément pour but d'influencer, sur les pressions de toute nature qui peuvent s'exercer sur les médias, sur la philosophie française du monopole, en ce qui concerne radio et télévision.

Il reste que la multiplicité des organes d'information établit entre eux un équilibre, si fragile et menacé que cette multiplicité apparaisse aujourd'hui, notamment en France.

La liberté du lecteur

La liberté de la presse, chacun le sait, c'est avant tout la liberté pour le lecteur ou l'auditeur de se référer à différentes sources. Lesquelles, précisément parce qu'elles sont multiples, ne peuvent pas dissimuler ou tricher durablement, en auraient-elles le désir. C'est aussi l'accès à différentes problématiques.

On peut donc dire que la philosophie occidentale de la presse, quelles que soient les entorses dans la pratique, c'est la liberté du lecteur ou de l'auditeur.

D'une certaine façon, c'est aussi une liberté du lecteur que revendique le tiers-monde. La liberté d'échapper au schéma culturel occidental.

Mais il suffit de lire la résolution que l'Union soviétique a présentée, en 1976, à la conférence de l'UNESCO, tenue à Nairobi, pour être renseigné sur ce qui devrait, selon certains, s'y substituer. C'est le contrôle pur et simple de l'information par les gouvernements.

A l'époque, cette résolution n'a pas obtenu la majorité qui l'aurait fait adopter.

Et ce ne sont pas seulement les nations occidentales qui l'ont rejetée. On oublie parfois — faute d'informations ? — que le tiers-monde ne constitue pas un bloc homogène, qu'il est même plus divers que la communauté occidentale, tant en matière de système politique que de niveau de développement.

Sans doute les nations fraîchement indépendantes ont-elles souvent des structures fragiles. Et la première tentation d'un pouvoir mal assuré est d'organiser la censure, ouverte ou occulte.

La même Mme Gandhi, qui déclarait, en juillet 1976 : *« Nous voulons entendre les Africains à propos des événements d'Afrique, et une explication indienne à propos des événements d'Inde »*, a imposé la censure à la presse de son pays lorsqu'elle s'est sentie menacée.

Rejeter le monopole occidental

Mais si tous les pays du tiers-monde aspirent à rejeter le monopole occidental de l'information, ils ne partagent pas tous la doctrine des pays communistes selon laquelle *« le gouvernement et le peuple ne font qu'un, l'Etat représente les véritables intérêts des masses, tous les médias devraient être contrôlés et dirigés par le pouvoir central pour informer et éduquer le peuple à propos de la politique du gouvernement »*.

Ce qu'un journaliste kenyan, Hilary Ng'weno, a ironiquement résumé ainsi : *« La bonne information est celle qui convient à la consommation, la mauvaise celle dont le public ne doit pas être averti... »*

Depuis Nairobi, des groupes d'études, composés de professionnels, se sont formés, des conférences se sont réunies dans le but de formuler des propositions constructives pour établir un meilleur équilibre dans la circulation et l'échange d'informations (1).

Mais les gouvernements sont requis par l'UNESCO de prendre position sur un *« projet de déclaration »*, ayant officiellement pour objectif de définir *« les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationales, et à la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid »*. Ce projet doit, en principe, être soumis pour approbation le 16 novembre.

Il fait déjà l'objet de cent cinquante pages d'amendements déposés par les diverses délégations.

Cette fois encore, il semble qu'il se trouvera une majorité pour refuser d'adhérer au principe d'un quelconque contrôle des Etats sur la presse, écrite ou parlée.

Nul ne doute cependant que l'inévitable et indispensable décolonisation de l'information doive s'accomplir.

Mais elle ne réussira que si elle est entreprise et soutenue par ceux qui, à travers le monde, en ont le respect.

FRANÇOISE GIROUD.

(1) Signalons qu'à la suite de la conférence de Nairobi, et à l'initiative de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, un « rapport intérimaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne » vient d'être publié. Il est actuellement soumis à la conférence générale de l'UNESCO. — (N.D.L.R.)

ÉDUCATION

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Le diplôme quand même !

Quand le chômage frappe particulièrement les jeunes (40 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans), on est tenté de trouver un bouc émissaire : l'école est bien placée pour jouer ce rôle. Et les chefs d'entreprise de lever les bras au ciel quand on leur présente les « produits » du système scolaire français.

La réalité est évidemment plus complexe. L'enquête sur « le chômage des jeunes diplômés » *que publie* le Monde de l'éducation *montre que la situation est à la fois plus satisfaisante... et plus inquiétante.*

Première consolation, en ces temps de doute sur l'aptitude des diplômes à aider les jeunes à se faire une place au soleil de la vie active : plus les jeunes sont diplômés, moins ils ont de difficulté à trouver un emploi ; au royaume des aveugles les borgnes sont rois. Toutes les enquêtes sérieuses montrent que le diplôme est une garantie relative contre le chômage. Le taux de chômage parmi les débutants était le suivant en 1977 : certificat d'enseignement professionnel, 28,5 % ; certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), 17,3 % ; B.E.P.C., 23,1 % ; baccalauréat, 20,7 % ; diplôme universitaire de technologie (DUT) ou brevet de technicien supérieur (B.T.S.), 16,1 % ; licence, 13,1 %.

Mais à cette constatation, il convient d'ajouter tout aussitôt une nuance — et c'est le côté inquiétant de la situation : la garantie offerte par les diplômes s'amenuise. En 1974, on ne comptait que 7,7 % de chômeurs débutants parmi les titulaires d'une licence (13,1 % en 1977) et 5,4 % parmi les bacheliers (20,7 %). Pour les diplômes techniques aussi la situation s'est aggravée : C.A.P., de 6,5 à 17,3 % ; DUT et B.T.S., de 5,7 à 16,1 %.

L'un des effets les plus pervers — et les plus lourds de conséquences du point de vue social et humain — est la lente déqualification des nouveaux diplômés. Au licencié on offrait encore, il y a quelques années, des emplois de cadre moyen et même supérieur. Aujourd'hui, beaucoup doivent se contenter d'être embauchés comme employés. Le bachelier pouvait, il y a peu, prendre place sans trop de difficulté dans l'immense armée des employés du commerce, de la banque ou de l'industrie. Actuellement, il n'est pas rare d'en voir recruter comme O.S.

L'enquête du Monde de l'éducation *fournit des illustrations démonstratives de cette érosion de la valeur des diplômes en cinq ans. Alors que, en 1972, 71,2 % des licenciés devenaient cadres supérieurs et 18,9 % cadres moyens, en 1977, ils n'étaient plus que 64,4 % à accéder à la première catégorie, la seconde en absorbant 21,7 %. Et l'on a vu apparaître, dans des proportions non négligeables, des licenciés ouvriers (3,7 %) ou personnel de service (2,8 %).*

Dans le même temps, les titulaires du C.A.P. voyaient se réduire leurs chances de devenir employés ou cadres moyens, tandis que la proportion d'entre eux qui devenaient ouvriers passait de 57,3 à 65,1 %.

Frustrations

Tout se passe donc, globalement, comme s'il existait, depuis le début de la crise économique, une course-poursuite entre l'élévation du niveau de la formation des jeunes et la déqualification des emplois qui leur sont offerts. L'avenir dira qui l'emportera, mais le présent montre déjà les dégâts humains de toutes ces espérances déçues. Les frustrations engendrées chez les diplômés par la constatation — sur le terrain — que leurs efforts ont été moins utiles qu'ils le croyaient au départ s'ajoutent à la désillusion des parents. Ceux-ci — raisonnant sur des schémas anciens — perçoivent trop tard, et avec un grand sentiment d'injustice, que les diplômes ne sont plus ce qu'ils étaient.

Faut-il, pour autant, renoncer à en préparer et s'efforcer de tirer au plus vite son épingle du jeu en prospectant le marché du travail avant que celui-ci ne devienne plus fermé ? Le calcul serait une duperie : il vaut encore mieux un diplôme dévalué que pas de diplôme du tout. Surtout quand on ne dispose pas d'un réseau de relations qui permet de compenser la dureté des temps. L'érosion des diplômes pénalise d'abord ceux qui n'ont que cela pour s'en sortir. Ce n'est pas une raison pour s'en priver.

BRUNO FRAPPAT.

★ *Le Chômage des jeunes diplômés*, par Guy Herzlich, *le Monde de l'éducation*, n° 44, novembre 1978.

● *Occupation à l'université de Clermont-Ferrand-II.* — Une trentaine de personnes occupent les locaux de l'U.E.R. de lettres de l'université de Clermont-Ferrand-II depuis lundi 6 novembre. Elles protestent contre la « liquidation » de l'université contenue selon elles dans le projet de carte universitaire actuellement à l'étude. Les risques, selon un responsable de l'université, devraient être limités à une seule discipline qui a peu d'étudiants.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Vingt-cinq années de rock

D'autres héros ont surgi de New-York

« *LE rock, c'est comme la douleur et l'extase* », dit aujourd'hui Patti Smith, poète et chanteuse de New-York, superbement outrancière, forte, dure et vulnérable. « *Cela n'a rien à voir avec l'âge physique, mais avec le désir, une soif de savoir, enfin autre chose que la tranquillité d'esprit. Le rock est une forme d'art purement américaine... Je sais que les Français ne considèrent pas l'Amérique comme un pays où fleurit l'art; et pourtant c'est vrai nous avons poursuivi et réalisé le rêve des expressionnistes abstraits. Certes l'expressionnisme abstrait au sens où l'entendait Jackson Pollock est la glorification d'un mouvement né en Europe. Mais le rock n'roll est bien à nous. Et je suis une artiste américaine. J'apprécie l'héritage artistique dans son ensemble, que ce soit les colonnes corinthiennes ou les fresques de Florence, mais je suis américaine, rien qu'une artiste américaine, pas très dégrossie, une grande gueule qui aime le coca-cola, le rock et New-York — la ville au monde la plus sale, la plus frénétique et la plus inspirante, un espace très beau qui contient en soi son autodestruction, et où les gens se rendent pour cette sorte d'énergie qu'il exhale, où ils vivent pour être convertis, pervertis, où ils souffrent et essaient de donner un sens à leur existence.* »

Le rock jaillit de partout au milieu des années 50, mélange anarchique, synthèse du rhythm and blues, de la country-music, des « merry melodies », de la musique populaire américaine, de la musique de danse. Le deuxième âge d'or de la comédie musicale, qui a propagé au lendemain de la guerre de 1939-1945 une certaine idée du bonheur, une convention émerveillée, sublimée, a pris fin. Rêves et imaginaires se multiplient non seulement par le film mais par la radio, le disque, la télévision. Le premier titre de rock qui a du succès (*Crazy man crazy*) est enregistré en 1953 par Bill Haley. en 1954, le même Bill Haley joue *Rock around the clock*, qui sera l'année suivante le thème du film de Richard Brooks *Blackboard Jungle (Graine de violence)*.

Chuck Berry, qui a écouté beaucoup de country-music à Saint-Louis dans le Missouri et travaillé un temps pour le General Motors, n'a pas encore traîné à Chicago, rencontré le chanteur de blues Muddy Waters, impressionné celui-ci par le phrasé nerveux et traînant de son jeu à la guitare et écrit les thèmes que les Beatles mettront plus tard à leur répertoire. Elvis Presley, jeune conducteur de camion de dix-huit ans, n'a enregistré qu'un petit disque privé qui lui a coûté la somme de 4 dollars.

Mais, dans un monde qui est entré dans le confort, le bonheur à crédit, l'automation des gestes et des sentiments, le rock n'roll, dans ses premiers balbutiements, rassemble déjà des adolescents qui ont une vision floue de la vie et qui, quelque temps plus tard, seront des « rebelles sans cause » en route pour nulle part. En 1954, Elvis Presley enregistre *That's All right Mama*, du chanteur et guitariste de rhythm and blues Arthur « Big Boy » Crudup, et *Blue Moon of Kentucky*, de Bill Monroe, créateur du style bluegrass : le disque qui rassemble une ballade country parfumé de blues blanc et un rhythm and blues aux couleurs country est en soi un symbole.

De même que James Dean devient vite plus qu'un acteur, de même Elvis Presley représente en peu de temps bien plus qu'un simple chanteur, une sorte de « cheval sauvage indomptable » qui devient l'idole de la jeunesse américaine et qui ouvre à deux battants la porte du rock. Des musiciens s'y engouffrent, jouent l'idée qu'ils se font de la musique et de la façon dont ils pensent qu'elle devrait être jouée, traduisent la violence débridée et la naïveté de millions de jeunes. Eddie Cochran, Buddy Holly, Gene Vincent, d'autres encore deviennent les premiers héros d'un rock qui apparaît en Angleterre, en 1956, avec Tommy Steele, puis un peu plus tard avec Cliff Richard et les Shadows.

En France, en dehors des jeunes, le rock connaît quelques déconvenues, est combattu, dénigré. André Francis écrit, en 1958, que le rock « *est la copie vulgaire du style rhythm and blues faite par une bande de voyous blancs* », et Boris Vian lui-même s'en prend, à propos d'Elvis Presley, à « *une industrie musicale qui s'abaisse jusqu'à satisfaire la demande d'un groupe juvénile dément au détriment de la masse de ceux qui veulent encore écouter des chansons chantées sans fausses notes et proprement* ».

Au début des années 60, Elvis Presley, vedette d'Hollywood, calme et bien soigné, enregistre un show de télévision avec Frank Sinatra et chante une version modernisée de *O sole mio*. Eddie Cochran et Buddy Holly sont morts accidentellement. Tout recommence dans le rock : à travers une musique qui va s'enrichir continuellement d'audaces, d'innovations, d'expériences, une nouvelle génération exprime un ensemble de doutes, de refus, d'espoirs, et, comme le dirait Antonin Artaud, veut « *savoir pourquoi la vie est malade et ce qui a pourri l'idée de vie* ». La guerre du Vietnam, les problèmes de la drogue et les conflits raciaux se développent. Bob Dylan entame son aventure à New-York, entouré de Phil Ocks, Simon et Garfunkel, Peter, Paul and Mary, Judy Collins et Tom Paxton. Celui-ci décrit un samedi soir à Greenwich-Village avec les bars et l'alcool coupé d'eau, les cartes alignées, les prostituées au visage craquelé qui grimacent, un quidam qui bénit la foule et un autre qui parle de la prochaine révolution, tandis qu' « *un couple rattrape le temps perdu* ».

En Angleterre, les Beatles catalysent et vulgarisent une musique et des textes où se retrouvent toutes les valeurs de la nouvelle génération. Le rock suscite des œuvres profondément originales et qui s'inscrivent dans le temps : celles composées par exemple par Paul McCartney et John Lennon, par les Who et Franck Zappa. L'âge d'or commence avec les Rolling Stones, les Cream, les Yardbirds, les Animals, le Buffalo Springfield, les Beach Boys, les Byrds, le Band. Le Jefferson Airplane, composé d'anciens étudiants ayant milité dans le mouvement des droits civiques, chante : « *Regarde ce qui se passe dans les rues, c'est la révolution, fais la révolution* », tandis que les Beatles soulignent le refus de l'immense majorité du monde rock de toute institutionnalisation de cette révolution, en même temps qu'un scepticisme désabusé.

Selon les groupes, les thèmes sont diamétralement opposés, l'aspiration à une vie communautaire rencontrant l'esprit diffus de subversion, le pacifisme retrouvant la violence. Janis Joplin, l'air d'une grenouille de soie noire, enfourne son micro dans ses longs cheveux fous ; Jimi Hendrix est comme possédé d'un amour fou pour sa guitare, au point de fuir en larmes dans les coulisses parce qu'une communication suffisamment intense ne s'est pas établie entre l'instrument et lui, ou de rester prostré sur scène pendant une heure avant d'éclater dans une improvisation enfin libérée. Dans l'illusion de la création collective, Eric Clapton, Al Kooper, Stevie Winwood quittent groupe après groupe.

Au moment où le groupe des Beatles éclate en quatre histoires qui s'éloignent les unes des autres, l'âge d'or — le premier âge d'or — du rock finit en apothéose avec les festivals : ceux-ci seront d'abord des rêves de sons pour se fondre dans une même masse, puis des événements commerciaux, de grandes kermesses organisées par le show business, avec parfois, en prime, un beau feu d'artifice de 10 000 dollars. Le rassemblement d'Altamont symbolise assez cette période ouverte par Woodstock et par Wight. Les Rolling Stones font leur travail, un bon spectacle, mais les spectateurs attendaient quelque chose de plus, un dialogue qui n'eut pas lieu, et, même s'il avait été amorcé, il aurait reposé sur trop de malentendus pour exister vraiment.

Au début des années 70, les poètes Jim Morrison, Janis Joplin, Jimi Hendrix sont morts, et l'industrie du disque pousse à outrance la commercialisation, ne laissant plus de place qu'à la surenchère, lançant des groupes éphémères qui vendent un album à des millions d'exemplaires, faisant trop de pressions sur d'autres groupes (Blind Faith) pour que ceux-ci puissent vraiment entreprendre ce pour quoi ils se sont constitués. C'est le temps des faiseurs, mais aussi des figures baroques ou ambiguës. Le rock multiplie ses styles, mélange les genres, se livre parfois à des collages. Dans une production étonnante de plusieurs albums par an, Elton John saisit les obsessions du moment, tandis que Roxy Music impose son rock flamboyant, Lou Reed transporte avec lui le monde souterrain de New-York et David Bowie utilise avec éclat la théâtralisation, réfléchit sur lui-même et sur la réalité qui l'entoure.

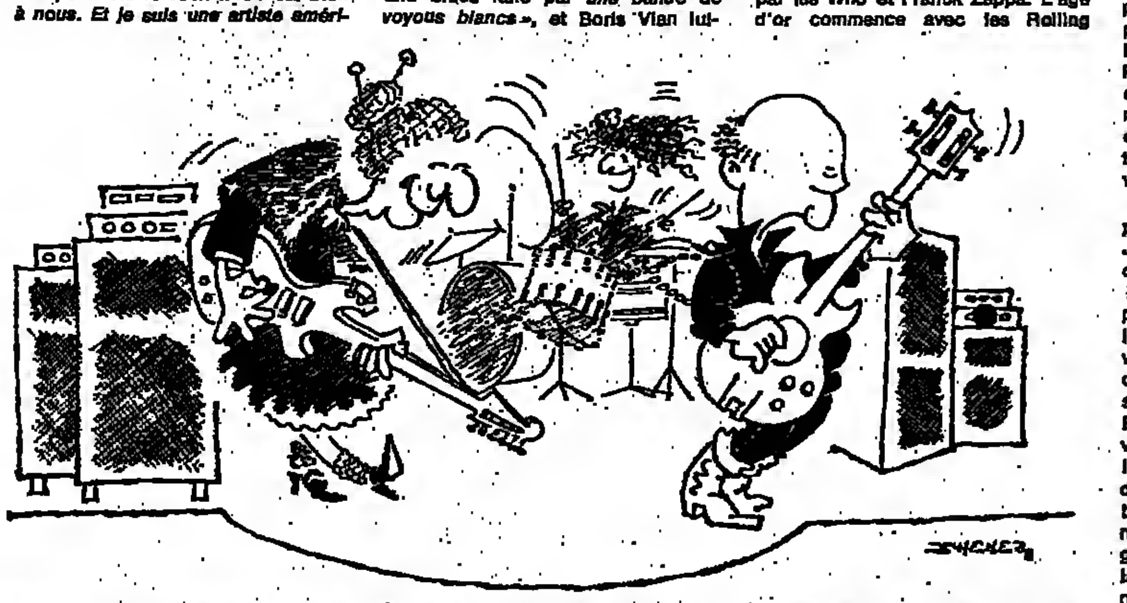
L'industrie de la musique — et donc du rock — s'est en grande partie installée à Hollywood, où les rock-stars ont racheté ou loué les demeures des anciennes vedettes du cinéma à Beverly Hills. Il y a toujours à Hollywood ce que l'on appelle les « majors companies », mais elles ne portent plus le nom de la Metro Goldwyn Mayer, de la Paramount, de la Twentieth Century Fox ou de la R.K.O. Il y a la Warner Communication qui comprend les marques de disques Elektra, Atlantic et de nombreuses autres firmes affiliées, il y a la C.B.S. ; et il y a Polygram, à laquelle sont associées les marques R.S.O. du nouveau magnat du show business Robert Stigwood, et Casablanca, qui s'est développé avec la vogue du « disco ». Certaines de ces nouvelles « majors compagnies » produisent en recette brute pour plus de 700 millions de dollars par an.

Bob Dylan proclame que le rock est devenu une « *musique programmée* ». « *Quand Dylan affirme cela*, dit Patti Smith, *c'est qu'il est troublé, attristé, de voir ce qu'on a fait du rock vers le milieu des années 70. Ce n'est pas ce qu'il pense du vrai rock. Ce dont il parle, c'est autre chose, une exploitation méthodique d'une certaine production dérivée du rock qui a envahi le marché parce qu'elle constitue une nouvelle mine d'or. Le film* Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band, *avec les Bee Gees et Peter Frampton, ne diffuse pas du rock mais de l'illusion, à la manière des comédies télévisées censées représenter des scènes de la vie familiale américaine.* »

Les héros des années 60 ont, pour la plupart, dépassé la trentaine, atteint même parfois la quarantaine et éprouvent souvent de la peine à rester ce qu'eux et le public voudraient qu'ils représentent encore. Des groupes de grande notoriété paraissent soudain manquer de perspective, semblent se satisfaire à préserver le mythe d'une aventure. Pour d'autres, les rêves des années 60 sont devenus illusions perdues. Le bouillonnement social et politique n'a plus cours depuis la fin de la guerre du Vietnam, des grandes émeutes raciales et des agitations dans les campus, la mort des Kennedy, de Martin Luther King et de bien d'autres. Comme le disent les membres de Chicago, il n'y a plus de tendance générale, plus d'objectif précis.

Le rock s'est éparpillé dans de multiples visages, dans une fuite affective comme dans l'humour, dans des visions oniriques comme dans la griserie d'une fête, dans des cris dramatiques, dans des passions, dans des fantasmes, ou encore dans une sérénité désabusée. Le rock est riche de ses nouvelles différences, et affiche à côté de ses porte-parole légendaires d'autres héros comme Bruce Springsteen, surgi des rues de New-York, d'un univers où l'on « *arrache les os du dos* » où le rêve américain est en fuite et où l'on rencontre des machines à suicide et des pièges de mort ; comme Randy Newman, subtilement ironique, et Elliott Murphy, plongé dans un univers fitzgeraldien ; comme Jackson Browne et Peter Gabriel, qui font surgir une nouvelle poésie du rock avec une dimension profondément humaine ; comme encore le groupe Talking Heads, qui découvre une synthèse des divers éléments ayant parcouru le rock ces dernières années.

CLAUDE FLÉOUTER.



Points de repère

AU milieu des années 50, Woody Guthrie, qui a chanté la chanson de geste de l'Amérique des années 30 et 40, va entrer à l'hôpital, où il mourra treize ans plus tard atteint de la chorée de Huntington. Pete Seeger a développé avec Guthrie les « hootenannies », les concerts improvisés, qui sont le prototype de la nouvelle manifestation folklorique où chacun est appelé à s'exprimer librement, et Hank Williams est mort à vingt-neuf ans après avoir profondément modifié la musique country, donné à celle-ci son visage moderne et une audience qui a dépassé les Etats de l'Ouest et du Sud pour devenir nationale. Le chanteur et guitariste noir Arthur « Big Boy » Crudup se produit avec ses fils dans des bals du Mississipi et de l'Arkansas, et réalise quelques disques dans les studios de Memphis, Big Joe Williams sillonne le Sud, B.B. King et Muddy Waters enregistrent une série de blues, qui vont influencer les guitaristes rock des années 60.

● 1953 : « Crazy man crazy », interprété par Bill Haley, est le premier titre de rock à rencontrer le succès. L'année suivante, Bill Haley enregistre « Rock around the clock» et Elvis Presley « That's all right mama » et « Blue moon of Kentucky ».

● 1955 : Chuck Berry enregistre « Maybellene » (les quatre années suivantes, ce seront : « Roll over Beethoven », « Johnny B. Goode », « Memphis Tennessee »). Little Richard impose « Tutti Frutti » ; Eddie Cochran, Buddy Holly, Gene Vincent d'autres chanteurs et guitaristes diffusent la nouvelle musique. James Dean meurt dans un accident d'automobile au moment où ses films (« A l'est d'Eden », « la Fureur de vivre ») donnent une première idée de liberté à la jeunesse des années 50.

● 1956 : Elvis Presley tourne son premier film : « Love me tender ».

● 1957 : Presley dans les studios d'Hollywood : « Jailhouse rock », « King Creole ». Jerry Lee Lewis enregistre « Great balls of fire ». Les Everly Brothers chantent des ballades country ou rock basées sur de subtiles harmonies vocales qui influenceront les Beach Boys, les Beatles, Simon et Garfunkel.

● 1961 : Renaissance folklorique urbaine. Phil Ochs, Bob Dylan, Judy Collins, Joan Baez, Tom Paxton, Peter, Paul and Mary, chroniqueurs du temps.

● 1963 : Dylan explose brusquement dans les « protest-songs ». « Blowin' in the wind » devient l'hymne des militants des droits civiques. Ceux-ci chantent aussi lors de la grande marche sur Washington, animée par le pasteur Martin Luther King, « We shall overcome », de Joan Baez.

● 1964 : « I want to hold your hand », par les Beatles. Les Animals avec Eric Burdon et Alan Price ; les Byrds avec Roger Mc Guinn, Chris Hillman, Gene et Michael Clarke, David Crosby. Don Van Vliet prend le nom de Captain Beefheart et forme le Magic Band. Bob Dylan publie « The times they are a changin' ».

● 1965 : La Beatlemania. Tournées des Beatles aux Etats-Unis au Japon, en Australie, en Europe. « A hard day's night », film réalisé par Richard Lester. Formation des Yardbirds avec Eric Clapton. Le blues anglais avec Clapton et Eric Burdon, et John Mayall. « Bringing it all back » et « Highway 61 revisited » (avec « Like a rolling stone »), par Bob Dylan. « Satisfaction », par les Rolling Stones.

● 1966 : L'album « Revolver », par les Beatles. « Blonde ou Blonde », par Bob Dylan. Formation du Buffalo Springfield (avec Neil Young, Steve Stills, Richie Furay, Dewey Martin et Bruce Palmer) et du Velvet Underground. « Catch the wind » par Donovan. Eric Clapton, Ginger Baker et Jack Bruce forment le Cream.

● 1967 : Premier festival de rock avec Monterey Pop (les Who, Janis Joplin, les Mama's and Papa's, Buffalo Springfield, Simon and Garfunkel). Al Kooper forme le Blood Sweat and Tears avec Steve Katz et Bobby Colomby. Premiers albums des Doors et du Grateful Dead. Jimi Hendrix Experience. « Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band », par les Beatles.

● 1968 : « John Wesley Harding », par Bob Dylan. « Astral Weeks », par Van Morrison.

● 1969 : Opéras-rock : « Tommy », par les Who ; « Arthur or the decline of the British Empire », par les Kinks. Premier album de Chicago. Formation du groupe de « hard rock » de Led Zeppelin. Mort de Brian Jones. Festivals de Hyde Park (avec les Rolling Stones et avec le Blind Faith). Festivals de Woodstock et de Wight « Bridge over troubled water », par Simon et Garfunkel. « Sweet Baby James », par James Taylor.

● 1970 : Multiplicité des festivals rock. Premier album de Crosby, Stills, Nash and Young (« Déjà vu »). Création de « Jesus-Christ Superstar ». Formation de Roxy Music. Albums d'Alice Cooper (« Love it to death ») et de David Bowie (« The man who sold the world »). Morts de Jimi Hendrix et de Janis Joplin. Joe Cocker parcourt l'Amérique avec les Mad Dogs and Englishmen.

● 1971 : Echecs en France des festivals. Mort de Jim Morrison. John Lennon chante que « Le rêve est fini »

● 1972 : « Honky Chateau », « Don't shoot me », par Elton John. « Harvest », par Neil Young. Début de Bette Midler.

● 1973 : Mort de Gram Parsons. Bob Marley et le reggae en Europe.

● 1974 : Concert d'adieu de Crosby, Stills, Nash and Young au Wembley Stadium de Londres. Retour de Bob Dylan (« Before the flood », « Blood on the tracks »).

● 1975 : « Born to run », par Bruce Springsteen. « Tonight's the night », par Neil Young. « Desire », par Bob Dylan.

● 1976 : « Horses », par Patti Smith. La Rolling Thunder Revue.

● 1977 : Adieu à la scène du Band. Mort d'Elvis Presley. Peter Gabriel redécouvert dix ans après la formation de Genesis. Avec le punk, une autre génération cherche à revendiquer son droit à l'existence et à la parole.

● 1978 : Le rock à Hollywood (« Grease », « Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band », « Buddy Holly story »).

Autoportrait d'Eddy Money en poète

Eddy Money, né à Manhattan, a enregistré deux albums et a connu le succès cet été aux Etats-Unis avec les chansons : *I wanna be a rock'n'roll star* et *Two tickets to Paradise*.

« *J'AI été bercé dans mon enfance par le rock'n'roll*, dit Eddy Money. *Ma famille était catholique, mon père agent de police, le rock était partout dans la ville, et à la maison la radio était toujours allumée, quand je partais à l'école, quand j'en revenais, tout le temps. En fait, mes parents ne prisaient pas beaucoup le rock, mais moi, je suis devenu un drogué de cette musique. Parce que ma mère était souvent enceinte, je vivais chez ma tante Margie et mon oncle Bill qui, eux, étaient plus souples. J'aimais la musique d'Elvis Presley, de Chuck Berry. J'ai commencé à chanter dans une chorale a capella à Brooklyn et puis j'ai fait partie d'un groupe rock à douze ans.*

» *J'ai quitté l'école secondaire à l'époque de la guerre du Vietnam — mon frère y était et ma mère crevait de peur la nuit. Je n'avais plus envie d'aller au collège, je ne faisais pas d'efforts. Ce que je voulais, c'était obtenir un contrat pour enregistrer un disque — comme tout le monde ! Mon père m'a demandé pourquoi entre-temps je n'entrerais pas dans la police. Cela a duré un an. Je tapais des messages au commissariat dans la journée, et le soir je jouais du rock. Mais je n'arrêtais pas de me bagarrer. J'en devenais fou. J'ai fui New-York et je suis arrivé un jour en Californie. Je n'écris que depuis quatre ans.*

» *Jusqu'à aujourd'hui, toutes mes chansons sont plus ou moins autobiographiques. C'est un peu égoïste de le dire, mais elles m'appartiennent. Je fais partie de la génération de la télévision, de l'audiovisuel. Je lis très peu, et ça ne m'intéresse pas beaucoup. Le plus important, c'est d'être libre d'entreprendre ce que l'on aime, et pour moi d'écrire sur des sujets à propos desquels les gens se sentent concernés, que ce soit d'une manière positive ou négative, sur des situations auxquelles je peux m'identifier. Je crois que les artistes rock sont les poètes contemporains. En mars 1977, j'ai été à San-Francisco l'interprète d'une pièce de Richard Bailey, Back Trakks, qui raconte l'histoire d'une ancienne star du rock'n'roll, une sorte de visionnaire, qui prédisait l'avenir et le désastre qui allait survenir. Tout le monde achetait ses disques, mais personne n'écoutait vraiment son message. Avant l'holocauste, il se réfugie dans un abri souterrain et rédige, sur vidéo, un « journal ». Il est fou et il est très futé, il sait ce qui va arriver, ce qui est arrivé. La pièce relate une journée de la vie de cet ancien rocker, qui est peut-être le dernier homme sur la terre après l'holocauste.*

» *J'ai dit que j'aimais Elvis Presley. Mais je crois que Presley n'a vraiment été bon qu'avant de faire son service militaire. Après, ce n'était plus pareil. Les politiciens, les hommes d'argent avaient mis la main sur lui. Et c'était plus facile d'aller à Hollywood pour tourner des films stupides et jouer les « crooners » que de continuer dans le rock. Je n'ai pas très bien suivi ce qui s'est passé après sa mort, le commerce autour du mythe. Vous savez, tout le monde s'enrichit sur la vie et la mort des gens.*

» *Presley et les Beatles sont populaires encore aujourd'hui parce qu'ils étaient presque parfaits sur le plan mélodique, et chantaient juste. Vocalement, c'était remarquable. Les choses redeviennent normales maintenant à ce propos. Et on commence à nous considérer comme des êtres humains semblables aux autres. C'est vraiment étonnant. Les gens ont besoin de musique, même si le pays s'enlise dans la crise. Les seules personnes qui gagnent de l'argent, ce sont les musiciens et les flics.* »

C. F.

LE MONDE

UNE ARCHITECTURE POUR LES HALLES

L'usure des modèles

LE rebondissement de l'affaire des Halles montre sous un jour plus cruel encore ce qu'il est convenu d'appeler la « crise » de l'architecture contemporaine. Lorsque la croyance dans ses valeurs esthétiques avait encore cours, il était relativement plus facile pour les architectes de construire. Une « tour », une « barre », étaient, quoi qu'on en dise, de l'architecture moderne. Mais dès lors que par un phénomène de saturation naturel le « style international » semblait se banaliser d'abord et se démonétiser ensuite, les vieilles assurances étaient perdues. De nouvelles règles de jeu devaient être cherchées. Faute de les avoir trouvées, toute intervention architecturale sur le carré des Halles était vouée à finir dans un « trou ».

Concours ouverts, concours sur invitation, consultations secrètes, rien n'y fit. Nos architectes sont restés impuissants à proposer quelque chose d'assez suggestif pour emporter l'adhésion. Les dieux de l'architecture contemporaine seraient-ils morts ? A vrai dire ce phénomène d'usure est loin d'être particulier à la France, mais il y est plus grave. Partout s'affirmait ces dernières années la tentative de changer le modèle mécanicien de l'architecture, dont la logique économique est de construire plus simple, donc formellement plus pauvre, contre un modèle « culturel » qui s'enrichirait de recettes du passé.

Les choses en étaient là lorsqu'un secrétaire d'État à la culture sortit de son chapeau un « nouvel architecte » : Ricardo Bofill, qui proposait un « revivalisme historique » dans l'architecture. Le courant avait été en quelque sorte officialisé à la suite de déclarations du président de la République lorsqu'il affirmait son penchant en ce domaine pour les choses du passé, su sortir d'une période où le goût élyséen prônait l'architecture moderne comme symbole d'une France industrialisée. Cette dernière position avait été à l'origine d'un nouveau monument parisien tel que le Centre Beaubourg. Quel devait être l'enfant de la suivante du côté des Halles ?

Le simple jardin demandé par le président de la République exprimait le refus, ici, de toute architecture faute de modèle satisfaisant. Il était logique, par voie de conséquences, puisqu'il fallait équilibrer l'opération de construction en sous-sol, d'en venir à cette non-architecture enterrée, visible à moitié, présente par nécessité et absente par volonté, que l'on peut tenir pour une ironie urbaine très caractéristique d'une époque qui ne sait pas comment se représenter.

Un monstre, en secret

Ainsi, pendant que le discours et le dessin des architectes étaient sur la place publique, le mécanisme de fabrication du site a poursuivi son chemin dans le quasi-secret. Si ce n'était pas le cas, on aurait su d'avance que les ingénieurs et les technocrates de la SEMAH allaient nous sortir cette incroyable centrale d'aération, aux murs aveugles de béton, grande comme un immeuble de six étages, surgie l'été dernier au moment où Paris était désert. On ne saura probablement jamais qui en est l'auteur. Elle est le produit d'un mécanisme bureaucratique qui a l'avantage de diluer les responsabilités. Et montre également la prépondérance de la technique dans les processus de décision. Les architectes étant là surtout pour faire des façades, ils masqueront le tout selon le goût du jour, peu importe. Escamoter cette « erreur monumentale », c'était l'affaire du projet Bofill pour cette H.L.M. dont il voulait faire un morceau de bravoure.

L'architecte n'a pu avoir l'ensemble du projet des Halles, mais seulement un immeuble de logements. C'est une petite chose, mais il a su trouver le moyen d'en faire une grande. Projets, dessins, relectures de recettes historiques, des « typologies » architecturales les plus réussies d'autrefois : arcades et cours, noblesse et monumentalité héroïque qui, ordinairement, se construisent en pierres de taille. Naturellement, on peut se demander s'il est possible d'envisager une architecture de palais et tenir dans les prix-plafonds des habitations à loyers modérés. Depuis les années 50, en France, les architectes, mis au pas par les normes et les règlements, ne s'embarrassent pas tant pour de tels programmes, même à Paris. Mais Bofill voulait faire de son projet un plaidoyer en dur pour l'architecture historique, qui lui semble compatible avec ce centre de Paris.

Inutile de dire qu'elle hérisse les architectes en France qui, ayant mis si longtemps à tuer, pour le meilleur et pour le pire, l'héritage des Beaux-Arts, y voient une dévalorisation du modernisme industriel. Il fallait certes s'attendre à ce qu'un maire de Paris qui regarde vers l'avant en vienne tôt ou tard à récuser une architecture qui lui semble regarder vers l'arrière. La crise du « modèle » architectural est au centre d'une lutte pour la survie des architectes-artisans-créateurs face à une industrie qui tend à la grande série et que la fin de cet âge d'or que connaît la construction en France depuis trente années rend plus grave.

Meccano industriel

Aujourd'hui, devant la réduction du volume des constructions à l'intérieur de l'Hexagone, le gouvernement envisage d'exporter ses architectes. Exporter le savoir-faire des entreprises de construction et celui d'une industrie, qui s'apprête à se lancer dans la fabrication d'éléments servant à une architecture meccano, l'une des dernières phases de l'industrialisation du bâtiment.

Si bien qu'à défaut de créations inédites, l'architecture peut du côté de l'industrie connaître une expansion nouvelle. Les modèles de la « tour » et de la « barre » étant créés, il reste en principe à en produire les éléments en série, à charge pour les architectes d'en varier les compositions. Un marché existe dans les pays en voie de développement (au Proche-Orient notamment), qui entreprennent actuellement de vastes programmes d'équipements urbains, mais sont dépourvus de structures locales pour les produire. On rencontre le même scénario dans les autres pays industriels avancés où les architectes-artisans ont vu leur rôle se réduire par le fait de la mécanisation. Le nouveau marché pour les architectes japonais, américains, allemands, italiens, se trouve dans ces pays. Une course contre la montre se déroule actuellement pour mettre au point et développer une architecture de composants exportables à l'étranger. La France entend y prendre une place qui risquerait d'être prise par les industries japonaises et allemandes si elle ne s'y engageait pas à temps comme l'ont annoncé MM. d'Ornano et Fourcade lors du récent débat sur la qualité architecturale à l'UNESCO.

Après le court intermède de goût rétro, voici les signes d'un retour au réalisme industriel. Peut-on laisser s'échafauder au centre de Paris un modèle esthétique du passé et songer à mettre en place, comme c'est le cas aujourd'hui, une industrie exportatrice de l'architecture qui doit prendre son bâton de pèlerin pour se mettre en quête d'un marché dans les pays où on peut encore construire ?

JACQUES MICHEL.

Ventes à Londres ...

Enchères en clair-obscur

LA vente de tableaux anciens organisée à Londres par Sotheby le 1er novembre, fait une sorte de contraste parfait avec la dispersion de la collection von Hirsch en juin : à la magie d'un nom rendu par la publicité presque aussi célèbre que celui des Rothschild s'oppose l'anonymat d'un collectionneur européen peu désireux d'être reconnu. Ils ne sont pourtant pas nombreux les amateurs qui ont les moyens de rassembler soixante-sept tableaux de la qualité de ceux présentés à Londres; même si tout n'est pas de premier ordre, même s'il ne s'y trouvait aucune pièce vedette autour de laquelle organiser un battage publicitaire, l'ensemble, qui ne constitue qu'une partie des collections du mystérieux vendeur, a donné à la vente un caractère exceptionnel.

Cette rareté ne s'est pas traduite, comme à la vente von Hirsch, par une avalanche de performances trompeuses qui ne signifient rien, sinon que les acheteurs partagent quelquefois avec les journalistes le goût du sensationnel. Ici, au contraire, des résultats inégaux, des invendus voisinant avec des adjudications au double de l'estimation : le marché est plus difficile à analyser que ne le laissait imaginer le brouhaha de quelques records. Tandis que les marchands boudent des tableaux vus trop récemment sur le marché, les amateurs, plus nombreux qu'à l'habitude, bouleversent quelquefois les prévisions. Le bilan est donc mitigé.

***

Sur les vingt-quatre lots italiens des XIVe, XVe et XVIe siècles, six n'ont pas trouvé preneur et cinq ont été achetés par le même marchand, la galerie allemande Neuhaus, qui n'a cependant pas hésité à payer 38 000 livres (316 540 F) un panneau (30 × 47 cm) donné à Jabobello del Fiore : le chatoiement divers du monde, prairie verte semblable à une tapisserie mille fleurs, et la perfection sans forme d'un ciel d'or, une vierge à l'enfant ouvre un passage, traversant l'arc de grand cercle qui partage horizontalement ce tableau symbolique.

Un autre panneau à fond or (94 × 64), œuvre du Florentin Mariotto di Nardo, n'est comparablement, pas très cher à 40 000 livres (333 200) F : cette vierge à l'enfant entourée de saints est dans un excellent état de conservation, et les figures d'une douceur presque siennoise. Domenico de Michelino, traitant quelques décennies plus tard le même sujet, n'abandonne pas le fond or de ses prédécesseurs, mais le modelé des visages, le sens du portrait, témoignent d'un esprit nouveau (98 × 65, 75 000 livres). Le pas est franchi, avec quatre panneaux (43 × 43), où le même peintre, abandonnant les ciels d'or, a représenté quatre des sept arts libéraux : arithmétique, géométrie, musique, astrologie, sur des fonds dont l'architecture rectiligne et presque abstraite contraste avec le degré des robes, mais l'accord des couleurs, rose, bleu pâle, apporte la paix à l'ensemble (42 000 livres, Neuhaus). Dernière œuvre de la Renaissance italienne, une belle toile de Moroni, toute en jeux de gris et de noirs, apporte la surprise : vendue 4 500 livres par Colnaghi en 1975, elle en obtient aujourd'hui 40 000 (57 × 45) !

***

Le deuxième acte de la vente a été aussi incertain que le premier ; 17 tableaux français du XVIIIe siècle proposés, sept invendus, mais quelques surprises ; 65 000 livres (541 450 F) pour une toile de Pater, *l'Embarquement pour Cythère* (64 × 80) qui avait été adjugée 8 925 livres en 1975, et 115 000 livres (957 950 F) pour une très grande composition de Boucher (312 × 187), *le Billet doux*, qui avait obtenu 38 000 livres en 1972.

A 150 000 livres (1 249 500 F), *le Pont de bois*, de Fragonard (62 × 84) est — relativement — bon marché, surtout si on pense aux 5 millions pour *le Verrou*. Le Louvre aurait dû s'intéresser à ce tableau où le peintre a multiplié avec virtuosité les audaces : il faut beaucoup d'habileté pour peindre le moment fugitif où l'orage menace, hâtant le pas des troupeaux rentrant à l'étable, inquiétant les lavandières au bord d'un torrent, sous la toile qui bientôt les protégera de la pluie.

Mais la sûreté de la composition ordonnée par les arbres que courbent les premières rafales, la lumière encore vive et déjà voilée par l'argent des nuages, donnent une unité à la fois picturale et scénique au tableau. Après cela, les deux « caprices » d'Hubert Robert, paraissent presque ternes malgré la lumière chaude qui s'accroche aux pierres disjointes (79 × 62, 60 000 livres)

***

Avec le troisième acte, consacré aux Italiens du XVIIIe siècle, Panini, Canaletto, Guardi, le nombre des invendus augmente encore, atteignant la moitié des lots proposés (10 sur 20), échec dû plus à une erreur d'appréciation du département des peintures de Sotheby, qui a mis trop de toiles des mêmes peintres sur le marché, qu'à la qualité, souvent excellente, des tableaux. Un marchand anglais fait une excellente affaire en payant 40 000 livres (333 200 F) une *Vue de la place Navona* (53 × 108), de Panini ; *l'Embouchure du Grand Canal* (179 × 256) et *le Bassin de Saint-Marc* (58 × 93), de Canaletto, seront seront payés bien cher à 120 000 et 180 000 livres : le second avait été vendu 35 700 livres en 1975 ! Du coup, les autres toiles importantes du maîtres sont rachetées. Le même essoufflement empêche la toile la plus importante de Guardi, un grand paysage imaginaire, d'être vendue, seuls les petits « caprices » trouvent preneur entre 18 000 et 30 000 livres selon la taille.

***

Le dernier acte devait être, avec seulement cinq lots, le plus court, mais Frans Hals, Van Dyk, *Greco* promettaient d'en faire une apothéose. Ce fut une déroute tout juste sauvée par l'unique tableau vendu, une *Sainte Famille*, de Jordaens (116 × 76), adjugé 20 000 livres seulement (166 600 F), beaux visages perdus dans un clair-obscur proche du Caravage.

Jusqu'au bout, cette vente n'aura été qu'ombres et lumières !

JEAN-MARIE GUILHAUMÉ.

... et à Paris

Figures africaines

La vente de la collection Armand Trampitsch, les 25 et 26 octobre, à Drouot Rive-Gauche (étude Ader Picard Tajan) confirme le développement d'un marché de l'art primitif à Paris, mais en marque aussi les limites. Sans doute, le temps n'est plus où M. Ratton — expert de la vente avec M. Joubert — comptait sur les doigts d'une main ou presque les visiteurs de ses expositions de masques, à l'époque du surréalisme. Il existe désormais une clientèle française qui, comme pour les autres secteurs du marché, achète de plus en plus souvent en salle de ventes, avec un flair inégal. Mais cet afflux nouveau ne concerne que les objets de valeur moyenne. Pour les pièces de tout premier ordre, pour les objets d'intérêt ethnographique, le marché reste étranger. On voit donc moins de pièces exceptionnelles à Paris qu'à Londres, et elles sont généralement acquises par des marchands étrangers.

Le même marchand new-yorkais, Simpson, a acquis les trois lots les plus importants de la vente, une figure bakota à placage de cuivre et de fer (220 000 F, Gabon), une pelle rituelle à parica (plante médicinale) du Bas-Amazone (260 000 F) et un hochet de danse haïda en bois, peint vert et rouge (180 000 F, Colombie-Britannique).

Dans chacun de ces cas, l'abstention relative des enchérisseurs français s'explique. Ainsi, pour la figure bakota, les amateurs se souvenaient des 150 000 F payés le 8 juin dernier pour une double face, chez Me Loudmer. Les lances de fer, plaquées sur le cuivre, de l'objet acheté par Simpson, ne les ont pas attendris, mais ils ont pu se consoler en achetant, entre 30 000 F et 95 000 F, quatre autres figures, moins rares. La pelle rituelle, en bois noir incrusté d'or, avec un manche sculpté de deux têtes d'animaux, intéresse d'abord les ethnologues, et c'est au musée de Munich que Simpson a disputé ce lot. Quant au hochet haïda, l'art des Indiens du Canada est mal connu en France, et les amateurs manquaient de références.

Un autre hochet haïda, corbeau sur le dos duquel s'enchevêtrent une grenouille et un homme, a tout de même obtenu 110 000 F, tandis qu'un masque kwakyutl s'était adjugé 60 000 F et un masque tlingit 135 000 F.

Les couleurs vives — le vert et le rouge dominant — de ces sculptures, où la grimace semble sauvée par une sorte d'humour, intimident les Français ; on les voit plus à l'aise dans l'art africain, où le discernement permet encore d'acheter à des prix moins élevés. Les masques dan de Côte-d'Ivoire ne sont pas rares, mais tel visage ovale, aux yeux ronds grands ouverts, n'a pas été payé trop cher à 10 500 F par un expert français. Ainsi commencent les collections. — J.-M. G.

A propos du « Cercle de craie caucasien », à Chaillot

L'impératif catégorique du « divertissement »

Le Cercle de craie caucasien, créé au Festival d'Avignon, vient dans la grande salle de Chaillot à partir du 10 novembre.

La mise en scène de Benno Besson, avec Coline Serreau, Philippe Avron et la troupe de l'Atelier de Louvain, prend le parti très net d'un théâtre de tréteaux. Les lieux et leurs changements sont indiqués par des éléments qui se déplacent, portés par des bras humains, naïfs comme des décorations de salle des fêtes. Les acteurs, le visage caché sous des cagoules peintes, ressemblent à des poupées grossièrement taillées, coloriées. Ils sont séparés en trois familles : les nobles, les soldats, les paysans. Leur jeu direct, projeté, dégage la simplicité apparente de la fable — comme les gens qui soulignent l'extravagance de leurs aventures en les racontant sur le ton le plus normal. Les implications complexes de cette fable, ses interrogations, surgissent de la construction du spectacle, de la mise en rapport des séquences, de la cohérence de chaque personnage.

Il s'agit d'abord de l'histoire de Grouche, la servante fruste, qui, sans savoir pourquoi, sauve le bébé royal d'une révolte de l'armée. Elle se cache, le cache, le fait passer pour le sien, épouse par obligation un paysan qui se fait passer pour mourant, croit devoir renoncer à son amoureux, le soldat Simon. La fable, c'est aussi — dans la deuxième partie — l'histoire d'Azdak, personnage picaresque, camelot, clown. Tel Salomon, il se trouve amené à juger — au nom du peuple — qui doit garder l'enfant, Grouche ou sa mère naturelle venue le réclamer.

Avec Benno Besson, cette pièce touffue, menée dans le mouvement vif d'un feuilleton de cape et d'épée, est traversée de grands rires clairs. Eduardo Sanguineti — poète, critique de théâtre, dramaturge de Luca Ronconi pour Orlando Furioso *et* XX *— a vu le* Cercle de craie caucasien *quand le spectacle, après Avignon, a été présenté à Gênes. — C. G.*

par EDUARDO SANGUINETI

ON pouvait arriver au *Cercle de craie caucasien*, au Palais des sports de Gênes, à la fête nationale de *l'Unità*, avec derrière soi toute une préhistoire. (...)

Ainsi donc était-il permis de prendre place sur les gradins en jetant un dernier regard, avant le spectacle, sur les croquis de Caspar Neher, ou sur la tête de Peter Lorre en Galy Gay, documents des réalisations d'époque d'*Homme pour homme*. Il y a là, naturellement, beaucoup d'années, d'histoire, d'expériences, à sauter, pour en arriver à ce *Cercle*. Mais il y a plus : un net renversement. A l'enseigne des *Métamorphoses d'un homme et d'un drame*, on trouve toute la parabole de cette « parabole » vraie et véritable, à partir de l'année 1926, et des corrections d'auteur correspondantes, ajustements, retours autocritiques, sans compter la parenthèse de la période néo-objective de Brecht. Et quant au *Cercle*, au contraire, les notes de l'auteur sont bien claires : « *Ce n'est pas une parabole, et par conséquent on ne doit pas utiliser la technique mise au point pour les pièces du type parabole.* »

Et en parlant avec Benno Besson, metteur en scène du *Cercle*, aussitôt après le triomphe de cette représentation exceptionnelle, la première chose qui ressort, dans son idée de mise en scène, est la fascination exercée par le personnage de Groucha. En elle, comme d'une autre façon chez Simon, le metteur en scène voit une prisonnière du devoir, une figure humaine qui, pour ainsi dire, représente une condition de passivité naturelle, socialement habituée à agir par obligation, et qui ne trouve à la fin de sens que, prenant l'enfant, se choisissant comme mère, confirmant son propre choix pas à pas, projetant aveuglément sa propre condition fondamentale de laissée-pour-compte lorsqu'elle assume son initiative précisément pour autant qu'elle cède à « la terrible tentation de la bonté ».

Cette dialectique, selon quoi la valeur humaine de Groucha fait corps avec son être idiot et stupide (« *Il existe en anglais,* écrivait Brecht, *une expression américaine, « sucker », qui dit exactement ce qu'est Groucha lorsqu'elle se charge de l'enfant* »), est, on le comprend bien, la clé de l'œuvre. Et Brecht insiste : « *Ce qu'elle demande à Azdak, ce n'est rien d'autre que la permission de produire davantage, autrement dit d'en remettre.* »

Fidèle en cela aux indications, comme à l'exemple concret de la mise en scène de Brecht, Besson souligne, dans ses propres réflexions, comme sur la scène, deux suggestions capitales, elles aussi présentes dans les notes de l'auteur : « *Les interprètes du personnage de Groucha devraient étudier la beauté de* Grete la folle *de Bruegel* », d'un côté ; et de l'autre, pour Azdak, le rappel des sages qui « *jouent les fous* », chez Shakespeare. Et si Besson confesse, relativement, un intérêt moindre pour le rôle du juge (ici, Philippe Avron), il a une raison polémique. Les intellectuels et la critique, selon lui, ont démesurément privilégié cette figure, si on veut, d'intellectuel. En tout cas, on peut dire que le spectacle tout entier s'appuie, en effet — idéologiquement et théâtralement, y trouvant de larges suggestions scénographiques et gestuelles, figuratives et rythmiques (les costumes et les décors sont d'Ezio Toffolutti) — sur une polarité de base entre la « folle » et le « fool ». Lequel « fool », d'ailleurs, tire franchement vers le clown. Plutôt que le révolutionnaire déçu « *qui récite le rôle du juge* », cet Azdak est une sublime figure de cirque. Et ce n'est pas un hasard si dans les remarques de mise en scène de Brecht surgit le nom de Chaplin.

Comme ce n'est pas un hasard si l'effet de distanciation, pour Besson, doit se mesurer dans la pratique sur l'intensité des réactions comiques suscitées dans le public. Et pas pour Azdak seulement, bien entendu, mais absolument. Si nous avons bien compris ses déclarations, et ses solutions, le seul véritable ennemi à battre, pour lui, au théâtre, est le pathétique, sous toutes ses formes et dans toutes ses nuances. L'impératif du « divertissement », du « plaisir », est un impératif catégorique au théâtre, précisément parce que l'homme rationnel et de raison dialectique est l'animal qui rit. C'est le rire qui crée la distance et l'étonnement, et nous restitue hors des normes, comme nouveau, par les moyens de l'écart et du surprenant, ce qui apparaît, en règle générale, comme la règle.

Sur Brecht et Bruegel, avec l'aide de Besson, il y a du reste tout un discours à réactiver, dans le sillage de l'admirable interprétation de Coline Serreau, des notes du *Journal de travail*. Par exemple, le 15 juin 1944 : « *Tout à coup, je ne suis plus satisfait de Groucha dans le* Cercle de craie caucasien. *Il faudrait qu'elle soit simple d'esprit, qu'elle ressemble à* Grete la folle *de Bruegel, une bête de somme. Il faudrait qu'elle soit rétive et non pas rebelle, docile et non pas bonne, persévérante et non pas incorruptible, etc. Cette simplicité ne devrait nullement signifier « sagesse » (cliché connu), cependant, elle est tout à fait compatible avec un don naturel pratique, même avec la ruse et l'intuition des qualités humaines. Groucha devrait, en portant les stigmates de l'arriération de sa classe, moins permettre l'identification, et donc se présenter objectivement comme une figure en un certain sens tragique* (« le Sel de la terre »). Et encore, le 8 août : « *La refonte du personnage de Groucha a coûté trois semaines (...) j'avais devant moi* Grete la folle *de Bruegel.* »

Cette dernière note désigne précisément le sommet de l'œuvre, en particulier la rencontre de la « folle » et du « bouffon ». Où Besson souligne comme l'explosion des contradictions naïves de Groucha, il fait sauter, parallèlement, les contradictions intellectuelles d'Azdak. De qui Besson accuse la lâcheté et la corruption, déviant résolument de « l'homme absolument pur » voulu par Brecht. De même que Besson semble ne pas beaucoup croire à « l'instinct maternel » de Groucha, *one* remplacerait la stupidité élémentaire et primitive d'une *folle* à proprement parler, au sens populaire du mot, qui ne tient pas de la parabole, effectivement, mais de la fable. Toute tentation de motivation psychologique, d'autant plus détestable qu'elle ressortirait de l'instinct, est ainsi écartée ; le sac du geste est dans son caractère, inexplicable au fond.

L'affrontement et la rencontre de Groucha et d'Azdak, nous dit en somme Besson, est peut-être le moment où la mise en scène s'éloigne le plus de la théorie et de la pratique brechtiennes, outre, évidemment, la restauration de la scène primitive du lit, dans l'épisode du bain de Yousoorp qui, pourtant, ne pèse pas rien. Besson, de manière générale, a cru ressentir une sorte de retenue chez Brecht dans l'élaboration tourmentée du personnage de Groucha, presque des atténuations et des dissimulations jalouses, au niveau de la pratique scénique, et a comparé avec l'écriture et les mouvements en réalité dissimulés dans le texte, comme si avait été déposé, dans ce personnage, un secret ultime de l'auteur.

Parce que Brecht, me répète Besson, était un homme plein de pudeur. Et quelque chose de semblable, aussi bien, quant à la licence bessonienne, veut lui répliquer, dans l'épisode de la passerelle sur la glace, ici nettement appuyé, et narrativement déterminant, au rythme de la grande fuite de la protagoniste, non sans des allusions discrètes, emblématiques, à la Longue Marche.

Pour finir, Brecht avouait une dette envers « *le théâtre américain de l'époque antérieure qui a excellé dans le burlesque et le show* ». Et il considérait comme positif de « *laisser libre cours à la joie du récit* » (« *ce qui ne veut pas dire laisser la bride sur le cou* »). Les modes de la fable comique, nous semble-t-il, constituent la contribution décisive et spécifique de Besson à cet *horizon* épique-folklorique. Qui suggère une autre idée digne d'un développement autonome, s'il vous vient à l'esprit que toute fable, au fond, est nécessairement et objectivement comique. Plutôt que de la dégradation d'un rite, ou d'un mythe, elle en serait, pour le dire d'un mot désormais célèbre, la carnavalisation.

Lorsque le *Cercle* se referme sur une fête, ou une kermesse, on pense encore au *Journal de travail*, même si, en vérité, le 18 décembre 1948, Groucha n'y est pour rien. Mais Brecht écrit : « *Quand je lève les yeux, je vois au mur une grande reproduction de la danse paysanne de Bruegel* ».

★ Article publié dans *l'Unità* du 9 septembre 1978 et traduit de l'italien par Jean Thibaudeau. Les citations du *Journal de travail* sont reprises de la traduction de Philippe Ivernel, l'Arche éditeur, 1976.

CAPPUCCILLI A L'OPÉRA

L'entraînement d'un baryton calme

PARMI les artistes de théâtre, les chanteurs d'opéra passent pour les grands nerveux de la corporation. Pousser la note jusqu'au trapèze volant des portées supérieures, puis descendre dans l'outre-tombe des graves, entre les deux risquer de détonner dans le médium et ruiner sa réputation sur une seule fausse note devant un public sanctionnant sans pitié la moindre défaillance : ces continuelles hantises expliquent les superstitions puériles, les chats dans la gorge, les terreurs paniques, tout ce cortège de tracas palpitants qui rendent malade le chanteur jusqu'à l'heure de la répétition.

Piero Cappuccilli, que la critique parisienne dans son unanimité a salué comme le plus grand baryton Verdi depuis Tito Gobbi pour sa magnifique interprétation de Simon Boccanegra, fait exception à la règle. Aux antipodes des angoissés rongeant leurs ongles ou se tenant les pouces avant leurs grands airs, il incarne un phénomène rarissime dans le monde du théâtre lyrique : c'est un homme tranquille qui, sorti de scène, faisant fi des hommages, s'empresse d'aller se coucher et, tôt levé le matin, commence sa journée à 9 heures, conversant avec tout un chacun sans jamais se préoccuper de « déTimbrer ».

« Je n'ai pas le trac, me dit-il, pour deux raisons. D'abord j'aime chanter. Ensuite je me sens sûr de ma voix, si sûr qu'après le rideau final de Simon Boccanegra, je pourrais enchaîner sans problème une deuxième représentation. »

Avec sa mise stricte d'officier en civil, sanglé dans un manteau de cuir fauve, le masque imberbe et les yeux noirs, Piero Cappuccilli n'affecte en rien le genre artiste à la ville.

Fils d'un officier de marine, né à Trieste le 9 novembre 1929, Piero Cappuccilli se destinait primitivement à l'architecture. Comme tout Italien qui se respecte, il chantait la romance en amateur, mais sans montrer de goût particulier pour la musique classique ni avoir jamais assisté au moindre opéra. La mer qui ourlait tout près la rive adriatique, le port où il allait servir deux années comme marin, l'attiraient beaucoup plus. Et aussi les sports : le cyclisme, la natation, jusqu'à la boxe, malgré son profil grec.

Un jour, à la suite d'une fête de famille, un de ses oncles lui trouvant une belle voix l'emmena chez le maestro triestin Donnaggio, qui tenait les rôles de basse au Teatro Giuseppe Verdi. En 1951, il décidait d'abandonner ses études d'architecte et le dur apprentissage du chant commençait. Après s'être produit obscurément sur les scènes lyriques de Parme, de Reggio, de Modène, il débutait à la Scala de Milan en 1964 dans Lucia di Lammermoor. *Mais avant de trouver le point d'appui idéal où sa voix diffuse aujourd'hui une puissance torrentielle admirée de tous, Cappuccilli avait connu quelques expériences malheureuses, notamment au cours d'une représentation de* la Forza del destino, *à laquelle j'avais assisté le 7 décembre 1965. Ce soir-là, une pluie de tracts protestant contre la maffia des revendeurs de billets s'était répandue dans l'amphithéâtre transformé en un pandémonium indescriptible et le malheureux Cappuccilli, tombé brusquement aphone sous le coup de l'émotion, avait dû se faire remplacer par sa doublure, Carlo Meliciani. Les années qui suivirent devaient lui apporter les revanches les plus éclatantes puisqu'il participa douze fois à l'ouverture de la saison scaligère, presque toujours dans le répertoire de Verdi dont il détient le style dans la grande tradition des barytons italiens.*

A l'heure actuelle, Piero Cappuccilli est réclamé partout. Sa ponctualité, sa facilité sont telles que Karajan, qui en reste à ses propres dires « estomaqué », peut enregistrer grâce à lui Il Trovatore *en trois jours et* Don Carlos *en cinq jours dans ses studios de Berlin. Les performances dont Cappuccilli s'avoue le plus fier se sont déroulées récemment en vingt-quatre heures au Metropolitan Opera de New-York : samedi en soirée :* Don Carlos *; dimanche en matinée :* Rigoletto *(en bissant l'air de la malédiction) ; dimanche en soirée :* Don Carlos *(la mezza voce sur l'air de la mort de Posa à son avis supérieur à celui du samedi).*



« Simon Boccanegra », dessin de Ximenes.

Le chanteur n'en est pas moins conscient de la nécessité de se ménager. C'est pourquoi il consacre de longues vacances d'été à sa vie de père de famille. Une vie à sa manière mouvementée. Car chaque année, début juillet, en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, il quitte sa maison de Monza pour embarquer à bord de son yacht. Son autre bonheur est là, dans ces plongées sous-marines où sa capacité thoracique peu commune (8 litres et demi) lui permet de rester près de trois minutes immergé sans être incommodé.

Ce volume exceptionnel de l'expiration chez Cappuccilli est un des secrets de sa « colonne sonore ». Les auditeurs de l'Opéra en ont une démonstration magistrale dans l'interminable et sublime soupir exhalé sur la note « Fi - glia » au deuxième acte de Simon Boccanegra, *quand le Doge entre en scène dans la chambre du palais ducal. C'est ce souffle prodigieux qui permet à Cappuccilli de chanter en mezza voce ou à pleine puissance les réchauffés de Simon.*

Une heure de vocalises par jour : tel est le travail d'entretien et de contrôle auquel s'astreint simplement le chanteur quand il est en représentation à Paris. Ce qui lui permet de visiter tranquillement la capitale le reste du temps, de fréquenter le Louvre ou les antiquaires, déjeunant de bon appétit et sans régime au hasard de ses promenades ici et là. Piero Cappuccilli est un solitaire. Il réside dans un hôtel de Javel avec vue sur la Seine, « afin, dit-il, de s'extraire des milieux de l'Opéra ». Son seul ami est Nicolaï Ghiaurov, la grande basse bulgare avec lequel il se sent en confiance et dont il partage les succès milanais et parisiens. Les soirs de spectacle, Cappuccilli se contente d'arriver au théâtre une heure avant le lever de rideau. Là, dans cette « loge du baryton », il procédera alors — toujours tranquillement — à son maquillage et à son habillage.

Je reconstitue en pensée la panoplie de scène : l'ample simarre orfrazée, le corno que porte et coiffe le doge de Gênes, le lourd estoc damasquiné qu'il ceint à son flanc. Un doge, ce petit homme qui semble si peu passionné ? Je songe en cet instant au dernier tableau pathétique où l'admirable mise en scène de Giorgio Strehler montre Simon Boccanegra agonisant dans les voiles d'une caravelle, tandis que la musique de Verdi frémit comme une brise marine.

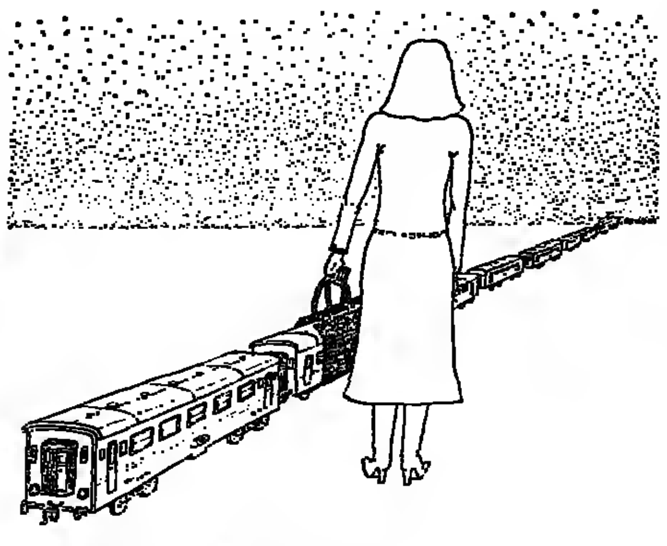
Je pose la dernière question, idiote :

« Vous n'êtes pas gêné aux entournures dans ces tonnes d'étoffe ?

— Je ne sens pas mes costumes en scène, je suis bloqué dans mon personnage. C'est pour cela qu'à mes yeux tous les publics, tous les théâtres, l'Opéra, la Scala, sont les mêmes. Voilà aussi pourquoi, par-dessus tout, j'aime Simon : il colle à ma peau, c'est un Génois, c'est un marin... »

OLIVIER MERLIN.

une sélection



« Les Rendez-vous d'Anna », vu par Bonnaffé.

cinéma

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA
de Chantal Akerman

Le voyage d'Essen à Paris d'une femme forte et seule, cinéaste, pour laquelle Aurore Clément a trouvé un jeu pur et grave. En cinq rencontres, l'évocation de l'amour et de l'histoire mêlés, la déconstruction des codes habituels entre les hommes et les femmes. Prix de la mise en scène au Festival de Paris.

REMEMBER MY NAME
d'Alan Rudolph

Comment une femme, aux prises avec le fantôme de son ancien amour, cherche à reprendre son mari et se retrouve libérée et indépendante. Alan Rudolph s'inspire des mélodrames hollywoodiens avec stars fatales, pour en retourner la mythologie, à travers un suspense mystérieusement sentimental. Fluidité et romanesque de la mise en scène. Avec Géraldine Chaplin, nerveuse, violente, superbe, et Anthony Perkins, qui a perdu tous ses tics d'autrefois pour incarner un mâle médiocre et vaincu.

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE

Après l'exécution de Hanns-Martin Schleyer et le suicide d'Andreas Baader, une dizaine de cinéastes allemands expriment, caméra au poing, leur angoisse et leurs incertitudes. De forme et de contenu très divers, leur réaction individuelle constitue l'esquisse d'une psychanalyse collective. Bien que confuse et souvent difficile à suivre, cette suite de sketches, d'interviews et de réflexions « à chaud » sur une société traumatisée, intrigue et intéresse.

SONATE D'AUTOMNE
d'Ingmar Bergman

Entre une mère et une fille, le désert de l'amour et ses mots terribles. Comme dans Persona, et jusqu'à l'insupportable, Bergman regarde deux femmes. Face à Ingrid Bergman, Liv Ulmann.

LA FEMME GAUCHERE
de Peter Handke

Portraits d'une femme et d'un petit garçon en héros solitaires. Une leçon poétique de morale et d'indépendance, sans psychologie.

SCENIC ROUTE
de Mark Rappaport

Complot et machination, nouvelle définition du triangle : lui, elle et elle (deux sœurs). Entre la parodie et la violence, un récit à la première personne.

ET AUSSI : *Flammes*, d'Adolfo G. Arrietta (rencontre fabuleuse d'une jeune fille et d'un pommier mythique) ; *Alambrista*, de Robert Young (le drame quotidien de l'émigration mexicaine vers la Californie) ; *l'Homme de marbre*, d'Andrzej Wajda (pour les jeunes Polonais qui veulent savoir la vérité sur les années 50).

théâtre

FAUST
à l'Espace Cardin

« Seul celui qui est capable d'être un saint peut vouloir et connaître la damnation », dit *Jean-Marie Patte. Du grand poème spirituel, concret, de Marlowe, il donne un spectacle dont la fermeté, la précision, la hauteur de vues, la pureté font un sommet de l'art dramatique.* (Festival d'automne, en alternance avec *Rodogune*.)

LA STAR DES OUBLIS
au Petit Odéon

Rêver est une aventure, rêver sur Shangaï Lili fait voyager trop loin deux filles enfermées en elles-mêmes, et qui ne savent plus partir. Jeu subtil, gai et amer, jeu sans issue.

ANNA PRUCNAL
à Saint-Denis

Une gavroche déguisée en vamp s'amuse avec des romances, verse des pleurs sincères sur les malheurs des filles trop amoureuses, rappelle qu'elle est une cantatrice sur un air de Turandot, se défait de ses paillettes pour chanter sa Pologne.

ZADIG
à Orsay

Jean-Louis Barrault mime le cheval et mène dans des turqueries de cirque les aventures de Zadig - Marie - José Flotats, ange élégant. Le burlesque bouscule la morale et gagne le pari de faire rire.

REMAGEN
au Théâtre Gérard-Philipe
à Saint-Denis

Exilée au Mexique pendant les guerres de Hitler, la romancière Anna Seghers, juive allemande communiste, revit une excursion qu'elle fit sur le Rhin avec des compagnes de pension, vers 1910. Sept excellentes actrices, bien conduites par Jacques Lassale, disent ce très beau texte avec tact et chaleur.

LES JUSTES
à l'Epée de Bois

Camus, le débat sur le terrorisme et le socialisme, sur les tactiques et les éthiques révolutionnaires vus à travers l'ironie et l'angoisse des contemporains de Baader et des Brigades rouges. Sans toujours éviter de se faire piéger, cette troupe cohérente et rigoureuse accomplit un formidable travail d'une grande beauté.

ET AUSSI : *la Sœur de Shakespeare*, à l'Aquarium (les gaietés de la condition féminine) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (il ne faut pas manquer de voir et de revoir le conte de fées aux accents argentins) ; *Olaf et Albert*, à l'Athénée (à Berlin, deux vieux bonshommes et l'histoire).

musique

TERRY RILEY
au Théâtre Edouard-VII

Après deux ans d'absence, Terry Riley revient à Paris pour deux concerts. Sur un orgue électrique auquel des effets d'écho et de démultiplication obtenus par magnétophon, donnent les dimensions d'un « orchestre-fantôme », les improvisions inspirées et sans cesse renouvelées du plus célèbre des « répétitifs » américains. (9 et 10 novembre, à 21 heures.)

LA TÊTE DANS LA VALISE
à Bagnolet

Après la Bouteille à la mer *et* Marchand de plaisir, *l'atelier théâtre et musique de Bagnolet propose* la Tête dans la valise. *Le projet ?* « Voir la vie de tous les jours comme une grande partition. » *La méthode : expérimenter les formes qui servent à articuler les sons, les gestes, le comportement, le texte... Ce n'est ni du théâtre musical ni une nouvelle œuvre d'Aperghis, bien qu'il y ait, comme les fois précédentes, largement participé. C'est avant tout une aventure qui se vit comme un spectacle et qui doit être regardée comme telle. (Maison pour tous Pablo Neruda, place Maurice-Thorez, Bagnolet, 360-01-02, poste 311).*

SATSUMA-BIWA
ET SHAKUHACHI
au Festival d'Automne

Le biwa est un luth à quatre ou cinq cordes que l'on joue au Japon depuis le VIIIe siècle ; dans la province de Satsuma, il sert à accompagner une forme de récitation épique autrefois réservée à la caste des guerriers : le satsuma-biwa, dont Mme Tsuruta Kinshi est le plus étonnant interprète actuel. Le shakuhachi est une flûte verticale à cinq trous qui tire son nom de sa longueur traditionnelle, comme on dit : un seize-pieds, pour parler d'un orgue d'une certaine taille. Yokoyama Katsuya est un virtuose du shakuhachi ; comme Mme Tsuruta, et dans le même concert, il interprète des pièces du répertoire traditionnel (chapelle de la Sorbonne, 14 et 15 novembre, à 20 h. 30).

MUSIQUE CONTEMPORAINE
à Metz

Quinze compositeurs joués pour la première fois à Metz, cinq orchestres symphoniques (Baden-Baden, Sarrebruck, Liège, Nancy et Metz), dix-neuf créations, dont treize mondiales... Les VIIe Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, qui vont se dérouler du 16 au 19 novembre, se signalent d'abord par des chiffres en regard desquels on peut mettre des noms : Salmson, Ferrari, Wyschnegradsky, Malec, Bancquart, Berio, Pousseur, Dittrich, Sinopoli, Seroki, Lefebvre, Halffter, Rudulescu... On ne saurait être plus éclectique et en même temps donner une idée plus juste de la variété des diverses tendances qui se partagent la musique d'aujourd'hui. Après la disparition du Festival de Royan, Metz devient le centre vivant de la musique contemporaine en France (tél. (87) 69-47-57).

ET AUSSI : piano méconnu (Alkan, Wagner, Jadin, Berg, Reicha) par Marie-Paule Aboulker (salle Rossini, mercredi 8 novembre, à 20 h. 30). Nikhil Banerjee (Sitar) au musée Guimet, jeudi 9. *War Requiem* de Britten, par le nouvel Orchestre philharmonique (Saint-(Saint-Germain-des-Prés, le 9). Michelangeli joue Brahms et Chopin au bénéfice des lépreux (samedi 11, salle Pleyel). Brahms et Mozart au Théâtre d'Orsay, dimanche matin, à 11 heures. Début d'un cycle Schubert par le groupe Contrastes au Nouveau Carré (lundi 13, à 20 h. 45). Duo à deux pianos par Christoph Eschenbach et Justus Frantz, lundi soir, à l'Athénée (Mozart, Schubert, Brahms). *Schulmusik* de Schnebel par le groupe Intervalles au centre culturel du Marais, le mardi 14 (autres programmes les 15 et 16 novembre). Schubert par le Quatuor Amadeus (salle Gaveau, les 14 et 16, à 21 heures). *Requiem allemand* de Brahms par les concerts Colonne : église de la Madeleine, mardi 14, à 20 h. 30. EN PROVINCE : musiques sacrées (Messiaen, Bloch, Schubert) par l'Orchestre de Lyon (jeudi 9). Le Lieder Quartett chante Schubert à Mulhouse au Théâtre municipal (vendredi 10). *Judith et le Jugement dernier*, de Charpentier, sous la direction de M. Corboz, au Festival de Lille : église Saint-Maurice, le 11, à Lille, église Notre-Dame de Roubaix, dimanche 12, à 15 heures) ; *l'Italienne à Alger*, de Rossini, à l'Opéra de Marseille (dimanche 13, en matinée, puis les 14, 18 et 18 en soirée). *Requiem* de Verdi, à Toulouse : jeudi 16, à la Halle aux grains.

expositions

LA TRAVERSÉE
DU TEMPS QUI PASSE
au Musée des arts décoratifs

Un parcours-spectacle qui évoque la vie d'une famille française au dix-neuvième siècle. En fait, c'est de ses femmes qu'il s'agit. Elles en ont assuré la continuité et transmis les valeurs. Meubles, bijoux, portraits, ouvrages d'aiguilles et objets divers de la vie quotidienne, journaux intimes, correspondances et livres de comptes parlent de ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leurs maisons et à l'intérieur d'elles-mêmes. Simone Benmussa, à qui l'on doit la Vie singulière d'Albert Nobbs, *au Théâtre d'Orsay, a mis en scène cette exposition singulière du Musée des arts décoratifs, où les voix de femmes se confondent avec les confidences des objets qui nous parlent du temps passé.*

LES MACCHIAIOLI
au Grand Palais

I Macchiaioli, *littéralement* « les tachistes », *sont ce groupe d'artistes qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle en Toscane, donnèrent à la peinture italienne une nouvelle tournure. Attentifs à des exemples français, notamment à celui de l'école de Barbizon, les Macchiaioli cassèrent le ronron de l'académisme, s'intéressèrent à des sujets de la vie quotidienne, au plein air et aux effets de la lumière sur un paysage. L'exposition du Grand Palais est accompagnée d'un ensemble de manifestations :* « La Toscane à l'époque des Macchiaioli ». — *photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais ;* « Eaux-fortes de Fattori », *à l'Institut culturel italien ;* « Les Alinari », *photographes à Florence, au centre Georges-Pompidou, de débats, de publications et de films.*

CLAUDE LORRAIN
au Louvre

Retrouver un célèbre paysagiste français du dix-septième siècle à travers ses dessins, notamment des études exécutées sur le motif dans la campagne romaine. Ces dessins viennent pour la plupart du British Museum, qui en possède une collection incomparable (plus de cinq cents), témoin du goût que les Anglais ont porté à l'artiste.

RETABLES ITALIENS
DU XIIIe AU XVe SIÈCLE
au Louvre

Un nouveau dossier du département des peintures. Le propos est de montrer tant l'évolution du retable italien du Moyen Age à la Renaissance que le travail qu'il y a à faire pour reconstituer les ensembles démantelés. A travers vingt-cinq tableaux (de Giotto, Paolo Veneziano, Antonio de Carro, Cosimo Tura, Sasseta, etc.), célèbres, peu connus, ou récemment restaurés, choisis dans les collections du Louvre et de quelques autres collections publiques françaises.

ASGER JORN
au Musée d'art moderne
de la Ville de Paris

C'est le trentième anniversaire du mouvement Cobra, qui tire son nom à consonance féroce des premières lettres de Copenhague, Bruxelles et Amsterdam, d'où étaient originaires ceux qui l'ont fait naître à Paris. Le Musée d'art moderne présente un ensemble d'œuvres données par Asger Jorn, figure centrale de Cobra, au Petit Musée de Silkeborg, au Danemark. On retrouve Jorn et sa peinture grouillante de taches monstrueuses, en vingt-deux tableaux, de 1945 à 1972, à la galerie Ariel, 104, boulevard Haussmann. Tandis qu'Alechinsky et Appel, autres figures de Cobra, exposent à la Galerie de France des « Encres à deux pinceaux ».

ET AUSSI : *Les frères Le Nain*, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connue rassemblée pour la première fois) ; *Miro*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (cent sculptures de 1962 à 1978), au Centre Georges-Pompidou (dessins inédits), au centre d'études catalanes (gravures et eaux-fortes) ; *Métamorphoses finlandaises*, au Centre Georges-Pompidou (architecture et design) ; *Ma espace-temps au Japon*, au Musée des arts décoratifs (un concept en images).

variétés

JEAN-ROGER CAUSSIMON
au Théâtre de la Ville

Comédien, mais aussi poète discret (le Temps du tango, Comme à Ostende), *Caussimon a une manière bien à lui de chanter. Tendre et confraternel (18 h. 30).*

LES 18 HEURES
DE L'OLYMPIA

Avec Areski - Fontaine (le 8 novembre), Gwendal (le 9), Kevin Coyne (le 10), Sugar Blue and Mud Ball Sweet (le 11), Toto Bissainthe (le 12).

rock

JERRY LEE LEWIS
au Palais des Sports de Lyon

Concert unique en France de Jerry Lee Lewis « Boogie woogie country man » et pionnier de la musique rock (le 10, à 21 h.).

BARCLAY JAMES HARVEST
au Stadium

La musique sophistiquée d'un groupe, née il y a onze ans, et qui ne cesse de tenter des expériences intéressantes (le 9).

jazz

MARTIAL SOLAL
ET LEE KONITZ
à Campagne Première

L'art du duo peut être conçu de deux façons : exploration systématique d'une communication ou mise à l'épreuve sans masques de toutes les possibilités du masque. Pour Martial Solal (piano) et Lee Konitz (alto), elle est l'une et l'autre à la fois avec en prime la connivence et l'humour de deux très grands instrumentistes, une manière unique d'approcher la perfection.

هكذا من الأصل

Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le samedi 11 novembre

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Lithographies et documents (4e étage). — Jusqu'au 20 novembre. — Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 27.

SENY I RAUXA. Onze artistes catalans contemporains. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 20 novembre.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 8 janvier.

ATELIERS AUJOURD'HUI 10. Alain Leborgne et Bernadette Genec. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 13 novembre.

FERBLANC ET FILDEFER. Atelier des enfants. — Jusqu'au 5 décembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

METAMORPHOSES FINLANDAISES. Architecture et design. — Jusqu'au 4 décembre.

B.P.I.

NATHALIE SARRAUTE. Travail d'un écrivain : 1932-1978. — Jusqu'au 13 novembre.

L'AVENTURE SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au 30 novembre.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 4 décembre). Jusqu'au 8 janvier.

I MACCHIAIOLI. Peinture en Toscane, 1856-1880. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN : Grand Palais (voir ci-dessus). Du 11 novembre au 20 janvier.

SALON D'AUTOMNE. — Grand Palais (porte H) (359-46-07). Jusqu'au 27 novembre.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

RICHESSE D'ART DU CANTON DE MENNECY. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 heures. Jusqu'au 15 décembre.

ASGER JORN A SILKEBORG. Le musée d'un peintre. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 novembre.

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

FLORENCE HENRI. Photographies 1927-1938. — DANIEL HUMAIR. Papiers 1966-1978. — JAN VOSS. A portée de vue (rétrospective). — A.R.C. au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 novembre.

MA-ESPACE / TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU XVIIe AU XXe SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h., dim. de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacle du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 janvier.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE CONTEMPORAINE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (278-10-00). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 21 novembre.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plafond italien du XVe siècle, de peintures, meubles et boiseries. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux-guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30 ; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Du 9 novembre au 15 janvier.

LUCIEN FEBVRE (1878-1956). — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 21 novembre.

LE FIL DES PIERRES. Photogrammétrie et préservation des monuments. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ISLE DE FRANCE, ILE MAURICE, 1715-1978. — Musée de la marine, palais de Chaillot (727-96-51). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 décembre.

MES VACANCES A LA NEIGE. Affiches d'enfants. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 novembre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

RALPH THOMPSON. — Hôtel de Guénégaud, 60, rue des Archives (272-88-42). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 21 novembre.

CENTRES CULTURELS

EVERT LUNDQUIST, gravures. Jusqu'au 15 novembre. GUNNAR NILSSON. Hommage à Roger Martin du Gard. Jusqu'au 26 novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h.

BIZARRE, GROTESQUE, MONSTRUEUX. Caricatures contemporaines. — Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

HOSIASSON. Rétrospective 1955-1977. — M.J.C., Les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13), de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 novembre.

DEPUIS VINGT-CINQ ANS, LE HAUT-PAVE. Galerie d'art. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-56). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

GUILLAUME LE ROY. Gravures sur bois. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 novembre.

CHOIX D'AFFICHES NEERLANDAISES. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

LOUIS JAQUE. Les idiomes galactiques. - GUY ROBERT ET L'EDITION D'ART. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

MALTAIS. Peintures 1972-1978. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus) et librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville.

GUSTAVE BUCHET (1888-1963). — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche. Sauf dim., de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 19 novembre.

GIOVANNI FATTORI (1825-1908). Eaux-fortes. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 30 novembre.

GRAVURES ORIGINALES D'IRAN ET DE FRANCE, du XVIIe au XIXe siècle. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Sauf dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

PREBEN FRANCK STELVIO, KARL AAGE RIGET, POUL AGGER, peintures et sculptures. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE ANDRES, créations récentes. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Sauf dim., lundi, jeudi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 30 novembre.

ESSOR DE LA PEINTURE VENEZUELIENNE CONTEMPORAINE. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 20 décembre.

PETITS FORMATS, DESSINS ET BRONZES : Barbier, Bleriot, Brunet, Carle, etc. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (563-53-74). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

METIERS D'ART NEO-ZELANDAIS. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

GALERIES

ENCRES A DEUX PINCEAUX. Pierre Alechinsky et Karel Appel. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 novembre.

L. NEVELSON-VIEIRA DA SILVA-M. ABAKANOVICZ. L'espace en demeure. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 18 novembre.

DANIEL TEMPLON : DIX ANS, œuvres d'Arman, Ben, Bioules, Cane, de Kooning, Motherwell, Shields, etc., 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

L'ART PICTURAL DES ILES D'ORIENT. — Hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle (575-62-62). De 11 h. à 20 h. Jusqu'au 1er janvier.

LE MONDE DE PROUST. Photographies de Paul Nadar. — Atelier Dunlopillo, 62, rue Quincampoix (271-09-50). Sauf dim., de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. ; sam., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

AMERICAN ABSTRACT EXPRESSIONIST. — Galerie noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 25 novembre.

ARTS DE L'ISLAM. — Galerie Slim, 94, rue Saint-Denis (233-73-69). Jusqu'au 25 novembre.

ARCHEOLOGIES BLANCHES II : Henri Maccheroni et Michel Butor. — Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince. Jusque fin novembre.

GROUPE TAPISSERIE. — Paris Sculpt, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 25 novembre.

GERD ARNTZ, gravures sur bois. WILHELM WAGENFELD, verrerie et lampes. — 56, rue J.-J. Rousseau (233-37-27). Jusqu'au 25 novembre.

BEN SHAHN. Vintage Prints. — Centre culturel américain, 2, rue du Dragon (222-22-70). - Galerie Nouvel Observateur / Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 novembre.

PIERRE BETTENCOURT. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 25 novembre.

ROGER BEZOMBES. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 25 novembre.

BIGOT. Marées cages. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 20 novembre.

BERNARD BUFFET. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 16 décembre.

SONIA DELAUNAY. Le cabinet des dessins. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 2 décembre.

CHRISTIAN DOTREMONT. Logogrammes et autres. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 novembre.

DUBUFFET. Théâtres de mémoire. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 18 novembre.

EEKMAN (1889-1973). Gravures. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 18 novembre.

FRANÇOIS GARNIER. Défiguration. — Galerie Rive Gauche, 44, rue de Fleurus (548-01-91). Jusqu'au 10 novembre.

OLEE. « Blanc sur blanc ». Tapisseries. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 18 novembre.

S. W. HAYTER. Peintures récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 16 novembre.

MARCOS HUERTA. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 2 décembre.

ASGER JORN. Peintures 1945-1972. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (267-08-62). Jusqu'au 20 novembre.

BERNADETTE KELLY. Peintures, dessins. — Bateau Lavoir, 16-18, rue de Seine (325-13-87). Novembre-janvier.

FRANÇOIS LALANNE. Œuvre graphique. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à fin novembre.

JEAN-MARC LANGE. Les jardins enfermés. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 25 novembre.

ANNETTE MESSAGER. Le feuilleton. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 16 novembre.

BERNARD OLIS. Recherches figuratives. Peintures et sérigraphies. — Galerie des Futurs, 9, rue des Lions-Saint-Paul. Jusqu'au 23 décembre.

MARTIAL RAYSSE. Nouvelles images. — Galerie K.-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 2 décembre.

MICHELE TADJO. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 1er décembre.

T'ANG. Peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 25 novembre.

THEIMER. Bronzes 76-78. — Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 9 décembre.

TITUS-CARMEL. Suite Narwa 1977-1978. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

ROLAND TOPOR. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 novembre.

VARBANOV. Tapisseries. — Galerie Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 30 novembre.

JEAN-PIERRE VIELFAURE. Journal new-yorkais. Paysages de la mémoire. Opéra civilisation. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 10 novembre.

PAUL WUNDERLICH. Homo sum. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09).

CLAUDE YVEL. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Novembre.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Tapisseries, œuvres des jeunes tapissiers de l'Ecole des beaux-arts de Paris. — Hôtel de ville, avenue Paul-Doumer. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 26 novembre.

BEAUVAIS. Gobineau et le département de l'Oise. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

BIEVRES. Picasso, Grau-Sala, Montserrat Gudiel. — Moulin de Vauboyen. Sauf samedi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.

CERGY-PONTOISE. Le dessin : Boursier, Capeyron, Cinquin, Villareal. — Théâtre des Louvrais, place de la Paix, à Pontoise. Sauf lundi, de 17 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

CHATENAY-MALABRY. Les instruments à vent. — Hôtel de Ville (660-38-70). Jusqu'au 19 novembre.

GENNEVILLIERS. Féminité/Virilité. — Bibliothèque F. Rabelais, 117, avenue Gabriel-Péri.

LA DEFENSE. Sculptures d'Indonésie. — Galerie de l'Esplanade (073-66-53, 775-86-08). Jusqu'au 31 décembre.

MONTREUIL. Sheila Hicks : Fil. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Novembre-janvier.

NEMOURS. Cent que'q gravures québacoises. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

SAINT-DENIS. Marc Saint-Saëns, tapisseries, peintures, dessins. — Musée municipal d'art et d'histoire. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier 1979.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITIONS

CHAPELLE DE LA SORBONNE (325-78-92) (D.), de 12 h. à 19 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.

MUSEE DES ARTS DECORATIFS (260-32-14) (mar.), de 12 h. à 20 h., dim. de 11 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30 : Faust (dernière le 14).

BOUFFES DU NORD (280-28-04), les 10, 11 et 14, à 20 h. 30 ; le 11, à 15 h. : Mesure pour mesure.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 9, 10 et 11, à 20 h. 30, le 12 à 17 h., le 14, à 19 h. 30 : Remagen.

DANSE

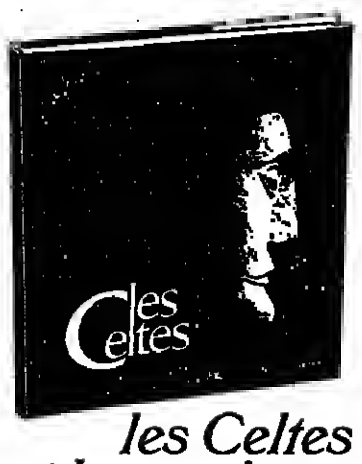
PALACE (359-72-42), les 13 et 14, à 20 h. 30 : Sara Rudner.

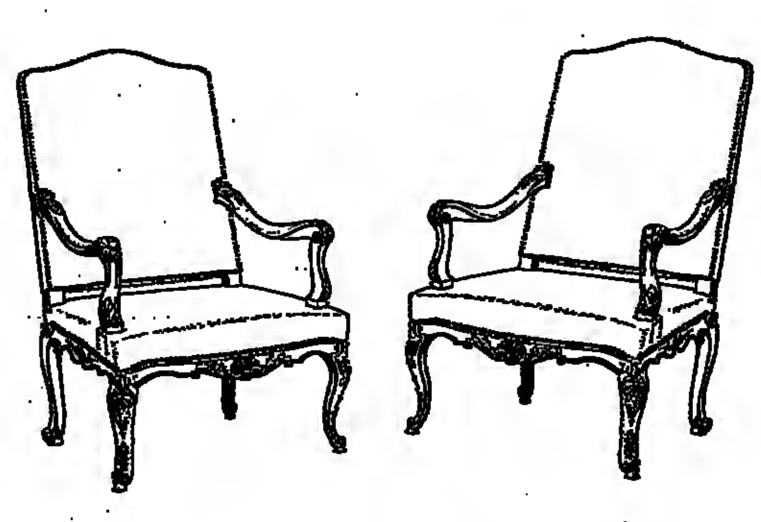
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30, mat. Marseille Roland-Petit (Coppelia-dim. 14 h. 30 : le ballet de lia).

MUSEE DES ARTS DECORATIFS, tous les jours, 15 h. et 18 h. : Tanaka Min.

MUSIQUE

CHAPELLE DE LA SORBONNE (325-78-92), le 8, à 20 h. 30 : Groupe Ark (Hitazume, Tamba, Yuasa, Matsudaira, Fukushi, Ichiyanagi).





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 9 à 20 h. 30, le 15 à 20 h : Simon Boccanegra ; les 8 et 11, à 18 h. 30 : l'Enlèvement au sérail ; les 10 et 14, à 18 h. 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (742-69-69), le 11, à 19 h. 30 : Werther.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 10, 12, 13 et 14, à 20 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur ; les 11 et 10, à 20 h. 30, le 12, à 14 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard ; les 8 et 9, à 20 h. 30 : soirée littéraire : Voltaire, homme d'aujourd'hui ; les 8 et 15, à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cercle de craie caucasien ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Lenz.

ODEON (325-70-32) : Relâche.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 21 h. 30 : la Star des oubliés ; les S. 8, 10, 11 et 12, à 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.

T.E.P. (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Malade imaginaire ; le 9 à 20 h. et le 11 à 14 h. 30 : films.

PETIT T.E.P. (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Bons Baisers du Lavandou.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12) (mardi), débats : le 8, à 17 h. : Rencontre avec N. Sarraute ; 19 h. : Architecture et construction : E. Aillaud ; 19 h. 30 : Les médias et l'enfant ; le 9, à 18 h. 30 : Actualité du capital ; 20 h. 30, La revue parlée ; le 13, à 19 h. : Revue parlée (P. Sollers) ; à 20 h. 30 : La presse littéraire. — Musique : tous les jours, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xenakis.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00), (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; les 8, 9, 10 et 11, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 14 et 15, à 20 h. 30 : Maria Maria.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), Jardin d'acclimatation, les 8, 12 et 15, à 15 h. et 10 h. 30, les 10 et 14, à 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 8 et 10, à 14 h. 15, le 8, à 10 h. : Rafael et Regine ; le 14, à 14 h. 15 : Ensemble Da Camera. — Chapiteau, le 13, à 20 h. 45 : Groupe Contrastes (Schubert).

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Sidi Ciné ; 22 h., Davly ; sam. 14 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; la Peur des coups.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. le 11 et dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte ; mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Olaf et Albert.

BIOTHEATRE (261-44-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Cirque.

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de l'Epée de bois (808-39-74), 20 h. 30 : Spectacle XII d'après les Justes de Camus (dern. le 11) ; Atelier du Chaudron (328-97-04), jeu., ven., sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30 : le Chant du cheval lent.

CENTRE D'ART RIVE GAUCHE (L.), 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Galerie (D., L.), 21 h. : la Clôture ; la Resserre (D., L.), 21 h. : la Brise l'âme ; Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Latin américan Trip.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10 ; mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.

ESSAION (278-46-42) I : 18 h. 30 : les Miettes (dern. le 11). A partir du 13 : Œuvre ; (D.), 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II. (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : la Surface de réparation.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — II : 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Alex Métayer.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les placards (à partir du 14).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. sam. 16 h., dim. 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. et 18 h. 30 : Crénom ; II : les 8, 11, 20 h. 30 ; le 12, 15 h. : Harold et Maude ; les 9, 10, 14, 20 h. 30 : Zadig.

PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. le 11 et dim., 15 h. : Le tout pour le tout.

PALAIS DES SPORTS (532-41-20) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame de Paris.

PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Petites et Grandes Violences ; 22 h. : Histoires belges.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : la Vie privée de la race supérieure.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Tête de méduse.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Eve des Amériques.

RANELAGH (288-64-44) (D.), 22 h. : Chopelia. Le 8, 10 h. : Roméo et Juliette.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Si tout le monde en faisait autant.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.

THEATRE SAINT-JEAN (Mar.) : Un goût de miel.

THEATRE SAINT-MEDARD (D.), 21 h. : Vie à Pablo Neruda.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.

TROGLODYTE (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : la République de M. Dupont ; mer. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Dugozone.

VARIETES (233-09-92) (L), 20 h. 30, mat. le 11 et dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : la Femme rompue.

LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 15 : la Nouvelle Star ; 21 h. 15 : la Tour Vendesnesle ; 22 h. 30 : A. Valerdy. — II, 20 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h 30 : le Petit Prince ; J., V., S., 18 h. 30 : Françoise Kanel ; 22 h. : Vous qui passez.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.). 22 h. : le Bonbon magique.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. 15 : Starlife.

CENTRE D'ART ET D'ARTISANAT (227-68-81), V., S., 20 h. 30 ; D., 17 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : J. Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.

FANAL (233-91-17) (D., L.), 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 21 h. 15 : le Président.

LE MANUSCRIT (887-82-60) 20 h. : le Miroir de Molly ; 21 h. : Paris-Munich.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (mar.), 21 h. 15 : Débordés par la base.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?

LE SELENITE (033-53-14) (D.), 19 h. : Un vieux Peter Pan ; 20 h. 30 : Tout est dans tout ; 22 h. : les Voyageurs de carton.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., mar.), 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes ; 23 h. : J.-L. Jauny.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.

LA TANIERE (337-74-39), les 9, 10, 11, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : J.-C. Montells ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Y'a qu'lu que je suis bien (jusqu'au 11).

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 10, 21 h. : Opéra de quat' sous.

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 10, 20 h. 45 : Mori el Merma ; le 14, 20 h. 45 : Kolinda.

ASNIERES-SUR-SEINE, église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, le 14, 20 h. 30 : Chœurs du Marais, orchestre P. Merle-Portales, org. : J.-L. Lemonnier (Haendel, Alain).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, les 9, 10, 14, 20 h. 30, le 12, 17 h. : Minamata and Co.

BAGNOLET, Maison P.-Neruda, les 10, 11, 20 h. 30, le 12, 15 h. 30 : la Tête dans la valise. Méthode pratique pour se perdre.

BOULOGNE, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Caligula.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 9, 21 h. : Tempête Pluriel.

CERGY-PONTOISE, Auditorium de l'ESSEC, le 14, 20 h. 45 : orchestre de chambre P. Kuentz (Vivaldi, Roussel).

CHAMPIGNY, Le Soleil dans la tête, le 10, 21 h. : F. Mechiloli, D. Lazro (Jazz) ; le 11, 21 h. : Week-end à Nanterre ; Centre J.-Vilar, le 10, 20 h. 30 : Nuit du blues ; Centre G.-Philippe, le 10, 22 h. : les Frères Ennali.

CHELLES, C.C., les 9, 10, 11 20 h. 30, le 12, 18 h., le 14, 14 h. : l'Illusion comique.

CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 11, 21 h. : Christian Dente.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf, les 9, 10, 11, 20 h. 45 : le Jeu de l'amour et du hasard ; Arc, le 9, 20 h. 30 : J. Leandre, A.-M. Fija ; le 9, 20 h. 30 : G. Larrieu, M. Mallarevski, E. Letendre.

COLOMBES, M.J.C., le 11, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 9, 20 h. 30 : Ch. Aubry, M. Rosalensky (Bach, Prokofiev, Brahms).

LA COURNEUVE C.C. J.-Houdremont (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 17 h. : les Deux Nobles Cousins.

ELANCOURT, APASC, le 10, 21 h. : Crusoé, Crusoé.

EVRY, Agora, le 11, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direction J. Fournet, sol. Cl. Kahn (Messiaen, Ravel, Roussel) ; le 12, 10 h. : Ballet Hispanico de New-York. — Studio, le 11, 21 h. : Pinok et Matho.

GENNEVILLIERS, Théâtre, le 11, 20 h. 45 ; le 12, 17 h. : Ça respire encore.

L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle, le 14, 21 h. : Barbara.

JOUY-EN-JOSAS, Théâtre du Vieux-Marché, le 14, 21 h. : Trio Deslogères (Chaynes, Charpentier, Louvier, Milhaud).

MAULE, église Saint-Nicolas, le 11, 21 h. : Petits Chanteurs de Chaillot ; org. J. Galard (Delalande, Couperin, Campra, Bernier, Nivers, Corette, Clérambault, Rameau).

MASSY - PALAISEAU, salle Omnisports, le 11, 20 h. 30 : Chris Mac Gregor, Bryan Isaac, Jabula, Toto Bissainthe, Mayibuye.

MEUDON, C.C., le 14, 21 h. : Tartuffe.

MONTFORT - L'AMAURY, église Saint-Pierre, le 11, 21 h. : Chœur national J. Grimbert, org. : S. Chiapparin (Vittoria, Frescobaldi, Brahms).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 8, 9, 10 et 11, 21 h. ; le 12, 18 h. 30 (dern.) : Bathory Erzsebet. — Salle Charles-Dullin (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. Dim., 16 h. : le Misanthrope.

NEUILLY, M.J.C. (D., L.), 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.

RIS - ORANGIS, salle R.-Desnos, le 10, 20 h. 30 : L. Francioli, Bob Guérin, Barre Phillips.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, les 10, 11, 23 h. : Anna Prucnal.

SAINT-LEU-LA-FORET, église, le 11, 21 h. : Orchestre du Val de Montmorency, chœur mixte de Deuil-la-Barre, dir. J.-C. Chesneau et J. Paquier (Rowley, Albinoni, Telemann, Haydn ; salle de la Croix-Blanche, le 10, 21 h. : Marc Laferrière.

SAINT - MAUR, auditorium J.-Ph.-Rameau, le 10, 21 h. : S. Baschera, O. Brehhia, M. Beaucoudray (Telemann, Vivaldi, Bach, Zagwijn, Linde, Klein, Lechner, Haendel).

SARTROUVILLE, Théâtre, le 11, 21 h. : Valeria Munarriz.

SCEAUX, Orangerie, les 10, 11, 21 h. : le Legs et l'Epreuve.

SENLIS, auditorium F.-Liszt, le 12, 18 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. D. Cziffra Jr ; sol. : G. Cziffra.

SUCY - EN - BRIE, chapiteau, parc Montaleau, le 9, 20 h. 45 : l'Escrime ne paie pas.

VERSAILLES, Cathédrale, le 12, 10 h. : M. Lagache, D. et Ph. Loisemant (Bruhns, Marcello, Walter, Jay, Langlais, Falcinelli, Duprél. Théâtre Montansier, le 8, 21 h. : l'Escrime ne paie pas ; les 10, 11, 21 h. : Topaze ; le 14, 15 h. 30 et 17 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. R. Chagnon (Rossini, Bach, Bizet, Strauss, Michalakos, de Falla, Smetana).

LE VESINET, CAL, le 10, 21 h. : Amalia Rodrigues.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, le 13, 21 h. : la Chasse aux corbeaux.

YERRES, Studio-209, le 10, 21 h. : Max Rongier (poèmes de Tardieu) ; le 14, 21 h. : le Petit Gargantua.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. : Guy Bedos.

CENTRE MANDAPA, le 10, 21 h. : musique vocale de l'Inde du Nord.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h. : Jacques Villeret.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : B. Dimey ; 22 h. : Marie-Thérèse Orain.

GYMNASE (770-16-15) (mer., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : André Tavernier.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Henri Tachan (dern. le 12) ; le 12, 15 h. : Groupe Illapu ; à partir du 14, 21 h. : Maxime Leforestier ; 18 h., le 8 : Brigitte Fontaine et Areski ; le 8 : Gwendal ; le 10 : Kevin Coyne ; le 11 : Sugar Blue et Mud Ball Sweet ; le 12 : Toto Bissainthe.

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 21 h. ; le 12, 18 h. : Michel Sardou.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Jean-Yves Lulley (à partir du 8).

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-17-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : Sylvie Joly.

TROGLODYTE, les 8, 9, 10, 11, 14, 22 h. : Pierre Philippon, guitare.

CHAPITEAU DES HALLES (D.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), mar., V., sam., 20 h. 30, mat. S., D., 14 h. 30 : le Pays du sourire.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 : Harlem, années 30.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. le 11 et D., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

DEUX - ANES (606-10-26) (mar.), 21 h., mat. le 11 et D., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h. 15 : J. Bigaux, B. Olmey, Les Belges, F. Corbier.

Le mime

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : Marcel Marceau.

ETUDIO THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 30 : Festival international du mime comique.

AIRE LIBRE (322-70-78), V., S., J., 10 h. 30 : Faustino, mime.

La danse

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), à partir du 14, 21 h. : Théâtre d'images.

MUSEE DE L'HOMME, les 8, 10, 20 h. 30 : les Indiens Navajos.

THEATRE 13, les 8, 10, 11, 20 h. 45 : Indépendanse.

GALERIE OUDIN, le 8, 21 h. : S. Hyedann ; le 10, 21 h. : Karine Saporta et Cie, corps graphiques.

Jazz, pop', rock, folk

STADIUM, 20 h., le 9 : Barclay James Harvest ; le 9, 22 h. : Bertrand Gauthier Quartet ; les 10, 14, 21 h. : Max Roach Quartet ; le 11, 21 h. : J. Von Jones Blues Express, Groupe Els Pieds Trois Pouces.

PALACE, le 8 et le 9, 23 h. : Steve Pulse, reggae.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) 20 h., 23 h. : Lee Konitz et Martial Solal (dern. le 12) ; A partir du 13, 20 h. : Sugar Blue.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30, les 8, 9, 10, 11 : Dickie Thompson ; les 8, 9, 10 : Dany Doriz Septet ; à partir du 11 : Marc Laferrière.

PLEYEL, le 8, 21 h. : Esther Phillips.

MUTUALITE, le 13, 20 h. 30 : Gilles Servat, Glenmor, Alan Stivell ; le 14, 19 h. : Chris McGregor, Jabula, Brian Isaacs, Mayibuye.

CAVEAU DE LA MONTAGNE, 21 h. 30 : Roques-Arvanitas.



هكذا من الأصل

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 NOVEMBRE

15 h., Hommage à J. Grémillon : la Petite Lise ; 18 h. 30 : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 20 h. 30, Cinéma hongrois : Un rôle étrange, de P. Sandor ; 22 h. 30, Cinéma suisse : les Divorcés, de L. Grospierre et J.-L. Mizard.

JEUDI 9 NOVEMBRE

15 h., Hommage à J. Grémillon : la Dolorosa ; 18 h. 30 : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les hommes, de B. Alaouiye et L. Thabbet (en avant-première) ; 20 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : Ville de septembre ; 22 h. 30 : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo.

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

15 h., Hommage à J. Grémillon : l'Etrange Madame X ; 18 h. 30 : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : Le souverain de Jean-Paul arrive (en avant-première) ; 20 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : la Condition de l'homme, de Kobayashi.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

15 h. 30 : les Croix de bois, de R. Bernard ; J'accuse, de A. Gance ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à M. et Mme Kawakita (18 h. 30 : Pantins sous les étoiles, de H. Hashiura ; 20 h. 30 : Chikuzan le baladin aveugle, de K. Shindo) ; 22 h. 30 : le Second Eveil, de M. von Trotta (en avant-première).

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

15 : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hommage à M. et Mme Kawakita (18 h. 30 : Mariko-Maman, de M. Miyagi ; 20 h. 30 : Orange Road Express, de K. Omori ; 22 h. 30 : le Chemin lointain, de S. Hidari).

LUNDI 13 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 14 NOVEMBRE

15 h., Films allemands 1912-1932 : les Araignées, de F. Lang ; 18 h. 30 : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : Seul le ciel était témoin, de C. Roux ; 22 h. 30, Hommage à M. et Mme Kawakita : Double suicide à Sonezaki, de Y. Masumura.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 8 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : Films allemands 1912-1932 (17 h. : Sumurun, de E. Lubitsch ; 19 h. : Anne Boleyn, de E. Lubitsch) ; 21 h. : Une histoire d'Emile et Joachim, de A.-M. Lallemand (en avant-première).

JEUDI 9 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. à 19 h. : Films allemands 1912-1932 (17 h. : La Dubarry, de E. Lubitsch ; 19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen) ; 21 h. : Hommage à M. et Mme Kawakita : Shura, de Matsumoto ;

VENDREDI 10 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : Films allemands 1912-1932 (17 h. : De l'aube à minuit, de K.-H. Martin ; 19 h. : Escalier de service, de L. Jessner) ; 21 h. : Hommage à M. et Mme Kawakita : le Chemin lointain, de S. Hidari.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

15 h., 17 h. et 19 h. : Films allemands 1912-1932 (15 h. : Quatre de l'infanterie, de G.-W. Pabst ; 17 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 19 h. : les Yeux de la momie, de E. Lubitsch) ; 21 h. : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

15 h. et 21 h. : Hommage à M. et Mme Kawakita (15 h. : Double suicide à Sonezaki, de Y. Masumura ; 21 h. : Ville de septembre, de Y. Higashi) ; 17 h. et 19 h. : Films allemands 1912-1932 (17 h. : Variétés, de E.-A. Dupont ; 19 h., les Trois Lumières, de F. Lang).

LUNDI 13 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et Magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : Films allemands 1912-1932 (17 h. : la Révolte des pêcheurs de Santa Barbara, de E. Piscator ; 19 h. : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick) ; 21 h. : Hommage à M. et Mme Kawakita : Chikuzan le baladin aveugle, de K. Shindo.

MARDI 14 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

REMEMBER MY NAME, film américain de Alan Rudolf, (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA, film français de Chantal Akermann : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11) Olympic, 14e (542-67-42).

FLAMMES, film français de Adolfo Arrieta : Action-République, 11e (805-51-33), Olympic, 14e (542-67-42).

LA FRAIRIE, film français de Francis Chanveau : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).

PASSE-MONTAGNE, film français de J.-F. Stevenin : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).

L'ENFANT DE NUIT, film italien de Sergio Gobbi, (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (387-37-41).

LE DERNIER MONDE CANNIBALE (It.) (**), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).

FEDORA (A.), v.o. : Paris, 8e (359-53-99).

LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

F.I.S.T. (A.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Panthéon, 5e (033-15-04).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-93-99).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TEMOIN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19).

WHAT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e.

Cinéma

Les festivals

BERGMAN ET LES FEMMES (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : Rêves de femmes ; J. : Jeux d'été ; V. : Toutes ces femmes ; S., D., 14 h. : Rêves de femmes ; 16 h. : l'Attente des femmes ; 18 h. : Jeux d'été ; 20 h. : Toutes ces femmes ; 22 h. : le Visage ; L. : l'Attente des femmes ; Mar. : le Visage.

60 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25). En alternance : Alexandre Nevsky, Andrei Roublev, Tempête sur l'Asie ; Roméo et Juliette, la Terre, le Premier Maître...

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : A cause d'un assassinat ; J. : Feux croisés ; V. : Assurance sur la mort ; S. : le Point de non-retour ; D. : la Maison dans l'ombre ; L. : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ; Mar. : le Gang Anderson.

CINEMA ARABE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 15 : la Momio ; 18 h. : el Chegui ; 19 h. 30 : Omar Gatlato ; 20 h. 15 : Chronique des années de braise.

K. MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78). Mer., sam., mar. : les Amants crucifiés ; jeu., dim. : le Héros sacrilège ; ven., lun. : la Vie d'O. Haru, femme Galante.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., mar. : Chercheurs d'or ; jeu., dim. : Plumes de cheval ; Ven., les Marx au grand magasin ; Sam. : la Soupe au canard ; lun. : Une nuit à l'Opéra.

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Dim., mer. : l'Impératrice rouge ; jeu. : Désir ; ven. : Ange ; sam. : Morocco ; lun. : Blonde Vénus ; mar. : Shanghai-Express.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : les Carottiers ; 14 h. 30 : les Sans-Soucis ; 16 h. 15 : les Chevaliers de la Flemme ; 17 h. 45 : Bons à tout, bons à rien ; les Joies du mariage ; 18 h. 45 : les Montagnards sont là ; 21 h. 15 : la Bohémienne.

CINEMA BERLINOIS CONTEMPORAIN (v.o.), Goethe Institut, 16e (723-61-21). L. : Du lointain, je vois ce pays ; l'Evacuateur ; Mar. : Belcanto ; Sur l'île.

HOMMAGE A L. BUNUEL (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33). Mer., J. : Los Olvidados ; le Chien andalou ; V., S. : la Montée au ciel ; D., L. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; Mar. : la Mort en ce jardin.

Dans la région parisienne

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : la Planète des singes ; Grease ; mar., 21 h. (v.o.), Affreux, sales et méchants.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Général, nous voilà ; le Flic chez les poulets ; la Carapate.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Ringards ; le Pion ; la Carapate, la Ballade des Daltons.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : l'Enfant de nuit ; Mort sur le Nil.

LES MUREAUX, Club AZ (474-33-90) : la Ballade des Dalton ; Mort sur le Nil. — Club YZ : la Carapate ; Les réformés se portent bien ; mer., 20 h. : J'irai cracher sur vos tombes.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Midnight Express. — Cinécal (976-38-17) : l'Argent des autres. — CAL (976-32-75), J., 21 h. : l'Etat sauvage.

MANTES, Domino (082-04-05) : Peter et Elliott le Dragon ; le Pion ; la Cage aux folles. — Normandie (477-02-35) : Général, nous voilà ; dim., 21 h. : la Dentellière.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : Chaussette surprise ; le Convoi.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Les réformés se portent bien ; la Ballade des Dalton ; la Carapate ; Grease.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Ils sont tous fous ces sorciers ; Robert et Robert.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-06) : la Cage aux folles ; Peter et Elliott le Dragon. — Royal : Général, nous voilà.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Carapate ; la Ballade des Dalton ; la Cage aux folles ; Général, nous voilà.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Peter et Elliott le Dragon ; Les réformés se portent bien ; Mort sur le Nil ; Grease ; la Cage aux folles. — C2L (950-55-55) : Sonate d'automne. — Club (950-17-96) : Portrait d'enfance ; l'Autre ; les Quatre cents coups ; L., 21 h. : les Jeux de la 21e Olympiade ; mar., 21 h. : la Vraie Nature de Bernadette.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Enfant de nuit ; la Cage aux folles ; Mort sur le Nil ; le Grand Frisson.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Mort sur le Nil ; Peter et Elliott le Dragon ; Les réformés se portent bien. Grease.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Mort sur le Nil ; Les réformés se portent bien ; Peter et Elliott le Dragon.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Grease ; Général, nous voilà ; la Ballade des Dalton ; la Carapate ; le Pion.

GIF, Central-Ciné (907-61-85) : American Graffiti (v.o.) ; Je suis timide, mais je me soigne. — Val-Courcelles (907-44-18) : le Témoin ; Il était une fois dans l'Ouest ; le Bal des vampires ; Rosemary's Baby.

GRIGNY, France (906-49-96) : Grease ; le Grand Frisson. — Paris (905-79-60) : le Jeu de la mort ; Trinita tire et dit amen.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le Témoin ; Embraye... bidasse, ça fume.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Les chevaux de feu ; Sale rêveur ; Hallucinations ; le Mangno ; les Guerriers de l'enfer ; l'Héroïne du triangle d'or.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS Perray (016-07-36) : Mort sur le Nil ; le Prof et les Cancres ; le Pion ; Général, nous voilà.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-83-72) : les Oies sauvages ; Grease.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Carapate ; Sonate d'automne ; le Pion.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Mon premier amour ; les Ringards.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Argent des autres.

CHAVILLE (926-51-96) : le Grand Frisson ; mer, 21 h. : Monterey Pop.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : mer., jeudi : l'Œuf du serpent.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83), mar., 20 h. 30 : Numéro deux ; mer., 14 h. : le Kid.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Sept Cités d'Atlantis ; la Belle et le Clochard.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) ; Retour ; le Cercle de fer ; Iphigénie.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : The Last Waltz ; Dossier 51 ; dim., 21 h. : les Sentiers de la gloire.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Midnight Express ; P.I.S.T. ; Trocadéro bleu citron.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Mort sur le Nil.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Ballade des Dalton ; la Carapate. — Studio (749-19-47) : le Grand Frisson ; Les réformés se portent bien ; Embraye... Bidasse, ça fume.

SCEAUX, Trianon (970-28-60) : Un candidat au poil ; l'Argent des autres ; Soleil des hyènes (v.o.) ; les Nouveaux Monstres (v.o.). — Gémeaux (660-05-64), mer. ; Comment ça va ?

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Un candidat au poil ; l'Argent des autres ; lundi, 21 h. (v.o.) : Soleil des hyènes ; mardi, 21 h. (v.o.) : les Nouveaux Monstres.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Homme de marbre ; Alice dans les villes.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter et Elliott le dragon ; Mort sur le Nil ; Général, nous voilà ; la Carapate. — Prado : Grease ; la Théorie des dominos (h. sp.).

BAGNOLET, Cin' Hoche (360-01-02) : L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : les Oies sauvages ; les Motos de la violence ; le Flic chez les poulets.

BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : la Grande Illusion ; les Croix de bois. — Salle Giono (847-18-27) : Brancaleone s'en va-t-aux croisades.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : les Ringards ; les Rescapés du futur ; la Fièvre du samedi soir.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : la Ballade des Dalton ; le Pion ; Grease.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : la Cage aux folles ; Peter et Elliott le dragon ; Les réformés se portent bien.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Grand Frisson.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Peter et Elliott le dragon ; la Cage aux folles ; le Dernier Monde cannibale ; Les réformés se portent bien ; Mort sur le Nil ; le Privé de ces dames.

ROSNY, Artel (528-90-00) : Sonate d'automne ; Grease ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; Les réformés se portent bien ; Je suis timide, mais je me soigne.

VINCENNES, Palace : les Oies sauvages.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24), sam., 21 h. : Nous irons tous au paradis.

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Amour en question ; mar. soir : Jeune et Innocent.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Ballade des Dalton ; le Pion ; Général, nous voilà ; la Carapate ; Grease.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Peter et Elliott le dragon ; Molière ; la Cage aux folles ; Les réformés se portent bien ; le Privé de ces dames ; les Oies sauvages.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter et Elliott le dragon. nous voilà ; la Petite (v.f.).

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : Peter et Elliott le dragon ; l'Enfant de nuit ; Mort sur le Nil.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : la Carapate ; Général, nous voilà.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Cage aux folles ; le Privé de ces dames ; Les réformés se portent bien ; Mort sur le Nil. — Port : l'Arbre aux sabots.

ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Enfant de nuit ; Mort sur le Nil.

VILLEJUIF, Théâtre R. - Rolland (726-15-02) : Adieu, je reste.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Je suis timide mais je me soigne ; Grease ; Mort sur le Nil.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Cage aux folles ; la Ballade des Dalton ; Général, nous voilà ; l'Empire de la passion ; le Privé de ces dames. — Gamma (981-00-03) : Peter et Elliott le Dragon ; le Pion ; Les réformés se portent bien ; le Dernier Monde cannibale.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Les réformés se portent bien ; le Pion ; Peter et Elliott le Dragon ; la Ballade des Dalton.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Carapate ; Mort sur le Nil ; la Ballade des Dalton ; Les réformés se portent bien ; Grease ; Peter et Elliott le Dragon. — Marly : Molière.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Je suis timide mais je me soigne ; Mon premier amour ; Driver (v.o.) (*).

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Cage aux folles ; Peter et Elliott le Dragon ; Les réformés se portent bien ; le Privé de ces dames ; Grease.

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées et municipales et le Festival d'automne.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

SALLE CORTOT, 21 h. : Société nationale de musique (Enesco, Séverac, R. Casadesus, Slohan).

SALLE ROSSINI, 21 h. : M.-P. Aboulker (Jadin, Reicha, Wagner, Alkan, Berg).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : O. Varsano, piano, orchestre de chambre H. Bruun (Bach).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Chœur et Orchestre du Marais, direct. P.-Marie Portales (Bach, Vivaldi, Haendel).

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 21 h. : O. Cha, soprano, O. Garvey, piano (Scarlatti, Haendel, Schubert, Poulenc).

SALLE GAVEAU, 21 h. : D. Lively, piano (Brahms, Chopin).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. C. Dutoit (Berlioz, Tchaïkovski, Bartok).

CAFÉ D'EDGAR, 18 h. 30 : K. Besson luth, J. Roy, chant (musique Renaissance en France et en Angleterre).

PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Abbado ; soliste : Kiri Te Kanawa (Berlioz, Strauss, Tchaïkowski).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. 30 : C. Collard et C. Courtois, piano et violon (Tartini, Brahms, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven, Prokofiev) ; 21 h. : Ensemble instrumental Dardanus (Lebègue, Hotteterre, Haendel, de Boismortier, Chambonnières).

JEUDI 9 NOVEMBRE

CAFÉ D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 8.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 8 ; 21 h. : voir le 8.

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Laforêt, piano (Liszt), C. Kahn, piano (Liszt).

CITÉ DES ARTS, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano.

RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : L. Laskine, harpe, J. Pontet, clavecin et pianoforte, Friedmann, ténor (Jadin, Cherubini, Garat, Boieldieu, Gretry).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. 30 : M. Jollivet, orgue (Franck).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : chœur et orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Mozart).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : duo de guitares avec S. Caceres (Sor, Carulli, Beethoven, Villa-Lobos).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo (Britten).

VENDREDI 10 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 8. — 21 h. : Voir le 8.

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Fournier (Brahms, Schumann, Liszt, Debussy).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Voir le 8.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Bizet, Haendel, Fauré, Brahms).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : A. Benedetti Michelangeli (Beethoven, Brahms, Chopin).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 8. — 21 h. : Voir le 8.

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : P. Sabatier, orgue (musique des quinzième et seizième siècles).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Voir le 10.

THEATRE DU RANELAGH, 18 h. 30 : Fumet, flûte, A. Dumont, guitare (Haendel, Diabelli, Giuliani, Dumont, Debussy, Fumet, Varese, Villa-Lobos).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Voir le 8.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : F. Lodéon, Portal, A. Dumay (Brahms, Mozart).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 18 h. : S. Muller Murhardt, orgue (Bach, von Albrecht, Mendelssohn, Bartholdy).

THEATRE MARIE-STUART, 17 h. : L. Stanese, alto, P. Fontanarosa, violon (Mozart, Reger, Martinu, Hindemith).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor G. Fumet (Mozart).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 30 : P. Bride, violon, E. Pitti, piano (Beethoven).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 8. — 21 h. : Voir le 8. — 17 h. : Ensemble d'ondes de Paris (Murail, Boyer, Levinas, Parmegiani, Louvier).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : G. Gorosito, orgue (Braga, Bruhns, Dupré, Vierne, Perceval).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. D. Agrafiotis (Debussy, Rachmaninov, Franck).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Guyard, orgue (Bach, Mozart, Solvatore).

LUNDI 13 NOVEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 8.

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : Dick, flûte (Dick, Wuorinen, Asia, Jolas, L. Thimmig, McTee).

LUCERNAIRE, 21 h. : J. Riou, flûte, F. Schannel, harpe (Haendel, Albeniz, Lully).

POINT VIRGULE, 21 h. : Duo Baudlot - Jollis, épinette, basse (Couperin, Scarlatti, Bach, chansons françaises du XVIIe siècle).

THEATRE ESSAION, 21 h. : C. Hugonnard-Roche, piano (Chopin, Brahms, Dutilleux).

EGLISE SAINT - JACQUES - DU - HAUT-PAS, 20 h 30 : R. Saorgin, orgue (Frescobaldi, Merula, Marcello, Walther, Bach).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : C. Eschenbach, J. Frantz, piano (Mozart, Brahms, Schubert).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble baroque de Paris (de Boismortier, Telemann, Mozart, Quantz, Vivaldi).

MARDI 14 NOVEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 8.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 8 ; 21 h. : voir le 12.

PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : G. Frémy, piano (Tagodie).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : K. Fujii, piano (Fujii, Taira, Takemitsu, Yoshida, Debussy, Ravel).

EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : A. Fleury, orgue (Purcell, Haendel, Franck, Widor, Dupré, Fleury, Messiaen, Langlais).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : A. Pierri, guitare classique.

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Quatuor Arcana ; Lieder Quartet (Brahms, Bartok, K.P.E. Bach).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. von Websky. Chorale Montjoie (Brahms).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Amadeus Quartet (Schubert).

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 8 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 13) ; 18 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 18 h. 45 ; 18 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique. Commissaire Moulin : L'Intox (réal. F. Dupont-Midy)

Quand le commissaire est le vôtre du criminel et que, prenant sa place, il parvient à remonter la filière d'un réseau de gangsters.

22 h., Magazine : l'Enjeu.

Au sommaire de ce deuxième numéro : cette Espagne qui nous fait peur ; la bataille de l'informatique. L'homme du mois : Roger Pauwels, secrétaire du syndicat C.G.T. d'Electricité de France...

23 h., Boxe : Championnat d'Europe des poids moyens à Londres.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

8 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Sport : Football en direct du Parc des Princes (France-Espagne) ; 22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie (La sécurité des enfants à la maison).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti républicain ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CONTRE UNE POIGNÉE DE DIAMANTS, de D. Siegel (1974), avec M. Caine, D. Pleasence, D. Sevrig, J. Vernon, J. Suzmen.

Un agent secret britannique, dont le fils a été enlevé et que ses supérieurs soupçonnent d'être de mèche avec les ravisseurs, se bat tout seul pour sauver l'enfant.

Intrigue très — trop — compliquée et travail artisanal d'un spécialiste du film d'action.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (la confession) ; 19 h. 25, La science en marche : les molécules de la santé ;

20 h., La musique et les hommes : l'opéra et la sensibilité française par J.-M. Bailbé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (persistance de la mémoire).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Jazz en direct de Châteauvallon ; 19 h. 5, Les grands orchestres de Washington, en direct avec M. Sonmagnac ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « le Corsaire » (Berlioz) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Tchaïkowski) ; « Concert pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre national de France. Direction C. Dutoit, avec K. Wha Chung, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 9 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : les brûlures de l'enfant ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 14) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Émission du Parlement : l'Assemblée nationale ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le temps des As, de J.-L. Lignerat, réalisation C. Boissol, avec : B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 25, Magazine : L'événement.

22 h. 35, Journal.

22 h. 45, FILM : LE BONHEUR, d'A. Varda (1964), avec J.-C. Drouot, C. Drouot, M.-F. Boyer, P. Vecchiali, S. Drouot, O. Drouot.

Un jeune menuisier de Fontenay-aux-Roses tombe amoureux d'une postière avec laquelle il peut être heureux sans délaisser pour autant sa femme et ses enfants.

Le bonheur sans la notion d'adultère. Un art de vivre malgré les drames de l'existence. Poétique, impressionniste et... déconcertant.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., L'invité du jeudi : le professeur Léon Schwartzenberg ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture, poétique de l'espace ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 18 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Montvillers), d'A. Franck, réalisation J.-M. Coldefy. Avec : M. Garrel, F. Legris, H. Coutet.

Roger Montvillers a-t-il volontairement donné la mort à l'agent de maîtrise Paul Fontet, avec préméditation ?

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 18 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA FEMME DU DIMANCHE, de L. Comencini (1975), avec M. Mastroianni, J. Bisset, J.-L. Trintignant, A. Reggiani, P. Caruso, M.-T. Albani, C. Gora, L. Volonghi.

Au fil d'une enquête sur un meurtre, un inspecteur de police originaire du sud de l'Italie pénètre dans la haute société de Turin. Il entretient des rapports ambigus avec la femme d'un architecte.

Adaptation fidèle d'un roman de Fruttero et Lucentini. Etude de mœurs et fable sociale. Mise en scène raffinée.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-F. Goux (et à 14 h., 16 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à O. Ford ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Œil de la source », de F. Gougaud ; 14 h. 47, Départementales : Balzac à Saché ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le message d'outre-tombe) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le système génétique HLA ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « No man's land », de H. Pinter. Adaptation E. Kahane. Réalisation A. Lemaître. Avec M. Lonsdale, M. Teynac, A. Ousselier, P. Santiol ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (l'œil du temps).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 3, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h. 15, Musique en plume (Devogel, Anderson) ; 14 h. 35, Concerto pour basson et orchestre en mi bémol majeur (Bach) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Connexions : fanfares et instruments à vent ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés... War Requiem (Britten), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction J.-P. Izquierdo. Avec I. Garcisanz, soprano, R. Tear, ténor, N. Philippe, baryton ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Comédien dévisagé », de C. Sautet ; 1 h., Douces musiques.

D'une chaîne à l'autre

JEUDI 9 NOVEMBRE

TRIBUNES ET DEBATS

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

— Philippe Alexandre reçoit l'*amiral Le Flohic*, aide de camp du général de Gaulle, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, sur R.T.L., à 8 h. 5.

— *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, est interrogé en direct de Bordeaux sur R.M.C., à 13 heures.

● *Une table ronde sur le thème Italo Svevo aujourd'hui, en France et en Italie*, réunira Giorgio Bassani, Mario Fusco, Octave Mannoni, Maurice Nadeau et Georges Perec, jeudi 8 novembre à 20 h. 30, à l'Institut culturel italien (hôtel de Gallifet, 50, rue de Varenne, 75007 Paris). Dans le cadre de l'hommage rendu à l'écrivain triestin, des projections auront lieu les 20 et 21 novembre, à 18 h. 30. Il s'agit de programmes télévisés réalisés par la RAI-TV 2, sur ou à partir des œuvres de Svevo.

SPORTS

VOILE

LA « TRANSAT » EN SOLITAIRE

Coups de vent, avaries et pannes de gouvernail

Les premières journées de la course transatlantique en solitaire sont marquées par de nombreux incidents et accidents qui provoquent des abandons. Le mauvais temps s'est mis de la partie.

Philippe Poupon (France), skipper de *Saint-Malo - Pointe-à-Pitre* (ex-*Pen-Duick-III*) fait route vers un port des Açores pour y réparer son gouvernail automatique, la partie immergée de celui-ci ayant été endommagée lors d'un fort coup de vent au sud d'Ouessant, mardi matin 7 novembre. Yvon Fauconnier (France), à bord du trois-mâts *Lili-Aggie* (ex-*Vendredi-13*) était pour sa part arrivé à Brest mardi matin, et devait en repartir mercredi. Il était lui aussi en panne de gouvernail.

Lundi, le trimaran *Syntegral*, barré par Jean-Pierre Millet (France) avait heurté une épave au large de Portsall, non loin de la carcasse de l'*Amoco-Cadiz*. Un des puits de dérive du bateau avait été défoncé (le voilier de Jean-Pierre Millet est équipé de deux dérives, une par flotteur) et le concurrent a dû relâcher à l'Aber Wrach (Finistère).

Le groupe de tête de la course se trouvait, mardi, au sud du cap Finisterre (la pointe nord-ouest de l'Espagne). Dans ce groupe figuraient notamment Olivier de Kersauzon (*Kriter-IV*, France), Alain Colas (*Manureva*, France), Michael Birch (*Olympus-Photo*, Canada), Philippe Weld (*Rogue-Wave*, U.S.A.), Marc Pajot (*Paul-Ricard*, France) qui a pu colmater la voie d'eau provoquée par une collision le jour du départ, et Michel Malinovsky (*Kriter-V*, France).

POLICE

Polémique entre la fédération du P.C. de la Somme et le syndicat C.G.T. de la police nationale

De notre correspondant

Amiens. — Une polémique s'est engagée entre le syndicat C.G.T. de la police nationale et la fédération du parti communiste de la Somme, après l'interpellation, le 27 octobre, à 2 heures 30, d'un jeune militant du P.C. à Amiens, M. Bruno Fracchini.

Selon le parti communiste, une patrouille de policiers, dont l'un avait un revolver au poing, s'est approchée de la voiture de M. Fracchini, qui roulait rue au Lin. Un policier a giflé le jeune homme. L'automobile a ensuite été fouillée. « *Cette agression*, souligne le P.C., *est préoccupante, car elle n'est pas isolée et elle a été commise, comme beaucoup d'autres, de sang-froid. Elle pose la question de la liberté des citoyens de se déplacer et celle de leur sécurité. Chacun est en droit d'attendre de la police qu'elle assure la sécurité des citoyens et non pas qu'elle la mette en cause.* »

La police, qui a ouvert une enquête, a fourni une autre version des faits : une station-service ayant été cambriolée peu de temps auparavant, les voitures étaient contrôlées. Une patrouille, dont l'un des agents avait effectivement un revolver au poing qu'il rengaina rapidement, vérifia les papiers d'identité du conducteur et de son passager et regarda à l'intérieur de la voiture s'il n'y avait rien de suspect. Tout cela s'est déroulé sans incident.

Cette version des faits est pratiquement confirmée par le syndicat C.G.T. de la police nationale, qui « *ne peut admettre que l'on tente d'assimiler une interpellation nocturne routinière, faisant suite à un cambriolage d'une station-service perpétré quelques instants auparavant, à une agression caractérisée d'une organisation politique* ». Les policiers C.G.T. estiment que la prise de position du P.C.F. « *pourrait faire penser à la population qu'il s'agit d'une chasse aux sorcières organisée, alors qu'il n'en est rien.* » « *Il n'y a pas de racisme anticommuniste de façon systématique de la police amiénoise* », ajoutent-ils.

RUGBY

Des mesures contre le jeu brutal

Vingt-neuf joueurs expulsés en cinq journées de championnat : le jeu dur, violent, continue de faire des ravages sur les terrains de rugby cette saison. A tel point que le docteur Alain Moniot, président du club de deuxième division de Libourne, a démissionné de ses fonctions pour protester contre la recrudescence de la brutalité : « *Mes garçons ont peur chaque dimanche*, écrivait-il pour expliquer son geste, *non pas de l'engagement physique, inhérent au sport qu'ils aiment, mais de la brutalité caractérisée, brutalité qui a pour but de « descendre » le ou les joueurs désignés avant le match comme coupables, par leur talent, de faire gagner leur équipe.* »

« *Il faut agir. Je crois prendre des mesures draconiennes. Tant pis s'il y a des gens qui se plaignent après* », vient de répondre le président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), M. Albert Ferrasse, qui déplore lui aussi « *l'augmentation du jeu dur* ». Il envisage donc une sévérité renforcée : « *Jusqu'à présent, je ne voulais pas trop m'immiscer dans ce problème. Mais s'il le faut, je vais désigner des délégués sportifs, qui n'auront plus peur de suspendre immédiatement des joueurs après le match. Actuellement, les délégués, le match terminé, subissent des pressions.* »

Quant aux responsables de la dégradation de la mentalité des joueurs, M. Ferrasse estime que les dirigeants des clubs et les éducateurs « *sont les premiers responsables, car ils font tout pour faire monter la température, et les joueurs écoutent ce qu'on leur dit. Il est quand même curieux que, lorsque l'équipe de France part en tournée, il n'y ait jamais aucun incident, et que lorsque des clubs voyagent seuls à l'étranger il y ait justement des problèmes. C'est uniquement une question d'éducateurs : à bon éducateur,* bon joueur ; *à mauvais éducateur, mauvais joueur* ». Bref, le comité directeur de la F.F.R. doit décider le 18 novembre d'une grande campagne contre la violence sur les stades.

BOXE

Gratien Tonna battu par abandon à Londres

Londres. — *Gratien Tonna, qui fut à deux reprises champion d'Europe des poids moyens, n'a pas réussi, mardi 7 novembre, à l'Empire Pool de Wembley, à reconquérir le titre que détenait, que détient toujours l'Anglais Alan Minter. Il a fait mieux ou plus mal : au sixième round, les deux poings en l'air, il a signifié sans raison valable qu'il abandonnait, donnant une piètre image de la boxe française qui avait été accueillie d'une manière martiale sur le ring par la Marseillaise avec déploiement du drapeau tricolore. Déjà, contre Rodrigo Valdès, au Parc des Expositions de la porte de Versailles, le 30 novembre 1974, et contre Carlos Monzon, à l'Hippodrome de la porte de Pantin, le 13 décembre 1975, Tonna s'était « couché » en simulant le K.O.*

La route du toboggan

De notre envoyé spécial

Disqualifié et déchu de son titre européen à la suite d'écarts de conduite, auteur d'un accident mortel dans un tunnel du Vieux Port de Marseille en ayant écrasé un policier, condamné à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis, puis remis en liberté, blessé peu après, au cours d'un règlement de comptes dans un bar de Pigalle, ce Marseillais d'adoption, né à Tunis il y a vingt-neuf ans d'un père maltais et d'une mère sicilienne, était un personnage peu recommandable. Il avait eu néanmoins la chance inouïe de récupérer sa licence professionnelle. Mieux : le comité directeur de la Fédération française de boxe, réuni le 25 mars 1977 à Grenoble, avait décidé avec une mansuétude extraordinaire de maintenir sa candidature pour le championnat d'Europe des poids moyens, décision que l'E.B.U. (European Boxing Union) avait eu la faiblesse d'entériner.

Les défenseurs de Tonna rappelaient que c'était une force de la nature beaucoup plus qu'une brute ou un énergumène, qu'il était le seul à pouvoir faire carrière après la retraite de Jean-Claude Bouttier dans le désert des « moyens » français, l'homme qui avait été jugé digne de disputer deux championnats du monde, qui avait osé tirer la langue à Monzon en plein ring, qui avait stoppé Jean Mateo en deux rounds, enfin, argument massue, celui qui, le 21 septembre 1977 à Milan, avait battu précisément Alan Minter au 8e round, sur blessure ouverte.

Tonna, miraculeusement remis sur orbite en bénéficiant des indulgences plénières des organisateurs anglais, était donc venu à Londres pour ravir à Minter cette couronne européenne dont il avait été entre-temps dépossédé par défaut. Cette revanche provoquait un suspense d'autant plus dramatique que, le 19 juillet dernier, à Bellaria (Romagne), le même Minter avait remporté une victoire par k.o. sur l'Italien Angelo Jacopucci, k.o. qui avait envoyé Jacopucci à l'hôpital de Bologne, puis, hélas ! au cimetière.

Un écorcheur contre un tueur : on imagine le genre de littérature publiée hier encore par les gazettes anglo-saxonnes. Quand elle allie un climat de meurtre au déchaînement des coups, la boxe devient le plus indéfendable des sports.

« Il est carbonisé »

L'Empire Pool de Wembley, avec ses 10 000 spectateurs grands experts en matière de pugilisme, sa tabagie à couper au couteau, son speaker en smoking comme jadis Berretrot, les lazzi lancés des cintres par des voix caverneuses, nous rappelle le défunt Vel' d'Hiv' de fameuse mémoire.

Lorsque, à 21 heures, Gratien Tonna franchit les cordes du ring, il fut accueilli sans manifestation particulière. Mais quand vint le tour de Minter, ce fut du délire. Le boxeur anglais, âgé de vingt-sept ans, qui a épousé la fille de son manager et vit en père de famille dans le Sussex, jouit, en effet, d'une grande popularité, et les encouragements qu'il recevait étaient manifestement destinés à effacer de son esprit la tragédie qui l'avait bouleversé et avait failli lui faire abandonner la boxe.

Dès le premier round, on s'aperçut tout de suite que Tonna ne cherchait que la bagarre de rues. Avec son masque lippu et ses épaules de déménageur, il était l'incarnation de la force sauvage. Les accrochages commençaient dès le deuxième round et se multipliaient dans la troisième reprise, où Tonna allait à terre sur un gauche donné par Minter dans des conditions suspectes, après le gong nous a-t-il semblé. Son visage de rétiaire en sang, Tonna « pavoisait » au quatrième round, qui le voyait, groggy, se réfugier dans des corps à corps et « tenir » malgré les objurgations de l'arbitre belge. Cependant, Minter, ayant toutes les peines du monde à se dégager pour combattre à distance, répliquait par la violence à la violence.

On constatait clairement alors que Tonna, qui distribuait sporadiquement de terrifiantes droites — dont l'une allait couper le nez de Minter, — n'était absolument pas entraîné. « *Il est carbonisé* », disait derrière nous Jean Bretonnel, le dernier des grands managers français. Au cinquième round, le Marseillais osait un geste qui soulevait l'indignation générale : les bras ballants, il donnait délibérément, comme pour marquer un but au football, un coup de tête à son adversaire. Celui-ci s'arrêtait, surpris, mettait son gant sur sa tempe mais, bientôt, lui délivrait une grêle de coups à démolir un bœuf. Tonna n'en était pas moins debout au sixième round, trois secondes avant le gong. Là-dessus, au beau milieu d'une ultime empoignade, brusquement, Tonna levait ses deux gants au-dessus de la tête pour aussitôt regagner son coin en ayant le front de menacer l'arbitre.

Un abandon pareil, sans motif valable : vous entendez d'ici les clameurs de la multitude. Tonna, furieux, était sifflé à mort, tandis que son vainqueur, radieux, ayant effacé ses fantasmes macabres, était porté en triomphe. La route de Minter s'ouvre maintenant sur le championnat du monde. La route de Tonna est celle du toboggan.

OLIVIER MERLIN.

هكذا من الأصل

LA PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 1980

Les grandes espérances politiques de l'U.R.S.S.

De notre envoyé spécial

Moscou. — « *Les Jeux olympiques chez nous, c'est la matérialisation de l'esprit d'Helsinki* », assure tout uniment M. Protopov, l'un des principaux responsables de l'organisation des Jeux à Moscou. Il ajoute : « *Certains, dans différents pays, organisent de scandaleuses campagnes de boycottage. Ces ennemis du progrès recourent au mensonge et au chantage. Ils négligent l'aspect profondément humain de l'olympisme. Il est essentiel que cette entreprise soit tenue en échec, et que les Jeux soient un grand succès.* »

De fait, les Soviétiques fondent manifestement de grandes espérances sur la confrontation sportive de 1980, pour des raisons qui relèvent à la fois de la politique intérieure et de leur stratégie internationale.

Sur le plan intérieur, les autorités attendent d'une vague de succès soviétiques, minutieusement et intensivement préparée, un sursaut de fierté nationale dont le parti communiste et le régime seraient les principaux bénéficiaires. Tout en soulignant le côté « *compétition fraternelle* » des Jeux olympiques, les voix officielles s'apprêtent à exalter dans l'opinion publique, ou ce qui en tient lieu en régime socialiste, l'orgueil que devrait logiquement susciter les nombreux lauriers prévisibles des athlètes soviétiques. Les responsables du sport en U.R.S.S. comptent ainsi administrer à leurs contempteurs occidentaux la démonstration que la vieille opposition entre sport d'élite et sport de masse est un faux débat, qui n'existe qu'en régime capitaliste.

Sur le plan international, d'autre part, tout est mis en œuvre pour que l'U.R.S.S. présente aux dizaines de milliers d'étrangers — et tout particulièrement aux sept mille quatre cents envoyés spéciaux accrédités — le visage le plus séduisant possible. On s'efforce, à Moscou et ailleurs, de liquider avant l'échéance de 1980 la contestation la plus voyante, en jouant alternativement du libéralisme à la sauvette et de la répression musclée. Quant à la ville de Moscou, elle fait toilette pour de longs mois, avec un effort particulier en faveur des nombreuses et merveilleuses églises du Kremlin : partout, ce ne sont que *façades soigneusement* ravalées, fresques restaurées par les meilleurs spécialistes, coupoles et clochers à bulbe regarnis, littéralement à prix d'or, d'une couche de métal précieux...

Cet effort en direction de l'opinion étrangère a toutefois ses limites. Ainsi, aucune autorisation exceptionnelle de circulation ne sera accordée aux envoyés spéciaux qui souhaiteraient mettre à profit leur séjour pour faire des reportages sur tel ou tel aspect de l'Union soviétique : ils n'auront le droit de se rendre, et pour une durée strictement limitée à celle des épreuves et cérémonies, qu'à Moscou et dans les villes où se dérouleront les éliminatoires : Leningrad, Kiev, Minsk.

Souci, pour ne pas dire véritable hantise, des responsables de l'organisation des Jeux de 1980 : être prêts à temps. « *Montréal nous montre ce qu'il ne faut pas faire à cet égard* », explique l'un de ces responsables, qui a fait plusieurs séjours dans la grande cité québécoise. Sans doute les autorités soviétiques sont-elles à l'abri des grèves qui, parmi d'autres causes, avaient notablement retardé la construction de la cité olympique canadienne. Tout est mis en œuvre pour que les installations grandioses dont l'U.R.S.S. a résolu de se doter pour 1980 soient achevées en temps voulu, jusque dans leurs moindres détails : on devine, au Kremlin, les commentaires sarcastiques qui, en Occident, salueraient tout retard... De fait, lors de la dernière réunion du Comité olympique international, à Athènes, le dossier présenté par les Soviétiques sur l'état d'avancement des travaux semble avoir donné toute satisfaction.

« *La bataille pacifique des Jeux sera gagnée* », assure avec superbe M. Vladimir Promyslov, maire de Moscou. Le terme n'est pas exagéré : la préparation de cette manifestation donne lieu, dans toute l'Union soviétique, à une véritable mobilisation populaire. Le symbole des Jeux olympiques, dont le graphisme combine les célèbres anneaux entrelacés, la silhouette d'un gratte-ciel de l'ère stalinienne et l'inévitable étoile rouge, orne des millions de badges, d'affiches, de brochures, de porte-clés, et jusqu'aux portières des autobus de la capitale soviétique. L'ourson débonnaire des Jeux, « Mishka », est fabriqué par millions d'exemplaire, en bois, en plastique, en métal, et son sourire alterne sur les placards officiels avec les mines — plus sévères — de Marx, de Lénine ou de M. Brejnev. Des appareils de l'Aeroflot arborent d'ores et déjà, en anglais, l'inscription : « *Transporteur officiel des Jeux olympiques* ». De nombreux discours, des articles, des publications diverses, font référence à la grande rencontre de 1980. Des expositions sur la préparation des Jeux sont organisées en province et à l'étranger. Bref, plus d'un an et demi avant l'échéance de juillet-août 1980, l'U.R.S.S. donne l'impression de vivre déjà à l'heure des Jeux.

En tout cas, la capitale soviétique et ses environs immédiats se sont peuplés d'immenses chantiers. L'aéroport international de Cheremetievo est en train de se doter, avec le concours d'une firme de la République fédérale d'Allemagne, de nouvelles installations, plus modernes et mieux adaptées à l'afflux de visiteurs provoqué par les Jeux : on attend cent mille étrangers et autant de spectateurs, athlètes, journalistes et accompagnateurs venus de l'intérieur de l'Union soviétique...

Une véritable ville nouvelle

Le chantier, ou plutôt le groupe de chantiers, le plus spectaculaire est bien entendu celui de la cité olympique elle-même, qu'il s'agisse des bâtiments où seront logés les athlètes et leurs accompagnateurs ou des installations sportives proprement dites. Le « village olympique » n'a d'ailleurs de village que le nom : il s'organise autour d'un ensemble de dix-huit grands immeubles, dont certains compteront seize étages, qui constituent en réalité une véritable ville nouvelle. Et pour cause ! Les bâtiments ainsi construits, qui comportent essentiellement des appartements de deux et trois pièces, seront, après le départ de leurs bien provisoires locataires, utilisés comme logements normaux pour la population. Ils ont été conçus dans cette perspective, et les autorités ne manquent jamais une occasion de souligner que leur destination finale doit rendre plus légers, aux yeux de la population, les importants sacrifices financiers qu'impose leur construction. « *Quand nous avons annoncé que les Jeux olympiques allaient avoir lieu à Moscou*, ajoute le maire de la capitale soviétique, *de nombreux responsables de la construction ont eu peur que celle-ci n'enregistre un sérieux coup d'arrêt. J'espère qu'ils sont aujourd'hui rassurés.* » La crise du logement, en effet, est loin d'avoir été totalement résorbée.

De même pour les installations sportives. Parmi celles-ci : plusieurs piscines, un plan d'eau géant qui servira aux régates, un palais des sports de glace de 40 000 places (qui pourrait être divisé après les Jeux en deux bâtiments de 20 000 places « seulement »), ainsi qu'une très grande salle pour le basket, le volley et le hand-ball, que son architecture spectaculaire fait déjà surnommer « le crabe » par ceux qui travaillent sur le chantier, et un stade de 110 000 places, où auront lieu les cérémonies d'inauguration et de clôture, ainsi que les matches de football après les éliminatoires de Leningrad, Kiev et Minsk. Chaque unité aura sa propre salle de presse. De plus, un grand bâtiment central sera réservé aux journalistes. Aux fins de retransmission par les canaux normaux et par satellite, une tour émettrice de télévision a été édifiée, à l'échelle du gigantisme général, puisqu'elle culmine à 533 mètres. Il est vrai que la mondovision assurera aux Jeux de Moscou un public potentiel de deux milliards et demi de téléspectateurs...

Des salles de spectacles, de concert, sont également édifiées pour permettre aux troupes et aux orchestres soviétiques d'assurer la « *partie culturelle* » du programme des Jeux. Quant à la capacité hôtelière de Moscou et de ses environs immédiats, elle doit être accrue de quelque 27 000 lits d'ici à 1980. Un ensemble de cinq bâtiments de dix étages, édifiés au cœur d'un parc de 200 hectares, constituera le plus grand complexe hôtelier du monde (10 000 lits).

Les dépenses liées à l'hôtellerie représenteront, si les estimations soviétiques actuelles se vérifient, environ 60 % du total, dont le chiffre est pour l'instant de l'ordre du milliard de roubles (1). Le centre administratif des Jeux et la salle des ordinateurs, où seront notamment centralisés et contrôlés tous les chronométrages, devraient coûter à eux seuls environ 120 millions de roubles. Malgré cet immense effort financier, dont la vente des différents droits et de quelque six millions de billets d'entrée aux spectateurs des différentes épreuves sportives ne couvriront qu'une partie, un certain nombre de visiteurs devront être logés dans l'immense cité universitaire de Moscou, qui, en juillet, sera vide. De vastes terrains de camping sont également en cours d'aménagement.

L'afflux considérable de ces visiteurs de toutes nations donnera-t-il lieu à un renforcement du dispositif policier de la capitale, qui n'est pas réputé pour sa légèreté ? M. Promyslov prend son air le plus débonnaire pour expliquer : « *Chez nous, il n'y a pas de problème de délinquance ou d'insécurité dans les rues, bien que Moscou soit une très grande ville. Il n'y a pas de raison pour que cela change.* »

Mais les événements de Munich, en 1972, ne relevaient tout de même pas de la criminalité ordinaire ? « *Nous veillerons à ce que la violence ne soit pas importée chez nous à l'occasion des Jeux olympiques* », répond le maire de Moscou avec un sourire.

Reste à savoir comment la planète U.R.S.S. — et sa bureaucratie pour le moins tatillonne — absorbera le choc de ces quelque cent mille « Martiens » dont elle s'apprête à accueillir, à agrémenter... et à canaliser la pacifique et provisoire invasion.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Le cours officiel du rouble est actuellement fixé à 6,70 F environ.

LE « CONTRAT OLYMPIQUE » EST PROPOSÉ A HUIT ATHLÈTES

La commission des sports de haut niveau, qui s'est réunie pour la première fois mardi 7 novembre à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a établi une première liste de huit athlètes auxquels seront proposés des contrats de préparation olympique (*le Monde* des 11 et 12 octobre).

Il s'agit de Jacques Rousseau (athlétisme), Jean-Luc Rougé (judo), Jean-Christophe Simon (patinage artistique), Didier Flament, Christophe Pietruska, Riboud (escrime), Londas et Nato (boxe).

Tous les participants à cette réunion se sont félicités des résultats. La plupart des autres contrats, une centaine au total, devraient être soumis d'ici à la fin de l'année aux athlètes. Ceux-ci devraient ainsi bénéficier d'« aides personnalisées » d'une et demie à trois fois supérieures à leurs ressources actuelles, ainsi que de possibilités de reconversion à la fin de leur carrière sportive.

Les présidents des fédérations des sports olympiques, craignant d'être dessaisis de leurs prérogatives, ont obtenu du ministre que ces contrats avec les athlètes ne constituent plus la pierre angulaire du « plan de préparation olympique », mais simplement des avenants à un contrat général passé entre l'État et le mouvement sportif, contrat qui traitera de tous les aspects du sport de haut niveau.

Les prisons de Lake-Placid

Lake-Placid (A.P.). — Les athlètes des Jeux olympiques d'hiver qui se dérouleront à Lake-Placid en février 1980 vont avoir — involontairement — un aperçu de la vie dans les prisons américaines : Le village olympique, qui doit les accueillir pendant toute la durée des Jeux, a été prévu pour servir ensuite de prison fédérale. Et dans un certain sens, les sportifs seront même moins bien traités que les futurs « résidents », puisqu'ils seront mille huit cents à y habiter, tandis que le nombre de prisonniers ne devrait pas dépasser cinq cents.

Cette prison, dont la construction est sur le point de s'achever, a d'ailleurs un aspect très particulier, ressemblant moins à une centrale qu'à une école moderne, constituée de petits immeubles très joliment décorés. Toutefois, elle a déclenché une controverse aux États-Unis. Un groupe d'opposants au système carcéral, qui voit dans les Jeux olympiques un excellent moyen d'exposer ses thèses, s'efforce d'empêcher cette reconversion. « Comment l'administration Carter, demande M. Brian Wilson, le chef de file de ce mouvement, elle qui fait campagne pour les droits de l'homme, peut-elle accepter de transformer ce symbole d'harmonie universelle en prison pour les Noirs et les Portoricains ? » Ces opposants estiment que la construction de cette « prison olympique » est en contradiction avec la loi fédérale qui stipule que les prisons doivent être construites aussi près que possible du lieu d'origine des prisonniers.

Les organisateurs ne sont évidemment pas de cet avis. Ils mettent en avant les avantages de leur projet : les emplois qu'apportera après les Jeux la prison constitueront un bienfait pour une économie locale en pleine dépression ; en outre les athlètes jouiront d'une sécurité exceptionnelle, le C.I.O. (Comité international olympique) voulant prévenir un éventuel désastre tel que celui qui a ensanglanté, en 1972, les Jeux de Munich, où douze membres de la délégation israélienne avaient été tués par les terroristes. Reste que la décision de construire une telle prison olympique vient de la convergence des besoins des organisateurs des Jeux et du bureau fédéral des prisons.

Le petit village de Lake-Placid, choisi en 1974, ne voyait pas très bien comment rentabiliser après les Jeux le village qui, naturellement, est reconverti en appartements. Ces logements n'auraient pas trouvé suffisamment d'utilisateurs dans une région très faiblement peuplée. Un membre du Congrès, M. Robert McEwen, du parti républicain, s'avisa alors que le gouvernement cherchait un site pour une prison destinée aux jeunes criminels, et suggéra aussitôt de profiter de l'occasion. Si certains habitants sont hostiles au projet, la majorité ne fait pas d'objection. Quoi qu'il en soit on voit mal le bureau fédéral des prisons, qui a d'ores et déjà investi 22 millions de dollars (94 millions de F.) dans l'opération, revenir aujourd'hui sur sa décision.

CARNET

Réceptions

A l'occasion du soixante et unième anniversaire de la révolution d'Octobre, l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en France et Mme Stepan Tchervoneoko ont offert une réception mardi 7 novembre.

Naissances

— Pierre Dounzol et Anne-Marie Desfandais ont la grande joie d'annoncer que Marie a une petite sœur,
Ariana
est née samedi 4 novembre.
13, avenue Paul-Langevin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— M. Bertrand Peyet et Mme, née Aline Hardy, ont la joie d'annoncer la naissance de
Renaud,
le 31 octobre 1978.
4, rue Konrad-Adenauer,
93110 Rosny-sous-Bois.

Décès

— Mme Charles Henri Aune, née Andrée Parazols,
M. et Mme Gérard Aune et leurs enfants Denis et Marie-Pierre,
M. Jacques Charles Kohler et Mme, née Jeannine Aune, et leurs enfants Rémy et Chantal,
Mlle Hélène Aune,
M. Louis Lemoine et Mme, née Anoie Aune (décédée), et leurs enfants Laurent et Lionel,
Parents et alliés,
ont le regret de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Charles Henri AUNE,
survenu le 3 novembre 1978, dans sa soixante-douzième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Orange (Vaucluse), le 6 novembre 1978.
28, boulevard Mohamed-V, Alger.

— Docteur et Mme Paul Attal et leurs enfants,
Mme Andrée Azuelos et ses enfants,
M. et Mme Jean Azuelos et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Jacob AZUELOS,
née Fortonée Ben Sadoun,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente.
Les obsèques auront lieu le jeudi 9 novembre 1978, au cimetière de Bagneux Parisien, à 14 h. 15.
Rendez-vous entrée porte principale du cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.
108, avenue Félix-Faure, 75015 Paris.
8, rue d'Alger, 06600 Antibes.

— M. Emmanuel Bancel, son époux,
M. et Mme Xavier Bara y Soler-Bancel (Madrid),
M. et Mme Emmanuel Bancel (56 Crédin),
M. et Mme Ulrich Zellweger (La Neuveville, Suisse),
M. et Mme Georges Marais (Paris),
M. et Mme Dominique Boret (Lyon),
M. et Mme Carl-Heinz Steidl (Munich),
M. et Mme Claude Bancel (Lyon),
Mlle Eliane Bancel (Saint-Etienne),
M. et Mme Jean-Louis Mazoyer (Nice),
M. et Mme Pascal Boccon-Gibod (11 Villarzel-du-Razes),
M. et Mme Jean-Claude Sallée (Annonay),
ses enfants,
Béatrix, Silvia, Belen Bara y Bancel,
Marie-Dominique, Benoît Bancel,
Ina-Dorothée, Anne-Mathilde Zellweger,
Florence, Sabine, Astrid Marais,
Anne-Laure, Alexandre Boret,
Johan Steidl,
Alexandre Bancel,
Cecilia Mazoyer,
Agathe Boccon-Gibaud,
Catherine Sallée,
ses petits-enfants,
Mme Piera Baldi (Varallo),
Sœur Marie-Ange Paganini (Venise),
ses sœurs,
M. et Mme Flavio Lazzeri,
M. et Mme Adriano Baldi,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Jean Bancel,
M. et Mme Georges Bancel,
Les familles parentes et alliées,
ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Emmanuel BANCEL,
née Jeanne-Candide Paganini de Giuseppini,
médaille d'or de la Famille française,
endormie dans la paix du Seigneur (à soixante-six ans), à Bourg-Argental, «les Prémices» (Loire).
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 novembre 1978, à 15 h. 30, en l'église de Bourg-Argental (42), suivie de l'inhumation.
«Ne pleure pas si tu m'aimes, car si tu savais le don de Dieu et ce qu'est le ciel!»
(Saint Augustin.)

— Mme Joseph César-Laugier, sa mère,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond CÉSAR,
survenu le 5 novembre, à l'âge de cinquante-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 novembre, à 11 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mlle Rebecca Donoff,
Mme Suzanne Leidervarger,
M. et Mme Léon Fouks, ses enfants,
Les familles Leidervarger, Fouks, Frank, Kupfer, Konkila, Wondhuysen, Roudine, Schlossberg, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de :
Mme veuve DONOFF,
née Eva Koukila.
Les obsèques auront lieu le jeudi 9 novembre 1978 au cimetière de Bagneux.
On se réunira à la porte principale à 10 h. 45.
Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Marc Dumouchel et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père
Louis Georges DUMOUCHEL,
artiste-peintre, portraitiste, surréaliste et sculpteur animalier,
survenu, le 5 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en son domicile, 63, quai de la Seine, 75019 Paris.
Il avait exposé, depuis 1919, au Salon des Indépendants et au Salon d'automne.
Il a légué son corps à la science.
[Né au Havre, Louis-Georges Dumouchel exposait régulièrement au Salon d'automne et aux Indépendants ses portraits, figures et paysages.]

— Le médecin général Georges Labail,
Ses enfants : Bernard et Marie-Anne, Patrick et Michelle, Olivier et Geneviève,
Ses petits-enfants : Julien et Clément,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Yvonne LABAIL,
née du Mosé Honël du Prey de la Ruffinière,
qui reposera en Locmaria, à Belle-Ile-en-Mer.

— Mme Michel Mornand,
Anne Chauveux,
Catherine Brie,
Assunta Verdier,
Les familles Mornand, Segret, Guilbou, Prophetas,
ont la douleur de faire part de la mort, survenue le 4 novembre, de
M. Michel MORNAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre maritime,
grand-croix de l'ordre de Saint-Olav.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part.
L'Estaque, Parc Cézanne,
13100 Aix-en-Provence.

— Lalinde (Dordogne).
«Sur le seuil de sa maison Notre Père t'attend.»
M. l'abbé Simon, curé de Lalinde, et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Marie SIMON,
leur sœur et tante,
survenu le 2 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée, le samedi 4 novembre, en l'église Saint-Pierre de Lalinde, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Martin de Limeuil (Dordogne), dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges VINCENT,
née Jeannine Gervaisean,
survenu en son domicile le 6 novembre 1978, dans sa cinquante-neuvième année.
De la part de :
M. Georges Vincent, son époux,
M. et Mme Jean-Louis Vincent et leur fils,
M. et Mme François Duché de Gurgy et leur fils,
ses enfants et petits-fils,
Mme veuve Louise Savary, sa mère,
Mme veuve Suzanne Vincent, sa belle-mère,
Mme veuve Adolphine Vincent, sa tante,
Ainsi que toute la famille.
La levée de corps aura lieu le jeudi 9 novembre 1978, à 14 h. 30, 11, rue du Bouteillier, 95380 Louvres, où l'on se réunira, et l'inhumation au cimetière de Louvres dans le caveau de famille.

Remerciements

— M. Robert Aries, docteur ès sciences, remercie tous ceux qui lui ont exprimé, avec un élan du cœur qui ne trompe pas, l'attachement qu'ils gardent à sa compagne bien aimée,
Jacqueline BOULLENGER,
de Lamorlaye (Oise), enterrée à Maisons-Laffitte (Yvelines).
Il a été particulièrement touché par des lettres de lecteurs peu connus et même inconnus. Que tous sachent combien leurs témoignages sont pour lui un précieux secours.
Carnet du «Monde» des 25, 26 et 29 octobre, 3, 4 et 7 novembre.

Anniversaires

— Nice, Grenoble.
En ce premier anniversaire de la mort de
Mme Denis BONNET,
née Marguerite David,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— M. et Mme René Viguier,
M. et Mme Henri Place,
M. et Mme Robert Basire,
M. et Mme Pierre Blanc,
Docteur et Mme Serge Ghozi,
Me René Haynt,
Me et Mme Alain Confinn,
M. Roy St. Albans,
Docteur en économie René Karsenti,
Mr. John R. Fisk,
demandent une pensée à tous ceux qui se souviennent de
Jacqueline BOULLENGER,
qui s'est éteinte il y a un mois.

— En mémoire de
Monique et Jacques **SAUVEGRAIN,**
de leur courage toujours présent.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Arnaud BRUNET,
une messe sera célébrée à son intention le mercredi 15 novembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule).
Une union de pensées et de prières est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Le samedi 11 novembre 1978, à 9 h. 30, en l'église de Gallardon (Eure-et-Loir), sera célébrée une messe à la mémoire de
M. Jean-Marie AUBENAS,
décédé accidentellement le 17 octobre 1977,
et de ses parents,
M. René AUBENAS,
décédé le 11 novembre 1977,
Mme René AUBENAS,
née Marie-Elisabeth Regnault,
décédée le 3 mai 1978.

Communications diverses

— M. Robert Delannoy, président du CIL de la métropole Nord, a reçu à Lille les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Visites et conférences

JEUDI 9 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES — 14 h. 30, manufacture, Mme Bouquet des Chaux : «La manufacture de Sèvres».
14 h. 30, entrée, avenue de Paris, Mme Collin : «Le château de Vincennes».
15 h., 1, avenue Gabriel, Mme Chapuis : «Le temps de Proust».
15 h., 1, r. du Figuier, Mme Saint-Girons : «Bibliothèque Forney» (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Boissière : «Les manuscrits du Matanadaran» (L'Art pour tous).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : «Les hôtels de l'île Saint-Louis» (A travers Paris).
15 h. 15, Grand Palais : «Le Nain» (Mme Angot).
15 h., 286, rue Saint-Honoré : «Chefs-d'œuvre classiques de l'église Saint-Roch» (Histoire et Archéologie).
15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Vackiers : «La Mosquée» (Mme Hager).
14 h. 45, façade, portail droite : «Notre-Dame de Paris» (M. de La Roche).
15 h., 42, avenue des Gobelins : «La manufacture des Gobelins» (Paris et son histoire).
15 h., musée du Louvre, porte Denon : «Le fauteuil : de Louis XIII à Louis XVI» (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 14 h. 40, 122, rue du Bac, M. Marcel Chartier : «Les fontaines de Paris» (CEPRE).
14 h., 30, rue Cabanis : «Les besoins et les attentes de la Chine 78, le traité commercial sino-japonais» (Foyer international d'accueil de Paris).
18 h. 30 et 22 h. 15, l'Empire, 41, avenue de Wagram, M. Alain Bombard : «L'homme survivra-t-il à sa civilisation ?» (Guilde du Raid).
19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Jacques Bourgeois : «Evolution des techniques vocales» (Les Amis de Richard Wagner).
19 h. 30, salons Lutétia, 47, boulevard Raspail, M. Jean Mallinger : «La personnalité de Pythagore»; M. Jacques d'Ares : «Le chant des voyelles» (Atlantis).
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre Carnac : «Le symbolisme du triangle» (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, 30, boulevard des Invalides, MM. Werner Hofmann, Henri Zerner : «Aloïs Riegl» (Institut autrichien).
20 h. 30, 107, rue de Rivoli : «Mobilier italien au XVIIIe siècle».

Janet Flanner est morte

Trente ans de «Lettres de Paris»

Un grand journaliste américain est mort lundi à New-York. C'était une femme. Elle avait quatre-vingt-six ans. Pendant trente ans, à l'exception de la période de l'occupation, le New Yorker *publia tous les quinze jours sa «Lettre de Paris», long texte écrit dans un style très personnel, à la fois parlé et châtié. Avec les dessins de Steinberg, de Chas Adams, de Turnbull, ces articles, qui ont été rassemblés en recueils, ont contribué considérablement au succès du plus sophistiqué des grands magazines d'outre-Atlantique.*

Elle s'appelait Janet Flanner. Mais lorsqu'elle écrivit, à trente-trois ans, après un bref mariage avec un banquier indien, son premier texte pour le New Yorker, *le fondateur de celui-ci, Harold Ross, qui avait un don extraordinaire pour trouver et éveiller les talents, prit sur lui, sans la consulter, de le signer «Genet». Elle ne réussit jamais à savoir pourquoi, mais conserva ce pseudonyme sous lequel elle devait devenir célèbre, résumant deux fois par mois la France pour les Américains, brossant d'éblouissants «papiers» sur les sujets les plus divers, des procès à la politique, de Hitler à Picasso.*

Avec sa longue silhouette, le plus souvent vêtue d'un tailleur austère, ses cheveux coupés court devenus sur le tard d'une étincelante blancheur, ne dédaignant pas de porter le monocle, elle ressemblait au dandy en haut-de-forme qui symbolise le New Yorker. *Elle était passablement jusqu'à parler l'anglais, elle qui était de l'Indiana, avec l'accent de Boston. Mais son talent, sa culture, son esprit, sa ncourage aussi, le faisaient oublier. Et elle avait de tels amis : Gertrude Stein, Cocteau, Hemingway, Nabokov, Mary McCarthy...*

La France, qu'elle adorait, et dont elle avait défendu avec talent la cause pendant les années noires, avait-elle fini par la décevoir ? le New York Times *rappelle l'interview qu'elle donna, en 1966, à* Réalités, : «En 1921, Paris était en France, aujourd'hui c'est une partie de l'Amérique..., il y a une perte de la personnalité et de l'essence «galliques». La France a fait tellement de progrès, maintenant c'est le New-Jersey...» — A. F.

MORT DU SCULPTEUR HARRY BERTOIA

Harry Bertoia, créateur de meubles et sculpteur américain, est mort lundi 6 novembre à Philadelphie. Il était âgé de soixante-trois ans.

[Né à San Lorenzo, Italie, en 1915, Harry Bertoia avait émigré aux Etats-Unis en 1930. Il y avait étudié, à l'académie Cranbrook, à Bloomfield, Michigan, avant de devenir créateur de meubles, de bijoux et enfin sculpteur. C'est en 1948-1950 que Harry Bertoia avait créé pour Knoll International des sièges de fil de fer chromés, conçus comme des sculptures transparentes. Sa collaboration avec l'architecte Saarinen est un exemple d'intégration des arts dans l'architecture contemporaine. Harry Bertoia est l'auteur de sculptures pour le centre de la General Motors dans le Michigan, pour l'aéroport Dulles de Washington et pour la chapelle du Massachusetts Institute of Technology.]





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

recherche des

CHEFS DE PRODUITS

pour transistors de puissance - M.O.S. - bipolaires, etc...

- Les candidats (tes) seront responsables de la stratégie produits :
  - définition des nouveaux produits et de leurs marchés
  - définition quantitative des objectifs
  - définition des stratégies de prix en fonction des objectifs de pénétration
  - mise en forme des arguments de vente pour permettre la promotion des produits
  - prévision des rentrées de commandes et facturation
  - négociations des spécifications avec les clients
  - support technique sur ces produits.
- Les candidats (tes) devront avoir un bon contact, un sens aigu de la communication et de la négociation pour les relations avec les différents services de la Société.

Une expérience d'Ingénieur d'Etudes sur ces produits et de marketing d'au moins 5 ans est vivement souhaitée.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V., photo
prét. de salaire, date
de disponibilité sous
Référence SC/1178/661
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR
recherche

INGENIEUR D'ETUDES DE TURBO-MACHINES

- Le candidat aura nécessairement la pratique des calculs de turbo-machines soit pour avoir pratiqué industriellement ceux-ci, soit pour avoir reçu une formation supérieure spécialisée.
- Intégré à un département responsable des conceptions, suivis, essais, prix de revient, il sera capable, en outre, d'appréhender ces concepts et d'orienter l'évolution de son produit.

Ecrire avec C.V. sous réf. 32109 S, à :

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201 rue Colbert
59800 LILLE

groupe pierre fabre

2.000 personnes, dont 400 cadres, en France et dans ses 5 filiales étrangères, le groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français. Le responsable de notre division cosmétologie France cherche, pour CASTRES dans le Tarn, un

Directeur de département

C'est un homme qui maitrise bien l'ensemble des techniques de commercialisation. C'est aussi un bon animateur et un gestionnaire. Il a 35 ans minimum et une solide formation de base . E.S.C E.S.S.E.C Il a de préférence l'expérience de la commercialisation des produits cosmétologiques en pharmacie.

Dynamique, créatif, il élabore sa politique commerciale, met en place les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Il gère son budget tout en contrôlant l'activité de ses collaborateurs.

Ce poste offre des perspectives de carrière au sein de notre groupe en pleine expansion tant en France qu'à l'étranger.

La rémunération annuelle est de haut niveau et directement liée aux résultats.

Adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil Jacques TIXIER, à PARIS, sous la référence 103 LM

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris
24 rue de metz 31000 toulouse

Emplois et Carrières

LA CAISSE REGIONALE
CREDIT AGRICOLE MUTUELLE
DE LA MOSELLE

recherche

pour son siège social et ses agences

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

désireux de faire carrière
dans le domaine commercial.

Adresser offre manuscrite, curriculum vitae, photo au Service du Personnel, 56-58, av. André-Malraux, 57015 METZ CEDEX.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

Laboratoire Pharmaceutique en pleine expansion, appartenant à un Groupe multinational cherche pour son usine située dans le Val-de-Loire

UN PHARMACIEN (Hme ou Fme)

Chef de fabrication

Une expérience professionnelle minimum de 3 ans est nécessaire, ainsi que le sens de l'organisation et des contacts humains.

Anglais lu obligatoire. Poste à pourvoir rapidement.
Env. C.V. dét. man., prét. HAVAS BLOIS n° 711.162.

promotion immobilière
cadre haut niveau
LILLE

Société de promotion immobilière d'importance nationale recherche pour son implantation de LILLE un cadre haut niveau, formation : X, Centrale ou diplôme d'études supérieures (HEC, Droit, Sciences Po.), accompagné d'une expérience professionnelle. Il sera l'adjoint du Directeur Régional et aura la responsabilité de la recherche d'opérations nouvelles et de leur montage jusqu'à la mise au point de l'esquisse. Une expérience de quelques années dans le domaine immobilier ainsi qu'une aptitude aux contacts et négociations à haut niveau s'avèrent indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 7958 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

emplois internationaux

VOUS AVEZ :

— un diplôme d'ingénieur (Centrale, A. et M.), complété par une formation en gestion ;

— une expérience déjà confirmée de la vie d'une entreprise industrielle,

et vous souhaitez travailler dans une ambiance dynamique en étant responsable du résultat de votre travail.

NOUS SOMMES UN

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS

français de réputation internationale spécialisé en matière d'études d'investissements.

Nous vous proposons de vous intégrer à nos équipes pour réaliser dans un premier temps des missions de mise en place de systèmes de Gestion dans des unités industrielles récemment créées dans des pays en voie de développement. La croissance de nos activités vous assurera par la suite une évolution en FRANCE ou à l'étranger dans l'un des départements du Cabinet (plans d'investissements et de développement, études de diversification d'entreprise, système de Gestion, etc.).

Adresser C.V. et photo sous le numéro 1.139, à PUBLIVAL, 70, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

POUR MISSION ETRANGER
COMPTABLE
ayant bonne connaissance des financements internationaux
ANGLAIS COURANT
Env. C.V. à A.T.
29, av. de Friedland
PARIS (8e) - 225-54-70

Pr chantier MOYEN-ORIENT
SOUS-INGENIEUR
TECHNICIEN SUPERIEUR
Formation électricité
Homme de terrain - Expérience chantier industriel exigé
Anglais ou espagnol parlé
Envoyer C.V. : SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, Paris (17e), ou tél. pr rendez-vous : 754-64-00.

POUR MOYEN-ORIENT
AGENTS TECHNIQUES
EQUIPEMENT VIDEO
AGENTS TECHNIQUES
EMETTEURS
Pour mise en route, exploitation et maintenance
ANGLAIS SOUHAITE
Env. C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland, Paris (8e).

INGÉNIEURS TÉLÉCOMMUNICATION
Société américaine recherche pour son poste en Afrique du Nord
INGENIEURS QUALIFIES
ayant une expérience en télécommunication (min. 6 ans) ainsi qu'en data switching systems.
Adr. C.V. av. contact téléphon. à Digital Resources Corp.
2411 Fountainview,
Suite 110 Houston, Texas 77057.

SOCIÉTÉ EN EXPANSION

recherche pour

AFRIQUE NOIRE Francophone

CHEF D'AGENCE EN INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Ayant :

- expérience confirmée dans ce poste ;
- parfaite connaissance matériels téléphoniques ;
- excellente pratique gestion commerciale et animation personnel.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 88.110.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 10

Les offres d'emploi du Monde n'ont pas seulement des lecteurs français.

Tout grand pays a un grand journal dont l'audience est internationale. Pour la France, c'est évidemment Le Monde.

La place qu'il consacre à la politique étrangère, la présence de correspondants particuliers (ou d'envoyés spéciaux) dans presque tous les pays, telles sont les raisons de cette position dominante.

Les lecteurs du Monde sont intéressés par les événements internationaux. Ils ont souvent une bonne connaissance des pays étrangers. Ce sont des "internationaux".

A un moment où la recherche de cadres qualifiés pour des fonctions internationales préoccupe les entreprises exportatrices ou désirant le devenir, les offres d'emploi de la rubrique "Emplois Internationaux" du Monde s'imposent.

(à suivre)



Le Monde Publicité

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE
Membre du Groupe ROCHE

Nous sommes spécialisés dans la distribution d'équipements d'électronique et d'informatique médicale destinés aux services hospitaliers.

La croissance rapide de nos activités nous conduit à renforcer nos équipes «Produits», aussi recherchons nous plusieurs

CHEFS DE PRODUITS

Responsables pour les lignes dont ils auront la charge de

POSTES «INTERNATIONAL»

définir en fonction des marchés et en liaison avec les centres d'études du Groupe l'adaptation des produits existants et les produits nouveaux, les introduire auprès des sociétés nationales, d'apporter pour leur commercialisation tout appui nécessaire à ces sociétés.

POSTES «FRANCE»

définir les stratégies commerciales, organiser et mettre en œuvre les moyens de promotion, introduire les produits auprès du réseau et l'appuyer lors des négociations importantes.

Nous recherchons également pour une gamme de produits un

UN INGENIEUR COORDINATEUR TECHNIQUE

chargé de normaliser au plan technique les politiques d'intervention des réseaux nationaux de SERVICE APRES VENTE, notamment pour la documentation et la formation.

Pour tous ces postes qui nécessitent des déplacements très fréquents en France ou à l'étranger, la pratique courante de l'anglais et une formation supérieure sont indispensables.

Nous recherchons surtout des Réalisateurs sachant définir et respecter un objectif. Nous les intéresseront à leurs résultats.

Si vous pensez correspondre à ce profil, nous pouvons vous assurer que la croissance de notre Groupe est à la mesure de vos ambitions.

Adresser C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée à Ph.BENOIT Direction du Personnel - KONTRON S.A. - 6, rue des Frères Caudron 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, qui traitera toutes les candidatures avec la discrétion de rigueur.

ETABLISSEMENT DE CREDIT
à long terme PARIS recherche
pour une activité de

Diagnostic technique et financier d'entreprises industrielles moyennes

UN INGÉNIEUR

Formation Grande Ecole, E.C.P., A.M., SUPELEC, etc., ainsi qu'une solide formation financière. Le candidat aura :

— acquis une très bonne expérience industrielle si possible au sein de P.M.E. complétée par une expérience de gestion financière ;
— le goût, l'habitude des contacts à haut niveau et l'aptitude à la négociation.

Rémunération en rapport avec l'expérience.

Adr. C.V. dét. avec photo et prétent. ss réf. IC n° 86.231. Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er. — Totale discrétion assurée.

LE LABORATOIRE CENTRAL
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience.

Pour les activités suivantes :
— logiciel système, principalement compilateurs
— logiciels d'application temps réel, en particulier téléphonie.
— programmes de tests de calculateurs et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à L.C.T., 18, 20, rue Grande-Dame-Rose, 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.

DIRECTEUR FINANCIER

F.180000

Une société française de service (F 200 millions de chiffre d'affaires) affiliée à un groupe américain et comptant parmi les premières de son marché, recherche un gestionnaire de haut niveau pour participer à son développement dans le cadre d'une structure financière de groupe. Basé à Paris et membre du Comité de Direction, ce cadre aura pour mission de préparer les opérations de la holding financière et d'animer et de développer tous les moyens de gestion du groupe. Il devra offrir la compétence de ses services (comptabilité, contrôle de gestion, informatique) à toutes les sociétés filiales. Il assistera les dirigeants de ces sociétés en leur assurant le support technique, en gérant directement leurs coûts et en leur fournissant toutes les informations de gestion nécessaires à la bonne marche de leur affaire.

Le poste convient à un homme de 35 ans environ, de formation supérieure, aimant travailler en équipe et ayant déjà fait la preuve de ses compétences dans un groupe bien structuré. Une expérience au sein d'une entreprise anglo-saxonne serait un atout supplémentaire. L'anglais parlé est indispensable.

Veuillez adresser C.V. à Monsieur J.N. Crété sous référence 104, Tour Maine Montparnasse, 33 Avenue du Maine, 75015 Paris. Discrétion assurée.

The Executive Group management consultants

ORGANISME ADMINISTRATIF
PARIS
recherche

UN CADRE RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL

Homme, 35 ans minimum, dynamique, sens de l'autorité, licencié en droit, expérience d'une activité dans un organisme à caractère social.

Env. C.V. et prét. à n° 86.198
CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

CADRES CONFIRMÉS

DIPLOMÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4 A 5 ANS D'EXPERIENCE.

BANQUE, CREDIT, COMPTABILITE CLIENTS. Ecr. avec C.V. + photo s/réf. 2157 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

la ruche méridionale

- a multiplié par 4 son C.A. en 6 ans
- est décidée à faire mieux.

Dans le cadre de son expansion
recherche

- RESPONSABLE GESTION ORGANISATION METHODES

au niveau de la structure Hypermarchés

Ses objectifs :
• optimiser la productivité du réseau,
• améliorer les méthodes de travail visant à la réduction des frais généraux,
• étudier et mettre en place les systèmes (circuits marchandises, gestion et contrôle de gestion).

Ce poste fonctionnel dépend du Directeur de la Branche Hypermarchés.

- DIRECTEURS HYPERMARCHES

• pouvant justifier d'une expérience en hypermarchés (adjoint direction ou chef de groupe),
• capables de prendre en quelques mois la responsabilité d'un magasin,
• grandes qualités humaines indispensables.

- GESTIONNAIRES CHEF DE RAYON

(bazar - textile - alimentaire)

Ces postes conviennent à des candidats possédant :
• une bonne connaissance produits,
• de sérieuses capacités de gestion,
• des qualités de meneurs d'hommes.

Pour tous ces postes, la mobilité dans le secteur géographique du SUD-OUEST est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
LA RUCHE MERIDIONALE
2 rue Jean-Baptiste Pérès 47001 AGEN.

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES STRUCTURES COMMERCIALES UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR PROPOSE UN POSTE DE :

VENTE

MATERIEL INDUSTRIEL, FRANCE ET EXPORT

à un homme capable de :
• élaborer une politique commerciale «produits»,
• organiser une structure commerciale correspondante,
• vendre lui-même à une clientèle industrielle très diversifiée.

Le poste sera confié à un candidat expérimenté dans une fonction similaire (par exemple : Chef de Vente), ayant prouvé sa capacité d'organisation et de développement dans le domaine de la vente de produits techniques.

Les informations complémentaires vous seront données confidentiellement après envoi d'un C.V. par G. STIKER, sous la Réf. 32109 R,

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 LILLE

sperar



CATERPILLAR FRANCE S.A.

GRENOBLE

recherche
pour son service

AUDIT INTERNE

ANALYSTE

● Formation supérieure :
Grande Ecole avec option comptabilité et gestion.
● Pratique courante de l'anglais parlé et écrit.
● Dégagé des obligations militaires.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions.

Service du Personnel (Référence 01)
B.P. 55 - Centre de Tri
38041 GRENOBLE CEDEX

Nous sommes une importante société, membre d'un groupe international. Pour renforcer notre Service Informatique nous recherchons

un analyste-programmeur

qui aura pour mission :
— De participer à l'élaboration du cahier des charges fonctionnel ;
— D'analyser et de programmer les applications informatiques ;
— De tester les programmes qu'il aura élaborés ;
— De participer à la formation des utilisateurs et au démarrage des applications.

Les candidats devront être jeunes, dynamiques, libérés des obligations militaires, avec une expérience d'au moins 5 ans en analyse-programmation sur matériel IBM 270 ou série 32, avoir des connaissances en langage COBOL, ASSEMBLEUR ou GAP 2.
La pratique de l'anglais serait appréciée. Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un cadre délégatif, une rémunération stimulante, la prise en charge des frais de déménagement.
Envoyez votre lettre de candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions à

Mars

B.P. 36 - Service du Personnel
67501 HAGUENAU cedex.
Réponse et discrétion assurées.

Henkel France

cherche pour sa Division des Produits Organiques un

INGENIEUR COMMERCIAL

Il développe et gère la clientèle industrielle du Sud-Ouest de la France dans les branches des cosmétiques, de la pharmacie, des peintures, plastiques détergents.

Agé de 28 ans minimum, il est ingénieur Chimiste, de préférence, et il a deux à trois ans d'expérience de la vente acquise dans le domaine industriel et chimique en particulier.
Il doit résider à Bordeaux ou dans sa région.

Ecrivez sous référence M 4203 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

DEM

THOMSON-CSF

recherche pour **BREST**

SON RESPONSABLE ORDONNANCEMENT-FABRICATION

Outre une solide formation de base concrétisée par un diplôme d'ingénieur, les candidats devront posséder de bonnes références — Techniques, Organisation et Commandement, acquises dans une industrie similaire.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à : THOMSON CSF, Service du Personnel, route du Coquet. — 29200 BREST.

Chef d'Agence Etanchéité

SUR BETON, COUVERTURE BAC ACIER BARDAGES à MULHOUSE (68)

Une importante société de l'est, figurant parmi les leaders de la branche désire confier la Direction de cette agence, active, en bonne situation, bien côtée régionalement, à un Ingénieur ou Technicien du bâtiment, disposant de 5 à 10 ans d'expérience de la conduite et de la gestion de travaux, de la recherche et de la négociation d'affaires de l'animation d'un groupe de travail.

- Poste d'avenir stable,
- Rémunération élevée, conçue pour récompenser l'efficacité.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 823 à

seletec Conseil en Recrutement 67008 STRASBOURG

LEADER SUR LE MARCHE NATIONAL DE LA TELEPHONIE PRIVEE
FILIALE
D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS

Leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

TROIS INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expér. professionnelle.

CINQ INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs, spécialisée en systèmes informatiques.
Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, une forte volonté de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. s/n° 170 HAVAS STRASBOURG.

---

suma

la ruche méridionale

Dans le cadre de son expansion
recherche

un responsable gestion organisation méthodes

au niveau de la structure supermarchés

Ses objectifs :
• optimiser la productivité du réseau,
• améliorer les méthodes de travail visant à la réduction des frais généraux,
• étudier et mettre en place les systèmes (circuits marchandises, gestion et contrôle de gestion).

Ce poste fonctionnel dépend du Directeur de la Branche Supermarchés.

La mobilité dans le secteur géographique du SUD-OUEST est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
LA RUCHE MERIDIONALE
2, rue Jean-Baptiste Pérès 47001 AGEN.

Importante Agence Immobilière NICE recherche COLLABORATEUR SERIEUX pouvant seconder Directeur. Doit impérativement connaître l'immobilier et Nice.
Ecr. av. C.V. dét. s/réf. 672, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

Important Promoteur, Toulouse, offre situation d'avenir à VENDEUR SPECIALISTE NEUF (30 ans minimum)
Ecr. n° 8367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE
cherche

CHIMISTE POUR SYNTHESE ORGANIQUE

Niv. 3e cycle. Durée du contrat : 2 ans. - S'adr. à G. LECLERC,
Faculté de Médecine
11, rue Humann, STRASBOURG
Tél. : 36-06-91 (Poste 250)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

HARRIS

COMMUNICATIONS AND INFORMATION HANDLING

Groupe américain avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de $ et 17.000 employés dans l'électronique et les arts graphiques. Filiales en France : MARINONI S.A., fabricant de rotatives offset destinées à l'imprimerie commerciale et aux journaux (C.A. : 200 millions FF. dont 70% à l'exportation, effectif : 600 personnes) et HARRIS S.A., Société de revente d'électronique. - Siège Social et Usine à Montataire, près de Chantilly, dans l'Oise, à 50 kms au Nord de Paris, recherche

chef du service prix de revient et de contrôle d'inventaire

Devra avoir une bonne compétence informatique (en matière de contrôle financier de gestinn de production et de stocks si possible) et une expérience des problèmes industrials.

Lieu de travail : MONTATAIRE (Oise).

responsable budget

Sera chargé du budget à 3 mois, des plans annuels et des plans à 5 ans.

Lieu de travail : MONTATAIRE (Oise).

Le titulaire actuel du poste va partir travailler dans une division américaine du groupe Harris.

adjoint du chef du service crédit & financement

Devra avoir une expérience crédit et financement dans une entreprise industrielle ou un organisme financier.

Participera à l'élaboration des financements clients et au recouvrement des créances.

Lieu de travail : MONTATAIRE (Oise).

Déplacements fréquents.

Il s'agit d'un nouveau poste à créer.

responsable administratif & financier des activités de revente

Devra être de formation comptable supérieure (niveau expertise comptable). Il sera responsable de la comptabilité et des taxes, du financement, de la consolidatinn de budgets des différents départements de revente, du crédit, des procédures et du contrôle interne.

Lieu de travail : LE CHESNAY - PARLY II avec déplacements très fréquents à MONTATAIRE.

Il s'agit d'un nouveau poste à créer.

Les candidats auront un diplôme d'une grande école commerciale, seront bilingues français-anglais et auront une expérience minimum de 3 à 5 ans dans un groupe international ou dans un cabinet d'audit. Ils devront faire preuve de qualités d'imagination, de jugement et de sens du travail en équipe. Des possibilités de promotinn existent en France et dans les autres divisions du groupe. Les rémunérations seront fonction de l'expérience et du potentiel des candidats retenus. Les 4 postes sont à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer curriculum vitae, lettres de candidature et photo à M. KUNZ, Directeur du Personnel, MARINONI S.A., B.P. No 22 - 60160 MONTATAIRE. Discrétion assurée.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION

recherche

■ Dans le cadre du développement de ses activités de vente de matériel DIGITAL EQUIPMENT, INTERDATA, C.I.I.-HB, etc... et d'assistance.

INGENIEUR FORMATION LOGICIEL

Responsable de cette activité au sein de la Société, les candidats devront justifier d'une expérience dans une fonction similaire.

■ Pour renforcer ses équipes de réalisation, d'intervention et d'études.

INGENIEURS INFORMATICIENS expérimentés

Formation supérieure (Grande Ecole, M.I.A.G.E. ou équivalent) ayant une solide expérience d'application de gestion sur mini-ordinateur (réalisation et études).

JEUNES INFORMATICIENS

(dégagés O.M.) Formation I.U.T., M.I.A.G.E. ou équivalent, ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats seront intégrés dans un premier temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à:
Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113, Rue Aristide Briand 91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

LogAbax informatique — PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche son

CHEF DE SERVICE MÉTHODES MÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Ingénieur position III)

Le poste conviendra à un ingénieur diplômé et confirmé :
- — ayant une expérience de plusieurs années dans le domaine de la rationalisation des coûts de production ;
- — capable d'animer et de coordonner les réalisations de plusieurs équipes techniques.

Lieu de travail : ARCUEIL (94)

Adresser curriculum vitae et prétentions à la Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, sous référence 282.

THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

recherche

● **Ingénieur grande école**
CONFIRME
pour développement programme d'analyses de réseaux hyperfréquences.

● **Ingénieur grande école**
CONFIRME
pour développement de logiciels de routage et d'implantation de circuits imprimés.

● **Programmeurs scientifiques**
CONFIRMES
pour développement de logiciels de routage et d'implantation de circuits imprimés.

● **Ingénieur grande école**
CONFIRME
pour développement de programmes de simulation logique.

Adresser candidature sous réf. 664, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui tr.

E. A. S.

Electronique AéroSpatiale

recherche

INGÉNIEURS Grandes Ecoles

A VOCATION ÉLECTRONIQUE

2 à 3 ans d'expérience aéronautique souhaitée. ANGLAIS OBLIGATOIRE

Adresser C.V. et prét. au Service du Personnel, B.P. 51 - 93350 LE BOURGET PRINCIPAL.

CITIBANK

Filiale Française de CITIBANK U.S.A. propose au sein de son Département Leasing un poste de

cadre d'exploitation

possédant bonnes aptitudes commerciales. Expérience (exploitation ou marketing) 2 à 3 années dans sociétés du type crédit-bail ou location. Très bonne maîtrise de l'anglais. Formation complète assurée. Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK B.P. 738-08 75361 Paris Cedex 08.

Emplois et Carrières

CENTRE de DOCUMENTATION de l'ARMEMENT
26, bd Victor
75996 PARIS-ARMEES, rech. :

1) INGÉNIEUR-ANALYSTE
(Ecole d'ingénieurs)
Pour participer à l'analyse et à la mise en place d'application d'informatique documentaire mettant en jeu un gros ordinateur I.B.M. et un mini-ordinateur, avec aspect conversationnel et télétraitement.
Poste pouvant convenir à jeune ingénieur, libéré des obligations militaires.

2) PROGRAMMEUR
(Niveau I.U.T. Informatique) pour compléter une équipe réalisant des programmes sur des applications de gestions documentaires. Poste pouvant convenir à débutant libéré des obligations militaires.
Adresser C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus.

Banque privée (1er arrdt) appartenant à groupe important recherche dans le cadre de son développement

HOMME JEUNE

et lui offre :
- — une très solide initiation à l'ensemble des techniques bancaires ;
- — la possibilité de s'affirmer dans le cadre d'un groupe aux structures très souples.

Elle lui demande :
- — une formation sanctionnée pr un diplôme d'études supérieures (HEC - ESSEC - IEP) ;
- — une très grande curiosité intellectuelle, susceptible de s'appliquer à des réalisations concrètes.

Ecrire à no 51107, B Bleu, 17, rue Lebel, (94) Vincennes, qui transmettra.

GESTION 2000
pour déplacements Etranger
INGÉNIEURS
SECURITE
Expérience méthode
Agrément officiel
Règlement personnel
Usine pétrochimie
AGENT DE MÉTHODE
Electricité - Mécanique
Consigne - Instruction
Anglais indispensable
246-42-01

Etablissement financier Champs-Elysées rech. pour son service contentieux
UN AGENT DE RECOUVREMENT ENQUÊTEUR
Expérience domaine contentieux exigée. - Poste conviendrait à retraité administration.
5 X 0 X 13 - Avantages sociaux
Restaurant entreprise
Env. C.V. et lettre manuscrite à Chef du Personnel
B.P. 720-08
75361 Paris Cedex 08.

ADJOINT A DIRECTION GÉNÉRALE
(contr. et analyse de la gestion, serv. person., achats, stocks, expér. informatique) formation générale sup. niv. DECS compt. 5 a. exp. minim. en entreprise. C.V. détaillé + photo et prétent. O P I C, 106, bd Malesherbes, 75017 PARIS.

AIDE-COMPTABLE
Sachant travailler jusqu'à Balance générale, Séc. Sociale, T.V.A., pour Société en pleine expansion. Env. C.V. et prét. à HARLEQUIN
90, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

C.F.A. Chambre des Métiers de l'Oise, rech. pour BEAUVAIS et COMPIEGNE (Oise)
PROFESSEURS TECHNOLOGIE et PRATIQUE
possédant le B.M. ou le B.P. en pâtisserie, boulangerie, charcuterie, boucherie, mécanique auto pr enseigner à APPRENTIS de 16 à 18 ans. Tél. : 445-08-45.

INFORMATIS
S.S.C.I. EN PLEINE EXPANS. pour projets internationaux, système temps réels.
INGÉNIEURS LOGICIELS
SIRIS 3, T. 2000, MITRA 15/125
Réelle possibilité de promotion pour élément de valeur.
26, r. Daubenton-5e. - 337-99-72.

Importante Société BANLIEUE NORD de renommée internationale

recherche pour mise en Service et Essais en France et à l'Etranger, de Groupes Turbine et Alternateur de grande puissance et de centrales complètes de production d'énergie électrique à combustibles Fossiles et Nucléaires.

Jeunes INGÉNIEURS

X, Centrale, Mines de Paris, ENSTA Arts et Métiers, Centrale Lyon, IDN Mines de Nancy, ENSEM Nancy, Poly Zurich

Formation complémentaire et mise au courant en usine et sur chantiers avant prise de responsabilités de mises en Service.

Déplacements de longue durée avec famille en France et à l'Etranger.

Evolution de carrière assurée à l'intérieur de la société.

Adresser C.V. no 86.149, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

GROUPE PROMOTION IMMOBILIERE

recherche

CADRE

pour son service financier

mission :
gestion financière des opérations de construction, en liaison avec les autres services du groupe (commercial, technique, juridique, promotion).
Age souhaité : 30 ans environ.
Expérience souhaitée: 2 ans au moins dans l'immobilier et dans une fonction similaire.
Lieu de travail : NANTERRE.
La rémunération prévue est de 75.000F/an. Elle est susceptible d'ajustement en fonction du niveau de formation et de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. à MANERA S.A.
Direction du Personnel
96 Avenue d'Iéna 75783 Paris Cedex 16.

IMPORTANTE INSTITUTION DE RETRAITE

recherche

Chef de service comptable

Ce poste implique :
- — l'aptitude à l'animation et la gestion d'un service de 60 personnes ;
- — la connaissance des traitements comptables sur ordinateur ;
- — un niveau de formation B.P. ou D.E.C.S. minimum.

Expérience souhaitée dans organismes administratifs ou sociaux.

Lieu de travail : Pont de Neuilly.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo s/réf. 1497 à AXIAL Pub., 91, fbg St-Honoré, 75008 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
2.300 personnes
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

POSITION CADRE

35 ans minimum, titulaire permis de conduire.

- Une expérience de plusieurs années dans une entreprise importante est souhaitable.
- Bonne connaissance de la région parisienne appréciée.
- Sérieuses références exigées.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. sous réf. 668 à : Créations Dauphine - 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

FLAKT - VIM
TECHNICO-COMMERCIAL
recherche
Age : minimum 30 ans. Visite prescripteurs pour promotion et vente d'installations dans le bâtiment. (technique nouvelle).
Env. C.V. détaillé avec prét. au Service du Personnel, 26, quai Carnot
92212 SAINT-CLOUD

Organisme scientifique et technique réalisant des opérations en collaboration internationale recherche pour son SERVICE JURIDIQUE
UN CADRE JURIDIQUE DE HAUT NIVEAU.
(ayant 6 à 7 ans d'expérience professionnelle).
Possédant une solide expérience dans les domaines suivants :
- — Fiscal et douanier (importation, exportation, fabrications coordonnées) ;
- — Affaires juridiques d'entreprise ;
- — Anglais souhaité.

Lieu de travail : banlieue Sud.
Adresser C.V. à no 86.212 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

O.N.E.R.A.
rech. pr son établissement de CHATILLON-s-BAGNEUX 92320
29, av. de la Division-Leclerc
3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS
débutants ou ayant quelques années d'expérience
- — Systèmes (IRIS 80 MITRA 15)
- — Système (PDP 11-60)
- — Analyste numérique en vue d'applications informatiques de type nouveau

Adresser candidature avec C.V. et photo

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, av. de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson
spécialisé chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
MANIPULATEUR ou MANIPULATRICE
radiologie diplômé (e)
Libre rapidement
Tél. pour R.-Vs 630-21-33
Poste 36-96.

STE EN PLEINE EXPANSION
recherche
LICENCIÉ en PSYCHOLOGIE
ayant 2 à 3 ans d'expérience du recrutement.
Env. C.V. et prét. ss réf. 4987 PARFRANCE
4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son service
ETUDES ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
TECHNICIENS SUPÉRIEURS V 1
BTS-DUT avec 2 ans de pratique et ayant des connaissances dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- — Programmation temps réel ;
- — Microprocesseurs ;
- — Electronique numérique et analogique ;
- — Electrotechnique.

Adr. C.V., photo et prétent. à M. BORDAT, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01

Important Editeur de matériel P.L.V. tous matériaux cherche
DESIGNER
pour conception, roughs, participation à l'élaboration des produits.
Adress. C.V. à PACFORM, 8, rue Jasmin, 75016 PARIS. Discrétion assurée.

110.000 F +

A l'aise dans l'animation d'une équipe commerciale, vous aspirez à une responsabilité globale — de l'achat à la vente.
Le poste de

CHEF DE VENTES

de son département matériel de jardinage

(tondeuses, pulvérisateurs, motoculteurs, etc.) vous est offert dans une Société Française, d'excellente notoriété.
La fonction inclut sélection du matériel et évaluation des marges
Base région parisienne — Voyages fréquents.
Anglais indispensable.

Que vous soyez disponible ou en place, adressez lettre manusc., C.V. et photo s/réf. 1.501, à AXIAL, 91, faub. Saint-Honoré, Paris-8e. — Discrét. assurée.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN/INFORMATICIEN

Grande Ecole ESE/ENSI... pour animer service développement. Expérience confirmée dans utilisation microprocesseurs et application temps réel.

Ecrire Directeur ISA-BIOLOGIE
110, rue Benoît-Malon, 94110 ARCUEIL.

BASIC
recute d'URGENCE
AT 2 ELECTROTECHNICIENS
AT 3 BTS - DUT ANALOGIQUE
AT 3 ELECTRONICIENS DE LABORATOIRE
ATP BTS - DUT pour SERVICE INFORMATIQUE
PRÉPARATEUR II ou III FABRICATION ELECTRONIQ.
Sérieuses références exigées
BASIC - 74-76, rue M.-Ange, 16e
Métro Porte de Saint-Cloud
Tél. 743-14-40

IMPTE SOCIETE
recherche
2 INSTRUCTEURS
TECHNICIENS EN ELECTROMECANIQUE
pour son école de formation à la maintenance de son matériel
Ecr. avec C.V., photo et prét. à M. J. BORDAT - B.P. 111
92203 SAINT-DENIS CEDEX 01.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHE
proche banlieue Sud recrute pour travaux sur les transports urbains et régionaux
UN ÉCONOMISTE
débutant ou courte expérience profession. Diplômé 3e cycle. Formation complémentaire en sociologie appréciée.
Adr. C.V. détaillé, conditions à : I.R.T. M. AZEMA
B.P. 28.
94114 ARCUEIL cédex

Association pour la musique ch.
SPÉCIALISTE
Tél. P. BELTRAMI - 873-27-44.

SOCIETE EXPORT PARIS-8e
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION FEMME
3 à 4 ans d'expérience minim. pour développement sur mini temps réel.
Les candidates devront se prés. le vendredi 10 nov. et devront apporter un curriculum vitae. Société RHODAFIN, 45, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS.
Tél. : 292-23-10.

Traduct. 40 heures semaine
Anglais-Français courant.
Ecrire CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

Mouvement humanitaire rech.
RESPONSABLE PERMANENT
pour secteur administratif, motivation person. souh. pr problème tiers-monde et enfance, sens organis., contacts, esprit initiat.
Tél. entre 17 et 20 h., 920-90-17.

---

secrétaires

M° SAINT-GEORGES
Société recherche
SECRÉTAIRE COMMERC. BILINGUE ALLEMAND
Poste comportant beaucoup d'initiatives et de l'autonomie.
Adresser C.V. et indiquer prétent. sous référ. 286 à C E P I A D, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS, q.tr.

Société Cinéma recherche
SECRÉTAIRE
parlant parfaitement anglais
Tél. : 225-45-37

Organisme Sécurité Sociale
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Les candidats devront avoir de très bonnes connaissances en matière de secrétariat et posséder le BTS options secrétariat.
Candidature avec copies des diplômes à M. le Directeur de l'UCANSS - Tour Maine-Montparnasse - Boîtes 45 et 46
33, av. du Maine, 75705 PARIS Cedex 15.

---

capitaux ou proposit. com.

PME-PMI. Vous recherchez
UN PARTENAIRE
UNE ORGANISATION FINANCIERE
LA MOBILISATION DE VOS FACTURES
ENTEX - 724-17-32

Couple commerçants disposant local (près Autor. Est Marseille) fourgon, tél., rech. ttes activités complém., dépôts, distributions, représentations, exclusivités, etc. Ecr. no T 09430 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expér. à votre service. Devis gratuit sous 48 heures. 844-54-60.

formation professionnelle

JEUNES de 18 à 26 ans
FEMMES: veuves, divorcées, séparées judiciairement, chefs de familles

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE interdépartementale (Val d'Oise - Yvelines) vous propose des stages de 6 mois gratuits et rémunérés dans les spécialités suivantes.

- Gestion Commerciale
- Gestion du Personnel
- Gestion Comptable et financière

Conduisant à des emplois de CADRES dans des Petites et Moyennes Entreprises et de SECRETARIAT BILINGUE

pour inscriptions, téléphoner Rapidement au: 043.51.54.
C.C.I.I. 4 rue Ampère 78390 Bois d'Arcy

Vous désirez vous spécialiser dans le
TRANSPORT INTERNATIONAL
Stage rémunéré par l'Etat du 20-11-78 au 11-4-79
CONDITION : avoir moins de 26 ans.
FORMATION : Ecole Sup de Commerce, licence, DEUG, DUT, Gestion, Droit, Sciences Eco.
Envoyer curriculum vitae à : A.F.T. F.C. Central 52-54, quai National, 92806 PUTEAUX.

demandes d'emploi

DÉSIRE CHANGER DE SOCIÉTÉ

Cadre Supérieur (3 C) d'une très grande entreprise du secteur automobile. 35 ans, un très grand dynamisme, une forte capacité de travail, une aptitude aux décisions commerciales, financières et industrielles, une longue habitude des négociations et de l'animation, une formation tant en France qu'à l'exportation, une formation supérieure (M.B.A.), une bonne connaissance des P.M.E. et des très grandes entreprises. (Les différents postes occupés justifient ces définitions.)

Recherche la DIRECTION GENERALE d'une Société de biens d'équipement, de consommation ou de services, et accepte d'étudier la possibilité d'une prise de participation dans une Société d'avenir.

Ecr. sous réf. 65109 à : HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
spécialiste distribution

OFFRE

vingt ans d'expérience confirmée, analyse du marché et des produits, élaboration politique commerciale. Formation, animation vendeurs. Gestion commerciale et financière. Vendeur négociateur achat-vente. Aptitude contacts et relations

RECHERCHE

DIRECTION
P.M.E. ou filiale groupe

SOUHAITE

s'intégrer dans une équipe dynamique soucieuse d'un développement bien conduit.

Ecrire sous réf. 2.510 à Publicité LAROCHE, 39, rue Périer - 92120 MONTROUGE, qui transmettra.

ANALYSTE FINANCIÈRE, ÉCONOMISTE
(10 ans d'expérience)

Spécialiste étude d'entreprises (françaises et étrangères), cherche poste.

Ecrire n° 268, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

J. Fme Htes Etudes, Ecole Louvre, exp. antiquités, conn. all., angl. ch. emploi : Galerie Art, Edit. Art, Antiq. Téléph. 609-17-79, 9-12 h. et 14-17 h.

Jne F. Cadre juridique confirmé, licence + DES droit privé, diplômée Inst. Droit des affaires, 8 a. chef de service juridique importante société, 10 a. collaboratrice cabinet juridique ch. situation en rapport. Libre rapidement.
Ecr. n° 224 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans
OPERATRICE L. 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.938 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 a., maîtrise Sc. Eco., 3e an. Droit, libre suite. Etud. ttes prop. en rapp. av. sa form. Tél. 784-27-73 av. 10 h., apr. 16 h.

J. H. 26 ans, niv. licence en électronique. Anglais courant. Not. économie, ch. emploi technico-commercial ttes régions. Ecr. GUICHARD J.-P., n° 22, La Triquet, 13009 Marseille.

J. F. JURISTE
Maîtrise droit. I.E.G. - D.E.A. niv. CAPA, con. allemand. Très bonne exp. cab. AVT et C.J. Etudie ttes propositions.
Ecr. n° 283 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE
G.K. CONSEILS 225-63-84

SECRETAIRE DE DIRECTION CADRE, 29 ans, Bac, B.T.S., 8 ans expér., bonne présentation, rech. poste collaboratrice, libre 15-11-78. Ecr. Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e sous n° 65.063.

J.F. 28 ans - Secrétaire 7 ans d'expérience anglais, sens des responsabilités, pouvant voyager, recherche équipe dynamique. Ecr. n° T 009804 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CHIMISTE PHYSICIEN
37 ans, spécialités : chimie structurale et matériaux nouv., expér. en recherche fondamentale, ch. poste responsabilité ou participation ds équipe de recherche, laboratoire français ou d'un pays européen.
Ecr. n° T 09318 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

N. MBA - INSEAD, DEA Eco, IAE, MIAGE, 2 a. exp., anglais courant. Disponible. Basé Paris. Ecr. no 85682, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

JURISTE 35 a., titul. maîtrise droit privé, ayant pratiqué droit des Stés et des contrats, rech. sit. Libre ste. Ecr. Lecourt Cl., r. Pont-de-Try, 77450 Coupvray

J. F. 17 ans, B.E.P. sténo-dact. ch. place stable. Tél. 985-69-16.

J.F. 25 a., Bac + ch. commerce britann. + Royal Society of Arts (3e niv.) + Proficiency Cambr., ch. empl. st. Paris, pr., étrang. Ecr. no 286, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 25 a., maîtr. droit des aff., cert. comm. europ., mémoire réf. TVA, Tr. b. angl DOM. Et. ttes pr. A. Smadja, 107, av. H.-Barbusse, esc. D, (93) La Courneuve

AUDIT INTERNE
Groupe international
24 ans, ESC + 2 ans expér. Anglais, Espagnol (Portugais). Recherche poste non sédentaire fonction similaire ou DS DOM. ADM. CONTROLE de GESTION Ecrire François de La Salle, 84, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008. - Tél. 266-63-51

ASSISTANT GESTION
Responsable budget comptabil. analytique. Prix revient analyse écarts, ch. poste responsabilités. Ecr. n° 269 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
Si vous recherchez du personnel stable et compétent !
1 CADRE efficace, haut niveau.
1 CPTABLE spécialisé, qualifié.
1 SECRETAIRE discrète, expér.
TÉL. IFRES 355-17-15
Vous aurez des garanties et serez
SATISFAITS

J. Femme BILINGUE, réf., ch. emploi ds Stés de Publicité et distribution film. - N. BERAT, 5, r. Hautefeuille, 75006 Paris.

F. 38 ans - Double national. Parfaite bilingue suédois/français, maîtrise de psycho-génétique, école de secrétariat de direction, anglais/allemand, étudie toutes propositions. Ecr. no 85.698 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Anglais par professeur d'origine, résultats garantis. Tél. 233-37-81 matin.

autos-vente

5 à 7 C.V.

URGENT. Vends TOYOTA 75 COROLLA bon état. Prix très intéressant - Tél. : 723-65-03.

Particulier vend Ford Escort 6 CV, 1976, bon état, 18 000 km, 13 000 F, Tél. : 238-35-41

12 à 16 C.V.

LANCIA GAMMA BERLINE non immatriculée, 10.000 km, garantie 1 an, crédit ou leasing. Tél. : 875-49-38.

+ de 16 C.V.

RANGE ROVER
Modèle 79, neuf, D.A. disponible. Tél. 660-84-24.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PL. VENDOME
LIBRE, appt caractère, 220 m2. Tél. : 359-01-49.

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX
Du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN.
Sur place ts les jours, 13-18 h.

5e arrdt.

Près JARDIN DES PLANTES dans imm. neuf jamais habité 3 P., 72 m2 + 4,45 m2 balcon, double séjour + 1 chambre, parking double. Sur place tous les jours sauf mardi, mercredi, 10 h. 30-13 h. et 14 h. 30 à 19 h. 33, RUE POLIVEAU 336-26-88 ou 266-36-36.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 Pces AU 5 Pces. Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2-3 PIECES et 4-5 PIECES. Visite les jeudis et vendredis, 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

EXCEPTIONNEL CONTRESCARPE - Magnifique studio 45 m2 entièrement refait neuf, cuis., bains, cheminée. Vue sur la place, soleil, tr. clair. Visite sur rendez-vous: 261-43-16.

MAUBERT Dans même imm. 45 m2 + sous-sol STUDIOS TOUT CONFORT 1er et 4e étages - 266-67-06

PRÈS DES QUAIS
Dans ravissante maison XVIIIe, bel appartement 120m2 en DUPLEX très confortable, CHARME et RAFFINEMENT D'UN RELAIS DE CAMPAGNE. Calme. Parking à proximité. Serge KAYSER - 329-60-60.

PRÈS MOUFFETARD
DIRECT PROMOTEUR
Petit imm. neuf, grand luxe. Reste quelques 3 pièces SUD. 490 000 F - 331-32-32.

MOUFFETARD CONTRESCARPE
Dans petit immeuble rénové
A SAISIR
Studios équipés disponibles. Prix intéressants. Tél. heures bureaux : 766-13-14.

6e arrdt.

RUE DANTON
300 m2 Possibilité professionnel
Imm. grand standing 567-22-88

SAINT-SULPICE
Pptaire vd dans bel imm., asc. GD 4 PIECES - 734-98-06 Heures burx, Mme BASTIDE.

7e arrdt.

63, RUE DE GRENELLE (entre Bac et Raspail)
3e étage, 100 m² .... 970.000 F
5e étg., 50 m², balc. 490.000 F
6e ét., 70 m², terrasse 730.000 F
Duplex 120m², 6 bal. 1.070.000 F
Visite tous les jours. Téléphoner ou propriétaire : 326-98-66.

32, RUE DE BOURGOGNE Studio 46 m², tt conft, 300.000 F. Jeudi 14-17 h. 30 ou 256-05-95.

ÉCOLE MILITAIRE
Séjour double tout confort, sur rue. 256.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

SEVRES-BRETEUIL, Odé. 42-70

TERRASSES
180 m² DUPLEX. Etage élevé. Asc. Luxe. Soleil. Parking.

7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
3 PIECES
5 PIECES TERRASSE
Tous les jours sur rendez-vous SAGE - 359-61-63.

8e arrdt.

PARC MONCEAU
Dans hôtel particulier très élégant, 185 m², réception + 4 chb, 2 bains, chambre service, gar. location. 1.680.000 F. MONTESFORT - 544-11-87.

PROX. MONTAIGNE
4 P. de réception, grand luxe, 175 m², parfait état. MICHEL & REYL : 265-90-05.

10e arrdt.

120 M² Mo BNE-NOUVELLE 2 GDES PIECES, SUPERBE CUIS., bns, SOLEIL, CALME. 470.000 F. - 278-07-44.

11e arrdt.

NATION - Superbe séjour + 2 chambres + grande loggia. Vue panoramique. Spacieux, calme, Sud, parking, cave, immeuble récent, 420.000 F - 585-41-20.

Propr. vd à part. appt moderne F5, asc., quart. Voltaire, conv. prof. libér. Tél. 700-60-97. Prix à débattre.

OBERKAMPF. Sup. 5 p., entrée, cuis., s. de bains, ch. cent. individuel, état impeccable, 110 m², 490.000 F - 355-10-00.

12e arrdt.

ALIGRE Particulier à particul. Living, 2 ch., 81 m2. Neuf. Parkg. Ensoleillé. Calme. Px 500.000 F. Tél. : 583-57-68.

NATION 100 m Place Récent. Grand dble living + 1 chbre tt confort, 320.000 F. - 345-02-42.

13e arrdt.

.V. CHOISY - Calme, soleil, petit 2 pces, cuis., w.-c., dches, ch. cent., 97.000 F. 535-56-92.

CHEVALERET - Imm. restauré Coquet 2 P., confort, plein soleil. 140.000 F. 322-69-18.

14e arrdt.

DANS HOTEL PARTICULIER, APPT EN DUPLEX décoré 1er et 2e étages, 150 m², 4 chb., grand séjour, salle de bs, cuis., 1.280.000 F - 322-73-46.

PERNETY - Immeuble XIXe, 3e étg., 55 m², living + 1 chbre, 285.000 F - 705-81-13.

14e arrdt. Part. vend appt 44 m², 2 pces, entrée, cab. toil., dche, w.-c., cuis., ds bel immeuble. Tél. 575-62-40, de 15 h. à 16 h. 30, M. COURTOIS.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf, studio, 2 P., Duplex. Sur place mardi, mercredi, jeudi, vend., 14-19 h. - 359-63-63 - 322-04-03.

EXCEPTIONNEL
Beau 2 PIECES. 245.000 F. m. réc. Parc MONTSOURIS. Refait neuf. - 325-77-33.

15e arrdt.

73 bis, R. ENTREPRENEURS Vend 3 pces bourgeois, spacieux, s/rue sud, clair. Px 350.000 F. voir jeudi, vendredi, 11-17 h.

MONTPARNASSE
Séj. avec cheminée+chbre, gde cuis. équip., bs. Livré NEUF, imm rénové, 245.000 F. 293-62-16.

LUXUEUX 100 m² Séjour + chambres, 2 sanitaires, park. 677.000 F. - 734-36-17.

81, RUE DESNOUETTES
PTE-de-VERSAILLES. Imm. nf 3 P. S/pl. mardi, jeudi, sam., 14-19 h. - 359-63-63 - 532-86-38.

16e arrdt.

FOCH, 100 m², très élégant living + chbre, cuisine équipée, 1.100.000 F. MONTESFORT - 544-13-34.

DOCTEUR-BLANCHE
Très studio, 40 m² avec terrasse plain-pied 20 m², immeuble tout confort, parking. 567-22-88.

PLACE VICTOR-HUGO
près Très beau studio tout confort, ds imm. anc. gd stand. DORESSAY - 548-43-94

LUBECK
Pptaire vd dans HOTEL PART. du XIXe, luxueux DUPLEX. Vue sur jardin - 734-98-06, heures BURX - Mme BASTIDE

HABITER
LE 16e SUR LE BOIS
25, avenue du Maréchal Maunoury
L'Allée du Bois
Studio — 2 pièces — 4 pièces
PIERRE DOUX
500.16.62

17e arrdt.

AV NIEL 6 pièces - Tt conft 6e étage - Ascens. Gd standg. 1.400.000. 267-18-33.

TERNES près - Studio confort très bon état, tél. Jeudi 9 (13-17 h), 3e ét. gauche s/cour. 34, r. Pierre-DEMOURS

18e arrdt.

SACRE-CŒUR
Dans bel immeuble ravalé Propriétaire vend 2 P. **38 M²** tout confort, rénové Prix 265.000 F. Voir sur place tous les jours (même dimanche) de 13 h à 17 h 30 : 6, rue MAURICE-UTRILLO Tél. pr rendez-vous : 359-01-49.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
av. Simon-Bolivar. Imm. récent, 4 P., 80 m2, bel agencement, 6e ét. avec balcons, 2 sanitaires. Nombr. rangements - 522-45-52.

20e arrdt.

4 P., VUE, CALME, 5e ETAGE, prix intéressant. Visite jeudi, 14 h.-19 h., 139, r. des Pyrénées.

78 - Yvelines

SAINT-NOM-LA-BRETECHE 3 pièces. 100 m2 2 sanitaires, loggia, calme, verd. 2 gar. - Charges individuelles minimes. 395.000 F. - 954-68-08.

ST-GERMAIN 500 m du R.E.R. 135 m2 gd standing, 5 chbres. 3 bains, 2 boxes, 1 parking. 3 caves, 15 m de baies panoramique s/terrasse S.-O. Belle vue RHODES, Le Vésinet, 976-33-04.

91 - Essonne

PALAISEAU. A V. appt F3 68m² +balcon. Cave, parking. Prix 190.000 F dont envir. 20.000 CF. Facilités crédit. Tél. : 930-23-35.

92 Hauts-de-Seine

A VENDRE
RUEIL - MONT-VALERIEN
Appart. 4 pces, cuis. équipée, loggia, balcon (Sud), parking et box, cave, résid. 1974, ascens. Tél. après 19 h. au : 977-36-78.

NEUILLY 6e étage Calme - Sud
TRES BEAU 6 PIECES
Excellente distribution
1.200.000 F
Claude Achard - 637-32-92

ASNIERES, 3e gare - APPT 3 P. Cuis., wc, s. bains, bel IMM. 215.000 F - 063-21-52, apr 19 h

Mo MARCEL-SEMBAT - Imm. récent, soleil, balcons, entrée, séjour, chambre, cuisine, salle de bains. Prix : 235.000 F.

Mo PORTE-DE-SAINT-CLOUD Rez-de-chauss. avec petit jardin, entrée, séjour, 2 chbres, cuisine, salle de bains. Prix : 280.000 F.

BOULOGNE près MAIRIE
Imm. récent, balcon, hall, séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains. Box en sous-sol. Prix : 480.000 F.
Ag. Paul ROUSSEL, au 620-36-49

Part. vend Appt, la Défense, 4-5 pces 110 m2), constr. 1970. Calme. Confort. Px : 360.000 F. Tél. le soir au 776-20-34

PARC de SCEAUX (près) Gd appt duplex, tt cft, libéral et habitation. Renseignements au 656-75-03, de 20 h. à 21 h.

Part. vd beau 2 pièces, tt conft. Grande cuisine équip. Cave et garage, dans résidence calme à Rueil-Malmaison (92), 290.000 F. Tél. : 977-28-94, après 19 heures

NEUILLY face au BOIS
Promoteur-Constructeur vend un nouveau programme : 70, boul. Maurice-Barrès Vue exceptionnelle sur Bois de Boulogne. APPART 126 m2 et 156 m2. Tél. D.G.T. : 522-86-86.

BOULOGNE Part. vend
beau 4 pièces, 87 m2, 7e étage, balcon 14 m2, cave, parking. 545.000 F. - Tél. 604-65-84.

MEUDON - BELLEVUE
Immeuble récent, gentil 4 P. tout confort, vue dégagée, 275.000 F - MARTIN, Dr Droit, 742-99-09 bureaux, 775-95-63 domicile.

BD DE LA SAUSSAYE
NEUILLY-SUR-SEINE
Dans imm. grand standing très calme, sur verdure, reste quelques APPARTEMENTS 110 et 115 m2 vendus directement par Promoteur-Constructeur O.G.T. - 522-86-86

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE 2' du Bois Séjour double sur rue calme, verdure, 2 chbr., s. de bns, w.-c., tt cft, parfait état. 350.000 F. - Tél. 307-76-42.

VINCENNES, Mo Bérault - Imm. ancien. Bon état. Beau Studio, cuisine équipée. Bains. 60.000 F. 584-75-80

VINCENNES MAIRIE
Imm. 1962, 4e étage, asc., ball, gd séjour, 3 chambres, cuisine, s. de bains, 103 m2, tt confort + balc. et parking. 580.000 F. Libre de suite. - 808-46-55.
FOURNY place de la Mairie VINCENNES

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes, 2/3 pièces. Avec 31.000 F compt. + crédit. Gestion assurée.
ERIGE - 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89

AVIGNON. A vdre Studio duplex, tt conft, dern. ét., dans imm. moderne, proche remparts. Prix : 120.000 F.
Ecr. no 8413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DEAUVILLE CENTRE
Beau 2 PIECES d'angle 54 m2 et DUPLEX, séjour av. balcon, 3 ch., 2 bains, grande terrasse. Panorama exceptionnel - Tél. : (31) 88-45-45

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pces, PARIS, préfère rive gauche av. ou sans travaux. Urgents. Paiem. compt. chez notaire - Tél. : 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE
5/7 pces, tout cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL au 265-90-05

CHASSEZ VOTRE SOUCI de trouver VITE et BIEN l'ACHETEUR AU COMPTANT de votre appartement à Paris SIMPLEMENT, P.G. : 747-10-07

GIP (Groupe Paul Moreau) recherche pour sa clientèle APPTS sur PARIS 260-39-11 (Poste 205)

Achète séjour + 2 chambres ou grand living + 1 chambre, 16e, 17e, 8e, Neuilly, 7e. 742-99-09

appartements occupés

BOULOGNE, près BOIS
Deux imm. entièr. rénové, plus. appts occupés sur rue et sur cour, 2 pces, dépend. - 266-67-06

bureaux

Montparnasse
340 m² de bureaux de grand standing. Bail 3/6/9 ou précaire. Cloisonnement modulable. Parkings. 15 lignes Tél. - Télex.
563.08.08 Richard Ellis
17, rue de la Baume, 75008 Paris

20e arr. - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. Location possible - Tél. 723-72-00.

1 à 20 BURX tous quartiers LOCATIONS sans pas de porte. AD. MAILLOT. — 292-45-55

Cab. architecte + cab. expert compt., ch. à louer urgent. local prof. lib. environ 200 m2, 7e, 8e, 16e, 17e.
Ecr. n° T 09331 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

URGENT - Ecole d'éducateurs, ch. à louer locaux 160 m2 min., ligne de Sceaux - CHATELET à ORSAY - Tél. 626-13-87

Achète libre 300/400 m2 bureaux entre Friedland et Monceau. 742-99-09

locaux commerciaux

IMPORTANTE SOCIETE recherche Locaux commerciaux, Magasins 80 à 120 m2.
1. — Gare du Nord.
2. — Gare de l'Est.
3. — Quartier St-Lazare.
Ecrire sous réf. 3644 à I.C.M. 83, r. de Rennes, 6e, qui transm.

constructions neuves



Paris 7eme
AVENUE DE SEGUR
un seul appartement par étage
(5 pièces + chambre indépendante)
Sogéprom
D.FEAU appartements
132 Bd Haussmann 75008 Paris
tél.: 261.80.40

VERSAILLES. Charme, calme. 7, rue Exelmans. T. 953-18-92 jeudi - vendredi 11 h.-13 h. 14 h.-19 h.

12e arr. 78, r. de Wattignies, au calme sur une voie privée à 300 m. du Bois de Vincennes. Visite ce jeudi et vendredi 11 h.-13 h. - 14 h.-19 h. 340-24-29.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chbres, studios 2, 3, 4 P. Nouveau. Prêt Pic. S/pl. jeudi, vendredi, dimanche, lundi 14 à 19 h. 359-63-43 788-41-45

BOULOGNE (92)
57/59, rue des Tilleuls
STUDIOS au 5 P. APPT TEM. Livraison Automne 78. S/pl. : mardi, jeudi, vendredi, samedi : 14 à 19 h. - 359-63-63

fonds de commerce

QUARTIER LATIN
LIBRAIRIE GALERIE
Fichier import., cadre except., proximité cinéma. Part. tél de 11 à 20 h., sauf lundi : 633-67-56

locations non meublées Offre

Paris

12e, Dans imm. neuf, 3 P. tt cft, standing, parking. 1.943 F net. 227-33-32/380-79-91.

PEREIRE. S/jardin, magnifique gd studio, cuis., bains, soleil, calme, 1.500 F. - 266-92-15.

Paris 11e arr., Mo VOLTAIRE, à louer appts 2 p., cuis., s. bs, w.-c., chauffage électrique, refait neuf. Loyer mensuel 1.125 F C.C. - Tél. : 566-59-01.

Région parisienne

NEUILLY-PLAISANCE
Secteur bien desservi, dans bel imm. moderne, 7e étage, asc., très agréable 2 pces, cft, gde cuisine bien équipée, possibilité coin-repas, parkg. 1.300 + chg. Téléph. matin Ségéco 522-69-92.

Usage habitation
SENLIS CENTRE VILLE
Maison ancienne entièrement restaurée, r.-de-ch. 80 m² envir. +cour intérieure+cave voûtée, étage et grenier, séjour, 3 chb., s. de bains, w.-c., chauffage central, téléphone.
Tél. : 16 (1) 453-05-92

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. - 556-17-49.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt PARIS, villa banl. OUEST. - 265-67-77.

SOCIETE AUBRY - 500-81-67, rech., urgent, pour clientèle, APPTS STANDG 16e, 17e.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

pavillons

BURES (91) part. vd pav. calme verdoyant 5' RER, école, jard. 620 m2, tél., ss-sol pl-pied, R.-de-ch. : séj. 32 m2, cuis., bains. Entrée : W.C., 1er ét. : 4 ch., W.C., chf fuel 5.000 L. 620.000 F. T. 16 (25) 03-42-67.

ERMONT CERNAY Pavillon récent, séj., cheminée, salon, 4 chbres, 2 s. de bains, grande cuis., 2 gar., chauff. mazout. Jardin 500 m2. Rare. 510.000 F. Avec 120.000 F COMPTANT PLAÇOR - 989-60-60

GIF-SUR-YVETTE
PAV. 1969, quartier calme, prox. Mo, séj. 45 m² avec mezzanine, cheminée, porte-fen. s'ouvrant s. 1.000 m2 ter., 3 ch., bur., s. de bs et s. eau, cuis. équ., ch. cent. maz., gar. Tél. : 907-97-01.

PAVILLON A VENDRE sur 707 m2 terrain 90 km de Paris, 10 km de Montargis. 3 pièces, cuis., s. d'eau, w.-c., sur vide sanitaire. Prix 220.000 F. Libre à la vente. Après 20 h. : 726-70-25

CELLE-ST-CLOUD résidentiel près gare, 4 Pces, tt cft, sous-sol total ; garage, terr. 490 m2. 443.000 F. 027-57-48

QUINCY-SOUS-SENART
Part. vd pav. Mondial Pratic 1970 F4, 86 m2, demi-enterré, sous-sol total, gar. 2 voit., séj. dble 37 m2, cuis., s. bns, w.-c., 2 chbres, chauff. central, téléph., terrasse plain-pied, 530 m2 clos, arbres d'orme. Prox. gare, commerces, 370.000 F. T. 900-69-47.

BONDY. A Vendre part. à part. PAVILLON, 4 chbres, séjour + 2 APPARTEMENTS F2. Prix total : 350.000 F. Tél. M. STRUGEN, 848-58-20.

locaux indust.

NANTERRE, Z.I., ventes locaux libres, 900 m2 + 180 m2 burx. Impeccables, tél., télex, park., chauff. - 563-83-33

terrains

EN GUADELOUPE
DEVANT MER DES CARAIBES
A vendre 60 ha PLANTATIONS CAFE dont 10 ha à VOCATION TERRAINS de CONSTRUCTION avec BELLE MAISON PLANTEUR bon état et dép.
PRIX 750.000
Tél. : 16 (88) 32-29-18.

LA FRETTE (banl. Saint-Lazare) 1.930 m2 indivisible, 50 m. façade, VUE IMPRENABLE, viabilité. 290.000 F. 522-44-81.

Près MANTES sur coteau Seine, site classé. 6.800 m2 non - viabilisés. Px 50.000 F. 585-41-20.

MORVAN vend 3 ETANGS alimentés par sources, sur TERRAIN 2 ha planté résineux. Tél. (85) 52-15-10 apr. 20 h. 30.

VENCE 30.000 m2 à 80 F le m2. Zone à 1.500 m. Ecrire 665, Créations Dauphine, 41, av Friedland, Paris-8e, q. tr.

CHATOU BORD DE SEINE Beau TERRAIN 1.700 M2, façade 26 m. Possib. 2 villas. Toute viabilité. PRIX : 475.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

gérances libres

Pour garage à Pantin rech. gérant libre hautement qualifié en mécanique. - 843-87-54

Immobilier (information)

Pour trouver le logement que vous cherchez, dites simplement ALLO!

525.25.25 Information Logement
et prenez rendez-vous
- Un service et des conseils entièrement gratuits.
- Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement 49 avenue Kléber - 75116 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leur concours.

L'immobilier

villas

Toulon-Beaulieu : Villa provençale, gd séjour avec chem. et cuis. équipée, 2 ch., s. de b., terras., cave, cel., chauf. cent. Sr 500 m2, bd riv. 380.000 F. Casablanca, 21, av. des Oliviers, 83100 Toulon.

JOINVILLE-LE-PONT
Superbe Villa 7 P.
200 m2 dépend. Jard. paysagé 600 m2. Port direct s/Marne. 1.150.000 F. - 322-61-35.

FONTENAY-SCEAUX - S/
800 m2 de jdin, villa 300 m2 sur 2 niveaux + ss-sol, salle de jeux, TERRASSE plain-pied, garage + STUDIO cft, constr. indép. 1.400.000 F. Mme ROLLAIN - 577-96-85

URGENT - CAUSE DEPART
SARTROUVILLE
8' gare, S/1.100 m² terrain, solide MAISON pierre et brique, 5 P., 120 m² habit., sur sous-sol complet + 1 STUDIO en dépend. Gar. atelier 526.800 F. AGENCE ROYALE - 958-14-60.

A vendre à l'Etoile (80) : habitation comprenant : cuisine, salle de bains, séjour, chambre au rez-de-chaussée ; 2 chambres et grenier compartimenté à l'étage ; chauff. cent., garage, jardin, le tout sur tt a. 18 ca. Ecr. n° 8403 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOINVILLE, NOGENT
Superbe villa, 7 Pces
200 m2 dépend. Jard. paysagé. 600 m2, port direct sur Marne. 1.150.000 F. 322-61-35

viagers

PTE ITALIE Près métro Beau pav. 6 p. Très beau jard. Sera libre au décès. 180.000 + rte. VOL. 58-70.

VINCENNES - Immeuble neuf, 8e ét., asc. Beau 2 P., 56 m2, parking. Occupé 1 tête 71 ans. Cpt 60.000 F, rente 1.300 F

VIAGER 230, rue de Rivoli 233-05-75

VAUCRESSON 4/5 Pces grand stand. Terrasse, gar. occupé 74 ans. 200.000 F + 1.900 F. CRUZ, 8, r. La Boétie 266-19-00.

NANTERRE. 8e ét. LIBRE 3 p. p. tt cft, gar. 2 têtes 70-72 a. Cpt + rente 2.600 F m. Pptaire. 924-66-79, 490-72-15.

hôtels-partic.

Saint-Malo int. mur. HOTEL 16 et 18e s/remparts. Boiseries. Cheminées. HOUDIARD, BP 83 LAVAL. T. (43) 53-25-21.

immeubles

Part. vd imm. collectif agréé 40 pers. ou part ét. pr appt indiv. Le Sozier à Crest-Voland, station classée alt. 1.300 m, 8 km Megève T. (16-79) 31-70-57.

propriétés propriétés propriétés

JE VENDS DIRECTEMENT
BELLE PROPRIÉTÉ
DANS PARC MAGNIFIQUE 1 ha 1/2
à proximité de la FERTE-ALAIS (91).
PIECE D'EAU - RIVIERE.
Tél. heures bureau. M. CERF, - 766-51-08.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM Cimi
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

GIEN proximité Belle propriété comprenant : mais. de maître 11 P. + pavillon de garde + ferme : 5 corps + rendez-vous de chasse. 80 ha terre et bois.
227-00-52

A vendre en TOURAINE de part. à part. petit château XIVe, 11 pièces dont 4 encore à restaurer, 11 cheminées XIVe, s. de bs, wc, dépendances aménagées, eau, électricité, 8 ha bois, jdin, verger. Px demandé 1.750.000 F. Téléphoner au 16 (47) 05-22-63 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

DEAUVILLE à 10 minutes Belle propriété NORMANDE Gd séj., 3 ch. + maison d'amis. 5.000 m2. Tél. : (31) 88-45-45.

CHASSE-PECHE
BERRY TOURISTIQUE
prop. vd belle maison de ville. rez-de-ch. : 2 grandes pièces av. cheminée, plafond moulures, grand couloir, placards. 1er étage : 2 grandes pièces + 1 pièce conven. à bains, belle cave, grand grenier, cour, cheminée, eau, électr., bon état général. - Petit Prix 210.000 F. Tél. (54) 48-13-78

VAL DE LOIRE
16 km CENTRE TOURS
Magnif. demeure style 18e, 8 p. principales, dépend., parc clos. Impeccable. 2.000.000 avec 5 ha. 2.300.000 avec 25 ha. HERBBETEAU, notaire TOURS - (47) 05-77-14

CORPS DE FERME
80 km Paris, région Beauvais, av. cuis., séjour, 2 chambres, gd grenier aménag. + grange + écurie + hang. sur 2 ha 30. Prix 372.000 F. Agence CROSNIER, 214, rue Amiens, BEAUVAIS. Tél. (4) 445-28-70

GAILLON, 45' par autoroute OUEST, 5.000 m2 clos de murs. BELLE MAISON ANCIENNE rénovée, séj. de 50 m2, 3/4 chambres, 2 salle de bains, cuis. + nomb. dép. Px 550.000. D. BOURGEOIS. - 522-62-14

78 JOUY-EN-JOSAS, Les Loges TR. RESIDENT. SPLENDIDE MAISON 300 m2. Jard. 2.850 m2. 1.500.000 F. 723-88-01

PROCHE SORTIE COURTENAY
JOLIE FERMETTE
entrée, cuisine, grand séjour 40 m2, cheminée, poutres + 3 chbres, tt cft, dans terrain clos 1.900 m2, arbres, parfait état. 318.000 F, larges facilités.
RICCO VILLENEUVE-SUR-YONNE. (16-86) 87-12-04

LA FERTE-SOUS-JOUARRE
55 km de Paris, autoroute A 4 dans secteur résidens., près gare et commerces, belle demeure de caractère bénéficiant d'un parc magnifique de 2 hectares 300 aux essences rares et séculaires, agrémentée d'un tennis en parf. état. Elle comprend sur cave voûtée (haut. 3 m.) : hall d'entrée, réception 80 m2, cuisine, office, 7 chbres, 3 s. de bns, etc. (travaux à prév. 400.000 F) maison de gard., écuries, fer, kiosque et garages. 600.000 0F. ORL. - 957-18-50

VAR Région Lorgues Résidence très EXCEPTIONNELLE Domaine 11 ha, oliviers, vignes et chais. 1.000 m2 habitables : vaste récept., 10 chbres, 7 bns, atelier 100 m2, billard, patio sur piscine chauffée, maison gardien, etc. Luxe et caractère. Prix 3.600.000 F. PROVENCE PROPRIETE 5, boulevard Clemenceau 83300 Draguignan. T.(94) 68-23-80

maisons de campagne

45 km de CAHORS
Pradal-Soturac (Lot)
Maison restaurée avec pigeonnier 220 m2, s/2.000 m2 de terrain. 1 gde cuis., salle à manger, 4 chbres, s. de bns, toil. 1 buand., garage 32 m2. Chauffage central. Téléphone. Px : 350.000 F. Mme LEINEN, Le Pradal-Soturac, 46700 Puy-Levesque.

Sud Drôme, limite Htes-Alpes ds hameau montagne, splendide bergerie en pierres apparentes, av. grange à aménager. E. El. Tél. Belle prairie 3.310 m2. Vue except. Prix : 168.000 F. Catry. Tél. jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants (91) 65-15-87.

LUBERON
Fermette pierre typiquement provençale, indépendance de hameau isolé à l'abri du mistral, parfaitement restaurée pour le G.O., intérieur 150 m2 à aménager complètement. Eau, électr. Vue exception. sur Luberon, prairie ombragée de 1.200 m2 attenante. Affaire rare. Prix : 200.000 F.

SUD ARDECHE
Région Aubenas, micro climat, mimosas. Maison pierre dans hameau, G.D. très bon état, 6 pièces rapidement habitables. Eau, électr., remise indépendante de 70 m2 sur 2.500 m2 de châtaigniers. Prix 180.000 F. Tél. jeudi Catry, 43, C.R.S. Estienne-d'Orves, 13001 Marseille. (91) 54-92-93 jrs suiv. H.R. (90) 74-11-59 H.R. de préférence.

Près APT
VAUCLUSE
Fermes en pierre de pays à 18 mn de l'autoroute Paris-Marseille, dans petit hameau, soit à restaurer, soit en état d'habitation. Toutes surfaces à partir de 150.000 F. Crédit possible. Tél. le jeudi (91) 54-92-93, jours suivants heures repas : (90) 57-47-95 ou écrire CATRY, 43, cours d'Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE

MAISON ANCIENNE RESTAUR. terrain 3.500 m2. 165.000 F. M. NERDLD LES ROYERS SOUVIGNE 37330 CHATEAU-LA-VALLIERE

l'agenda du Monde

Ameublement

A SAISIR
SIÈGES - LITS DE STYLE
DIRECTEM. AU PRIX FABRIQ.
FIN DE SERIE
ouvert du lundi au vend. 8-17 h.
REAL-SIEGES, 54 bis, rue Vitruve, 75020 Paris. 370-62-93.

Antiquités

BROCANT'OR n° 11
54, fg Saint-Honoré, 75008 Paris.
ACHATS et VENTES
Tél. : 742-51-12 ou 430-25-53.

Argenterie

Vds apr. hérit. 12 couv. (+ 12 coul.) tr. b. argent massif titré 800, classique. 6.000 F. 375-35-64, 12 à 14 heures.

Artisans

Peintures, papiers peints, moquettes, revêtement sols, nettoyage toutes moquettes, ponçage et vitrification, plomberie, électricité, chauffage, dépannage. Travail soigné. 906-81-96.

POUR VOS TRAVAUX
Maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. TRU. 80-75.

LIBRE PEINTRE
Appartements, cages d'escalier, remise importante
Paris et banlieue. 464-35-27.

Arts

Paul Klee aquarelle, 24 x 16 cm, 1930, « Cour Italien » à vdre de propriété privée. DM 85 000. Edgar Desvatines, Steinstr. 173 D- 4 150 Krefeld Westdeutschland.

Bateaux

A vdre Requin, excel. état, visible Ets Royer, Vieux port, 44218 Pornic. Tél. (40) 82-00-56 ou écr. n° 6.946 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collection

Rech. collection complète du « Monde » de 1958 à 1963 inclus idem « année politique » 603-82-23

Cours

L'ESPAGNOL en 10 semaines. L'ITALIEN en 10 semaines. STILLITRON. Tél. : 707-40-39.

Etudiants 3e cycle donnent leçons maths, second. et supér. Tél. : 651-35-82.

ANGLAIS cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS. 033-01-72.

Instruments de musique

Urgent vend Sauter droit, modèle 112 R 2, état neuf (2 ans). Tél. : 060-38-65.

PIANOS NEUFS depuis 6.800 F. Occasion 3.500 F. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

ACNETONS PIANOS
Daudé, 75, av. Wagram, 17e. WAG. 34-17. Vente-Location.

Part. vd Orgue FARFISA, VIP 233, double clavier, tirettes d'harmonie, amplis dynacord spécial orgue, 70 W, 2 NP de 30 cm. 4.000 F. 584-57-30, après 18 heures.

Equitation

A vdre 800 selles de cheval, 300 F chacune, ou moins cher si vous venez chercher vous-même. Nves, inutilisées mais légèrem. défraîchies. Pour usage général. Dimens. 40 cm. Avec étriers. S'adr. à : P. H. James (D.C.) Ltd Dynevor Castle. Llandeilo. Dyfed, Pays de Galles. G.-B.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE

GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Mode

ÉCONOMISEZ 30 %
Atelier fournissant haute couture masculine, vend directement costumes mesure et prêt-à-porter. BRDNES, 10, bd Bonne-Nouvelle, 10e, 2e étage.

Moquette

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 30.000 M2 moquette, qualités variées laine et synthétique. 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES POSTE
Collection. Ecr. PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Philosophie

Le Centre
GURDJIEFF-OUSPENSKY
est ouvert. 959-25-20.

Rencontres

CLUB MONDIAL
AMITIES, MARIAGES, SORTIES, DINER DANSANT le 11. Réservez av. le 9. 878-76-28 12, r. la Victoire, 9e, Mo Peletier.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
Faits main. Certificat.
A partir 950 F. Galeria de Jade, 12 ter, av. Mac-Mahon-17e.
Tél. : 754-90-63.

Vacances Tourisme Loisirs

Ski de fond, Haut-Jura Sud, centre sportif montagnard Menthières au départ piste (50 km) prop. sél., w.-c. indiv., famille, groupes, ski de fond, randonnées, matériel, cours compris. Sél. été, escalade, rand. pédestre, moy. montagne. Ecrire C.S.M. Menthières, 01200 Bellegarde/Valserine. Tél. : (16-50) 48-26-34.

Disposons d'un centre familial dans
LE PUY-DE-DOME
pouv. recevoir des familles, des retraités et des classes de neige, (possib. ski alpin et ski de fond).

Du 6 au 31 janv. (50 places). Week-end 24 et 25 mars (45 pl.). Du 21 avril au 15 mai (50 pl.).

S'adr. au C.E. RENAULT-RUEIL, 72, r. des Bons-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON. Tél. : 749-74-48 - 749-40-17.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

DÉBAT *QUELLE INFORMATION SUR LE NUCLÉAIRE?*

E. D. F. sur la défensive

Le parti socialiste estime qu'il faut consulter les citoyens avant la mise an chantier des équipements électro-nucléaires.

Dans un communiqué, Mme Christiana Mora, déléguée nationale du P.S. à l'énergie, affirma que « les résultats dn référendum organisé en Autricha an sujat da la mise an route d'nna centrala oucléaire doivent attirer l'attention de tous sur la nécessité da procéder à une telle consultatioo ». Au nom dn P.S., elle regrette que le goovernemeot français ne facilite pas « l'accès à tous les dossiers » concernant l'éoergis nucléaire.

Cette question de l'information des citoyens à propos des problèmes du nucléaire était d'aillaurs l'objet d'un colloqua organisé récemment par Electricité de France à Cadarache et à Aix-en-Provence sur la thème « Energie électro-nucléaire et environnement ».

De notre correspondant régional

Marseille. — « *Pourquoi E.D.F. reste-t-elle dans une position uniquement défensive et justificative, au lieu de chercher à participer au grand débat sur les problèmes de l'énergie et de l'aménagement du territoire qui intéressent l'avenir des Français?* » Cette question posée, par un géographe urbaniste, résume bien l'esprit de cette rencontre.

Les participants étaient au nombre de deux cents, en majorité des techniciens ou des responsables des divers services d'E.D.F. et du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), des fonctionnaires et quelques représentants d'associations de protection de l'environnement. De débat contradictoire, point ou guère. Mais un constant plaidoyer *pro domo*.

E.D.F. ne devrait pourtant pas craindre de s'expliquer franchement avec ceux qui contestent la mission dont cette société est chargée. Elle a accompli, eo effet, d'importants progrès dans la connaissance des nuisances liées à la production de l'« électricité nucléaire ». Cette évaluation des risques eotraînés par la poursuite du programme électro-nucléaire français ne peut d'ailleurs que s'approfondir grâce à l'obligation oouvelle des « études d'impact ».

Les techniciens d'E.D.F. ou du C.E.A. sont pourtant loin d'avoir répondu à toutes les questions que soulèvent les écologistes. L'éliminatioo des déchets radioactifs continue à faire peser sur l'humanité des dangers que l'on a seulemeot repoussé à plus tard. Ainsi les opérations d'immersion des déchets radioactifs ne sont plus considérées aujourd'hui comme satisfaisantes. Elles peuvent compromettre l'utilisation future des ressources du fond de mer. L'enfouissement à faible profondeur, dans des sites spécialisés tels celui de la Hague, ne peut convenir qu'à des déchets de faible activité. Pour ceux de haute activité ou contenant des émetteurs de longue période, on estime actuellement que la seule solution serait le stockage dans des couches géologiques etables.

Le premier dépôt de ce type a été aménagé dans la mine d'Asse en République fédérale d'Allemagne, près de Hanovre. Mais ces « poubelles atomiques » souterraines ne sont fiables géologiquement que sur des périodes relativement courtes, de l'ordre de huit à neuf cents ans. Or certains déchets peuvent émettre des radiations mortelles pendant... dix-sept millions d'années. « *Nous avons encore devant nous une dizaine d'années pour terminer les études et réaliser de tels stockages* », a expliqué un responsable du C.E.A., M. Yves Sousselier. Il reste à espérer que les techniciens seront à l'heure...

Le développement de l'énergie nucléaire va, en effet, nécessiter des volumes de stockage sans commune mesure avec ceux auxquels il a fallu faire face jusqu'ici. Depuis le commencement de l'exploitation dn site de la Hague en 1969, environ 70 000 mètres cubes de déchets à faible activité provenant des centres du C.E.A., des usines d'E.D.F. et de tous les autres utilisateurs industriels ou scientifiques, ont été « emmagasinés ». Ce volume est appelé à passer, d'ici à la flo du siècle, en Europe, à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes.

E.D.F. connaît aussi beaucoup mieux les effets des rejets de chaleur des centrales. Il est acquis désormais que l'on ne peut plus construire le long des rivières des ceotrales puisant directement leur eau de refroidissement en amont en la rejetant ao aval à 10 degrés de plus. Outre le recours aux réfrigérants atmosphériques de grande taille, on songe à utiliser ces eaux chaudes pour l'agriculture ou l'élevage de poissons.

Le C.E.A. a ainsi montré aux participants au colloque le résultat de cultures expérimentales faites à Cadarache : des aubergines de 1 kilogramme pièce et des poivrons peuvent être produits grâce à la tiédeur des arrosages, avec des rendements de 100 tonnes à l'hectare. L'élevage d'anguilles dans les eaux de réchauffement des centrales paraît également pouvoir être envisagé avec succès. Pourtant l'euphorie n'est pas de mise en ce qui concerne l'impact des rejets d'eau chaude en mer ou dans un estuaire. Ne risquent-ils pas de contrarier la migration des poissons et d'influencer défavorablement leurs reproductioo ? De l'aveu même des gens d'E.D.F., les études réalisées incitent dans ce domaine à une grande prudence.

GUY PORTE.

● *Un parc régional dans la vallée de Chevreuse?* Le projet de création d'un parc naturel régional dans la vallée de Chevreuse, an sud-ouest de Paris, sera examiné par le conseil régional d'Ile-de-France, lors de sa session de janvier ou février 1979.

En donnant cette précision aux conseillers généraux du département, le préfet des Yvelines, M. Laurent Clément, a apporté une réponse au Comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse, qui souhaite la création rapide du parc afin de préserver l'un des derniers « *poumons verts* » autour de la capitale (*le Monde* du 31 octobre).

TRANSPORTS

A Paris

UN AUTOBUS AU GAZ LIQUÉFIÉ

Le premier autobus de la R.A.T.P. fonctionnant au gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.) sera mis en service, jeudi 9 novembre, sur la ligne 95 gare Montparnasse-porte de Montmartre.

Les avantages escomptés de ce procédé sont, d'après la R.A.T.P., les suivants : réduction importante de la pollution, souplesse de fonctionnement, diminution des bruits et des vibrations par rapport au diesel, notamment au ralenti, amélioration de la longévité des organes moteurs.

A ces avantages, il faut ajouter l'intérêt que présente la diversification des sources d'énergie alors que la production de gaz butane est actuellement largement excédentaire par rapport aux besoins nationaux.

En contrepartie, ce procédé, déclare la R.A.T.P., conduit à une augmentation d'environ 10 % de la consommation d'énergie et implique des contraintes de sécurité spéciales.

La mise au point de ce véhicule a fait l'objet d'une convention passée en juillet 1977 entre la société Total-Gaz, Renault-Véhicules industriels et la R.A.T.P. Le moteur a été adapté par l'Institut néerlandais de recherches pour les véhicules routiers.

Les cheminots critiquent les méfaits du libéralisme

Alors que M. Joël Le Theule, ministre des transports, s'apprête à défendre, la jeudi 9 oovembre, devant l'Assemblée nationale, le budget de son ministère, des attaques convergentes cootesteot le bien-fondé des cooclusions du rapport Guillaumat sur « l'avenir des transports terrestres », rapport qui semble orienter l'action gouvernementale placée sous le signe d'un plus grand libéralisme.

Même les transporteurs routiers qui n'ont de cesse de dénoncer une « *réglementation tatillonne ou restrictive* », mesurent les dangers d'un trop grand laisser-faire et réclameot un « *encadrement du marché* ». De leur côté, les dirigeants de la S.N.C.F. expriment leurs « *réserves profondes* » à l'égard dn rapport Guillaumat qui présente, selon eux, une fausse alternative : « *Economie de marché ou centralisation autoritaire.* »

Dans une conférence qu'il a faite, le mercredi 8 novembre, à Paris, à l'occasion du centenaire de la *Revue générale des chemins de fer*, M. Alfred Sauvy, professeur honoraire au Collège da France, a parlé dn rapport Guillaumat. Rédigé, seloo lui, par « *un pétrolier* », il passe sous silence « *les inconvénients du transport routier* ».

A son avis, « *la coordination des transports s'exerce au bénéfice de la route, l'information est unilatéralement en faveur de l'automobile* ». M. Sauvy a ajouté : « *La priorité aux transports publics n'est pas appliquée alors que les pertes en vies humaines, en espaces, en énergie et en devises sont passées sous silence.* »

De leur côté, les syndicats de cheminots sont unanimes à condamner les orientations do rapport Guillaumat.

La C.F.D.T. critique la nouvelle philosophie en matière de transports terrestres qui repose « *sur le refus de la planification et de la complémentarité des techniques, sur une justification de l'économie de marché, prônant un accroissement de la concurrence à outrance, sur le désengagement financier de l'Etat, donc un abandon du service public, sur le développement du transport individuel jugé inéluctable* ».

F.O. dénonce le caractère superficiel de l'étude et les « *graves dangers que ferait courir à la collectivité nationale la mise en œuvre de ce rapport* ». A son avis, « *le libéralisme conduit à des gaspillages dont le contribuable fait les frais* ».

La C.G.C. doute de « *la prospérité promise à la S.N.C.F. livrée, dans le champ clos du marché, aux transporteurs routiers, après suppression de toutes les barrières subsistant encore tant bien que mal* ». A ses yeux, le rapport Guillaumat apporte « *une déception supplémentaire en confirmant la puissance du mythe de la route* ».

Pour la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.A.U.T.), le rapport Guillaumat, « *fondé sur le mythe de la suprématie automobile et sur le fétichisme de la concurrence, n'est rien de plus qu'un nouvel outil à détruire le service public de transport existant et à desservir les intérêts des usagers en leur niant le droit au transport* ».

LA MISE EN SERVICE DU T.G.V. FERA PERDRE A AIR INTER LE QUART DE SON TRAFIC SUR PARIS-LYON

La mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Lyoo se traduira par une « perte » de passagers qui représentera pour Air Inter plus du quart de son trafic eo 1984, selon les prévisions de la compagnie intérieure.

Ces estimations rejoignent celles que vient de publier l'Aéroport de Paris (*le Monde* du 8 novembre), selon lesquelles, avec la mise en service complète du T.G.V., prévue en octobre 1983, ce sont 1,9 million de passagers que le train « détournera » (Paris ne sera alors qu'à deux heures de Lyon), soit plus de 26 % des 7,2 millions de personnes que la compagnie intérieure prévoit de transporter à cette époque.

Selon Air Inter, cette perte représente en capacité l'équivalent de trois ou quatre Airbus qu'elle aorait pu acheter si le T.G.V. n'avait pas été construit. Une baisse de productivité en résultera d'autre part, dans la mesure où les lignes le plus touchées sont celles où l'activité d'Air Inter est le plus rentable.

● *T.W.A. abandonne le transport du fret.* — La compagnie américaine T.W.A. vient d'annoncer qu'elle abandonnait son activité « cargo » et ne transporterait plus de fret qu'à bord de ses appareils de passagers. T.W.A. entend, en effet, rétablir sa situation financière en n'exploitant que les secteurs d'activité les plus rentables. Elle a déjà revendu quatre de ses douze Boeing-707 cargo, qui lui ont occasionné des pertes de 9 millions de dollars en 1977. — (*A.F.P.*)

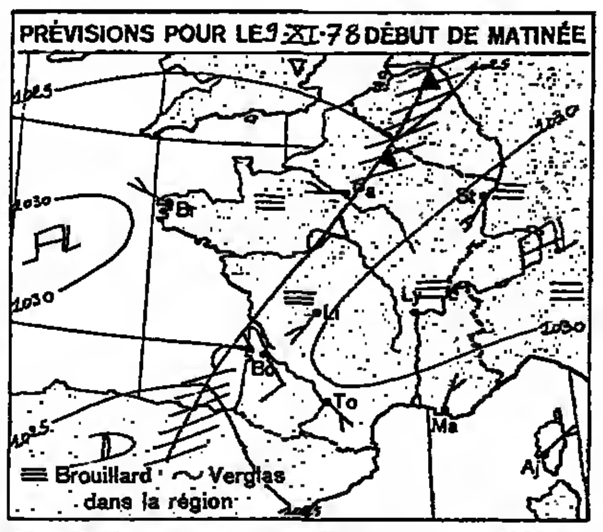
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-11-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9-XI-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 novembre à 0 heure et le jeudi 9 novembre à 24 heures :

La faible perturbation, qui donnait mercredi matin un temps très nuageux et quelques faibles pluies éparses sur nos régions occidentales, ne se déplacera que très lentemeot vers l'est. Elle perdra peu à peu son caractère pluvieux dans un champ de pression qui restera élevé.

La trace de cette perturbation donnera jeudi matin un temps assez nuageux, parfois brumeux, de la Flandre et de l'Ardenne au Bassin aquitain, et quelques faibles pluies résiduelles tomberont encore çà et là, plutôt dans la partie septentrionale. A l'ouest de cette zone, on notera un temps nuageux et parfois très brumeux. A l'est de la zone, le temps sera frais le matin dans l'intérieur, très brumeux dans les vallées du Nord-Est et dn Centre-Est, et ensoleillé avec quelques brouillards ailleurs. Des nuages bas affecteront localement les côtes du golfe do Lion.

L'après-midi, les diverses formations brumeuses se dissiperont et les zones d'éclaircies deviendront plus nombreuses, les nuages restant cependant plus abondants sur le nord du pays et les vallées dn Nord-Est.

Les températures maximales seront sans grand changement.

Mercredi 8 novembre, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,8 millibars, soit 770,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 19 et 13 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 0 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 12 et —2 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 18 et 1 ; Marseille, 19 et 5 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 18 et 12 ; Nice, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 15 et 2 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 6 degrés ; Amsterdam, 10 et 3 ; Athènes, 16 et 12 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 13 et 3 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 7 et —1 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 14 et 10 ; Moscou, —1 et —5 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 18 et 5 ; Stockholm, 8 et 7.

Journal officiel

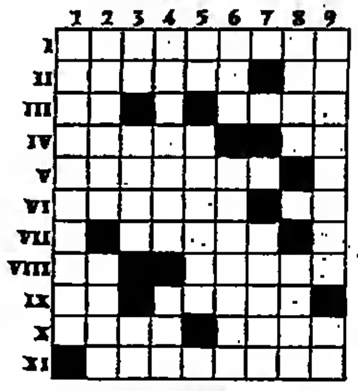
Est publié an *Journal officiel* du 8 novembre 1978 :

UN DECRET

● Portant publication de : 1) l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur la coopération dans le domaine des transports ; 2) l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur la coopération dans le domaine de la chimie, signés à Rambouillet le 22 juin 1977.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 225



HORIZONTALEMENT

I. Plus raides et moins beaux quand ils sont de service. — II. Mettre de l'eau dans son vin ; Peut être emprunté à Saint-Omer. — III. Ne donne que de très vagues renseignements sur la sujet ; Quand il est sûr, c'est une bonne retraite. — IV. Un pied, par exemple ; Pronom. — V. La décorer, c'est travailler pour la galerie. — VI. Fut le théâtre de nombreuses guerres ; Peut être très utile quand on se met à bâtir. — VII. Quand on le dit petit, c'est une façon de parler. — VIII. A donner pour être dans le ton ; Peut qualifier un mauvais coup. — IX. Morceau de savon ; Fait des poursuites. — X. Sorte de foire ; Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. — XI. Feras des relations.

VERTICALEMENT

1. Apporte une aide appréciable à ceux qui ont charge d'âme. — 2. Ne supporte pas la licence ; Jeune entêté. — 3. Symbole ; Nom moderne d'un vieux royaume ; Ensemble de pulsions pour les psychanalystes. — 4. Qui ne peut donc pas être consulté comme une marguerite ; Est beaucoup plus dangereuse quand elle est démontée. — 5. Article ; Est difficile à saisir. — 6. N'aura pas besoin d'être repris ; Ce qui risque d'arriver après la retraite. — 7. Se livrer à une opération qui exige bon pied et bon œil. — 8. Qui peut donc passer pour une bizarrerie ; Se nourrit comme un petit mammifère. — 9. Peut se reconnaître à l'odeur ; Règles.

Solution du problème n° 2 224

Horizontalement

I. Fourrière (cf. briquet). — II. Obscurs. — III. Ris ; Mites. — IV. Eté ; Is ; Li. — V. Tu ; Enée. — VI. Sa ; Barbes. — VII. Iton ; Est. — VIII. Croûton. — IX. Aérés ; Et. — X. Dû ; Ou. — XI. Eburnéens.

Verticalement

1. Forêts ; Cafés. — 2. Obituaire. — 3. Ussé ; Tordu. — 4. Rc ; Eboueur. — 5. Ruminants. — 6. Iriser ; Dé. — 7. Est ; Ebène. — 8. El ; Es ; Ton. — 9. Sieste ; Us.

GUY BROUTY.

11 novembre

Les services ouverts ou fermés

● *PRESSE.* — *Les quotidiens paraîtront normalement la samedi 11 novembre.*

● BANQUES. — *Fermées le samedi 11 novembre.*

● GRANDS MAGASINS. — Tous les grands magasins parisiens seront fermés le samedi 11 toute la journée.

● P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le samedi 11 et le courrier ne sera pas distribué. Toutefois resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert au chef-lieu de département, de 8 heures à 12 heures. Tous ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● *SECURITE SOCIALE.* — *Les* centres de paiement et les services chargés de régler les prestations au public seront fermés toute la journée les vendredi 10 et samedi 11 novembre.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets et services d'accueil situés 10-12, rue Viala, *Paris-15e* ; 64-68 rue du Dessous-des-Berges, Paris-13e ; 73, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort ; tour ouest, carrefour Pleyel, Saint-Denis ; 36, avenue F. Joliot-Curie, Garges-lès-Gonesse, et 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre, seront fermés le samedi 11 toute la journée.

● MUSEES NATIONAUX. — Seront ouverts le samedi 11 : le Musée des arts et traditions populaires (partiellement), le Musée des monuments français, les musées Rodin, Cluny, Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau, les châteaux de Versailles et du Trianon, de Bois-Préau et de Fontainebleau, ainsi que le Grand Palais.

Le Palais de la découverte (séances au Planétarium à 15 heures et à 16 h. 15), les musées Marmottan et des Arts décoratifs seront ouverts le samedi 11. La Bibliothèque nationale et les expositions seront fermées.

Les musées de l'Hôtel national des Invalides (armée, dôme royal — tombeau de l'empereur, — église Saint-Louis, Plans-Reliefs) seront ouverts le samedi 11 novembre, de 10 heures à 17 heures. Des films pris pendant les combats, qui se déroulèrent sur tous les fronts, seront projetés en exclusivité au cinéma du Musée de l'armée. Les « anciens » de 14-18 — admis gratuitement sur présentation de leur carte de combattant — pourront revoir un taxi de la Marne, un canon de 75, un char FT (Renault), la salle consacrée à l'histoire du premier grand conflit mondial, et visiter l'exposition « Armistice et Paix », réalisée par le Musée des deux guerres (corridor de Valenciennes, cour d'honneur des Invalides).

● SPECTACLES. — Voir le supplément des Arts et des Spectacles daté 9 novembre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
224 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

SOCIAL

Controverses sur le dépôt des candidatures à la commission exécutive de la C.G.T.

Les informations que nous avons publiées (*le Monde* des 27 septembre, 14 et 17 octobre 1978) sur les militants de la C.G.T. écartés de la liste des candidats à la commission exécutive que désignera le prochain congrès confédéral ont suscité les commentaires de plusieurs de nos lecteurs.

Comme nous avions évalué à 63 % la proportion des communistes parmi les candidats et celle des socialistes à 8 %, M. Alain Tournade, secrétaire d'une section C.G.T. de Thiers (Puy-de-Dôme), et qui se déclare membre d'un parti politique autre que le P.C., nous écrit :

« *On voudrait faire croire que la démocratie exige que les fonctions dirigeantes soient distribuées proportionnellement aux opinions politiques des adhérents.*

» *Constatons que le pourcentage d'adhérents à un parti politique est plus important parmi les militants que parmi les adhérents d'un syndicat.*

» *Constatons que le P.C. possède beaucoup plus d'adhérents et surtout de militants que le P.S. Constatons que les adhérents syndiqués du P.C. le sont en grande majorité à la C.G.T. Constatons enfin que les membres syndiqués du P.S. se partagent entre la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., pour ne parler que des confédérations.*

» *Dès lors, il est logique que les militants de la C.G.T. soient plus souvent communistes que socialistes et que les adhérents à aucun parti soient peu nombreux à être candidats à des responsabilités.* »

Des motifs politiques ?

A propos de la candidature de M. Norbert Thiel, le bureau du syndicat C.G.T. du centre E.D.F.-G.D.F. de Clermont-Ferrand écrit qu'il « *a pris connaissance* », le 6 septembre, de la candidature de M. Thiel, dont il avait été informé la veille, alors que l'intéressé avait démissionné de tous ses mandats syndicaux le 17 mars 1978. Le bureau «*désapprouvait la pratique du fait accompli* » employée par M. Thiel, mais décidait d'en discuter avec lui — ce qui eut lieu le 22 septembre lors d'une réunion des syndiqués C.G.T. destinée à préparer le quarantième congrès. « *Ils ont considéré en conclusion du débat, à une large majorité, qu'il était peu réaliste pour le camarade Thiel d'être candidat alors qu'il avait démissionné de tous ses mandats en mars, dont celui de secrétaire de section, ce qui n'est pas le meilleur moyen de s'affirmer un défenseur des intérêts des travailleurs.*

» *Il convient, en outre, d'ajouter qu'à cette même réunion le camarade Thiel Norbert a précisé que sa candidature n'avait d'autre but que de « tester » la démocratie dans la C.G.T. et qu'il était satisfait du principe du débat avec les syndiqués sur cette question.* »

Le syndicat de la métallurgie de Dunkerque, de son côté, déclare que cette organisation « *ayant été informée, le 8 septembre 1978, que Paul Cornen s'était porté candidat à la commission exécutive confédérale, en a débattu dans sa réunion du 12 septembre 1978. Il n'a en aucune manière tenu compte de l'appartenance politique de ce militant (ignorée par bon nombre des présents) et encore moins fait référence. En accord avec la section syndicale d'entreprise de l'intéressé, il a tout simplement regretté d'avoir été saisi tardivement, donc placé dans l'impossibilité d'en débattre dans les délais (fixés au 10-9-1978 pour le dépôt des candidatures) et estimé que ce camarade n'avait pas les qualités requises pour être candidat à une telle responsabilité. (...)* »

« *L'union départementale du Nord et la fédération de la métallurgie ayant été informées dans les mêmes conditions, cette impossibilité s'est traduite encore plus fortement à leurs niveaux. (...) Nous ajoutons, enfin, qu'après en avoir discuté avec lui, notre camarade Paul Cornen s'est déclaré d'accord avec nous pour dire que nous n'avons jamais fait d'allusion quelconque à ses choix politiques dans notre prise de position et que votre article détourne la réalité. (...)* »

[Cependant, M. Cornen nous a confirmé la version que nous avions donnée : « Le syndicat, a-t-il dit, n'a pas discuté de ma candidature en temps opportun. Si les motifs politiques n'ont pas été invoqués clairement, ils sont néanmoins tout à fait évidents. »]

M. Claude Missud (R.A.T.P., Paris), nous écrit que sa candidature a été rejetée par sa fédération, celle des transports, pour la raison suivante: « *Manque d'expérience d'ensemble à la fois dans les transports et sur le plan général.*

» *Après le rejet de MM. Pastre, Busnel et Lamey, j'incline à penser que le fait d'être socialiste n'est pas étranger à mon manque d'expérience sur le plan général. Je voudrais que cette information supplémentaire soit connue, de façon à ce que le débat qui a lieu à l'intérieur de la C.G.T. soit estimé à sa juste valeur.* »

MILITANT DE LUTTE OUVRIÈRE

Un délégué C.G.T. de Saint-Nazaire est en conflit avec son syndicat

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — M. Etienne Cherblanc, soudeur au département naval des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (six mille trois cents personnes, groupe Alsthom-Atlantique) et délégué du personnel C.G.T. depuis trois ans (collège ouvrier) n'est pas proposé aux élections de délégué du 6 décembre dans la liste établie par le comité exécutif du syndicat C.G.T. de l'entreprise. Trente-deux noms ont été choisis. Celui de M. Cherblanc vient en trente-troisième rang, classé comme « *candidature individuelle non retenue par l'unanimité des membres du comité exécutif* ». Ce sont les adhérents C.G.T. du chantier naval qui vont maintenant décider si M. Cherblanc sera proposé par la C.G.T. aux élections du 6 décembre, en le rayant définitivement ou en le mettant à la place de l'un des trente-deux noms choisis par le comité exécutif.

Comment en est-on arrivé là ? M. Pierre Billy, secrétaire du syndicat nazairien, déclare: « *Etienne Cherblanc a montré son profond désaccord sur toute l'action menée par la C.G.T. de la construction navale.* » En fait, la C.G.T. reproche à M. Cherblanc, militant de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière, et candidat de ce parti aux élections législatives de mars dernier, d'être un « *politique* » avant d'être un « *syndicaliste* » et d'utiliser l'organisation syndicale pour obtenir un mandat électif qui lui offre ensuite la possibilité d'agir en militant politique.

Par exemple, l'organisation cégétiste reproche à M. Cherblanc, lors de la manifestation du 20 octobre dernier à Paris pour la défense de la construction navale, d'avoir refusé de porter la banderole C.G.T., mais, par contre, d'avoir brandi celle de Lutte ouvrière

S'agit-il d'un règlement de comptes entre la C.G.T. et Lutte ouvrière ? M. Billy s'en défend : « *Les adhérents du P.C. sont loin d'être majoritaires à la commission exécutive et au bureau du syndicat C.G.T. de la navale des ex-Chantiers de l'Atlantique.* » M. Cherblanc est toujours adhérent C.G.T. et son exclusion n'a pas été demandée.

Dans une déclaration écrite à la presse, M. Cherblanc contre-attaque la C.G.T., qui, selon lui, refuse de lui donner le droit de réponse. Six cents travailleurs des chantiers, dit-il, ont signé une pétition pour protester contre sa mise à l'écart (1).

S'adressant par lettre à M. Séguy, M. Cherblanc lui demande notamment : « *Est-il tolérable, alors que les travailleurs dont je suis délégué depuis trois ans ont redemandé clairement et publiquement que je sois représenté, qu'au sein de la C.G.T. il soit procédé à une discrimination à mon encontre pour mes opinions politiques ? Est-il tolérable qu'un syndicat C.G.T. tienne aussi peu compte de l'opinion des travailleurs et des principes les plus élémentaires de la démocratie ouvrière ?* »

L'intervention de M. Séguy dans cette affaire montrerait que les « *déclarations sur la préparation du quarantième congrès ne sont pas de simples paroles* », écrit M. Cherblanc.

(1) Selon M. Billy, les signataires sont « *des non-cégétistes et même des anticégétistes* ».

Dans l'ouest de la France

DES POMPISTES BLOQUENT LES DÉPOTS DE CARBURANT

Des pompistes bloquent depuis lundi 6 novembre des entrepôts de carburant en Bretagne, dans les Pays de Loire et la région bordelaise pour protester contre l'autorisation donnée aux magasins de grande surface de diminuer le prix de l'essence. Ce mouvement, lancé par différentes chambres syndicales régionales de détaillants, soutenu par le CID-Unati de M. Gérard Nicoud, devrait durer toute la semaine.

M. Edouard Leclerc, fondateur et animateur des centres qui portent son nom et qui pratiquent le discount sur l'essence, a menacé de faire lui-même dégager les dépôts de carburant si les forces de l'ordre n'interviennent pas. « Il s'agit d'une atteinte à la liberté du travail, a-t-il déclaré. J'ai averti de mes intentions l'Elysée et le ministère de l'économie : si la force publique ne se manifeste pas, les consommateurs et les personnels des centres Leclerc s'en chargeront. »

La C.G.T. : le 15 novembre sera une « journée-accusation » contre la politique gouvernementale

« *Le 15 novembre sera une journée-bilan, une journée-accusation contre la politique du gouvernement et du patronat* », a déclaré M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T., le 7 novembre, à l'issue de la réunion de la commission exécutive confédérale. Celle-ci a lancé un appel à l'action, qui, déclare la C.G.T., a fortement progressé en octobre. Selon elle, il y a eu des actions revendicatives dans cinq cent seize entreprises (regroupant deux cent mille travailleurs), dont cent quatre-vingt-dix pour les salaires et les autres pour l'emploi.

Dans presque tous les départements, et toutes les professions, les syndicats ont déjà lancé, pour le 15 novembre, des initiatives diverses, dont des rassemblements et des arrêts de travail de durée variable, le thème essentiel étant la défense de l'emploi. Il ne semble pas, toutefois, que des grèves soient à prévoir dans les services publics.

Les dirigeants cégétistes estiment qu'une nouvelle étape dans l'action pourra être franchie après le 15 novembre. Ils souhaitent que la C.F.D.T. s'y associe, et M. Krasucki a répété que le dernier conseil national de la C.F.D.T. lui avait paru positif, puis que les militants « *avaient dit se situer dans des perspectives d'unité* d'action *avec la C.G.T.* ».

Toutefois, on se montre préoccupé, à la C.G.T., des rumeurs selon lesquelles la C.F.D.T. n'accepterait pas l'invitation qui lui a été faite d'assister au congrès de Grenoble, le temps de parole lui étant trop limité. Les cédétistes, dit-on à la C.G.T., pourront disposer du temps qu'ils souhaitent dans une mesure raisonnable.

COUPURES DE COURANT INOPINÉES A PARIS

Le courant a été interrompu inopinément le 7 novembre, dans plusieurs quartiers de Paris, pendant environ une heure et demie dans la matinée et autant dans l'après-midi.

Ces coupures ont été effectuées par les syndicats parisiens C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. des services de la distribution Depuis plusieurs semaines, ils réclament un reclassement salarial, le renforcement des effectifs et l'amélioration des conditions de travail. Les syndicats ont ainsi voulu protester contre la lenteur des discussions engagées avec la direction de Paris-Distribution. Celle-ci déclare qu'une nouvelle réunion devait avoir lieu le 8 novembre.

D'autres actions revendicatives sont en cours en province, et certaines téléphonistes parisiennes de l'E.G.F. ont fait grève il y a quelques jours.

Les « routiers » manifestent jusqu'à la fin de la semaine

Les chauffeurs routiers C.G.T. et C.F.D.T. son teu train d'« *accentuer les luttes qui existent en permanence dans la profession* » en déposant dans les entreprises des cahiers de revendications, en arrêtant le travail et en faisant, « *là où c'est possible*, des *opérations spectaculaires, barrages par exemple* ».

Ainsi, jusqu'au vendredi 10 novembre, les deux syndicats entendent-ils protester contre « *la durée excessive du travail, la perturbation du rythme travail-repos et le bas niveau des rémunérations* ». Pour les routiers C.G.T. et C.F.D.T., ces « *conditions de travail déplorables* » sont à l'origine des accidents graves et mortels qui ont lieu chaque année sur les routes.

D'après les statistiques du ministère des transports, citées par les routiers C.F.D.T., 251 chauffeurs et 1 711 usagers sont morts sur les routes en 1976 dans des accidents à deux véhicules, dont un poids lourd. La même année, 5 744 personnes ont été gravement blessées sur l'ensemble du réseau français, les poids lourds étant impliqués dans 15 % des accidents mortels.

D'après un rapport de l'Organisme national de sécurité routière (ONSER), les neuf dixièmes des chauffeurs routiers « longue distance » travaillent plus de soixante heures par semaine, la conduite représentant sur ce total plus de trente-cinq heures. « *Les patrons*, souligne la C.F.D.T., *se réfugient derrière ce chiffre des trente-cinq heures pour faire croire qu'ils ne violent pas* la loi. »

Dans 33 % des journées, la durée du sommeil est inférieure à six heures et 30 % des « séquences » de sommeil prises en couchette sont inférieures à cinq heures. « *Les routiers dorment n'importe quand, n'importe où, le plus souvent dans des couchettes de camion, larges de 70 centimètres, alors qu'un lit d'enfant fait, lui, 90 centimètres...* »

D'après le rapport de l'ONSER, les risques sont multipliés par trois quand la durée du travail dépasse quatorze heures, et par deux quand le chauffeur roule entre minuit et 4 heures du matin. Quant à la prime au rendement, qui représente jusqu'à 25 % du salaire, elle est, selon la C.F.D.T., « *une véritable incitation meurtrière* ».

● *Eboueurs : la grève continue.* — A Paris les conducteurs de bennes à ordures continuent la grève qu'ils ont commencée au début de la semaine. Ce mercredi 8 au matin, 241 bennes seulement sur 594 sont sorties des garages. Les ordures n'ont été ramassées à peu près normalement que les 7e, 15e et 16e arrondissements. Les négociations avec la Ville sont au point mort ; M. Jean Tiberi, adjoint au maire, a demandé rendez-vous avec le ministre de l'intérieur à ce propos. A Lyon, les éboueurs de la communauté urbaine se sont prononcés, le 7 novembre, pour la poursuite de la grève commencée la veille.

SOCIAL

M. Robert Fabre propose quatre premières séries de mesures pour lutter contre le chômage

M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, qui a accepté la mission proposée par le président de la République, d'étudier un plan de lutte contre le chômage, a décidé de publier ses premières propositions — dans un article qu'il a rédigé pour *France-Soir* — alors que l'ancien dirigeant des radicaux de gauche s'est donné un délai de six mois avant de faire connaître ses conclusions définitives. Tout en confirmant que son rapport sera remis au printemps prochain, après concertation avec les syndicats, M. Fabre estime nécessaire de « *faire connaître* » dès maintenant ses premières suggestions en raison « *des problèmes d'actualité qui appellent une solution rapide* ». Quatre séries de mesures sont avancées :

● Une réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) : « *Il convient d'humaniser les agences, d'accroître (ses) moyens* », de créer des centres régionaux de gestion et d'établir « *au plan départemental, parfois local, une concertation par constitution de comités informels regroupant employeurs, salariés, élus et pouvoirs publics* ». En outre, les employeurs « *devront respecter la législation et déclarer toutes leurs offres à l'ANPE.* »

● Une modification du système d'indemnisation du chômage. M. Fabre estime que l'Etat doit « *consentir un effort supplémentaire en augmentant de façon très sensible l'aide publique* ». Il propose que l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), égale à 90 % du salaire brut, devienne dégressive (90 %, 80 %, 70 % puis 60 %) et que ces taux soient calculés sur un salaire plafond de 8 000 francs par mois au lieu de 16 000 francs actuellement. Ces modifications, indique M. Fabre, devraient permettre à la fois de réduire les inégalités du système actuel et d'alléger les charges de l'UNEDIC, et, par voie de conséquence, celles des entreprises.

Retraite au taux plein dès soixante ans

● Une diminution des charges sociales et fiscales des P.M.E. Tout en se prononçant pour une réforme à terme de l'assiette des cotisations, M. Fabre propose, dans un premier temps, des mesures en faveur des P.M.E. : élargissement du régime fiscal particulier bénéficiant aux artisans qui emploient peu de personnel ; réduction permanente des charges sociales pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans ; création d'une cotisation forfaitaire pour les quinze premiers salariés des entreprises artisanales et commerciales ; simplification des déclarations et démarches administratives.

● Une amélioration des pensions en facilitant la retraite à la carte, mais en portant le taux des pensions à soixante ans au niveau de celles prévues à soixante-cinq ans et en interdisant le cumul avec un salaire. Ces mesures, qui seraient « conjoncturelles » et devraient pouvoir être remises en cause dans quelques années, libéreraient, selon l'auteur, « *un nombre d'emplois non négligeable, mais surtout elles viseraient à une moralisation par suppression d'abus criants* ».

EN BREF...

● *Grève des dockers jeudi 9 novembre.* — Quatre jours seulement après la reprise du travail chez les marins, c'est la Fédération C.G.T. des ports et docks qui appelle les dockers de l'ensemble des ports à cesser le travail pour vingt-quatre heures, jeudi 9 novembre. Cet arrêt de travail a été décidé pour exiger l'application de l'accord national du 28 avril 1978 par les patrons de manutention du port de Marseille. Cet accord porte sur une prime de départ en vacances, une prime de fin d'année et une indemnité de départ à la retraite (*le Monde* du 28 octobre). Il y avait déjà eu une grève pour le même motif le 23 octobre.

● *Grève reconduite à l'Aéroport de Paris.* — Le personnel de l'Aéroport d'Orly, affilié aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. a décidé, mercredi matin 8 novembre, de reconduire pour vingt-quatre heures le mouvement de grève déclenché la veille. Ce mouvement qui n'aura pas d'incidence sur le trafic aérien, causera néanmoins quelque gêne au passagers en raison de l'interruption possible du fonctionnement de certains escalators, ascenseurs et tapis de livraison des bagages.

● *Une opération « ville morte » dans le Gard* a été organisée mardi soir 7 novembre à Beaucaire par les partis de gauche et les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. pour protester contre la dégradation de l'emploi dans cette région. Le département compte dix-huit mille chômeurs.

● *Manifestation à Bordeaux après l'intervention des forces de police sur un chantier.* — Six cents personnes environ ont manifesté, mardi soir 7 novembre, dans les rues de Bordeaux pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre, lundi à l'aube, sur un chantier de centre commercial au nouveau quartier Mériadeck.

● *Pour protester contre le chômage.* — Trois cents manifestants, accompagnés de leurs dirigeants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., ont fait irruption mardi 7 novembre dans la salle du conseil général de l'Aisne, à Laon, où l'on venait d'évoquer la situation de l'emploi dans ce département, l'un des plus touchés par la crise.

AFFAIRES

Le Crédit agricole refuse la réforme proposée par M. Monory

Les responsables du Crédit agricole, fédération et caisse nationale, ont refusé de signer le protocole présenté mardi 7 novembre par M. Monory, ministre de l'économie, concernant la réforme de la banque verte.

Les banques privées s'étant plaintes des privilèges accordés au Crédit agricole, les pouvoirs publics avaient décidé de soumettre à l'impôt les bénéfices de la seconde banque mondiale, qui en était jusqu'à présent exonérée. A son congrès de Tours, le 5 octobre dernier, la Fédération nationale du Crédit agricole avait demandé, en contrepartie, que son champ d'activité puisse être élargi. Des négociations s'étaient engagées, qui semblaient donner satisfaction aux responsables de la banque verte. Or mardi matin, 7 novembre, les propositions contenues dans le protocole présenté par M. Monory étaient, affirment les dirigeants de la Fédération, toutes en retrait par rapport aux propositions précédentes, qu'il s'agisse du délai accordé pour l'assujetissement à l'impôt, de l'extension des possibilités d'intervention du Crédit agricole dans les villes, ou du financement des entreprises. En outre, toujours selon les dirigeants de la F.N.C.A., le protocole contenait des éléments nouveaux inacceptables et qui n'avaient jamais été évoqués pendant les négociations. Ce document, qui n'est pas encore public, sera présenté aux présidents des caisses régionales, qui se réuniront jeudi après-midi à Paris et c'est conforté par leur avis que le Crédit agricole renverra la balle dans le camp du ministre de l'économie pour qu'il présente d'autres propositions... à moins que l'on ne décide d'en rester au *statu quo*.

Le système bancaire, qui avait violemment attaqué le Crédit agricole, s'est, en effet, aperçu que la réforme de la banque verte, loin d'entraver son développement, le favoriserait plutôt. Le *statu quo* aurait aussi le mérite de donner satisfaction au syndicalisme paysan qui s'inquiétait de voir les agriculteurs perdre, avec l'élargissement du sociétariat, le contrôle de leur outil de financement privilégié.

La rupture entre le Crédit agricole et le ministre de l'économie intervient au moment même où s'ouvre à l'Assemblée nationale le débat sur le budget de l'agriculture. Il est sûr que le dossier brûlant du Crédit agricole y sera abordé, mais il est possible également que le premier ministre lui-même cherche à reprendre la négociation pour y faire prévaloir son point de vue, comme il l'avait laissé entendre le 26 octobre, lors de la dernière conférence annuelle.

Le groupe américain Motorola signe avec Thomson et le C.E.A. un important accord de coopération

Le plan « composant » laborieusement élaboré par les pouvoirs publics afin de rattraper un retard considérable dans un domaine d'activité essentiel (les composants ou semi-conducteurs sont de plus en plus utilisés dans l'industrie) voit peu à peu le jour. En avril 1978, deux conventions concernant les circuits dits « bipolaires » ont été signées par les pouvoirs publics avec Thomson et R.T.C. (filiale française de Philips). La signature d'importants accords de coopération entre le groupe américain Motorola d'une part, le groupe Thomson et le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) d'autre part, intervenue le 7 novembre, est la seconde étape.

Le premier de ces accords concerne la division Sescosem du groupe Thomson. Aux termes de la convention signée Sescosem aura accès à certains procédés technologiques de Motorola intéressant les circuits intégrés bipolaires et sur la création de « secondes sources » réciproques pour des produits de ce domaine. Ce qui signifie que des produits interchangeables seront fabriqués par les deux partenaires.

Le second accord, le plus significatif, porte sur la fabrication des circuits MOS (Métal Oxyde Semi-conducteurs), secteur essentiel, où le retard français est le plus important. Cet accord prévoit que Motorola transférera à la société Efcis, filiale à 50 % du groupe Thomson et du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), ses procédés de fabrication des circuits MOS et que seront là encore créées des secondes ressources ». Efcis installera une nouvelle unité de production de ces circuits avec l'assistance technique de Motorola. L'Etat, de son côté, devrait, aux termes d'une convention avec Efcis apporter 20 millions de francs en cinq ans.

La signature de ces accords ne clôt pas le dossier « composants ». Les pouvoirs publics, en effet, souhaitaient, et souhaitent toujours, constituer un second pôle de fabrication des circuits MOS en regroupant certains utilisateurs (C.I.I. Honeywell Bull, les P.T.T., la C.G.E.) autour de la société Secimos créée à cet effet et qui aurait pu également s'allier avec un américain. Jusqu'à présent, ce projet est resté lettre morte, bien que le groupe St-Gobain-Pont-à-Mousson, dans un souci de diversification, ait paru un moment intéressé. Il n'est cependant pas totalement abandonné, et les négociations se poursuivent.

● *La société Sandoz-Frainier*, importante fabrique de boîtiers pour l'horlogerie du Haut-Doubs, qui avait déposé son bilan le 30 mars dernier après l'annulation d'une importante commande américaine, reprend ses activités. De nouveaux capitaux ont été injectés dans l'affaire par la firme suisse Bourquard-Générale S.A., qui devient désormais son principal actionnaire avec 36 % des actions, la Société de développement de l'horlogerie-S.D.H. (35 %), Framélec (10 %), Yema (8 %) et Maty (8 %). L'intention des nouveaux dirigeants de la société, dont la raison sociale devient Frainier S.A., est de développer les fabrications de produits actuellement importés, à savoir les boîtes en métal injecté et les boîtes en acier.

Des vitrines pour la France

Imagine-t-on un marchand de chaussures, dont la vitrine serait vide et les stocks inexistants, qui tenterait de convaincre, grâce à un catalogue, le quidam égaré dans sa boutique, en lui demandant de patienter quelques semaines pour la livraison ? Telle est pourtant la stratégie commerciale à l'étranger de nombre d'entreprises françaises de biens d'équipement. Celles-ci n'ont que rarement les moyens de financer la constitution de stocks auprès des distributeurs étrangers. Ces derniers, sollicités par la concurrence, ne sont guère désireux de faire eux-mêmes de tels investissements. Or le client pressé par le besoin de telle machine-outil ou de tel matériel de travaux publics, achète ce qui est immédiatement disponible, le prix n'ayant qu'une importance relative. C'est ce qu'ont bien compris les entreprises allemandes qui ont su — et pu — être suffisamment présentes de par le monde pour compenser le handicap sur leurs prix des réévaluations du deutschemark.

Afin d'éviter aux firmes françaises de continuer à se faire rafler ainsi des commandes, la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, le Crédit lyonnais, la Banque nationale de Paris, la Société générale, la Banque française du commerce extérieur, le Crédit industriel et commercial, le Crédit commercial de France, l'Institut de développement industriel et la Caisse nationale des marchés de l'Etat viennent de créer la Compagnie pour le financement des stocks à l'étranger (COFISE), au capital de trois millions de francs, présidée par M. Yves Milhoud. Désormais, un exportateur français de biens d'équipement pourra déposer chez un distributeur étranger un stock que le COFISE lui aura acheté, pour un montant de 90 % du prix de vente prévisionnel. L'exportateur rachètera à la COFISE son matériel, dès que son distributeur aura trouvé un client, ou à l'issue d'un délai de six mois renouvelable une ou éventuellement deux fois.

L'avantage d'une vitrine d'exposition quasi gratuite n'est pas le seul proposé par le COFISE. Le prix de rachat en francs français peut être indexé sur le cours de la devise préférée par l'exportateur. Le COFISE emprunte sur le marché international les devises nécessaires, puis les cède au comptant contre des francs avec lesquels elle paie l'exportateur. Lors du dénouement de l'opération, ce dernier rembourse en francs le COFISE, qui rembourse à son tour l'emprunt en devises qu'elle a contracté. En dehors d'une commission de l'ordre de 3 % à 4 % l'an, le COFISE ne facturera donc à l'exportateur que les intérêts de l'emprunt en devises, dont le taux est souvent bien plus attrayant que celui pratiqué en France. Ainsi, un exportateur français de biens d'équipement qui souhaiterait vendre en Allemagne fédérale, pourra bénéficier à la fois de coûts salariaux plus faibles et du taux d'intérêts du deutschemark (3,5 %).

Cette initiative, qui a été saluée le 6 novembre par M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, arrive à point nommé pour favoriser les ventes vers les pays industrialisés de biens d'équipement à caractère répétitif. Celles-ci doivent compenser le tassement des commandes de grands ensembles industriels par les pays en voie de développement.

Reste à savoir si les industriels français concernés sauront tirer parti de l'opération, et, surtout, s'ils sauront prolonger l'effort, en améliorant leur autre point faible à l'exportation : le service après-vente. — M. S.

(1) COFISE, 11, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 622-38-00.

CONJONCTURE

« Faible croissance jusqu'à la fin de l'année » prévoit le C.N.P.F.

« *L'évolution récente appelle un jugement nuancé*, écrit le Conseil national du patronat français dans sa dernière note de conjoncture. *L'expansion que l'on connaît actuellement en France n'est pas à la mesure des espoirs qu'a pu susciter la reprise de l'activité au printemps. Elle est essentiellement liée au développement des services et des commerces, tandis que la production industrielle continue de plafonner. On doit s'attendre d'ici à la fin de l'année à une faible croissance, essentiellement soutenue par la consommation.* »

« *Cette tendance de fond ne doit pas masquer les mouvements favorables enregistrés dans plusieurs domaines*, poursuit le C.N.P.F. *Avec l'étranger, la balance commerciale est légèrement excédentaire, et la bonne tenue du franc contribue à assurer son amélioration. Mais cet équilibre extérieur global peut toujours être remis en question si l'écart ne se réduit pas entre le rythme de l'inflation en France et celui de nos principaux partenaires. Une hausse trop forte des coûts des produits français risquerait d'annuler les effets positifs des avantages de change et de compromettre ainsi notre compétitivité. Cela serait d'autant plus dommageable qu'à l'occasion de la reprise en Allemagne des perspectives plus favorables se dessinent pour nos échanges de biens d'équipement, dont l'excédent tend à se réduire depuis plusieurs mois.* »

« *Il faudra attendre encore plusieurs mois avant de connaître les conséquences réelles* » de la libération des prix industriels, poursuit le C.N.P.F. « *D'ores et déjà, il convient cependant de souligner la décélération régulière de la hausse des prix des produits manufacturés privés puisque, calculée sur douze mois, leur progression est passée de 9,6 % à 8,9 % en septembre. Les ajustements saisonniers de prix opérés par quelques professions en cette période de l'année, ne devraient pas remettre notablement en cause cette évolution : toute hausse excessive est rendue impossible par le poids de la concurrence, d'autant plus contraignante que la demande reste peu soutenue, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.* »

Un point noir, les investissements qui stagnent : « *Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer cette stagnation, il convient de souligner la situation financière des entreprises. Si leurs résultats se sont un peu améliorés au cours des six premiers mois de l'année, grâce aux progrès de productivité rendus possibles par la reprise de la production, l'interruption de cette reprise ne permettra pas une évolution aussi favorable au second semestre. Et la libération des prix ne paraît pas devoir entraîner une amélioration générale des marges. Elle sera plutôt l'occasion d'une nouvelle répartition de celles-ci entre les différentes productions.* »

● *L'indice des prix de la C.G.T.* a augmenté, en octobre dernier, de 0,8 % par rapport au mois de septembre, soit une hausse de 12,6 % par rapport à octobre 1977 et de 10,7 % depuis le début de l'année. Par poste, c'est le secteur de l'habillement qui a connu la hausse la plus élevée (+ 2 %). Viennent ensuite les secteurs « hygiène, santé » (+ 0,8 %), « habitation » (+ 0,7 %) et alimentation (+ 0,4 %).

AFFAIRES

Les nouvelles directions vont être mises en place chez Usinor et Sacilor

Pour couper court à des rumeurs qui commençaient à se répandre, et pour permettre de régler rapidement certains problèmes en suspens, comme le sort de l'aciérie de Neuves-Maisons, les pouvoirs publics, en l'occurence M. Giraud, ministre de l'industrie, ont décidé d'accélérer la mise en place des nouvelles structures de direction dans les grandes sociétés sidérurgiques françaises, en conformité avec les dispositions du plan de redressement élaboré par le gouvernement et voté par le Parlement le 19 octobre dernier.

En conséquence, le conseil d'administration d'Usinor se réunira jeudi 9 novembre 1978, à 15 heures ; celui de Châtillon-Neuves-Maisons, le même jour, à 18 heures, et celui de Sacilor, vendredi 17 novembre, dans la matinée. Au cours des réunions de ces conseils, un certain nombre d'administrateurs, cinq pour les deux premières sociétés et trois pour la dernière, démissionneront pour être remplacés par des industriels « *confirmés* », selon l'expression officielle, n'appartenant pas à la sidérurgie et désignés par les créanciers (État et banques). De nouveaux présidents seront désignés : comme prévu (*le Monde* du 16 septembre) M. Claude Etchegaray, président-directeur général de Chiers-Châtillon, prendra la tête d'Usinor, ce qui préludera à une quasi-fusion avec Chiers-Châtillon.

Accélérer les processus

De même, M. Jacques Mayoux, ancien directeur général du Crédit agricole, inspecteur général des finances en mission, succédera à M. Pierre Celier à la présidence du directoire de Sacilor. Ces deux personnes peuvent donc s'atteler dès maintenant, et avec plein pouvoir à la réorganisation des sociétés en question. La solution adoptée pour l'aciérie de Neuves-Maisons pourrait être connue dans quelques semaines, toutes les possibilités étant envisagées, y compris l'achèvement de ladite aciérie et l'alimentation des laminoirs d'Usinor à Longwy par de l'acier en provenance de Sacilor-Sollac.

On remarquera que les changements de majorité qui vont se produire au sein des conseils d'administration anticipent les décisions des assemblées générales extraordinaires destinées à ratifier la prise de contrôle des sociétés en question par leurs créanciers, et qui sont convoquées d'ici la fin de l'année. Il semble que les pouvoirs publics aient été agacés par la résistance qui leur était opposée de la part de certains maîtres de forges, essentiellement M. Pierre Celier, président de Sacilor. Ce dernier ne voulait pas démissionner et souhaitait attendre les assemblées extraordinaires afin d'être officiellement révoqué. C'est pourquoi des pressions ont été exercées pour accélérer les processus, la menace d'un séquestre ayant même été agitée.

F. R.

AGRICULTURE

LES ÉLEVEURS DE L'OUEST MANIFESTENT À PONTIVY

A l'appel du Comité de Redon, constitué par les fédérations d'exploitants agricoles du Morbihan, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et du Finistère, les éleveurs de l'Ouest manifestent ce mercredi 8 novembre à partir de 13 heures dans les rues de Pontivy. C'est en l'absence d'une décision de manifestation nationale, annoncée puis annulée par la Fédération nationale porcine, que les « dissidents » de l'Ouest ont lancé leur appel. Ils ont été rejoints par les deux unions régionales des groupements de producteurs de porcs de Bretagne et des Pays de Loire, le MODEF de Bretagne, les Paysans-Travailleurs du Finistère et les F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord et du Loir-et-Cher.

La manifestation de Pontivy, destinée à demander aux pouvoirs publics la suppression immédiate des montants compensatoires monétaires, la réforme du financement des prêts pour l'élevage et des indemnités pour les éleveurs de porcs, indiquera quelle est l'audience des contestataires de l'Ouest par rapport aux états-majors du syndicalisme national, qui ont sans doute mal apprécié l'ampleur de la grogne, manifestée par de nombreuses escarmouches depuis quelques mois.

ÉTRANGER

M. Deniau en Suède

Le ministre du commerce extérieur visite un marché réputé difficile

De notre correspondant

Stockholm. — M. Jean-Yves Deniau, ministre du commerce extérieur, devait arriver ce mercredi 8 novembre en fin d'après-midi à Stockholm pour une visite officielle de trois jours en Suède. M. Deniau, qui est accompagné dans son voyage d'industriels français, rencontrera son homologue suédois, M. Hadar Cars, ainsi que plusieurs autres membres du nouveau gouvernement libéral suédois. Il devait participer jeudi à une chasse à l'élan.

Les échanges commerciaux entre la Suède et la France sont favorables, traditionnellement serait-on tenté de dire, aux Suédois. Les exportations scandinaves vers la France se sont élevées, en 1977, à 4 milliards 300 millions de couronnes, soit à peu près l'équivalent en francs français, tandis que les exportations françaises n'atteignaient qu'environ 3 milliards 500 millions de couronnes. Depuis le début de l'année, l'évolution est pratiquement identique et suit le schéma de 1977.

Le marché suédois est réputé difficile, mais, en même temps, on considère qu'il est un marché de référence. Cependant les Français continuent apparemment à peu s'y intéresser, certains disent à le négliger. On peut s'étonner que dans un secteur comme l'agro-alimentaire par exemple, la place des producteurs français soit aussi modeste, alors que la Suède importe de grandes quantités de fruits, légumes et autres produits alimentaires d'Italie, d'Espagne et des Pays-Bas.

L'industrie française a réalisé deux affaires importantes en 1978 ; la vente à la compagnie aérienne scandinave S.A.S. de deux avions Airbus, complétée par une option sur dix autres appareils, et la vente de vingt-deux ordinateurs Honeywell-Bull aux centres régionaux des impôts du ministère des finances. Prochainement, le métro de Stockholm sera équipé du système français de compostage des billets, mis au point par la C A M P (Construction d'appareils mécaniques de précision). L'accord a été signé en 1977.

D'une façon générale il semble que l'image de marque des produits français en Suède se soit nettement améliorée au cours de ces dernières années. Mais, outre la compétition sur les prix, il reste « les petits détails », notamment la difficulté des contacts dus à des tempéraments différents.

Les possibilités de rééquilibrer la balance commerciale entre les deux pays dans un avenir proche paraissent assez faibles, la Suède ayant notamment abandonné son projet de construction d'un vaste complexe sidérurgique dans le nord du pays, projet auquel des industriels français auraient pu participer. Toutefois, si le gouvernement de Stockholm décide d'importer du gaz naturel (deux accords préliminaires ont été signés avec la Sonatrach algérienne et la compagnie allemande Ruhr Gas) à partir de 1982, la Suède aura probablement besoin d'une aide technologique étrangère pour assurer la réalisation des équipements portuaires et les transformations nécessaires des industries alimentées au gaz naturel. Ce qui pourrait ouvrir des perspectives intéressantes aux compagnies françaises. Une décision à ce sujet doit être prise en principe à la fin de l'année.

ALAIN DEBOVE.

La Chine va devenir un très gros importateur d'acier japonais

De notre correspondant

Tokyo. — La Chine pourrait devenir le plus gros client du Japon pour l'acier en 1979. C'est ce qui apparaît au retour d'une mission de sidérurgistes nippons qui vient de se rendre à Pékin pour négocier les ventes du premier semestre 1979.

En 1978, la Chine a commandé 5,2 millions de tonnes d'acier au Japon, soit pratiquement le double de ce qu'elle avait acheté en 1975 (2,8 millions de tonnes). On laisse entendre dans les milieux sidérurgistes de Tokyo que l'année prochaine la Chine pourrait importer au total 9 millions de tonnes d'acier, dont 80 % (7 millions de tonnes environ) proviendraient du Japon. Les États-Unis sont depuis de longues années le principal client du Japon pour l'acier. Ils ont importé 7,5 millions de tonnes l'année dernière, mais, en raison des restrictions américaines, les Japonais pensent que cette année leurs exportations ne dépasseront pas 5,7 millions de tonnes (1).

Il se pose cependant un problème entre Chinois et Japonais : la question du prix. Actuellement, l'acier japonais est vendu 20 % ou 30 % moins cher sur le marché chinois que celui importé des États-Unis ou d'Europe. Les Japonais sont d'accord pour accroître leurs livraisons, mais voudraient aussi relever leurs prix. Ce qui n'est pas du goût des Chinois, qui bénéficient actuellement de la concurrence que se font entre eux les pays industrialisés fournisseurs.

Nippon Steel, le premier sidérurgiste japonais, vient d'annoncer d'importantes mesures de rationalisation de sa production (celle-ci sera ramenée de 47 à 36 millions de tonnes en 1980) entraînant un ralentissement de l'activité de cinq hauts fourneaux. La crise mondiale qui engendre ces difficultés rend d'autant plus attrayant pour les industriels nippons le marché chinois.

Ph. P.

(1) La Chine était depuis 1978 le premier importateur d'acier japonais devant les États-Unis. Au cours de la première partie de l'année, la Chine a commandé plus d'acier que les États-Unis. Mais, sur l'ensemble de l'année, ces derniers demeurent légèrement en tête (5,7 millions de tonnes pour les Américains et 5,2 millions de tonnes pour les Chinois).

Aux États-Unis

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES N'AUGMENTERAIENT QUE DE 1 A 2 % EN 1979

New-York (*A.F.P., Agefi*). — Les entreprises américaines apparaissent très réservées dans leurs projets d'investissements. Elles ont l'intention de consacrer 171,4 milliards de dollars à l'acquisition de nouveaux équipements en 1979, soit, en valeur, 10 % de plus qu'en 1978, selon une enquête réalisée par la firme Mac Graw Hill. Compte tenu de l'inflation, la progression réelle des dépenses d'investissements ne sera en réalité que de 2 %.

Les sociétés interrogées s'attendent à un taux de croissance de 2,5 % seulement l'an prochain, le chiffre le plus bas depuis 1975. Au sujet de l'inflation, environ 40 % des chefs d'entreprise prévoient une intervention fédérale directe sur leur politique de prix d'ici à 1981.

L'enquête de Mac Graw Hill porte sur près de six cents entreprises appartenant à vingt-quatre secteurs industriels, dont les investissements représentent près de la moitié de ceux de tout le secteur privé aux États-Unis. Selon une autre enquête menée par Merril Lynch Economics, les dépenses d'investissement augmenteraient en valeur de 9 % en 1979 — soit d'à peine 1 % en volume — pour se situer à 165,9 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2990	4,3060	— 115	— 75	— 300	— 250	— 885	— 815
$ can.	3,6712	3,6788	— 116	— 66	— 232	— 173	— 567	— 487
Yen (100)	2,2838	2,2909	+ 117	+ 167	+ 216	+ 272	+ 428	+ 505
DM	2,2711	2,2776	+ 60	+ 96	+ 115	+ 158	+ 400	+ 464
Florin	2,1053	2,1108	— 28	e	— 45	e	— 30	+ 14
F. B. (100)	14,4820	14,5155	— 412	— 227	— 744	— 525	—1518	—1070
F. S.	2,6258	2,6356	+ 138	+ 180	+ 275	+ 325	+ 890	+ 967
L. (1 000)	5,0200	5,2300	— 317	— 243	— 731	— 617	—2034	—1873
£	8,4528	8,4711	— 415	— 353	— 945	— 860	—2615	—2488

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 7/8	3	3 3/8	3 7/10	3 13/16	3 9/16	3 15/10
$ E.-U.	29 3/16	29 9/16	9 1/2	9 7/8	10 3/4	11 1/8	11 3/8	11 3/4
Florin	7 7/8	8 5/8	7 3/4	8 1/4	7 7/8	8 3/8	7 1/2	8
F. B. (100)	10	11 1/2	9 1/4	10 1/4	0 1/2	10	8 3/4	9 3/4
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	1/16	7/16	5/16	11/16
L. (1 000)	15 3/4	29 1/4	13 1/8	14 1/4	14 1/4	15 5/8	15	16
£	11 5/8	12 8/8	11 8/4	12 5/8	13	13 7/8	13 1/2	14 1/4
Fr. franç.	7 1/8	7 5/8	7 3/4	8 3/8	8 3/8	8 7/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE ROTHSCHILD COMPAGNIE DU NORD

Conformément à ses nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 1978, la Banque Rothschild a été dotée d'un conseil de surveillance composé de MM. Michel de Boissieu, Hubert Faure, James Goldsmith, Alain, Edmond, Elie, Eric, Evalyn et Guy de Rothschild, Bernard de Villemejane, ainsi que de Aetna Life & Casualty Cy et Internazionale Holding Fiat.

Réuni le même jour, le conseil de surveillance a élu M. Guy de Rothschild en qualité de président et MM. Alain et Elie de Rothschild en qualité de vice-présidents. Puis il a procédé à la constitution d'un directoire de quatre membres, comprenant : M. David de Rothschild, président ; MM. Jacques Getten, Jacques Gillet et Nathaniel de Rothschild, membres.

Enfin, au cours de cette même séance, le conseil de surveillance a pris acte du traité de fusion de la Banque Rothschild et de la Compagnie du Nord et arrêté les termes des rapports et résolutions qui seront soumis à une nouvelle assemblée générale extraordinaire dont la date a été fixée au 19 décembre 1978.

De son côté, le conseil d'administration de la Compagnie du Nord, réuni également le 6 novembre 1978, a pris acte du traité de fusion et approuvé les projets de rapports et de résolutions s'y rapportant. Une assemblée générale, réservée aux titulaires d'actions partiellement remboursées, se tiendra le 4 décembre 1978 ; l'assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur l'ensemble de l'opération se réunira le 4 décembre sur première convocation, et le 19 décembre 1978 sur deuxième convocation.

On rappelle que les parités d'échange proposées sont de :

— UNE action Banque Rothschild pour HUIT actions Compagnie du Nord remboursées de 15 F ;
— UNE action Banque Rothschild pour SEPT actions Compagnie du Nord non remboursées.

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe au cours du troisième trimestre de 1978 se sont élevés à 615 millions de francs hors taxes. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1978 ressort ainsi à 2.494 millions de francs hors taxes contre 2.716 millions de francs pour la même période en 1977. Le carnet de commandes restant à exécuter représente plus de treize mois d'activité.

Le bénéfice net consolidé du groupe Dumez est évalué pour le premier semestre 1978 à un montant légèrement supérieur à 100 millions de francs, soit à un niveau analogue aux résultats du premier semestre 1977. Le résultat net de la société Dumez seule ressort à 37,9 millions de francs contre 31,3 millions de francs à fin juin.

LOCATEL

Le conseil d'administration, réuni le 3 novembre, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1977/1978 qui s'est clôturé le 31 août 1978.

Durant cet exercice, le chiffre d'affaires, hors taxes, a progressé de 18,51 %, le parc des téléviseurs couleur en location s'est accru de 23,30 %, tandis que le parc noir et blanc a régressé de 6 %.

Le bilan au 31 août 1978, établi après la période exceptionnelle d'activité de mai et juin, porte la marque des investissements supplémentaires qui ont dû être effectués à cette occasion, en grande partie anticipativement aux investissements prévus pour l'exercice 1978/1979. Le total du bilan s'établit à 226 559 000 F (contre 181 788 000 F au 31 août 1977).

A l'actif, les immobilisations nettes atteignent 200 640 000 F après 170 229 000 F d'amortissements ; les téléviseurs sont inclus dans ces montants pour une valeur nette de 159 290 000 F après 161 720 000 F d'amortissements. Les investissements, pris dans leur ensemble, se sont élevés, pour l'exercice 1977/1978, à 109 222 000 F hors T.V.A. (dont 101 838 000 F pour les téléviseurs). Les valeurs réalisables à court terme ou disponibles s'élèvent à 14 897 000 F, après 8 351 000 F de provisions. Dans cette rubrique, le compte clients figure pour 4 876 000 F.

Au passif, les capitaux propres et réserves atteignent 83 820 000 F (contre 65 047 000 F) à la suite de l'augmentation de capital intervenue en mars 1978 et réservée à la société SOFIPA, qui a eu pour effet de porter le capital social de 18 360 000 F à 21 330 000 F et le compte « prime d'émission » de 13 040 500 F à 23 138 500 F. Les provisions pour pertes et charges s'élèvent à 6 199 000 F, les dettes à long et moyen terme à 62 783 000 F et les dettes à court terme à 62 172 000 F.

Après affectation de 56 490 000 F aux amortissements des immobilisations et des frais d'établissements (contre 49 126 000 F), de 15 153 511 F à la provision pour impôt sur les sociétés au titre de l'exercice et divers compléments de provisions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 11 585 853 F (contre 9 422 772 F pour l'exercice précédent), c'est-à-dire en augmentation de 22,82 %.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 18 décembre 1978, d'attribuer aux actions une somme de 6 079 050 F, contre 4 097 952 F. Il reviendrait ainsi à chacune des 426 600 actions de 50 F nominal un revenu global de 14,25 F, ce montant comprenant un dividende distribué de 9,50 F et le droit à la récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,75 F.

Le conseil d'administration a d'autre part décidé d'user partiellement de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale mixte du 29 mars 1978, pour procéder à une augmentation de capital de 5 332 500 F, par émission de 106 650 actions nouvelles de 50 F nominal, à souscrire en espèces au prix de 190 F par action. Il est prévu que cette opération débutera vers le milieu du mois de décembre 1978.

CROUZET

COMMANDE DE MATÉRIEL DESTINÉ AU MÉTRO DE MEXICO

A la suite d'un appel d'offres international, « Crouzet » vient d'être retenu, par l'administration du métro de Mexico, pour la fourniture d'appareils de contrôle de passagers destinés à l'équipement de lignes nouvelles.

Cette importante commande, qui représente un montant global de l'ordre de 18,6 millions de francs, hors taxes, sera livrée en avril-mai 1980.

Ce nouveau succès, face à des sociétés étrangères spécialisées, montre la pénétration de « Crouzet » dans le secteur des « transports ».

PIERREFITTE - AUBY

Pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1978 de Pierrefitte-Auby, l'ensemble des produits financiers s'élève à 22.534.000 francs contre 24.612.000 francs pour la période correspondante de l'exercice 1977.

Il est toutefois rappelé que les revenus financiers globaux de l'exercice en cours seront du même ordre de grandeur que ceux de l'exercice 1977.

Il convient de préciser que, si les indices de la Bourse restaient à leurs niveaux actuels jusqu'à la fin de l'année, la société enregistrerait certaines reprises de provisions qui se traduiraient par la constatation de plus-values à long terme. La situation provisoire au 30 juin 1978, publiée récemment, tenait compte de certaines de ces plus-values.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Assemblée générale ordinaire du 6 novembre 1978

L'assemblée générale de la Société des entreprises de travaux publics André Borie s'est réunie le 6 novembre 1978 pour remplacer les membres du conseil de surveillance démissionnaire. MM. André Decelle, Philippe Hamel, Paul Nando et Daniel-Charles Richon ont été nommés à l'unanimité membres du conseil de surveillance pour une période de six années.

Le conseil de surveillance qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a nommé président du conseil de surveillance M. André Decelle, directeur général honoraire d'E.D.F., ancien conseiller d'Etat, président d'honneur de l'Aéroport de Paris et M. Daniel-Charles Richon, vice-président.

En conséquence, M. André Decelle présidera l'assemblée générale des actionnaires qui a été convoquée pour le 30 novembre 1978 afin de statuer sur les comptes de l'exercice 1977.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 NOVEMBRE

Toujours irrégulier
Reprise de l'or

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris où, ce mardi, dans un marché tout aussi calme que la veille, les valeurs françaises ont été très irrégulières. En fin de séance, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas changé.

L'or, en revanche, a enregistré une très vive reprise à Paris comme à Londres. La légère baisse du dollar et les inquiétants événements d'Iran ont permis au lingot d'effacer la totalité des pertes de la veille à 29 995 F contre 29 250 F. Seul le napoléon est resté à peu près stable à 260,20 F contre 260,10 F. A noter cependant que le volume des transactions a fortement diminué pour revenir à 5,3 millions de francs contre 11,9 millions lundi.

Pour les actions françaises, relevons, une fois de plus, que les écarts enregistrés dans les deux sens ont été généralement minimes, sauf sur Saupiquet et Alsacienne de Supermarchés qui cèdent respectivement 6,8 et 5,8 %, et Saunier-Duval et Europe 1, en hausse de 6 %.

Les professionnels de la corbeille, dont beaucoup regrettaient l'absence des grands investisseurs institutionnels, ne s'affolent pas outre mesure. « Le marché est à une période charnière qui nous permet de réaménager nos portefeuilles sans provoquer de mouvements désordonnés », affirmaient quelques-uns. D'autres, en revanche, évoquaient, avec quelque déception, le ralentissement très net des acquisitions des SICAV-Monory.

Enfin, la Chambre syndicale a annoncé une offre publique d'achat lancée par la Banque Hervet sur 480 000 titres (au moins) de la Compagnie parisienne de banque. L'opération se terminera le 7 décembre 1978.

LONDRES

Toujours très indécis en raison de la persistance des tensions sociales, le marché tend encore à s'effriter. Tassement des fonds d'État. Irrégularité des pétroles. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 221 75 contre 219 35

VALEURS	CLOTURE 7 11	COURS 8 11
Beecham	635 ...	635 ...
British Petroleum	864 ...	866 ...
Courtaulds	112 ...	113 ...
De Beers	360 ...	362 ...
Imperial Chemical	345 ...	356 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	230 ...	231 ...
Shell	562 ...	561 ...
Vickers	182 ...	188 ...
War Loan 3 1/2 %	29 ...	29 15/16
*West Driefontein	30 1 8	30 3 8
*Western Holding	22 5 16	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. — Le prochain dividende sera en progression sur un capital augmenté (1 action à 50 F pour 5 anciennes).

DUMEZ. — Pour le premier semestre de 1978, le bénéfice net consolidé est évalué à un peu plus de 100 millions de francs, proche du niveau atteint un an plus tôt. Pour la société mère seule, le bénéfice net ressort à 37,9 millions de francs contre 31,3 millions à fin juin 1977.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — Pour les neuf premiers mois de 1978, le bénéfice net s'est élevé à 7,51 millions de dollars contre 6,91 millions un an plus tôt.

SIEMENS. — Augmentation de capital par émission d'une action nouvelle pour vingt anciennes au prix de 100 DM par titre de 50 DM de nominal. Le dividende global pour l'exercice 1977-1978 restera fixé à 12,50 DM par action.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE (CIAL). — Les résultats acquis au 30 septembre 1978 permettent d'annoncer, sauf circonstance imprévue, une majoration du dividende global pour l'exercice en cours (12,30 F pour 1977).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 nov.	7 nov.
Valeurs françaises	154,4	154,5
Valeurs étrangères	100,6	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,9	87,8

NEW-YORK
Nouvelle et profonde baisse

Le mouvement de baisse s'est sensiblement accéléré mardi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indice Dow Jones a cédé 14,81 points, pour revenir à 800,07. Sur 1 891 valeurs traitées, 1 418 ont reculé et 275 sont restées à peu près inchangées.

En dépit de la fermeture de nombreuses banques (à cause des élections), le volume des transactions a atteint 25,41 millions de titres contre 20,45 millions la veille et la participation institutionnelle a augmenté (271 « paquets » d'au moins 10 000 actions contre 195).

L'inflation, les taux d'intérêt et les risques de récession demeurent au centre des préoccupations des professionnels. William Miller, président du FED a ramené ses prévisions de croissance pour 1979 de 3,5 à 2,5/3 %. De son côté, le département du commerce a fait savoir que le nombre de mises en chantier se contractera vraisemblablement à 1,65 million en 1979 contre 2 millions cette année.

L'Iran inquiète aussi nombre de professionnels : « Les conséquences des événements sur l'approvisionnement et les prix du pétrole pourraient être importantes », a déclaré M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie.

VALEURS	COURS 6-11	COURS 7/11
Alcoa	45 1/2	46 1/8
A.T.T.	60 3/4	60 5/8
Boeing	62	61 ...
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	120 1/4	118 5/8
Eastman Kodak	58 ...	58 1/4
Exxon	46 3/8	46 1/8
Ford	40 1/4	39 7/8
General Electric	47 3/4	47 3/4
General Foods	32 3/8	31 5/8
General Motors	58 7/8	58 1/8
Goodyear	15 5/4	15 3/4
I.B.M.	264	262 1/4
I.T.T.	28 7/8	27 1/4
Kennecott	25 ...	25 1/8
Mobil Oil	67 5/8	66 7/8
Pfizer	32 7/8	32 3/4
Schlumberger	83 3/4	80 5/8
Texaco	22 1/8	22 1/8
U.A.L. Inc.	32 5/8	32 ...
Union Carbide	36 1/8	35 7/8
U.S. Steel	23 ...	22 7/8
Westinghouse	16 7/8	19 5/8
Xerox	52 3/4	51 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 11	8 11
1 dollar (en yens)	185 10	185 40

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 7 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 88	1 318	CAN (Sté) Centr.	834	834	Laffitte-Bail.	158	158 ..	Imminvest	189 20	188 .
5 %	52 70	3 356	Protectrice A.I.R.	255	254	Locabail Immob.	293	293	Cie Lyon. Immob.	118 80	113 60
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	735 20	738	737 50	732 ..
2755	C.N.E. 3 %	2780	2779	2779	2765 ..
418	Afrique Occ.	384	378	380	378
380	Air Liquide	369	366 50	368 90	368
[illegible]					
365	E.J. Lefebvre	340	349 ..	350 ..	345 ..
82	Esso S.A.F.	82 30	82 50	83 10	81 50
330	Eurafrance	339	325 ..	326 ..	325 ..
1130	Europe n° 1	990	1032	1045	1043 ..
[illegible]					
116	Nouvel. Gal.	117 ..	118 20	118 20	116 20
187	Olida-Caby	195 40	200 10	200 10	196 80
120	Opfi-Paribas	117 50	119 20	119 20	118 80
[illegible]					
470	Tél. Ericsson	355	374	374 ..	357
[illegible]					
24	De Beers (S.)	22	22 35	22 30	c 22 25
740	Deuts Bank	788	712	711	718
250	Dome Mines	309	317 20	317 20	318 .
545	Du Pont Nem	558 .	547	539	550
255	East Kodak	280	256 50	258 50	256 85
20	East Rand	17 85	17 60	17 90	18
115	Ericsson	124	121	121	120 10
219	Exxon Corp.	223 50	214	211 .	215 40
187	Ford Motor	178 .	178 50	177 50	175 10
100	Free State	98 40	98 70	99 50	98 90
215	Gen. Electric	209 90	208	208	208 .
266	Gen. Motors	281	262 40	259	261 10
[illegible]					
58	Shell Fr (S)	47 60	48 20	48 20	48 .
710	Siemens A.G.	676	679	679	679
32	Sony	34 45	33 25	32 80	34 ..
255	Unilever	252 50	246 60	246 50	246 10
18	Union Corp.	16 70	16 20	18 40	16 20
101	U. Min. 1/10	102 60	104	105	104 ..
135	West Drief.	129 50	129 .	128 20	129
45	West Deep.	42 .	44 30	44 50	45 90
121	West Hold.	118	118 .	114 40	112 70
215	Xerox Corp.	228 90	224	225 .	226 90
	Zambia Corp.	0 85	0 73	0 77	0 71

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 11	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 323	4 308	4 345
Allemagne (100 DM)	227	227 150	230
Belgique (100 F)	14 480	14 477	18 925
Pays-Bas (100 fl.)	218 210	218 480	210 50
Danemark (100 krd)	82 530	82 260	82
Suède (100 krs)	99 610	99 350	97 25
Norvège (100 k)	85 630	85 540	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 585	8 525	8 60
Italie (1 000 lires)	5 129	5 108	5 20
Suisse (100 fr.)	262 490	262 490	263 50
Autriche (100 sch.)	31 050	31 045	31 35
Espagne (100 pes.)	6 063	6 067	5 75
Portugal (100 esc.)	9 365	9 410	8 75
Canada ($ can 1)	3 703	3 686	3 655
Japon (100 yens)	2 270	2 280	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 11
Or fin (kilo en barre)	29220	29600
Or fin (en lingot)	29 250	29995
Pièce française (20 fr.)	260 10	260 20
Pièce française (10 fr.)	221	221 50
Pièce suisse (20 fr.)	255	258
Union latine (20 fr.)	223 80	228
Souverain	267 10	267 80
Pièce de 20 dollars	1208 60	1224 80
Pièce de 10 dollars	683	684
Pièce de 5 dollars	419 20	418 20
Pièce de 50 pesos	1144	1169 50
Pièce de 10 florins	230 20	232

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— IRAN
3. ÉTRANGER
— La crise iranienne.
4. AMÉRIQUES
PROCHE-ORIENT
5. AFRIQUE
6. ASIE
6. DIPLOMATIE
7. RELATIONS INTERNATIONALES
— « Qui encercle qui ? » (II), par André Fontaine.
8-9. EUROPE
10 à 15. POLITIQUE
— L'examen du budget de la défense à l'Assemblée nationale.
— L'anniversaire de la mort du général de Gaulle : « La célébration », par Philippe de Saint-Robert ; « Retour de l'immobilisme », par Pierre Lefranc.
— « Le « stop and go » du parti communiste », par Alain Duhamel.
16. SOCIÉTÉ
— A Nice, l'inculpation de M. Fratoni pourrait aggraver les difficultés du casino Ruhl.
18. UNESCO
18. ÉDUCATION

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 19 A 26

ROCK : Repères pour vingt-cinq années, par Claude Fléouter ; Autoportrait d'Eddy Money en poète.
ARCHITECTURE : L'usure des modèles, par Jacques Michel.
MUSIQUE : Piero Cappuccilli, baryton calme, par Olivier Merlin.

28-29. SPORTS
36. ÉQUIPEMENT
— Le débat à propos des centrales nucléaires.
37 à 39. ÉCONOMIE
— SOCIAL. La C.G.T. : « Le 15 novembre sera une « journée-accusation » contre la politique gouvernementale ».

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (31 à 35) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (30) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (41).

Dans un appel aux chefs des États signataires des accords d'Helsinki

La Charte 77 dénonce les «persécutions croissantes»

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Pour la première fois depuis sa création à Prague, il y a vingt-deux mois, la Charte 77 a lancé, le lundi 6 novembre, un appel sous forme d'une lettre ouverte à des personnalités étrangères. Le texte, signé par les deux porte-parole de la Charte, en liberté, Mme Kubisova et M. Hejdnek, ainsi que par la Commission pour la défense des personnes injustement persécutées, est adressé aux chefs des Etats signataires de l'Acte final et à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Jusqu'à présent, les documents (au nombre de vingt et un), lettres et protestations, publiés par la Charte, avaient toujours été destinés en premier lieu aux autorités tchécoslovaques.

Le recours à cette procédure, expliquent les signataires, est motivé par « *la dégradation de la situation en matière de droits de l'homme en Tchécoslovaquie et par les persécutions croissantes de toutes les personnes qui s'engagent pour le respect de ces droits* ». Bien que, écrivent-ils, les représentants de l'Etat aient déclaré à plusieurs reprises que la Charte devait être combattue exclusivement par des moyens politiques, la réalité montre qu'il n'en est rien : ses signataires et les autres défenseurs des droits de l'homme « *sont soumis aux provocations les plus diverses, accusés d'actes qu'ils n'ont pas commis, arrêtés pour des faits pourant conformes à la Constitution et détenus pendant de longs mois, contrairement aux dispositions juridiques en vigueur* ». Limité aux seuls partisans de la Charte 77, le nombre des prisonniers s'élèverait à plusieurs douzaines.

Parmi les droits le plus souvent bafoués, les auteurs de la lettre ouverte mentionnent le droit à la liberté d'expression. Noms à l'appui, ils indiquent que de nombreuses personnes ont été arrêtées pour la détention de copies dactylographiées de documents de la Charte, de textes d'auteurs interdits ou d'enregistrements de musique non conformiste. D'autre part, les organes de sécurité ont recours de plus en plus souvent à des accusations entièrement construites visant à charger les contestataires d'actes criminels imaginaires.

Violence physique

Certains commandos de police n'ont pas hésité, poursuivent les porte-parole, à utiliser dans certains cas la violence physique de type « terroriste » ou le chantage anonyme.

Les mesures de détention provisoire allant de deux à quatre jours ont aussi en tendance à se multiplier depuis quelque temps. Quant aux interrogatoires de police, sous les motifs les plus divers, des signataires de la Charte, ils sont innombrables : plusieurs milliers au cours des deux dernières années.

Les auteurs de la lettre soulignent le caractère particulièrement systématique de la répression de toute manifestation intellectuelle non coformiste. « *Le appartements ont été placés ou téléphone de plusieurs dizaines de signataires o été coupé, leurs apartements ont été placés ouvertement sous écoute, leurs faits et gestes sont photographiés et filmés, la correspondance ne leur est pas distribuée.* » La lettre signale que la police est allée jusqu'à faire sauter pour un motif futile une maison dans laquelle auparavant des jeunes gens avaient l'habitude de se réunir pour jouer de la musique pop.

Les infractions à la législation du travail commises par les autorités sous la forme de perte ou d'interdiction d'emploi, de retrait du droit aux pensions de retraite, ne sont plus rares, affirment les porte-parole de la Charte, qui signalent aussi des cas d'internement hospitalier ou psychiatrique. « *Dans notre pays*, écrivent-ils, *règne une atmosphère de peur, les gens craignent non seulement d'exprimer leurs pensées, mais d'avoir des contacts avec ceux qui le font. L'année 1984 approche, et nous sommes malheureusement* obligés de *constater que la situation autour de nous n'est guère éloignée de la vision d'Orwell décrivant un monde où l'homme serait privé du droit à une vie libre et digne.* »

Les auteurs de la lettre concluent : « *Nous ne prétendons pas que le gouvernement tchécoslovaque est directement responsable des atteintes aux droits que nous signalons. Plus d'un fait indique même qu'une partie de l'appareil d'Etat, et surtout de la sécurité, cherche à échapper à tout contrôle et à suivre sa propre ligne, sans tenir compte de ses agissements tant sur le plan intérieur que pour la position internationale de la Tchécoslovaquie.* »

Ce doucment aura été le dernier signé par Mme Kubisova en tant que porte-parole de la Charte. La chanteuse a été remplacée dans ses fonctions, à titre provisoire, le mardi 7 novembre, par l'écrivain Vaclav Havel, qui avait déjà assumé cette responsabilité lors de la création du mouvement. — M. L.

SELON DES RÉSULTATS PARTIELS

Les travaillistes ont enregistré un progrès aux élections municipales israéliennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Les élections municipales du 7 novembre en Israël ont été ignorées par un grand nombre de citoyens. Jamais le taux de participation n'avait été aussi bas : 55 % environ, et ce pourcentage est encore plus bas dans les grandes villes. On a dû parfois se résoudre à rappeler les Israéliens à leur devoir par haut-parleur. Il est vrai que, pour la première fois, les élections municipales n'avaient pas lieu en même temps que les élections législatives. Il n'y a pas eu de campagne à la télévision, et peu de personnalités se présentaient en dehors des maires sortants.

Tout cela limite les indications politiques que l'on peut tirer de ce scrutin, qui devait pourtant être un repère, un an et demi après l'avènement au pouvoir du Likoud et de M. Begin. D'autre part, les résultats connus ce mercredi en fin de matinée étaient encore partiels.

Toutefois, les partis ont déjà tiré quelques leçons du scrutin. Le Likoud semble assez déçu de n'avoir pas effacé son revers des élections de 1973, depuis lesquelles il contrôlait seulement quinze municipalités contre cinquante et une au Maarakh (coalition travaillistes-Mapam alors au pouvoir). Le Likoud devrait gagner au moins une dizaine de mairies, mais n'enregistre pas une progression aussi nette que prévu par rapport au « *changement historique* » apporté par les législatives de mai 1977.

En revanche, les dirigeants travaillistes sont eux très satisfaits, car ils pensent avoir gagné 18 points environ par rapport à 1977. M. Ygal Allon, ancien ministre, parle de « *résurrection* », et M. Shimon Pérès, qui préside aux destinées de l'opposition, estime que ce « *redressement* » prouve que le mouvement travailliste peut de nouveau diriger le pays.

A *Jérusalem* (réputée de tendance Likoud) M. Teddy Kollek, qui ne se présentait plus sous l'étiquette travailliste — sans la renier vraiment — a été confortablement réélu et a renforcé son prestige, bénéficiant même de quelques voix arabes. La majeure partie de la population arabe de la partie annexée de la ville a refusé d'aller aux urnes (11 % de participation seulement). A Tel-Aviv, le maire sortant, M. Chlomo Lahat (Likoud), a été lui aussi réélu, alors qu'à « *Haïfa la Rouge* » le parti travailliste a fait mieux que de résister au Likoud.

Dans les localités arabes israéliennes, la participation a été forte (plus de 70 %), et le parti communiste, seule formation antisioniste, conserve la majorité. Mais — et c'est un fait politique qui est souligné — les travaillistes progressent très nettement, à part plusieurs mairies jusque-là tenues par le Front démocratique — Rakah — (communiste). A Nazareth, M. Tawfik Zayyad — devenu célèbre pour avoir été le premier maire communiste au Proche-Orient — conserve la mairie mais voit le nombre de ses voix baisser de 6 points, tandis que le Maarakh augmente son score de 26 points.

FRANCIS CORNU.

● *Tous les maires de Cisjordanie*, à l'exception du maire de Béthleem, M. Elias Freij, ont participé mardi 7 novembre à Naplouse à un grand symposium organisé pour protester contre les accords de Camp David.

Quatre résolutions ont été adoptées par les maires (plus de cinq cents au total) : condamnatio ndes accords, réaffirmation du fait que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) est le seul représentant du peuple palestinien, soutien au sommet de Bagdad et à ses résolutions, enfin appel à l'union du peuple palestinien. Contrairement à ce qui s'était produit dans les trois précédentes rencontres, aucune attaque n'a visé le roi Hussein de Jordanie.

Près de Rome

UN PROCUREUR GÉNÉRAL ET DEUX PERSONNES QUI L'ACCOMPAGNAIENT SONT ASSASSINÉS

Rome (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Fedele Calvosa, procureur général de Frosinone, près de Rome, a été tué par des inconnus, qui on ouvert le feu au pistolet-mitrailleur sur sa voiture, ce mercredi 8 novembre, à Patricia, localité de la province du Latium située à quelque 60 kilomètres de la capitale italienne. Un policier, qui conduisait la voiture du magistrat, M. Giuseppe Pagliari, ainsi qu'un employé du palais de justice, ont été mortellement atteints.

La responsabilité de ce triple assassinat n'avait pas encore été revendiquée mercredi en fin de matinée.

[M. Calvosa est le troisième magistrat assassiné en Italie depuis le début de l'année. Avant lui, Ricardo Palma, responsable de la direction générale des prisons, et Girolamo Tartaglione, membre de la direction générale du ministère de la justice, avaient été tués — respectivement le 14 février et le 10 octobre — dans la capitale italienne. Dans les deux cas, les Brigades rouges avaient revendiqué la responsabilité du meurtre.]

La conjoncture et l'évolution des salaires évoquées au conseil des ministres

Le conseil des ministres de ce mercredi 8 novembre devait être surtout consacré à l'examen de la situation économique en France. Une communication devait être faite à ce sujet par M. René Monory, pour dresser un bilan de l'état de santé de l'économie française. Deux interventions étaient également prévues : celles de MM. André Girand, ministre de l'industrie, et Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Aucune mesure nouvelle n'était attendue.

Si la consommation des ménages et les exportations continuent de progresser à un rythme à peu près conforme aux prévisions officielles, il n'en va pas de même pour les investissements, comme le souligne la note de conjoncture du C.N.P.F. Autre point essentiel : l'évolution des coûts salariaux. Après la forte hausse du taux de salaire horaire ouvrier au deuxième trimestre (+ 4,2 %, après + 2,2 % au premier trimestre), une nette décélération s'est produite au troisième trimestre, les premiers calculs du ministère du travail aboutissant à une hausse de 2,7 % (+ 3,1 % au trimestre correspondant de 1977).

Le taux des salaires horaires ouvriers aurait progressé nettement moins vite au troisième trimestre qu'a usecond : moins de 3 % contre + 4,2 %. Les premiers calculs du ministère du travail, qui prennent en compte 25 000 réponses de chefs s'entreprise sur un total de 80 000, aboutissent à une augmentation de 2,7 %. Ce chiffre peut être rectifié en hausse par la suite : il n'est en effet pas possible de savoir le nombre des réponses des grandes entreprises « traitées » dans les premiers calculs par rapport à celles des petites et moyennes entreprises. Or les grandes firmes sont probablement plus strictes en matière d'augmentation que les secondes. Ce qui est à peu près certain en revanche, c'est que le résultat définitif qui sera connu au début de décembre ne devrait guère dépasser 3 % de hausse.

Les 2,7 % (provisoires) du troisième trimestre sont à rapproher des résultats précédents : en 1972, 4,2 % au deuxième trimestre et 2,2 % au premier trimestre de cette année ; en 1977, 2,9 % au quatrième trimestre, 3,1 % au troisième, 3,3 % au deuxième, 2,3 % au premier. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le taux de salaire horaire ouvrier aura ainsi augmenté de 9,4 % contre 8,9 % a ucours de la période correspondante de 1977.

Cependant si l'on tient compte du fait que la très forte hausse du deuxième trimestre 1978 (+ 4,2 %) s'expliquait par des raisons assez exceptionnelles (au lendemain des élections législatives beaucoup de firmes ont « lâché » sur les salaires pour éviter une explosion sociale) on peut penser qu'un certain ralentissement des hausses est en cours. Une autre raison de la décélération enregistrée au troisième trimestre est la faible progression dup SMIC : + 2,03 % entre le 1er juillet et le 1er septembre contre 3,8 % entre le 1er mai et le 1er juillet. Quoi qu'il en soit, le résultat du troisième trimestre est d'une extrême importance pour la poursuite du plan Barre de lutte contre l'inflation : il montre que le dérapage des salaires, que beaucoup avaient craint lorsque fut connue la forte hausse du deuxième trimestre, ne s'est pas produit, ou plus exactement n'a eu lieu que momentanément et pour des raisons très particulières. Il semble en fait que les entreprises aient « serré » les salaires au troisième trimestre, pour compenser leur générosité tactique du deuxième.

Hausse prévisible de 12,5 % du taux de salaire

Du coup, une hausse de 12,5 % du taux de salaire est prévisible pour l'ensemble de cette année. C'est un peu plus des 12,1 % prévus dans les comptes officiels. C'est surtout deux fois plus que la progression des salaires en Alemagne. De même, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire progresserait de 1,9 % cette année si les prix de détail augmentent de 10 %, comme cela est probable. En fait, compte tenu des différentes primes et glissements catégoriels, l'amélioration du pouvoir d'achat (1) des salariés sera très vraisemblablement supérieure et voisine de 2,5 %. Tous ces chiffres indiquent que le plan Barre conserve ses chances, même si les progrès enregistrés sur le plan de la lutte contre l'inflation apparaissent bien lents. — AL. V.

(1) Le gain de pouvoir d'achat du salaire horaire au troisième trimestre serait de 0,2 % si la hausse de 2,7 % est confirmée. En un an (octobre 1977 à octobre 1978), le gain de pouvoir d'achat de ce salaire serait de 3 %, soit, compte tenu de la réduction de la durée du travail, d'environ 2,5 % pour le salaire hebdomadaire.

Le F.M.I. emprunte à la R.F.A. et au Japon pour financer le tirage américain

Washington (*Agefi*). — Les autorités américaines ont effectué auprès du Fonds monétaire international les deux tirages d'un montant global de 3 milliards de dollars prévus au programme de soutien du dollar, annoncé mercredi dernier. La plus récente de ces opérations, qui portait sur 1 milliard de dollars, a justifié la mise en œuvre, par le Fonds monétaire international, des « accords généraux d'emprunt ».

Le F.M.I. a en effet annoncé mardi qu'il avait emprunté l'équivalent de 777 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) auprès des banques centrales ouest-allemande et japonaise « afin de financer la mobilisation par les Etats-Unis d'une de leurs tranches de réserve ». La Bundesbank a consenti à prêter au Fonds l'équivalent de 583 millions de D.T.S. en deutschemarks (soit 749,7 millions de dollars au taux de change pratiqué lundi) et la Banque du Japon a accepté d'avancer la contrevaleur en yens de 194 millions de D.T.S. (soit 249,6 millions de dollars) soit au total, un montant de 999 millions de dollars.

Le fléchissement du dollar sur les marchés des changes après sa remontée spectaculaire s'est poursuivi mercredi 6 novembre, à une cadence modérée, son cours revenant, à Francfort, de 1,8950 DM à 1,8890 DM ; à Zurich, de 1,64 FS à 1,63 FS et à Paris, de 4,31 F à moins de 4,30 F. A Tokyo, il a tout de même fallu que la Banque du Japon achète près de 150 millions de dollars pour empêcher la monnaie américaine de perdre plus d'un yen à 188 yens.

La remontée des cours de l'or s'est confirmée, l'once de métal (31,1 grammes) valant, mercredi, près de 220 dollars contre 214,40 dollars mardi matin (et plus de 240 dollars au début de la semaine dernière).

Le numéro du « Monde » daté 8 novembre 1978 a été tiré à 564 859 exemplaires.